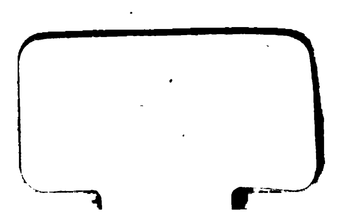
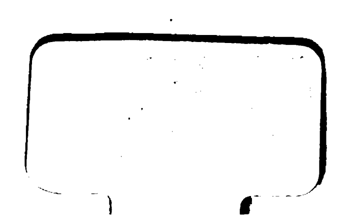












L'ÉGYPTE

ET

LA NUBIE

Imprimerie L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

L'ÉGYPTE

ET

LA NUBIE

PAR

MM. ED. DE CADALVÈNE ET J. DE BREUVERY

Avec Cartes et Planches

TOME PREMIER

PARIS

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

ÉDITEUR DES ANNALES DES VOYAGES

23, RUE HAUTEFEUILLE, 23

1841

Depuis quinze ans des évènemens de la plus haute portée agitent l'Orient. Depuis le jour où la révolution grecque a commencé à ébranler le sol ottoman, la Turquie semble transformée en un volcan, dont les explosions successives ne permettent plus au Sultan de s'endormir comme autrefois dans les délices d'une vie oisive et dans l'insouciance de l'avenir. A l'immobilité, à la stagnation, dans lesquelles ce vaste empire languissait depuis des siècles, ont succédé le mouvement, l'esprit d'innovation, et mille intérêts divers qui se croisent en tous sens.

L'émancipation de la Grèce, les créations militaires et industrielles de Méhémed-Ali en Égypte, son insurrection, l'anéantissement des janissaires dans les États ottomans, la formation de troupes régulières, substituées à cette

milice détestée des souverains et du peuple, ces premiers actes d'un réveil fébrile, résultats immédiats de la révolution des Grecs; enfin le spectacle de cette Grèce, qu'on crut rendre libre et heureuse en l'arrachant au joug musulman, et qui se débat aujourd'hui dans les angoisses de la guerre civile, au milieu d'essais de gouvernemens dont aucun n'a trouvé encore le secret de ses mœurs; tels sont les élémens du drame plein de vie dont l'action compliquée se développe chaque jour avec une incroyable rapidité. Au-dessus du théâtre de ce drame plane la Russie tremblante de voir la civilisation lui arracher sa proie, et préparant ses forces pour anéantir d'un seul coup et l'empire des Sultans et les germes de cette civilisation naissante; la Russie, dont l'insatiable ambition presse un dénouement qui doit lui assurer l'empire de l'Europe, si notre imprévoyance néglige de la prévenir.

Au milieu de tous ces mouvemens qui forcent la politique européenne à graviter vers l'Orient, au moment où on semble s'apercevoir

enfin que les évènemens qui intéressent l'avenir des peuples musulmans touchent à nos intérêts les plus chers, la tâche du voyageur a dû s'agrandir. Il n'a plus à se borner, comme autrefois, à recueillir pour la science des matériaux dont le plus souvent les savans seuls étaient à même d'apprécier la valeur; et s'il est réduit pour la description des lieux et des monumens à marcher le plus souvent sur les traces de ses devanciers, il a vu une carrière plus vaste s'ouvrir devant lui.

Au tableau des usages antiques de l'Orient, il lui faut aujourd'hui ajouter celui des usages que l'Orient nous emprunte chaque jour; à l'histoire de sa civilisation décrépite, joindre celle de la civilisation nouvelle qui s'élève sur ses ruines; à l'examen des questions qui touchent aux intérêts des nations musulmanes, réunir celles qui touchent aux intérêts de son propre pays. En un mot, l'étude de l'Orient, considérée sous le point de vue politique, est peut-être l'étude qui mérite maintenant, de la part de l'observateur, la plus sérieuse attention.

rien omis ni rien exagéré, et que nous avons constamment eu pour but une peinture fidèle des hommes et des choses!

Paris, février 1836.

INTRODUCTION.

La question orientale est une des plus urgentes dont la politique des cabinets européens ait à s'occuper. L'agitation incessante de la Grèce, qui regrette sa séparation, l'état d'hostilité du vice-roi d'Égypte contre le Sultan, les envahissemens progressifs de la Russie, sa marche flagrante vers l'occupation de la Turquie, tout leur fait une loi de se hâter, s'ils veulent pouvoir arrêter la marche du colosse moscovite. Encore un pas, et la Turquie, de puissance européenne qu'elle était, devient une province russe; encore un pas, et le vieil Empire ottoman, sauvegarde de l'Europe contre les envahissemens des czars, devient, entre leurs mains, leur plus puissant moyen d'action contre nous.

Que la France et l'Angleterre cessent un instant de s'aveugler sur les conséquences des projets de la Russie, qu'elles veuillent s'y opposer, et tous les envahissemens des Russes

n'auront servi qu'à les démasquer, qu'à faire élever devant eux une barrière qu'il leur sera à jamais impossible de franchir; mais il faut le vouloir et *le vouloir promptement*, car les desseins de la Russie sont prêts à s'accomplir. La catastrophe, que l'imprévoyance de la diplomatie européenne n'a pas su prévoir, est imminente, l'avenir de toutes les puissances occidentales est menacé; quelques jours encore, et nous n'aurons plus qu'à déplorer les conséquences d'évènemens qu'il est encore en notre pouvoir d'empêcher.

Tout l'avenir de la Russie, tout son espoir d'acquérir un jour sur l'Europe une prépondérance sans rivale, réside dans la possession des Dardanelles; aussi, depuis le moment où elle a commencé à jeter sur l'empire ottoman un œil de convoitise et d'usurpation, n'a-t-elle rien négligé, rien omis de ce qui pouvait la conduire à son but. Toujours attentive, toujours éveillée, toujours prête à saisir l'occasion, elle a toujours tout subordonné, tout sacrifié à l'exécution de ses projets sur la Turquie. Si quelquefois, entraînée par la force des évènemens, elle a paru perdre un instant de vue ses projets, ce n'a jamais été que pour les reprendre bientôt avec une ardeur nouvelle, avec une persévérance digne d'une cause

plus juste. Et depuis un siècle et demi, par une bien étrange fatalité, toutes les vicissitudes de l'histoire, toutes les combinaisons de la politique changeante des autres cabinets européens semblent avoir conspiré avec la Russie la destruction de l'empire des Sultans.

Dès 1696 Pierre-le-Grand commença cette œuvre d'envahissement que les évènemens le forcèrent d'ajourner. L'impératrice Anne la reprit en 1736; mais la paix de Belgrade, conclue en 1739 par la médiation prévoyante de la France, rendit à la Turquie une partie de ce qu'elle avait perdu. L'incendie de la flotte turque à Tchesmé, en 1770, et la défaite de Choumla en 1774, forcèrent la Porte à signer avec Catherine le traité de Kaïnardji, qui commença l'asservissement de la Turquie en ouvrant pour toujours la mer Noire aux Russes, qui gagnèrent encore au traité de Constantinople, en 1784, l'adjonction de la Crimée et du Kouban à l'empire.

La Turquie reprit les armes en 1787 pour secourir la Pologne, son alliée et son appui; mais le sort des combats lui fut encore contraire, et la paix de Yassi, en 1792, hâta sa décadence, en consacrant l'indépendance des provinces de Valachie et de Moldavie; enfin la fondation d'Odessa, bâtie par Catherine

vers le même temps, vint prouver à l'Europe, si elle avait pu s'abuser jusque-là, qu'il ne s'agissait pas d'une occupation passagère, mais que le territoire conquis par les Russes était à jamais réuni à leur empire. Soit pusillanimité, soit imprévoyance, les puissances européennes demeurèrent paisibles spectatrices de tous les progrès des Russes, sans rien tenter pour la défense de leur ancienne alliée; à la constance des efforts de la Russie, à sa politique sans cesse tendant vers un but unique, elles n'opposèrent jamais qu'une politique vacillante, sans but fixe, sans projet arrêté, politique guidée par les circonstances, propre tout au plus à retarder momentanément l'exécution des plans des czars, et dont les résultats furent le partage de la Pologne et le démembrement de la Turquie.

La descente des Français en Égypte donna à la Russie l'occasion de poursuivre, sous une autre forme, ses projets d'envahissement. D'ennemie qu'elle était, devenue protectrice, elle s'unit à la Porte par un traité de garantie mutuelle, traité qui, de même que celui de 1768 l'avait été pour la Pologne, devait plus tard être pour la Porte un acheminement vers la servitude.

Les grands évènemens qui occupèrent toute

la durée du règne de Napoléon ne lui permirent pas de suivre, à l'égard de la Turquie, une marche constante: aussi la Porte le punit-elle de ses tergiversations en signant, en 1812, sous l'influence de l'Angleterre, la paix de Bukarest, qui nous devint si funeste en permettant à Alexandre de tourner toutes ses forces contre la France. Cependant, malgré les circonstances défavorables dans lesquelles la Russie fut forcée de conclure cette paix, elle négocia si habilement, qu'elle réussit à réunir la Bessarabie à ses États et à s'avancer jusqu'au Danube..

Les succès des armées alliées en 1814 et les traités qui furent la suite de l'occupation de la France, laissèrent quelques années de trève à la Turquie, en occupant sa rivale dans l'Occident, où commençait à se développer cet esprit d'indépendance qui fit éclater les révolutions de Naples, de Piémont et d'Espagne. Déjà la Russie était devenue, en Europe, puissance prépondérante, et si la Sainte-Alliance ne fut pas une conception purement russe, le cabinet de Saint-Pétersbourg avait au moins eu l'habileté de s'en faire le centre; c'est peut-être là le chef-d'œuvre de sa politique.

Pendant cet instant de trève apparente, et malgré les graves intérêts qui semblaient de-

voir détourner ailleurs son attention, la Russie s'occupait encore de créer aux Turcs des embarras pour l'avenir. Sous son patronage, s'organisait l'Hétairie, ou société secrète pour la délivrance de la Grèce. La Morée et les îles de l'Archipel répondirent au mouvement préparé par le prince Ypsilanti, dans les provinces russes mêmes; mais le mauvais succès de la levée de boucliers en Valachie et en Moldavie (17 mars 1821), fit considérer au cabinet russe l'entreprise comme prématurée et les circonstances comme peu opportunes pour en tirer profit.

La tentative d'Ypsilanti fut, en conséquence, frappée d'anathème par l'empereur, et les hommes influens qui y avaient pris part se virent momentanément écartés des affaires.

En désavouant Ypsilanti, la Russie n'entendait pourtant pas renoncer aux avantages qu'elle avait espéré tirer de sa révolte; aussi s'empressa-t-elle d'offrir à la Porte, contre les dangers qui la menaçaient, un secours que celle-ci fut assez sage pour refuser.

Ce refus était à peine signifié que le cabinet russe changea de langage ; ce qu'il voulait, c'était intervenir à tout prix; les Turcs refusaient son appui, il devint avocat et protecteur de la cause hellénique; l'indépendance des Grecs in-

téressait toute la chrétienté, disait-il, et il se déclara le champion de cette cause sacrée.

Jusqu'à l'époque de la révolution grecque, la Russie n'avait pas cessé de presser l'exécution des clauses du traité de Bukarest; dès ce moment, toute instance cessa à ce sujet, et les communications de l'ambassade russe ne furent plus relatives qu'à cet incident si grave qui donnait lieu chaque jour à de nouveaux conseils, à de nouvelles réclamations. Le Divan refusant de suivre les uns et de satisfaire aux autres, l'ambassadeur russe quitta Constantinople en signifiant à la Porte un ultimatum inacceptable, et les négociations définitives pour l'exécution du traité de Bukarest demeurèrent forcément suspendues (1).

Malgré ce départ, l'ambassadeur d'Angleterre, lord Strangford, aidé de l'internonce autrichien, réussit à aplanir les difficultés à tel point qu'à la fin de 1825 la contestation ne roulait plus que sur des questions puériles dans le fond, mais que la Russie feignit de re-

(1) On peut lire dans la brochure remarquable de M. D. Urguhart : *l'Angleterre, la France, la Russie, et la Turquie*, la note que laissa le baron de Strogonoff, en quittant Constantinople. Elle révèle si clairement tous les desseins de la Russie, qu'il est difficile de comprendre comment la diplomatie de l'Europe a pu en être dupe.

garder comme sérieuses et dont elle fit la base d'une note particulière. Sur ces entrefaites Alexandre mourut et le langage de la Russie devint plus modéré. En succédant à son frère, Nicolas avait découvert, dans son armée, une conspiration dont il voulait à loisir sonder la profondeur. Absorbé par le soin d'affermir son trône, il dut, pendant quelque temps, négliger la politique extérieure. Cette époque de temporisation et de douceur nous conduit jusqu'en 1826, où un ultimatum de l'envoyé russe provoqua les conférences d'Akermann.

Par cet ultimatum la Russie offrait aux Turcs une négociation sur l'ensemble des questions liées à l'exécution réciproque des traités; elle déclarait formellement renoncer à introduire dans la discussion toute espèce de question non fondée sur la lettre même de ces traités, comme par exemple toutes celles relatives aux affaires de la Grèce. Ces conférences devaient, suivant le préambule de la conférence d'Akermann, « mettre un terme aux dis« cussions qui s'étaient élevées, consolider les « rapports des deux empires, en leur donnant « pour base une parfaite harmonie et une en« tière confiance réciproque; écarter des rela« tions mutuelles tout sujet de différend ulté« rieur, et assurer pour l'avenir la pleine exé-

« cution du traité de Bukarest, ainsi que des
« traités et actes qu'il renouvelle ou confirme,
« et dont l'observation pouvait seule garantir
« le maintien de la paix si heureusement éta-
« blie entre la cour de Russie et la Sublime
« Porte ottomane. »

Cependant, tandis que le Divan s'occupait de régler définitivement à Akermann (20 septembre 1826) tous les objets mis antérieurement en discussion; tandis que, confiant dans la foi de la Russie, il croyait qu'elle avait renoncé à toutes les prétentions non fondées sur la lettre des traités, celle-ci avait, depuis plusieurs mois (le 4 avril 1826), signé à Pétersbourg avec le plénipotentiaire anglais, le protocole destiné à servir de base aux négociations relatives à la pacification de la Grèce, protocole qui devait plus tard devenir le fameux traité du 6 juillet.

On n'a pas oublié l'élan universel de réprobation qui se prononça, à cette époque, contre les Turcs. Partout retentissaient les cris de fanatisme poussés contre la barbarie musulmane altérée du sang des Chrétiens. A voir l'exaltation religieuse qui animait alors les esprits, on eût cru l'Europe revenue au temps des croisades; cependant, comme le thème religieux ne pouvait, dans notre siècle, avoir un

long succès, on lui substitua bientôt un thème philosophique. On avait signalé la Turquie comme la persécutrice du nom chrétien; on la signala comme l'ennemie de toute civilisation. En Orient, protectrice infatigable de la cause de la liberté, qu'elle poursuit sans relâche en Europe, la Russie ne négligeait aucun moyen d'attiser ce feu de piété, de philosophie, ou de libéralisme, allumé dans toutes les têtes. La presse du Nord, vendue aux intérêts russes, n'avait d'autre tâche que de soutenir chaque jour cette grande déception, et de varier, sous toutes les formes, les argumens en faveur de la *cause sacrée* des Grecs. Invoquant tour-à-tour le nom du Christ et ceux d'Aristide et de Léonidas, elle appelait, dans le fait, l'Europe entière à la défense d'une faible portion des descendans de Grecs du Bas-Empire; ou plutôt elle la conjurait, au nom des choses les plus saintes, d'affaiblir l'Empire ottoman, et de plonger la Morée et l'Archipel dans une interminable série de guerres et de dévastations, le tout à son seul profit. Les philantropes furent dupes de ces appels hypocrites faits à leur sympathie, au nom des plus nobles sentimens. Oui, sans doute la cause des Grecs méritait l'intérêt des nations! qui l'a jamais nié? qui n'a pas exprimé ce vœu, à cette

époque, de voir un médiateur généreux s'interposer pour mettre un terme aux malheurs de la guerre qui décimait deux populations? Mais par quel débordement d'odieux mensonges, de principes anti-sociaux, d'apostasie à la doctrine si importante de l'indépendance des nations, comme nations, cette cause ne fut-elle pas souillée!

Les gouvernemens de France et d'Angleterre, débordés par l'opinion publique, ne furent pas maîtres de résister à cette fièvre irréfléchie d'hellénisme, dont on a peine à se rendre compte aujourd'hui que l'engouement est passé. L'Autriche seule, entre les puissances que menace l'agrandissement de la Russie, fut assez sage, ou plutôt assez forte, pour s'abstenir de prendre parti en faveur des Grecs.

La Porte ne possédait alors aucun des moyens de publicité qui donnent tant de force aux gouvernemens européens; elle ne put rien opposer aux perfides accusations portées chaque jour contre elle; et bientôt, mise au ban des nations comme elle avait été mise au ban de la chrétienté, elle dut subir l'injuste loi du plus fort.

Nul doute que le Divan n'ait commis une faute en refusant de se soumettre aux conditions que lui imposait l'intervention euro-

péenne, nul doute que des concessions, faites à temps, pour l'indépendance de la Grèce, n'eussent protégé celle de la Turquie, en enlevant à son implacable ennemi le prétexte de récriminations qu'il a su si habilement exploiter. La Porte ne comprit pas qu'il est des nécessités qu'il faut savoir subir. Elle résista aux sages conseils de l'habile représentant de la France, M. le comte Guilleminot; et le traité du 6 juillet, en mettant la Grèce sous la protection de la France, de l'Angleterre et de la Russie, confirma l'excommunication politique lancée contre les Turcs.

Aussi étonné de voir les puissances européennes protéger contre lui des sujets rebelles, que nous le serions nous-mêmes aujourd'hui de le voir intervenir dans les détails intérieurs de notre administration, le Sultan eut le tort de repousser leurs représentations, parce qu'elles étaient injustes. Il ne put croire qu'on songeât sérieusement à se liguer contre lui au nom de la civilisation outragée, au moment même où il trouvait, dans la révolution grecque, le moyen de répandre enfin sur ses sujets les bienfaits de cette civilisation au nom de laquelle on s'apprêtait à le combattre.

Depuis long-temps, en effet, le plus puissant obstacle à la prospérité de la Turquie était

l'existence des Janissaires. Redoutables aux ennemis de l'empire, à l'époque de leur création, les Janissaires n'étaient plus qu'une milice indisciplinée, turbulente, inutile à l'État, et prête à combattre seulement lorsqu'il s'agissait de défendre, contre l'autorité impériale, les priviléges du corps. Depuis plusieurs règnes la puissance des Janissaires et leurs priviléges étaient tels, que les souverains et le peuple ne reconnaissaient plus, en quelque sorte, d'autre loi que celle de leur caprice. Maîtres de l'empire des sultans, ces prétoriens factieux le révolutionnaient à leur gré, et les abus les plus révoltans demeuraient sans répression possible.

Mahmoud Ier, et après lui Abdul-Hamid, avaient essayé vainement de porter remède à ces abus et de réformer le corps des Janissaires; l'infortuné Sultan-Sélim III perdit le trône pour avoir voulu tenter une entreprise semblable (1807). Un an après, le fameux Moustapha Baïraktar tenta de remettre Sélim sur le trône; Sultan-Moustapha IV, son successeur, ne livra qu'un cadavre à l'imprudent Vizir, qui s'en vengea en proclamant Sultan-Mahmoud II, et faisant mourir l'auteur du meurtre de Sélim. Mahmoud, héritier des vues de ce prince, persévéra dans le projet d'une réforme qui seule

pouvait sauver l'empire, et permettre enfin à la Turquie régénérée de reprendre son rang parmi les nations.

Trop faible néanmoins, pendant les premières années de son règne, pour oser heurter de front la puissance de ce corps redoutable, Sultan-Mahmoud fut forcé de souffrir ses insolentes prétentions jusqu'au moment où la révolution grecque lui offrit enfin l'occasion de l'affaiblir. Les Janissaires sommés, au nom de l'islamisme menacé, d'aller combattre la révolte de sujets chrétiens, furent successivement envoyés en Grèce, toujours en nombre insuffisant, et détruits peu-à-peu par les insurgés.

Au commencement de 1826, leur influence était assez réduite à Constantinople pour permettre au Sultan de tenter d'assujettir au joug de la discipline, les restes de cette milice turbulente. Enhardis par l'exemple des règnes précédens, les Janissaires se refusèrent à toute espèce de réforme, et le 15 juin 1826, après une lutte acharnée, dans laquelle Mahmoud hasarda contre eux son trône et sa vie, leur corps fut enfin à jamais anéanti.

Presqu'en même temps qu'il déracinait l'oligarchie militaire, le Sultan détruisit, avec autant d'adresse que de fermeté, la féodalité, qui

pouvait bien être favorable aux intérêts de quelques localités, mais qui nuisait à l'ordre général comme obstacle à l'uniformité administrative indispensable à un grand État.

Ces réformes, fécondes en résultats pour l'avenir de l'Empire Ottoman,désormais accessible aux bienfaits de la civilisation, le laissaient momentanément sans défense entre l'ancienne force militaire qui n'existait plus, et la force militaire nouvelle qui n'était pas encore créée. Privée de ses institutions anciennes, sans foi dans les nouvelles, qu'elle ne connaissait pas encore, la Turquie se trouvait dans un de ces instans de crise toujours suivis d'une prostration de forces momentanée. Quelques années de tranquillité étaient nécessaires au Sultan pour fonder, sur les débris de la puissance des Janissaires, un ordre de choses nouveau, pour organiser le pays, pour tirer parti de ses ressources, et lui rendre enfin, par une administration régulière, la force de mettre un terme aux empiétemens de ses voisins.

La Russie sentit que le moment était décisif. Presser l'exécution de ses projets d'envahissement; les rendre infaillibles, sinon les accomplir avant que la régénération de la Turquie fût achevée, ou y renoncer à jamais, telle était l'alternative qui lui était offerte, et dès-

lors tous ses efforts ne tendirent plus qu'à ressaisir sa proie prête à lui échapper.

L'Europe, toujours sous l'empire de la manie d'hellénisme, qui avait gagné jusqu'aux cabinets, lui en offrit trop tôt les moyens.

Un an s'était à peine écoulé depuis la destruction des Janissaires, lorsque la sanglante et inutile bataille de Navarin vint, en anéantissant la flotte ottomane, assurer aux Russes, dans la mer Noire, une supériorité maritime à laquelle ils n'avaient pas encore osé prétendre. Un pareil résultat, bien qu'inespéré, ne pouvait satisfaire l'ambition du Czar. Vainqueur des Persans, auxquels il venait d'imposer une énorme contribution en argent, il profita habilement de l'état d'abandon où se trouvait alors la Porte, maudite et repoussée, pour réveiller d'anciennes prétentions, et il lui déclara la guerre pour son compte.

« Une guerre avec la Turquie, disait le ma-
« nifeste russe, ne pouvait entraîner aucune
« complication des rapports de la Russie avec
« les principaux alliés; nul pacte de garantie,
« nulle solidarité politique, ne rattachait les
« destinées de l'empire Ottoman aux stipula-
« tions réparatrices de 1814 et de 1815. »

Ainsi, parce que la Sainte-alliance n'avait rien stipulé sur les destinées de la Turquie,

ces destinées pouvaient changer au caprice des Russes; elles pouvaient être jouées dans une bataille, sans que personne eût le plus petit mot à dire; et la victoire qui, suivant le manifeste, devait, sans aucun doute, appartenir à l'aigle moscovite, pouvait faire de l'empire des Sultans une possession russe!

Médiatrice et belligérante à la fois, la Russie pressa bientôt l'Empire Ottoman de toutes ses forces; et cette guerre, la plus injuste peut-être qui ait jamais été entreprise, fut cependant proclamée sainte et protectrice de la civilisation, comme si la première base de toute civilisation ne devait pas être la justice.

Assaillis pour ainsi dire à l'improviste, et au moment où leur nouvelle armée comptait à peine trente mille combattans, les Turcs se montrèrent plus dignes qu'on ne l'avait cru de l'intérêt de l'Europe. L'appui de la diplomatie permit, il est vrai, au général Diebitsch, de venir dicter au Sultan une paix onéreuse, à la tête de dix mille hommes isolés de l'armée et coupés à Andrinople (le 14 septembre 1829); mais deux campagnes désastreuses, et cent mille Russes ensevelis dans les plaines de la Bulgarie, suffirent du moins pour sauver l'honneur, et pour prouver à l'Europe de quoi eût été capable la Turquie régénérée.

Les mots de modération, de désintéressement, de magnanimité, mis en avant par le jeune Empereur, dès le commencement de la guerre, avaient donné le change à l'opinion; le traité d'Andrinople vint faire connaître la valeur de ces grands mots. Le rôle ignominieux auquel fut alors réduite l'ambassade turque, rôle que jouèrent volontairement avec elle les représentans de la plupart des puissances de l'Europe, en complète le sens. Ce n'est pas, en effet, d'une transaction de puissance à puissance qu'il fut question dans l'acceptation de ce traité, rédigé à Saint-Pétersbourg, et envoyé, avec quelques lignes en blanc, à la signature des plénipotentiaires turcs, mais d'une humble prière d'un esclave à son maître. Les diplomates européens s'abaissèrent jusqu'à supplier Sa Majesté Impériale pour qu'elle daignât grâcieusement, dans l'excès de sa magnanimité, accorder une légère diminution des peines imposées dans sa justice à un ennemi qu'ils lui livraient pieds et poings liés.

Le traité d'Andrinople fut le premier acte qui commença à dessiller les yeux de l'Europe; l'esprit de spoliation qui s'y décelait à chaque mot, son opposition flagrante avec les protestations de générosité qui avaient présidé à l'ouverture des hostilités, révélèrent tout le

machiavélisme des projets de la Russie, et fixèrent enfin l'attention des publicistes. On pesa les conséquences de ce traité désastreux; on compara le Czar, étouffant, au mépris des protestations les plus saintes, les germes de la civilisation qui commençait à poindre en Turquie, au Sultan, consacrant ses efforts à améliorer le sort de ses peuples; et l'opinion publique, naguère ameutée contre les Turcs, l'opinion qui la veille encore demandait leur destruction, frappa de son anathème le bras qui lui avait trop bien obéi. Chacun s'étonnait de voir qu'un évènement qu'on avait appelé à grands cris comme un bienfait pour la civilisation et la liberté, n'était en effet qu'un pas rétrograde vers la barbarie; et pourtant, y avait-il, dans tout celà, quelque chose qui n'eût pas été prédit, quelque chose que l'homme le moins clairvoyant, un peu au fait de l'histoire de la Turquie, n'eût pu, en quelque sorte, écrire d'avance mot pour mot.

En effet, quelque loyale qu'on veuille supposer la pensée intime du souverain de la Russie, la force des choses doit empêcher cette pensée de s'accomplir. Profiter des occasions les plus injustes pour attaquer les Turcs, leur faire une guerre de spoliation, alors qu'ils remplissent loyalement toutes les conditions qui

devaient leur assurer la paix; vaincus, les accabler, et pousser jusqu'à l'oppression la plus barbare les succès des armes, telle est la loi politique, et presque religieuse, qui règne despotiquement sur le chef même de ce vaste empire. La conquête de la Turquie est pour les Russes une question nationale, un but avoué, un projet que personne n'ignore; et pourtant leurs protestations de désintéressement ont fasciné les yeux de l'Europe entière, jusqu'au jour où le traité d'Andrinople est enfin venu jeter sur leurs desseins une lumière qu'il n'a plus été possible d'étouffer.

Quelques points principaux méritent d'être signalés dans le traité d'Andrinople.

Le droit de protectorat et d'intervention dans les affaires intérieures dévolu à la Russie.

Les stipulations financières.

En Europe, la cession et la destruction des forteresses de la rive gauche du Danube, et l'adjonction, au territoire de l'empire russe, de toutes les bouches de ce fleuve, détruisent la ligne de frontières naturelles de la Turquie, et livrent aux Russes, sans défense possible, l'entrée de ses plus riches provinces.

En Asie, les forteresses de la Circassie sont cédées à l'Empereur, sous le même prétexte que l'avait précédemment été la Géorgie, pour

abolir l'odieux commerce des esclaves, scrupule assez étrange de la part du souverain d'une nation composée, en majeure partie, de serfs, dont la condition est cent fois pire que celle des esclaves en Turquie. La nouvelle ligne de frontières a donné aux Russes les débouchés des montagnes, dont les progrès si lents du général Paskéwitch ont démontré l'importance, et qui, au dire de ce général, *forment l'unique point de départ et l'unique base solide pour les conquêtes futures.* La Turquie d'Asie est donc ouverte aux Russes.

Les priviléges stipulés en faveur de la Valachie et de la Moldavie, équivalent à peu près à l'incorporation de ces principautés, et les placent précisément dans la position de ces provinces russes dans lesquelles l'Empereur s'épargne seulement les frais d'administration. Elles sont, il est vrai, encore astreintes, envers la Porte, au paiement d'un tribut; mais la stipulation même de ce tribut, sans importance, cache une intention perfide, car la perception, destinée à couvrir l'oppression et le pillage des chefs, excite la haine du peuple contre le Sultan, au nom duquel il est pressuré au profit du Czar, tandis que celui-ci ne semble jamais intervenir que comme médiateur. L'expulsion

des habitans musulmans, injustice la plus barbare qu'un vainqueur ait osé commettre en Europe dans les temps modernes, a forcément éloigné des principautés tous les hommes qu'un sentiment de nationalité ralliait au Sultan, et laissé le champ libre aux intrigues russes, en même temps que la dispense accordée, ou, pour parler plus exactement, la défense faite aux autres habitans d'approvisionner désormais de grains et de denrées de toute espèce les forteresses de la rive droite, achève de rompre les derniers liens qui les attachaient encore à l'empire Ottoman. Enfin la formation de troupes nationales sur le modèle russe, et la ligne de quarantaine établie entre la frontière turque et les principautés, sont venues compléter l'œuvre de séparation, et achever de faire de ces provinces une première ligne d'opérations contre la Turquie. Du reste, ce n'est pas seulement pour les Turcs qu'est devenue menaçante l'attitude prise par la Russie en Valachie et en Moldavie, par suite du traité d'Andrinople; l'état de dépendance absolue dans lequel sont aujourd'hui ces provinces, n'existant désormais que pour la Russie et par elle, en fait, pour le Czar, le complément de l'occupation de la Pologne, et les principautés sont

devenues le rendez-vous naturel, en cas de guerre, des armées russes rassemblées contre l'Autriche.

Non contente de se placer dans une position offensive contre la Turquie d'Europe et d'Asie, et contre l'Autriche à la fois, la Russie n'a pas manqué de s'assurer les prétextes nécessaires pour revenir à la charge quand elle jugera le moment opportun. Le chaos de ses prétentions est tel, que la fidélité la plus inviolable, la sévérité la plus religieuse dans l'exécution de ses obligations, ne mettront jamais la Porte à même de combler cet abîme d'ambition. Après avoir fait les concessions les plus exorbitantes, après y avoir englouti toutes ses ressources, le Sultan ne pourra pas même jouir de la triste consolation de croire qu'il a rassasié son ennemi et mérité quelque repos. C'est à son empire qu'on en veut, et aucun sacrifice autre que celui de son empire ne peut satisfaire la Russie. Déjà protectrice insolente, elle s'est arrogé le patronage, ou plutôt la suzeraineté d'une classe tout entière des sujets ottomans. Tout Grec peut aujourd'hui, sous le prétexte le plus léger, réclamer et obtenir la protection russe, ou, s'absentant pour quelques semaines, aller acheter, à vil prix, à Odessa, une patente de naturalisation, revenir sujet russe,

et échapper ainsi à jamais, lui et toute sa famille, à la juridiction des autorités turques.

L'exemption du droit connu sous le nom de douane de terre (*Kara-gumruk*), stipulé par le traité d'Andrinople, en faveur des marchandises russes, porta à la Turquie un coup peut-être plus funeste que toutes les concessions de territoire. Devenue par là partie active dans une foule de questions intérieures, la Russie profita bientôt de cette position pour jeter dans l'administration turque des germes de désordre et de désorganisation qui ne tardèrent pas à se développer. L'établissement de nombreux monopoles, celui de droits ruineux, et jusqu'alors inouis, imposés sur tous les produits que ces monopoles n'atteignaient pas, provoquèrent bientôt, sur plusieurs points, des mouvemens contre le gouvernement, et livrèrent la Turquie à des luttes intérieures dans lesquelles ses forces s'épuisent chaque jour au profit de la Russie.

Enfin, l'occupation de Silistrie par les Russes, jusqu'à l'entier acquittement des dix millions de ducats de Hollande, imposés comme contribution de guerre, leur donne la faculté de pouvoir forcer le Sultan à pressurer ses sujets et les réduire au désespoir, en hâtant la rentrée de cette dette, ou s'assurer la libre entrée

des plus riches provinces de la Turquie d'Europe, et par conséquent la décision, en leur faveur, de tous les points en discussion, en lui accordant, pour se libérer, un délai qu'ils sont libres de prolonger à volonté, suivant les circonstances.

Tels sont les principaux avantages dévolus à la Russie par suite du traité d'Andrinople; et sans entrer ici dans un examen plus approfondi des diverses clauses de ce traité, toujours est-il certain qu'il a complètement rempli, pour les Russes, le but qu'ils se proposaient, savoir: d'empêcher, pour la Turquie, tout avancement vers un état d'amélioration, d'organisation et de force, de prolonger à volonté la durée des circonstances exceptionnelles dont ils ont profité pour l'enchaîner, et de la tenir dans leur dépendance absolue jusqu'au jour où les combinaisons de la politique européenne leur permettront enfin d'en prendre officiellement possession.

Pendant que la révolution grecque et la destruction des Janissaires préparaient à la Turquie l'avenir d'une civilisation si promptement étouffée par les Russes, un autre empire s'élevait en Orient; un soldat heureux, Méhémed-Ali, demeuré, par la destruction des Mamlouks, maître souverain de l'Égypte, y

avait jeté les bases d'une puissance bientôt rivale de celle de son maître.

Trouvant dans l'état d'épuisement où la paix d'Andrinople avait laissé la Turquie une circonstance favorable au succès de ses projets d'indépendance, Méhémed-Ali leva l'étendard de la révolte.

La haine du nom russe était alors, comme elle le sera toujours, la passion dominante du peuple turc; Méhémed-Ali s'annonça comme l'ennemi des Russes; il ne marchait, disait-il, sur Constantinople que pour délivrer le Sultan de leurs mains, pour rompre le pacte impie qui liait le chef des Croyans au chef d'un peuple infidèle; toute la Turquie s'émut à sa voix. On se rappelle avec quel empressement les populations de la Syrie et de l'Asie-Mineure accueillirent Ibrahim; non contens de l'appeler de leurs vœux, de lui tendre les bras, ses nombreux partisans faisaient dans l'Anadolie des envois d'armes pour seconder la résistance contre les légions du Czar; et l'enthousiasme fut tel, que l'audace d'un seul homme suffit pour que Smyrne reconnût les lois du prince égyptien, qui n'avait pas songé à cette conquête.

L'opinion qu'Ibrahim ne s'avançait en Asie que pour combattre les Russes avait pris,

parmi les Turcs, une consistance d'autant plus grande que, dès les premières hostilités, le cabinet de Saint-Pétersbourg, revenu à son système favori d'hypocrite amitié, s'était empressé d'accabler le Sultan des marques de l'affection la plus tendre et de lui offrir sa protection contre Méhémed-Ali.

Le piége de l'ambition moscovite était trop grossier pour n'être pas facilement évité. Cependant Ibrahim, vainqueur des Turcs à Homs et au Beylan, s'avançait dans l'Asie-Mineure, et ses progrès devenaient alarmans. Forcée par les circonstances critiques où se trouvait l'empire de solliciter un appui étranger, la Porte avait envoyé un ambassadeur en France et en Angleterre. Namik-Pacha y demandait pour la Turquie un secours efficace, indispensable, et bien que les cabinets de Paris et de Londres ne lui donnassent que des espérances, le Divan persistait à refuser l'assistance offerte par la Russie.

Trompée dans ses perfides calculs par le bon sens des Turcs, l'ambition russe se produisit bientôt sous une autre forme. Elle avait offert protection au nom de l'amitié, elle imposa son intervention sous menace de guerre. Le Czar avait décidé que ses soldats camperaient sur les rives du Bosphore: une seule alterna-

tive fut laissée à la Porte, celle de les y voir comme amis ou comme ennemis. Menacé par le Pacha d'Égypte, désarmé devant la Russie, le Sultan n'avait pas le choix des moyens; il lui fallait vivre avant tout, et puisque c'est par la Russie seule qu'il pouvait exister, mieux valait encore accepter son secours, quelque dangereux qu'il pût être, que d'assurer la ruine de l'empire.

La bataille de Konieh venait d'ouvrir aux Égyptiens les portes de la capitale; la terreur qu'avait répandu partout la nouvelle de cette victoire ne permettait plus à la Porte d'opposer au conquérant une résistance sérieuse. Ibrahim commit alors une faute, une faute irréparable : il lui fallait, bravant les intimations impuissantes de la diplomatie, marcher droit sur Constantinople, où il serait arrivé avant les Russes (1) et sans coup férir. Il fallait, pendant ce temps-là, que Méhémed-Ali, franchissant les Dardanelles avec sa flotte, vînt s'asseoir sur un trône que son énergie, secondée par l'enthousiasme, eût su rendre redoutable, et donner ainsi de nouveau, à la Turquie, une unité

(1) La bataille de Konieh eut lieu le 24 décembre 1832, et les Russes ne purent arriver à Constantinople que le 13 février 1833.

qui pût faire, de l'empire ottoman, un contrepoids réel dans la balance européenne (1). Si nous sommes bien informés, le vice-roi eut un instant ce projet dont il fut dissuadé par des conseillers maladroits.

Qu'on ne pense pas cependant qu'en plaidant ici pour Méhémed-Ali nous professions pour lui une admiration sans bornes, ou que nous rêvions, sous son égide, la restauration d'un empire arabe, comme l'Europe a rêvé la restauration de l'empire des Grecs que, saisie de vertige, elle acceptait pour les descendans de Thémistocle et de Miltiade. Et d'abord ne serait-il pas étrange d'avoir pu, comme l'ont

(1) Quelques personnes qui connaissent l'Orient, et dont l'opinion est pour nous d'un grand poids, pensent que le principe de légitimité, qui est article de foi chez les Turcs, n'aurait pas permis à Ibrahim ou à Méhémed-Ali, de renverser Mahmoud, pontife suprême de la religion musulmane, et de s'emparer du trône. Nous reconnaissons avec elles qu'il n'y a jamais eu en Turquie que des rebelles à l'autorité souveraine, et que jamais aucun, quelle que fût sa puissance, n'osa s'élever contre les droits de la famille régnante, ou que s'il l'essaya, il fut aussitôt abandonné de ses partisans. Mais les temps sont bien changés! Nous étions à Constantinople au moment des victoires d'Ibrahim, nous y avons été témoins de la haine qu'inspirait à tous les Turcs l'alliance que le sultan *infidèle* venait de contracter avec les Russes, et nous ne doutons pas un instant que si Méhémed-Ali se fût présenté, les musulmans ne se fussent précipités sous ses drapeaux, et ne l'eussent proclamé Sultan.

fait quelques publicistes, penser sérieusement à la création d'un empire *Arabe* par un *Turc* qui professe, pour les Arabes, un mépris si profond, qu'il n'a jamais voulu parler l'arabe, et qu'il a même été jusqu'à défendre qu'on apprît cette langue à ses jeunes enfans. Mais si Méhémed-Ali est l'homme le moins propre à la réédification d'un empire arabe substitué à l'empire turc, aussi devons-nous ajouter que, dans notre opinion, cette restauration ne nous paraît pas plus possible, de long-temps au moins, même pour un Arabe.

Les Arabes d'autrefois, ces Arabes qui ont élevé les gracieux édifices de Damas, du Caire, de Grenade et de Cordoue, n'existent pas plus qu'il n'existe aujourd'hui, parmi les Grecs modernes, d'antiques citoyens de Sparte et d'Athènes. Les Arabes, ou du moins les peuplades qu'on salue aujourd'hui en Égypte et en Asie de ce nom historique, ne sont pas, ne peuvent pas être une nation : misérable cohue de Turcs, de chrétiens, de juifs, chez qui l'élégance des anciens Arabes passe pour un beau conte des poètes du Khalifat ; un seul lien les réunit, celui de la langue. Comme corps de nation, comme agglomération d'hommes unis par un sentiment commun de patriotisme, par un intérêt territorial commun, il n'existe plus, à

proprement parler, de Turcs et encore moins d'Arabes. Les croyances religieuses sont aujourd'hui le seul point de réunion qui existe entre les divers peuples habitans de l'empire des sultans, l'orgueil du nom musulman, la seule passion commune, au moyen de laquelle on puisse espérer d'en former, non pas une nation turque ou une nation arabe, mais une nation musulmane.

Peu importe, au surplus, à l'Europe quel soit le chef des musulmans; que Méhémed-Ali s'assoie sur le trône de son maître ou qu'il vienne lui apporter sa tête; ce qui importe à notre politique, c'est que l'empire musulman soit uni, c'est qu'il soit fort, c'est qu'il puisse contenir la Russie et servir à l'Europe de garantie contre les envahissemens d'une ambition qui ne connaît pas de limites.

Méhémed-Ali et Mahmoud, c'est entre ces deux hommes, qui représentent aujourd'hui l'Orient tout entier, qu'il fallait choisir. Gouverné par un soldat macédonien, ou par le descendant d'Othman, il fallait que l'Empire Ottoman fût uni, il fallait pousser le vice-roi à Constantinople ou le réduire, par la destruction de sa marine, au rang de vassal de l'empire. Donner un seul maître à la Turquie, voilà quel devait être le but de la France, et

pour l'obtenir il suffisait de ne pas entraver la marche du conquérant, ou d'anéantir, par une démonstration devant Alexandrie, les espérances du sujet rebelle.

A cette attitude franche, décidée, on a substitué une marche incertaine; faute de savoir prendre un parti, on a pris le pire de tous. D'un empire qu'on pouvait recréer compact et fort de son unité, on en a fait deux d'égale force, prêts à s'entre-déchirer au premier signal de la Russie.

Cete politique vacillante a produit ses fruits, elle a donné en Orient, à l'influence morale de la Russie toute l'extension que celle-ci pouvait espérer. Encouragé, flatté par la France et par l'Angleterre au début de son entreprise, Méhémed-Ali s'est vu tout à coup abandonné par elles quand il s'est agi de fixer les limites des nouveaux États. On lui a disputé quelques provinces que, par un tardif intérêt, on a voulu conserver au Sultan; et c'est à l'insistance de la Russie, que le vice-roi a dû d'obtenir les pachaliks de Marasch et d'Adana : de telle sorte que les cabinets de Paris et de Londres ont inspiré, à la fois, de justes défiances aux deux partis (1).

(1) Le tribut imposé au vice-roi pour l'Égypte, les provinces

Il est assez difficile de concevoir quel but se proposaient la France et l'Angleterre en prenant en Orient cette attitude d'hésitation et de faiblesse : on achetait, disait-on, à ce prix la retraite des Russes, comme si cette retraite eût été une concession, comme s'il y avait lieu de se féliciter d'avoir vu se retirer une expédition qu'une simple protection verbale, accordée aux Turcs, eût suffi pour empêcher, et que l'énergique résolution de l'amiral Roussin avait suffi pour ajourner.

Mais en supposant même que cette retraite fût une concession, il est curieux de voir à quelles conditions la France et l'Angleterre consentirent à l'obtenir, comment elles courbèrent le front devant la prépotence du général Orloff, qui exigea que, bien que venus les derniers, les vaisseaux français et anglais quittassent les premiers l'entrée des Dardanelles : « l'amour-« propre de l'empereur devant, disait-il, trop « souffrir si ses troupes abandonnaient les pre-« mières le territoire turc. »

Si l'expédition russe a quitté les rives du

du sud, l'Arabie et la Syrie, a été fixé à trente-deux mille bourses, seize millions de piastres (4,000,000 fr.) ; somme qui, par la détérioration successive des monnaies turques, se trouve inférieure à celle que Méhémed-Ali payait en 1817, pour l'Égypte seule.

Bosphore, si le Czar a consenti à se retirer, c'est que son but était atteint. Dès avant le départ de sa flotte, Nicolas savait bien que le temps n'était pas venu de prendre possession de ces contrées convoitées si long-temps. Les escadres combinées de la France et de l'Angleterre étaient à Ténédos; d'ailleurs il fallait, avant tout, accoutumer sans danger, à la présence des soldats russes, les populations turques, trop unies encore pour que la Russie osât impunément les braver, et détruire, autant que possible, par l'étalage de belles troupes bien disciplinées, *pleines de respect pour les coutumes et la religion des pays occupés*, la haine invétérée des Musulmans contre les Moscovites.

Diviser, corrompre par l'or, réduire la Turquie à n'exister qu'à sa discrétion, en faire la conquête réelle, et n'avoir plus qu'à fixer lui-même le jour où il lui conviendra d'en prendre possession, tel était le but du Czar, tel est celui qu'il a atteint par la signature du traité d'Unkiar-Skelessi.

A la nouvelle de ce monstrueux traité, l'Europe n'eut qu'un cri d'indignation; on devait croire que la France et l'Angleterre ne regarderaient à aucun sacrifice pour l'anéantir: il n'en fut rien; comme pour donner la mesure de

leur incurie, elles se bornèrent à des protestations; mais ainsi qu'il était facile de le prévoir, ces protestations demeurèrent sans résultat. Quelle confiance en effet le Sultan, abandonné quand il était si facile de le secourir, pouvait-il attacher à cette tardive démonstration d'intérêt; et quand bien même il eût pu prendre confiance, quel résultat pouvait-il attendre, en présence de la Russie et de ses nombreuses légions, d'une protestation que n'appuyait aucun déploiement de forces.

Un seul motif plausible, celui de gagner du temps et de satisfaire momentanément la Russie, a été allégué pour justifier ce système d'incertitude et de concessions. Certes, si la Turquie, ou plutôt si ce qui reste de la Turquie était demeuré libre, si le sort de la Syrie eût été fixé d'une manière stable, si une paix solide, en déterminant d'une manière irrévocable les rapports du Vizir d'Égypte avec le Sultan, eût donné à Mahmoud, par quelques années de repos, le temps de consolider ses institutions nouvelles, ce système eût au moins pu présenter un côté spécieux. Malheureusement, si notre diplomatie avait pu s'abuser au point de croire à la réalisation de cette utopie, les évènemens n'ont pas tardé à donner à ses prévisions le plus éclatant démenti.

La Russie n'eût pas si facilement consenti à se retirer, si un état de choses fixe, établi en Orient, eût pu entraver l'avenir de ses projets; si elle l'a fait, c'est qu'elle savait que nous venions de fonder un état de lutte et d'hostilités permanent, dans lequel la Turquie achèverait de s'épuiser à son profit, sans qu'elle-même courût aucun risque.

Les nouvelles frontières des États de Méhémed-Ali étaient en effet à peine fixées que des résistances imprévues vinrent lui prouver que pour être maître de la Syrie, il ne lui suffisait pas de l'avoir arrachée aux Turcs. Habitué au despotisme le plus dur, comme unique moyen de gouvernement, le vice-roi ne comprit point que la Syrie n'est pas comme l'Égypte peuplée d'esclaves façonnés au joug. La Syrie, coupée de montagnes où l'opprimé est sûr de trouver un refuge contre la tyrannie, habitée par des peuples belliqueux, remuans, impatiens de toute autorité, n'accepte le joug qu'autant qu'il lui paraît moins pénible que la lutte qu'il lui faudrait soutenir pour le secouer; quand il devient trop pesant, elle le brise.

Il fallait pour gouverner les Syriens, respecter les mœurs, les coutumes locales, il fallait ne pas les froisser dans leurs intérêts matériels; ce n'est qu'à la longue, et à l'aide du bien-être

qu'une administration sage pouvait leur procurer, que le vice-roi devait songer à s'associer à leurs richesses.

Pressé de jouir, Méhémed-Ali a voulu exploiter la Syrie comme il avait exploité l'Égypte. La force, parce qu'elle lui a réussi une fois; voilà encore l'élément auquel il a eu recours, sans tenir compte ni des hommes ni des lieux.

Des tavernes publiques, l'apalte des vins, des lieux de prostitution, ont été sans pudeur établis dans Damas, la ville sainte par excellence. On a menacé les montagnards du Liban du monopole des soies; des impôts réglés, il est vrai, mais quadruples de ce qu'ils étaient sous l'autorité de la Porte (1), ont été établis partout, et chose inouie, ils ont indistinctement pesé sur les chrétiens et sur les musulmans. En récompense de sa popularité perdue, en récompense des secours efficaces qu'il a prêtés au conquérant, l'Émir Beschir, ce vieux chef de la montagne, à la voix duquel, avant l'invasion égyptienne, cinquante mille guerriers se levaient armés, a été brutalement dépouillé de son autorité et relégué dans sa demeure royale de Beït-ed-din. Enfin la conscription, cette véritable presse qui ne res-

(1) Le pachalik d'Alep rendait à la Porte 4,000,000 de piastres; Méhémed-Ali l'a imposé à 20,000,000.

pecte personne et qui dévore les générations de l'Égypte, a été ordonnée en Syrie.

Des mesures aussi violentes envers des populations aussi irritables ne pouvaient tarder à produire une explosion. De nombreuses insurrections éclatèrent bientôt. En 1834, elles avaient pris dans la Palestine un caractère tellement grave, que Méhémed-Ali sentit la nécessité de venir en personne à la tête de quinze mille hommes au secours de son fils repoussé sur plusieurs points, avec des pertes considérables.

Il fallut alors tout l'épuisement et toute l'impéritie de la Porte pour que des révoltes qui pouvaient aller jusqu'à compromettre l'existence du vice-roi en Égypte, aient pu être aussi promptement comprimées. Il est vrai de dire cependant que si le Sultan ne sut pas profiter des troubles de la Palestine, cette faute ne fut pas entièrement la sienne, et que toute l'influence de la Russie fut employée pour arrêter ses dispositions belliqueuses.

Le traité d'Unkiar-Skelessi venait de fixer sur les projets des Russes l'attention de l'Europe. L'alliance de la France et de l'Angleterre, alarmées de leurs progrès, pouvait enfin recourir à des mesures énergiques pour y mettre un terme s'ils tentaient de profiter, pour s'agrandir encore, d'une lutte nouvelle entre le Sultan et son

vassal. Dans de pareilles conjonctures, la politique de la Russie devait être d'empêcher une collision qui ne pouvait que changer un état de choses tout à son avantage, et que la maladresse de ses rivaux, plus encore que son habileté, semble avoir créé tout exprès pour elle. Laisser l'Égypte et la Turquie s'épuiser en dissensions intestines, et n'allumer la guerre entre elles que lorsqu'elle sera sûre de pouvoir en profiter sans risque : tel est le but de la Russie. En conséquence elle se garda bien de laisser engager des hostilités dont le résultat ne pouvait être que de conduire Méhémed-Ali à Constantinople ou de faire rentrer la Syrie sous l'autorité du Sultan, et dans tous les cas de rendre à la Turquie l'unité qui peut le mieux la mettre en état de lui résister. Elle ne négligea au contraire aucun moyen pour décider la Porte à attendre, et à ne pas se livrer à des espérances prématurées.

La position de la Russie ne fut pas comprise par les cabinets européens. On craignit de sa part une tentative immédiate, sans réfléchir que, sûre de l'avenir, tant que nous lui laisserions en Orient l'attitude qu'elle a réussi à y prendre par le traité d'Unkiar-Skelessi, elle ne peut, en hâtant inconsidérément l'exécution de ses projets, que compromettre le succès d'une entreprise conduite depuis deux siècles avec une ad-

mirable prudence. Des forces navales imposantes envoyées dans l'Archipel pendant les troubles de Syrie, pour prévenir de la part des Russes une tentative à laquelle ils ne pensaient pas, sillonnèrent sans but les mers du Levant.

La présence des escadres anglaise et française, si singulièrement nommées alors escadres d'évolution, fut inutile aux Turcs. Mais comme si un génie fatal présidait, à Paris et à Londres, à toutes les combinaisons qui se rattachent à la question turque, la présence de ces mêmes escadres devint profitable à la Russie. Etonné d'un déploiement de forces auquel l'incurie habituelle de la France et de l'Angleterre pour ce qui regarde la Turquie, ne l'avait pas preparé, le Czar comprit qu'elles connaissaient son côté faible et que c'est par ses possessions de la mer Noire qu'il courait risque d'être attaqué. Dès-lors il n'a plus regardé à aucun sacrifice pour être à même d'offrir de ce côté la plus vigoureuse résistance.

Aux cinquante-deux navires de haut bord, dont seize vaisseaux de ligne, que la Russie possède dans la mer Noire, elle travaille maintenant à ajouter vingt-neuf nouveaux bâtimens. En même temps elle construit des forteresses; elle établit de nouvelles lignes de défense sur des points qui ne lui ont jamais donné aucun

sujet d'alarme. Dix mille ouvriers travaillent à Sévastopol à des fortifications formidables, et vingt mille hommes sans cesse exercés y tiennent garnison. Seize mille Russes gardent Silistrie, dont, au mépris des traités, ils augmentent aussi les fortifications. Tout a été prévu, calculé d'avance, pour le cas d'invasion de la Turquie; des Grecs, devenus sujets russes, ont fait avec l'argent de la Russie et sous le prétexte de spéculations particulières, des approvisionnemens considérables en blé et en orge sur toute la ligne que les armées russes doivent parcourir. Leur marche même a été calculée; et en vingt-deux jours quarante mille hommes se trouveront campés sur le Bosphore et à l'embouchure des Dardanelles (1).

La Russie corrompt, elle intrigue, elle menace, elle fait approcher des troupes, couvre ses frontières; n'est-ce donc pas assez révéler ses pensées d'avenir?

En présence de ces formidables préparatifs, qu'elles ne peuvent ignorer, que font la France et l'Angleterre? par quels moyens cherchent-elles à se mettre en état d'arrêter dans ses envahissemens une puissance dont l'ambition ne connaît pas de limites?

(1) La Porte s'est procuré la note des étapes désignées pour l'armée russe en cas d'occupation.

Satisfaites de n'être pas directement attaquées par la Russie, elles ont fait rentrer dans les ports de Malte et de Toulon leurs flottes dont toute la mission s'est bornée à sillonner inutilement les mers de la Grèce; puis, inactives à l'aspect du danger, elles semblent compter pour rien leurs intérêts compromis, l'avenir de l'Europe, et l'imminence de la catastrophe qui doit changer le sort de l'Orient.

Lorsque en 1453 l'Europe laissait dans son imprévoyance anéantir l'empire grec par les Ottomans, un seul trône lui semblait menacé par leur invasion. Pour la tirer de sa léthargie, pour lui faire enfin comprendre l'énormité de sa faute, il fallut que les Turcs, poursuivant leurs succès, vinssent l'attaquer au cœur et lui faire redouter un envahissement général. Un bras vigoureux sut, il est vrai, arrêter les musulmans aux portes de Vienne; mais qui pourrait aujourd'hui affirmer que la Russie, qui s'avance menaçante avec bien d'autres élémens de stabilité et de succès, pourra de même être arrêtée?

En vain la diplomatie qui n'a pas su empêcher les progrès de la Russie, cherche-t-elle à se rassurer, en se persuadant que, plus cette puissance s'étend, moins on doit la craindre, parce que la faiblesse doit bientôt suivre ces développemens hors de proportion avec les li-

mites dans lesquelles un grand empire est naturellement forcé de se renfermer. Il en serait ainsi si cet état formant au loin des colonies séparées de la métropole par des possessions intermédiaires, était obligé d'épuiser le centre pour fournir aux extrémités et morcelait sa puissance en la divisant sur des portions de territoire sans liaison entre elles; mais la Russie ne commet pas cette faute, qui fut une des causes de la dissolution du grand empire romain. La chaîne qui part de la capitale n'est jamais interrompue. Elle enveloppe dans ses vastes anneaux le pays sur lequel on juge nécessaire de l'étendre, sans jamais rien laisser en arrière. Chaque progrès de la Russie est toujours proportionné à ses forces; à chaque pas elle s'arrête, elle organise militairement, et ne songe à s'étendre plus loin que lorsque la conquête est devenue partie homogène de cette masse compacte qui s'avance tout d'une pièce tantôt sur l'Europe, tantôt sur l'Asie.

Loin d'affaiblir la Russie, ses possessions la fortifient, parce que chacune d'elles devient à son tour un nouveau rempart dont la population, exclusivement exercée aux armes, est le premier gardien.

Certes, comme tous les empires dont l'extension est excessive, l'empire des Czars périra par

la division; mais une pareille prédiction, que les siècles à venir verront sans aucun doute s'accomplir, n'est point une ressource pour un danger présent. D'ailleurs ce qu'on semble méconnaître dans les projets de la Russie, c'est qu'il ne s'agit pas aujourd'hui pour elle d'un accroissement de territoire, mais uniquement de l'occupation des Dardanelles; ce que veut maintenant la Russie, ce sont les Dardanelles. *C'est la clef de ma maison*, disait Alexandre aux conférences d'Erfurth; en échange de la clef de sa maison il offrait à Napoléon la moitié de l'Europe; Napoléon trouva le partage inégal, et il refusa. Qu'importe à Nicolas l'adjonction immédiate de la Turquie à ses états? qu'il soit maître des Dardanelles, que la mer Noire devienne pour lui un lac intérieur, qu'il n'ait à redouter en cas de guerre aucune entreprise contre les provinces asiatiques de son empire, prêtes encore aujourd'hui à tourner au premier signal leurs armes contre lui; et il attendra du temps que la Turquie tombe entre ses mains. Maîtresse des Dardanelles la Russie recueille tous les avantages de la possession de la Turquie, elle échappe à vos coups; de ce moment elle pèse sur l'Europe de tout le poids de sa masse. Partout présente, elle débouche à son gré dans la Méditerranée, tandis que par la Baltique elle entre

dans la mer du Nord. Au nord et au sud ses bras gigantesques étreignent l'Europe destinée à périr dans cet embrassement. Quel sera alors le côté vulnérable de ce colosse qui pourra attaquer partout sans être attaquable nulle part? Les Dardanelles? vous avez un défilé inexpugnable à franchir et une capitale à vaincre avant d'avoir seulement porté la guerre sur le sol ennemi; le nord? il vous faut après les risques des batailles courir ceux du climat, et de trop fameuses catastrophes vous ont appris ce que vous avez à en attendre.

Les Dardanelles, encore ouvertes à l'heure qu'il est, sont le seul point par lequel la Russie offre prise à l'ennemi; que la Turquie les lui livre, et c'en est fait, l'armure du colosse est tout d'une pièce, il n'y a plus de défaut où le fer puisse pénétrer. Du jour où le Czar occupera les Dardanelles, il aura pour acheminement au protectorat européen, l'immense avantage d'être toujours maître de choisir pour combattre, les temps et les lieux qui lui conviendront.

Le traité d'Unkiar-Skelessi a été pour les Russes le premier acheminement à la possession de ces Dardanelles, si ardemment convoitées et dont le temps seul suffit maintenant pour les rendre maîtres, si la France et l'An-

gleterre négligent d'y mettre obstacle. Avant le traité, la Porte, maîtresse d'ouvrir ou de fermer les Dardanelles et le Bosphore, pouvait, en y admettant le pavillon des puissances amies, n'en écarter que les vaisseaux suspects ou ennemis. Aujourd'hui il ne lui est plus permis de choisir; tous les ennemis que s'est faits l'ambition de la Russie, il faut que la Turquie les accepte pour tels. Si le pavillon français ou anglais veut pénétrer aujourd'hui dans la mer Noire, ne fût-ce que pour y protéger des recherches scientifiques, ce n'est plus de Constantinople, c'est de Pétersbourg qu'il doit en attendre l'autorisation; et s'il pouvait exister quelque doute sur l'intention que la Russie entend donner à ce traité, le refus opposé tout récemment et en pleine paix par la Porte au passage des bâtimens anglais et français, suffirait pour lui servir de commentaire.

Grâce à la netteté avec laquelle la question est aujourd'hui posée, espérons que nous touchons à l'époque où il faudra que des mesures énergiques mettent enfin un frein à l'ambition moscovite. Le masque dont une hypocrite diplomatie a si long-temps réussi à couvrir les projets de la Russie, est arraché, l'éveil est donné : il s'agit pour l'Europe de préserver l'empire ottoman du sort de la Pologne, et elle-

même de la domination que cette nouvelle conquête assurerait à l'autocrate. Que l'on cesse surtout de faire intervenir la fatalité dans une question si importante! où en sommes-nous donc s'il faut croire qu'un empire va périr, parce que le destin a décrété sa chute, sans qu'il soit possible de trouver dans les ressources humaines de quoi le sauver?

Parmi les grandes puissances, la France et l'Angleterre sont surtout intéressées à refouler la puissance russe loin du Bosphore:

La France, qui ne peut ignorer quelle haine la Russie porte à ses institutions libérales, sentant bien que ces institutions sont les ennemis les plus redoutables qu'elle ait à craindre, et que partout où la liberté a pénétré la domination moscovite est impossible; la France dont le commmerce au Levant serait anéanti, dont les possessions seraient en danger du jour où la Russie aurait sa frontière sur la Méditerranée.

L'Angleterre dont les intérêts sont menacés à la fois dans la navigation de la mer Noire, dans ses immenses débouchés en Orient et dans ses possessions de l'Inde.

La nécessité de la conservation de la Turquie ne saurait être une question. Reste maintenant à décider quels moyens peuvent plus aisé-

ment et plus sûrement conduire à ce but. Rien n'empêcherait d'abord de tenter la voie des négociations. L'annulation du traité d'Unkiar-Skelessi, dont les stipulations clandestines sont sans autorité contre des traités patens, la délimitation fixe des frontières, l'évacuation de Silistrie, l'exclusion de la Russie de toutes les questions d'administration intérieure de la Turquie: telles devraient être les bases de ces négociations. La Russie a obtenu du Sultan qu'il nous fermât l'entrée de la mer Noire: exigeons que la Méditerranée soit fermée aux vaisseaux de Sévastopol et d'Odessa; si la Turquie s'y refuse, pourquoi ne pas bloquer l'Hellespont? ce ne seraient là que de légitimes représailles, et il est à croire que la menace suffirait pour rendre le cabinet de Pétersbourg moins intraitable. Si cette voie est reconnue impuissante, si la Russie s'obstine à garder sa position offensive en Orient, il faut sans hésiter recourir aux armes. Dans notre opinion, il suffirait d'une démonstration vigoureuse sur les flottes et les ports russes de la mer Noire. Un succès décisif dans ces parages donnerait à la Porte le temps de se prémunir contre les attaques ultérieures de la Russie, attaques dont les préparatifs seraient longs, et qu'elle saurait braver si nos flottes maîtresses de la mer continuaient à protéger sa résistance:

nous disons sa résistance, car on ne pourrait parler sérieusement de la soumission volontaire de Mahmoud à l'autocrate. Le Sultan résisterait s'il avait la force de résister; il ne se ferait pas le vassal d'un prince étranger, s'il pouvait être le maître chez lui : seulement l'expérience des guerres précédentes et de l'abandon dans lequel on l'a laissé l'a rendu prudent; que la France et l'Angleterre se déclarent franchement en sa faveur contre la Russie, que des forces maritimes imposantes pénètrent dans la mer Noire, que le Divan puisse enfin compter sur nos secours efficaces, et il n'hésitera pas à reprendre ses avantages sur son ennemi, dès qu'il pourra le faire avec quelque chance de succès. Ce qui paralyse aujourd'hui les forces du Sultan, ce qui le déconsidère aux yeux de ses peuples ennemis instinctifs des Russes, c'est la nécessité où il s'est trouvé de se jeter dans les bras de la Russie. Changez les alliances de Mahmoud, vous lui rendrez le cœur et le bras de tous ses sujets.

En attaquant la Russie sur-le-champ, si elle refusait de borner ses prétentions (et c'est perdre la partie que d'attendre), la France et l'Angleterre soulèveraient contre elle la masse irritée des populations ottomanes. Elles appelleraient à l'indépendance les provinces

conquises depuis 1774, et cent mille soldats parmi ceux que la Russie compte aujourd'hui au nombre de ses sujets, tourneraient à l'instant leurs armes contre elle.

La souveraineté de l'autocrate, sur tous les districts des montagnes, n'est encore pour ainsi dire que nominale en Asie; déjà les quarante mille hommes que Nicolas avait dirigés sur le Caucase pendant l'hiver de 1834, ont été battus et repoussés sur tous les points, et ses troupes, qui ne gardent plus qu'une ligne de forts et de camps retranchés, en sont réduites à cerner un pays qu'elles ne peuvent soumettre. La Géorgie, la Circassie, l'Abasie, sont en révolte ouverte ou n'attendent que le signal de l'insurrection.

Assurer à jamais la domination de la Russie sur les populations asiatiques et renoncer à toute chance de pouvoir jamais l'attaquer, en la laissant devenir maîtresse des Dardanelles; ou bien la menacer au cœur, en maintenant la liberté des passes de la mer Noire, voilà quelle alternative nous est offerte. Il est vrai que si on voulait en croire les rapports de la presse du nord vendue aux intérêts russes, une entreprise dirigée contre les prétentions du colosse moscovite présenterait d'immenses difficultés. Heureusement la tactique trop connue du cabinet de Saint-Pétersbourg commence à s'user, et

malgré toute son habileté, sa jactance n'en impose plus à personne. A force de faire sans cesse parade de forces colossales pour cacher son côté faible, à force de parler de conscience, d'humanité, de justice, de religion, à force de prostituer dans ses notes diplomatiques les objets les plus sacrés de la vénération des hommes, au moment même où elle exerçait contre la malheureuse Pologne les actes d'une barbarie révoltante et d'une insigne déloyauté, la Russie a discrédité elle-même sa forfanterie et ses protestations; elle a fait tomber elle-même le masque hypocrite dont elle cherchait à se couvrir, et divulgué à l'Europe le secret de sa faiblesse actuelle et celui de ses projets de domination à venir.

La portée des plans du Czar est aujourd'hui si évidente, que l'Autriche elle-même, prudente conservatrice du vieil équilibre européen, commence à prendre ombrage des empiètemens russes, et que son aversion contre nos institutions libérales a cessé de l'emporter sur les craintes qu'ils lui inspirent. La lutte une fois engagée entre l'Angleterre et la France d'un côté et la Russie de l'autre, le cabinet de Vienne y serait inévitablement entraîné comme partie active, et un simple instinct de conservation suffirait pour en faire notre auxiliaire.

Uni à la Russie par la sympathie de ses principes politiques, mais menacé par elle dans ses intérêts matériels, le gouvernement autrichien cherche à éloigner les chances d'une collision en Orient, pour concentrer toute sa force d'action sur l'Italie et sur les états de la confédération germanique où fermentent de toutes parts des idées de liberté. Mais que cette collision éclate malgré lui, et son intérêt, qui, dans les affaires turques, est le même que celui de la France et de l'Angleterre, le forcera de se réunir à elles, dans une guerre toute d'intérêt matériel et entièrement étrangère aux questions de principes qui divisent l'Europe. Nous ajouterons, ce qui n'est pas sans importance, qu'une guerre entreprise pour la conservation de l'empire ottoman, est la seule dans laquelle la France et l'Angleterre puissent espérer d'avoir l'Autriche pour alliée, parce qu'elle est, dans l'état actuel de la politique européenne, la seule dans laquelle l'intérêt territorial puisse ne pas être dominé par l'intérêt de principes, le seul qui puisse aujourd'hui amener entre les grandes puissances une lutte sérieuse.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de réfuter l'opinion émise par quelques publicistes, et insinuée par la Russie elle-même, sur la possibilité de maintenir l'équilibre européen en

laissant périr la Turquie, et en lui substituant, pour arrêter les empiètemens moscovites, une confédération de petits états formés des débris de l'empire turc, et dans le partage desquels il serait facile de faire la part de chacun. Ce moyen de confédération, outre l'inconvénient qu'il présenterait toujours, d'offrir à l'habile cabinet de Saint-Pétersbourg un vaste champ d'intrigues et l'occasion d'étendre son influence, aurait celui plus grave de ne pas résoudre la difficulté qui préoccupe aujourd'hui les hommes d'état. Il ne s'agit pas en effet pour l'Europe de savoir à qui appartiendra le territoire turc, au partage duquel on songe, mais à qui appartiendront les Dardanelles et le Bosphore qu'on ne peut partager et dont on ne saurait confier la garde à une confédération sans cesse sujette à être désunie, sans compromettre pour l'avenir la sécurité de l'Europe. Pour résister à un empire puissant et dont les vues, tendant vers un seul but, ont une direction constante, il faut un empire dont l'intérêt unique et constant, soit directement opposé au sien, et non une confédération à laquelle la division des intérêts partiels ne permet pas de résister sans cesse avec la même énergie.

Cette considération décisive en faveur de la conservation de l'empire ottoman, jointe au

souvenir des victoires de Méhémed-Ali, a conduit quelques hommes graves à penser que le moyen le plus sûr de régénérer la Turquie et de lui rendre enfin le poids qu'il faut qu'elle ait dans la balance européenne, serait de pousser le vice-roi à Constantinople, et de donner à Mahmoud un successeur dans son vassal.

Après la bataille de Konieh, quand le sort des armes mettait le Sultan à la discrétion du vainqueur égyptien, cette combinaison eût sans doute pu avoir des chances de succès, et Méhémed-Ali succédant à son maître et profitant de ses réformes, sans encourir les ressentimens qu'elles avaient soulevés contre lui, eût pu peut-être rendre à l'empire l'unité et la force.

Mais il ne saurait en être de même aujourd'hui. Méhémed-Ali regardé comme un libérateur lors de la campagne de Syrie, est maintenant apprécié à sa juste valeur, et sa tyrannie lui a aliéné tous les cœurs. Profitant des fautes de son adversaire, Mahmoud a réparé ses pertes, regagné la confiance de ses sujets, créé des moyens de résistance et même d'agression qu'il n'avait pas alors.

D'un autre côté les révolutions incessantes de la Syrie, la peste et le choléra morbus qui ont décimé l'Égypte, la destruction de ses troupes

dans l'Yémen, et surtout la réaction que l'impitoyable despotisme de son gouvernement a opérée dans l'opinion du peuple turc, ont fait perdre au vice-roi tous ses avantages et l'ont mis dans l'impossibilité de réaliser le rêve que lui avait inspiré son ambition.

Méhémed-Ali sent maintenant que les chances d'une collision ne lui seraient pas favorables, et nous ne voulons pas de meilleure preuve de la conscience qu'il a lui-même de sa faiblesse, que son empressement à payer son tribut, lui qui depuis quatre ans se refusait à tout réglement de comptes.

Il faut bien remarquer d'ailleurs qu'aujourd'hui que l'on a laissé passer l'occasion qui s'offrait de réunir dans une seule main toutes les forces de l'empire Ottoman, nous ne croyons pas qu'il soit plus opportun de faire arriver Méhémed-Ali à Constantinople que de faire rentrer l'Égypte et la Syrie sous l'autorité absolue de Mahmoud. Le tenter serait établir une lutte longue, douteuse, et dont le résultat le plus certain serait d'épuiser des forces qui doivent être tournées contre l'ennemi commun; ce serait partager l'Orient en deux empires, et fournir à la Russie l'occasion d'offrir son secours à celui des deux rivaux qu'il lui conviendrait de voir supplanter l'autre.

Dans l'état présent de la question, le parti le plus sage, auquel puissent s'arrêter les puissances occidentales, est de garantir au Sultan l'intégrité de ses possessions actuelles et de son droit de suzeraineté impériale; à Méhémed-Ali la vice-royauté de l'Égypte, telle qu'elle a été circonscrite après la campagne de Syrie. Que les droits et les obligations des deux partis soient clairement définis, que le Vice-roi ne puisse pas conclure de traité, qu'il soit assujetti à payer un tribut et à fournir un contingent de guerre; que de son côté le Sultan renonce entièrement à s'immiscer dans les affaires intérieures de la vice-royauté; voilà, à notre avis, le seul moyen de faire cesser un état de trouble qui dure depuis trop longtemps et auquel il importe de mettre fin.

Otez à Méhémed-Ali toute inquiétude sur l'avenir de l'œuvre qu'il a créé, et au Sultan tout espoir de réincorporation de l'Égypte; que tous deux sachent qu'une force, à laquelle ils ne peuvent espérer de résister, leur interdit à jamais tout acte d'hostilité, vous verrez un intérêt commun les obliger à se réunir, et bientôt de nombreuses armées, des flottes puissantes, vous offriront, sous l'oriflamme de Mahomet, une véritable barrière contre la Russie. Un simple traité, sous la garantie de

la France et de l'Angleterre, dont les escadres peuvent aisément tout maintenir dans le cercle tracé, suffirait pour obtenir ce résultat.

Quant à la régénération de la Turquie, État faible aujourd'hui mais qui n'a rien perdu de son énergie, nul doute que sous la tutelle de la France et de l'Angleterre, elle ne marche d'un pas rapide; et les progrès prodigieux faits en quelques années par les Turcs, malgré tous les obstacles extérieurs, sont un sûr garant de ce qu'on pourrait attendre d'eux si une influence étrangère cessait enfin de paralyser leurs efforts.

En vain voudrait-on se faire un argument de la faiblesse actuelle de la Turquie pour nier la possibilité de sa régénération.

Sous Soliman II, l'empire Ottoman a été plus près de sa ruine qu'il ne l'est aujourd'hui. La Grèce et la Dalmatie étaient occupées par les Vénitiens; la Servie, la Bosnie, la Bulgarie, par les forces autrichiennes; les Polonais avaient pris possession de la Transylvanie, de la Valachie et de la Moldavie; un chef rebelle, envahissant l'Anadolie, s'avançait jusqu'aux portes de Scutari, et, pour comble de malheur, les Janissaires insurgés refusaient de marcher contre l'ennemi. Un an après, le Sultan était rentré dans toutes ses possessions, et depuis cette

époque, la Turquie a encore compté des jours nombreux de gloire et de prospérité. Si la nation turque est au-dessous des nations de l'occident de l'Europe, c'est parce qu'elle était demeurée stationnaire au milieu du progrès général; elle en est aujourd'hui arrivée à l'époque de transition à laquelle sont successivement arrivés tous les peuples, elle secoue sa rouille antique, elle demande à améliorer son sort, et profitant des progrès de ses devanciers elle parcourt à pas de géant la carrière que l'Europe, sortant de la barbarie, a mis des siècles à parcourir; elle marche sans que rien puisse l'entraver, parce que, chez elle, le souverain et le peuple sont d'accord, et que le sentiment d'un besoin commun les pousse vers le but que les autres nations n'ont atteint qu'au travers des torrens de sang.

Parmi les argumens qu'on se plaît à opposer à la possibilité de la régéneration de l'empire ottoman, il en est un bien usé et que cependant on répète encore tous les jours. La religion musulmane est, dit-on, un obstacle à la civilisation.

Comme toutes les religions, l'Islamisme a été tour-à-tour, entre les mains d'hommes civilisés ou grossiers, un instrument de civilisation ou de barbarie; mais ouvrez l'histoire; à côté de

l'Europe ch[illegible] barbare du moyen-âge, voyez le p[illegible]alifes de Bagdad et de Cordoue deve[illegible] le séjour des arts et des sciences; voyez naître sous leur sceptre, l'état de société le plus noble, le plus élégant, le plus soigneux du bonheur de tous, dont les annales du monde aient peut-être jamais offert l'exemple; et prononcez, si vous l'osez, que la religion musulmane est un obstacle au développement des facultés de l'homme, et qu'elle est opposée à tout esprit de civilisation!

Et comment pourrait-elle l'être? comme loi religieuse, l'Islamisme fait prédominer la morale, comme loi civile l'égalité, comme loi politique le droit du peuple à être gouverné dans l'intérêt de tous. Cette religion a-t-elle changé? non, elle est encore aujourd'hui ce qu'elle était dans ces temps de splendeur et de gloire; aujourd'hui comme alors, elle laisse le champ libre à tous les développemens de l'esprit humain, à tous les progrès; aujourd'hui comme alors elle n'est inflexible que sur un seul point, sur la base immuable qu'elle s'est posée, l'unité, principe admirable qui a fait la puissance des Khalifes et celle des Sultans, et dans lequel réside la facilité prodigieuse avec laquelle cette puissance peut revivre.

Sans doute on ne saurait nier qu'il y a en Tur-

quie misère et dépopulation, mais depuis que l'Empire Ottoman a cessé de se faire craindre, depuis que son peuple, s'attachant aux contrées qu'il avait conquises, est devenu sédentaire et cultivateur, l'Europe a-t-elle cessé de le poursuivre de ses répulsions politiques et de ses haines religieuses? Engagés, presque sans relâche, dans des guerres gigantesques qu'ils n'avaient pas provoquées, menacés quand ils n'étaient pas attaqués, les Ottomans ont été, pendant toute la période du dernier siècle, tenus, par le besoin de la défense, sur un perpétuel qui vive qui n'était pas toujours la guerre, mais qui n'était jamais la paix. D'un autre côté, le despotisme écrasant des Janissaires avait absorbé, au profit de cette caste dominant sans contrôle et sans frein, toutes les sources de la prospérité, et réduit l'autorité impériale à n'être plus que l'instrument de ses caprices et de ses exactions. Loin donc qu'on s'étonne de l'état auquel la Turquie est réduite, ne devrait-on pas plutôt s'étonner que, placée sous l'influence de pareilles causes de destruction, elle ne soit pas dès long-temps effacée du nombre des nations? ne devrait-on pas plutôt admirer la force d'une constitution qui a pu résister à des secousses suffisantes pour renverser les États les mieux affermis?

Aujourd'hui que l'esprit d'intolérance religieuse a cessé de poursuivre les Turcs de ses répulsions irréfléchies; aujourd'hui que les Janissaires sont abattus, tout est prêt, dans l'Empire Ottoman, à suivre une voie d'amélioration et de progrès.

Aider à la régénération de la Turquie, par toutes les voies possibles, est pour l'Europe un devoir en même temps qu'une nécessité.

Assurer l'avenir des puissances occidentales contre les entreprises des Russes, en civilisant une grande nation, est une entreprise digne des lumières de notre siècle, qu'elle marquerait d'un cachet particulier de grandeur et de philantropie.

Malgré ses pertes successives en territoire, l'Empire Ottoman est maintenant encore formé des plus riches provinces de l'Europe et de l'Asie; son peuple, à la fois agricole et guerrier, ne ressemble en rien à ce qu'on appelle en d'autres lieux la *multitude*. Calme, mesuré, patient, il présente à l'observateur un fonds de sagesse, de philosophie, une simplicité patriarcale, un esprit d'égalité qui ne sont, le plus souvent chez nous, que le produit de hautes études et d'une éducation achevée.

Fiers de leur dignité d'hommes et de musulmans, les enfans d'Othman n'ont laissé avilir

leur caractère national ni par les chances défavorables de la guerre, ni par l'injustice de l'Europe à leur égard, ni pas les maux incalculables dont leur pays a été accablé. Enchaînés désormais aux combinaisons de la politique des Cabinets européens, ils attendent d'eux une régénération dont ils sont dignes. Que l'Europe, que la France et l'Angleterre surtout, à qui cette tâche est plus spécialement imposée, abandonnent l'idée, si légèremant conçue, de l'épuisement des ressources de l'Empire Ottoman, qu'elles lui accordent sécurité pour son existence nationale, qu'elles empêchent la main de son implacable ennemi de se resserrer sur lui à chaque pas qu'il tente de faire vers un état meilleur, et dans peu d'années la Turquie, assise sur des bases solides, leur offrira, contre les invasions des peuples du Nord, une barrière dont rien ne pourra réparer la perte alors qu'elles l'auront laissé détruire.

ÉGYPTE ET NUBIE.

CHAPITRE PREMIER.

Arrivée à Alexandrie. — Alexandrie ancienne et moderne. — Société européenne. — Moniteur égyptien. — Méhémed-Ali. — Arsenal. — Forçats. — Conseil supérieur. — Ecole de marine. — Ecole de construction navale. — Conseil supérieur d'amirauté. — Forces navales. — Marins. — Grades de la marine. — Osman-Pacha. — Moutouch-Pacha. — Armée de terre. — Troupes irrégulières. — Administration du commerce. — Boghos-Bey. — Importation et exportation de l'Egypte. — Tribunal de commerce. — Revenus de l'Egypte. — Départ d'Alexandrie. — Arrivée à Rosette.

Nous avions employé plusieurs mois à visiter les îles de l'Archipel grec, et nous attendions à Stancho (*Cos*) une occasion d'embarquement pour l'Egypte, lorsque, le 16 novembre 1829, un bâtiment fut signalé sur la côte voisine de l'Anadolie, dans le port de Boudroum. Le lendemain nous faisions voile pour Alexandrie, où nous comptions arriver après une naviga-

tion de huit ou dix jours, terme ordinaire de ce voyage; mais nos calculs, dans lesquels nous avions négligé de faire la part des accidens, furent bien loin de se vérifier.

Après avoir tenu la mer pendant plus d'une semaine, nous fûmes obligés par la tempête, de venir nous réfugier dans le port de Petesse, à deux lieues seulement de celui de Boudroum; poussés ensuite des côtes de la Crète sur celles de la Caramanie, forcés de chercher un asile, tantôt dans la rade de Marmarizza, tantôt dans le port de l'îlot de Karky, près de Rhodes, nous désespérions d'arriver jamais au terme de notre voyage, lorsqu'enfin, le 24 janvier 1830, à la pointe du jour, favorisés par une légère brise de nord qui n'avait cessé de souffler toute la nuit, nous nous trouvâmes en vue de terre.

A mesure que nous avancions, nous voyions peu-à-peu s'élever au-dessus des flots la colonne de Pompée, les monticules des forts, le palais du Pacha, les mâts des navires, puis enfin la côte basse et sablonneuse de l'Égypte.

Les pilotes avaient aperçu nos signaux : bientôt leur canot fut amarré aux flancs de notre navire, dont ils dirigèrent la marche au milieu des nombreux récifs qui défendent l'entrée du port vieux. Nous n'eussions été

admis, il y a quelques années, que dans le port neuf, mouillage exposé à tous les vents et dont le fond est de mauvaise tenue. Le port vieux était exclusivement réservé aux bâtimens musulmans; et ce n'est qu'en 1813 que Méhémed-Ali en a ouvert l'accès aux navires de toutes les nations.

Déjà les figures basanées, le costume inaccoutumé, le langage rude et guttural de nos pilotes nous avaient annoncé une population différente de celles que nous avions rencontrées jusqu'alors en Orient. Bientôt la bizarrerie des édifices qui entourent le port, l'aspect étrange de ce rivage de sable avec ses palmiers groupés çà et là, de cette ville isolée entre le désert et la mer, avec ses maisons blanches terminées en terrasses, avec les flèches de ses minarets se détachant sur un ciel du bleu le plus pur : tout nous annonça une nature nouvelle.

Nous ne pouvions détacher nos regards des mille embarcations qui sillonnaient la surface des flots, des groupes de figures arabes, turques, grecques, européennes, que nous voyions se presser sur les quais. Au spectacle de toute cette activité, si peu ordinaire en Turquie, nous nous croyions transportés dans un port d'Europe, au milieu d'un peuple heu-

reux par son industrie et son commerce. L'illusion se dissipa en arrivant à terre.

Une frégate française, *la Constance*, commandée par M. de Kergrist, gardait alors à vue dans le port d'Alexandrie un vaisseau du Dey d'Alger. Après avoir épuisé toutes leurs ressources, les matelots algériens vendaient, pour subsister, les ferremens du navire ou cherchaient à gagner quelque argent avec les canots qu'ils employaient au service des bâtimens marchands. Ce fut une de ces barques ennemies qui nous conduisit au rivage.

Nous n'avions pas encore touché terre, qu'une vingtaine de malheureux porteurs en haillons se disputaient nos bagages; des âniers plus misérables encore encombraient le quai de leurs montures qu'ils venaient nous offrir; des curieux, des mendians augmentaient la confusion, et rendaient pour ainsi dire le débarquement impossible. Survint alors le sergent du poste voisin, à demi couvert des lambeaux d'un uniforme rouge, qui, distribuant à droite et à gauche de grands coups de courbach (1), parvint à faire à peu près évacuer la place. Enfin nos malles, enlevées de vive force par les plus vigoureux champions,

(1) Fouet fait d'une seule lanière de peau d'hippopotame ou d'éléphant

partirent devant nous; et bientôt nous-mêmes montés sur des ânes, nous commençâmes à nous acheminer vers l'une des deux détestables auberges ouvertes aux voyageurs européens.

Des maisons de terre et de paille, des bazars étroits et infects où se presse une population misérable, des rues sales et tortueuses remplies de chiens efflanqués, obstruées par des chameaux chargés de bois ou portant de l'eau dans de grands sacs de cuir, tel fut l'aspect sous lequel se présenta d'abord à nous la cité fondée par Alexandre.

Des okels (1) de construction récente, quelques mosquées peu remarquables, l'arsenal et le palais du Pacha sont les seuls monumens qu'offre la moderne Alexandrie. Un château lourd et peu utile à la défense de la ville, a remplacé le phare admirable dû au génie de Sostrate (2), et rien dans la ville actuelle n'indique même la place d'un édifice antique.

Au reste, il ne faut pas chercher dans

(1) On appelle okels à Alexandrie les édifices connus en Turquie sous le nom de khans. Ce sont ordinairement de vastes constructions à quatre faces élevées autour d'une cour carrée sur laquelle règne à chaque étage un rang de galeries.

(2) C'est près de ce château qu'a été établi, depuis quelques années, un lazaret qui a déjà plusieurs fois garanti l'Egypte de l'invasion de la peste.

l'Alexandrie de Méhémed-Ali la moindre trace, ni même l'emplacement de celle des Ptolémées, bâtie sur l'isthme qui joint l'île de Pharos au continent et qui sépare les deux ports. La capitale maritime de l'Égypte, dont la population s'élève à peine aujourd'hui à trente mille habitans, occupe un sol nouveau.

Un vaste espace fermé de murs récemment reconstruits que protège un large fossé, et qui est défendu par quelques forts établis sans ensemble, comme sans discernement, marque, hors des limites de la ville actuelle, la place qu'occupa celle des Khalifes. Cette dernière était elle-même construite sur une partie des ruines de la cité d'Alexandre, dont les débris s'étendent bien au delà.

Deux monumens, vainqueurs du temps, s'élèvent seuls au milieu des ruines de l'antique Alexandrie : c'est, d'une part, la colonne de Pompée, et de l'autre, l'un des obélisques de granit rose connus sous le nom d'*aiguilles de Cléopatre*, près duquel le second obélisque gît renversé dans la poussière.

A peu de distance des murs de la ville antique s'étend le lac *Mariout*, le Maréotis des anciens. Ce lac, aujourd'hui presque entièrement desséché, n'a pas de communication avec la mer.

L'eau du Nil ramenée, lors de la crue, par le canal d'Alexandrie, était la seule qui l'alimentât. Depuis fort longtemps des digues construites de manière à empêcher l'eau du canal de se répandre dans le lac, l'avaient changé en campagnes couvertes d'une riche culture, lorsque, le 13 avril 1801, les Anglais, voulant priver à la fois d'eau et de ressources de tout genre Alexandrie qu'ils assiégeaient, rompirent les digues du canal, et firent pénétrer l'eau salée du lac Mâdiè dans le bassin du lac Mariout. Une immense étendue de terrain et cent cinquante villages furent submergés par cette inondation. Un certain Djanib-Effendi parvint, avec de grandes dépenses et au moyen de maçonneries fondées sur pilotis, à rétablir la digue du canal, et le lac Mariout commença à se dessécher de nouveau (1).

Dans les rochers qui servent de base à l'étroite langue de terre comprise entre le lac et la mer, sont creusées les fameuses catacombes. Quelques tombeaux souterrains, en partie

(1) En 1807, Elfi-Bey priva aussi d'eau la ville d'Alexandrie, en coupant les digues près de Damanhour.

Dioclétien, avant Elfi-Bey et les Anglais, s'était servi du même moyen pour réduire Alexandrie, que la nécessité de tirer du Nil son approvisionnement d'eau mettra toujours hors d'état de tenir contre une armée maîtresse de la campagne.

habités par de pauvres fellahs, et où l'on arrive avec peine en se glissant à plat ventre, voilà tout ce qui reste de cette nécropole, pieux et dernier asile que l'Égypte consacrait toujours aux dépouilles mortelles de ses enfans. Près de là, des excavations taillées dans un roc presque dévoré par la mer, et pompeusement décorées du nom de *bains de Cléopatre*, rappellent le souvenir de cette reine fameuse en qui s'éteignit la race des Ptolémées.

Des constructions modernes isolées, des jardins, des tombeaux arabes, occupent une partie de l'enceinte de la ville sarrasine. Le premier édifice musulman qui succéda dans ces lieux aux édifices antiques, fut une mosquée consacrée à la Miséricorde. Elle avait été fondée par Amrou, sur le lieu même où ce général ordonna de cesser le carnage, lorsque, sous le khalifat d'Osman, il détruisit Alexandrie à la suite du soulèvement des Grecs, dirigé par l'eunuque Manuel. Monument de clémence élevé sur les débris accumulés par la barbarie de ses fondateurs, la mosquée de la Miséricorde a disparu; et c'est vainement qu'on chercherait aujourd'hui ses traces sur ce sol bouleversé et couvert de ruines de toutes les époques.

On aperçoit çà et là une colonne de granit,

un riche chapiteau, des vestiges de toute sorte renversés ou enfouis, et de place en place l'ouverture de vastes citernes, seuls restes encore utiles d'une antique magnificence.

Quelques centaines de huttes en terre, basses et obscures, construites ou plutôt cachées parmi d'énormes amas de décombres, donnent asile à une population dont la misère nous semblait dépasser les limites du possible, peu accoutumés que nous étions encore au spectacle de la nouvelle civilisation égyptienne. Pères, mères, enfans, sont entassés dans ces bouges infects, pêle-mêle avec des chiens, des vaches, des chèvres, qui portent eux-mêmes l'empreinte de la misère des infortunés auxquels ils sont attachés. Nous avions peine à reconnaître nos semblables dans ces hommes minés par le besoin et flétris par la servitude; dans ces enfans demi-nus, hâves, rachitiques, le ventre enflé, les yeux et la bouche dévorés par une multitude de mouches qu'ils n'ont ni la force ni la volonté de chasser; dans ces femmes, dont une longue robe bleue en lambeaux cache à peine les formes amaigries, et dont la figure couverte d'un voile noir rappelle l'image lugubre de nos confréries de pénitens.

Rien ne peut donner une idée de la misère à laquelle sont réduites les races indigènes;

car, en Egypte, malheur à tout ce qui est égyptien; pour les Turcs, pour les Européens, liberté, privilége, licence; pour les Arabes et les noirs, anéantissement absolu de tous droits; aux uns la puissance, aux autres l'abjection.

Etrange pays, que cette terre sur laquelle la nature et les hommes semblent avoir à l'envi travaillé à réunir les contrastes les plus frappans! A côté de la végétation la plus puissante et la plus variée, le désert africain avec sa morne stérilité; auprès des monumens qui ont bravé les siècles, des palais de la veille qui tombent en ruines; au milieu de l'abondance, sur le sol le plus fertile du monde, des fellahs mourant de faim et couverts de haillons; une population tout entière courbée sans résistance sous le joug le plus dur, et s'épuisant pour satisfaire au luxe d'une poignée d'étrangers qui l'oppriment.

Nous venons de parler des priviléges des Européens : en Égypte, comme dans tout le reste de l'Empire ottoman, ils ne sont régis que par leurs propres lois, et n'ont à redouter aucune vexation de la part de l'autorité locale. La police ne peut faire chez eux de visites domiciliaires, et leurs maisons sont de véritables asiles où il ne lui est pas permis de pénétrer.

Chaque puissance entretient à Alexandrie

des consuls chargés de maintenir ces priviléges et de les défendre si les agens de l'autorité turque venaient à les oublier ou à les méconnaître. Ainsi, sans se mêler aux populations indigènes, sans plier avec elles sous le niveau du despotisme, chaque Européen conserve sur cette terre étrangère sa nationalité, ses lois et sa physionomie particulière.

L'Europe civilisée pourrait retrouver parmi les Francs établis en Égypte ses usages, ses modes, ses fêtes; souvent en effet la société franque d'Alexandrie se réunit dans des bals brillans, où les costumes plus riches que gracieux des dames du pays forment le plus piquant contraste avec la mise élégante et simple des Européennes. Du reste, il n'existe, dans le Levant, aucune échelle où il règne parmi les Francs autant de cette heureuse harmonie qui rappelle si bien les habitudes de la terre natale, et diminue les ennuis de l'exil.

Si nos modes, nos fêtes ont commencé à se naturaliser sur la terre des Pharaons, notre littérature et nos sciences n'y ont encore jeté que de bien faibles racines, et il ne se trouve peut-être pas aujourd'hui une seule bibliothèque dans cette Alexandrie, où six mois furent nécessaires pour que les fours et les bains

publics anéantissent celle que les siècles y avaient rassemblée.

La seule création littéraire qui mérite d'être signalée est celle d'un journal français, *le Moniteur égyptien* fondé, après la campagne de Syrie, pour balancer l'influence du *Moniteur ottoman* que le sultan venait d'établir à Constantinople; mais le vice-roi se trouve embarrassé aujourd'hui de l'arme qu'il s'est mise entre les mains, et le peu d'intérêt qu'il témoigne pour cette feuille ne semble pas lui promettre une longue existence.

La protection que les Grecs ont trouvée auprès de Méhémed-Ali, en a, dans ces dernières années, attiré en Égypte un assez grand nombre, sûrs qu'ils étaient d'échapper ainsi aux persécutions que, depuis la révolution de 1821, ils devaient redouter dans tout le reste de l'empire ottoman.

Des Nubiens, des Nègres esclaves pour la plupart, quelques Juifs et quelques Arméniens, forment avec les Arabes, les Turcs, les Coptes, les Francs et les Grecs, la population d'Alexandrie, et complètent le tableau de ces races différentes de religion, de mœurs, de costumes et de langage, qui, réunies par le lien du commerce ou comprimées par la force, habitent la même cité.

Bien que le Caire soit le centre du gouvernement et la véritable capitale de l'Égypte, Alexandrie est, au moins pendant huit mois de chaque année, la résidence du vice-roi. La marine et le commerce, ces deux grands leviers de sa puissance, concentrés à Alexandrie, exigent de sa part la surveillance la plus active et la plus assidue. Les affaires administratives, dont le Caire est le siége, peuvent souffrir quelque retard avec moins de dommage; d'ailleurs le Pacha peut y pourvoir plusieurs fois chaque jour, au moyen de la ligne télégraphique établie entre ces deux villes.

Mélange du despotisme de l'Orient et de l'ordre minutieux de l'Europe, le système adopté par Méhémed-Ali, en compliquant à l'infini les ressorts si simples des gouvernemens orientaux, n'en a pas moins continué à faire retomber exclusivement tout le poids des affaires sur le chef de l'État. On ne saurait dire par quelle sorte de ressource extraordinaire le vice-roi trouve le temps nécessaire pour veiller à tout, pour recevoir chaque jour des communications sans nombre, et faire connaître ses ordres sur chaque point principal. Conservant dans un âge avancé tout le feu et toute l'activité de la jeunesse, on le voit, dès la pointe du jour, sortir de son harem, parcourir

le port, inspecter sa flotte, puis de là se rendre à l'arsenal, où il expédie les affaires et donne audience aux consuls, aux négocians européens, et aux principaux agens de l'administration.

Méhémed-Ali remplit ce rôle accablant avec une facilité inconnue en Europe; mais il n'en est pas moins vrai qu'avec un tel système, rien de durable ne peut être fondé. Tout l'édifice du gouvernement repose sur la tête d'un seul homme, et doit s'écrouler le jour où la mort viendra glacer la main puissante qui a su donner à tout l'impulsion et la vie.

L'arsenal est la résidence favorite du vice-roi; c'est du reste de toutes ses créations, celle dans laquelle il a développé au plus haut degré sa force prodigieuse de persévérance et de volonté, certain qu'il était d'y puiser ensuite le principal élément de sa puissance.

Il est impossible de parler de l'arsenal d'Alexandrie, sans prononcer le nom d'un Français, M. de Cérisy, l'homme le plus honorable et le plus distingué qu'ait rencontré Méhémed-Ali depuis qu'il a commencé à s'attacher des Européens. Il sera facile de concevoir de quel immense avantage a été pour lui le choix de M. de Cérisy, quand on saura de quelles difficultés de tout genre a dû triompher cet habile ingé-

nieur pour parvenir à fonder un arsenal.

Le seul lieu dont il fût possible de disposer pour cet établissement, était un terrain marécageux, couvert, sur plusieurs points, d'eaux stagnantes. Tout en posant la quille d'un vaisseau, M. de Cérisy se voyait obligé d'affermir le sol qui devait porter le chantier; et à mesure qu'il arrachait quelques toises à la mer, il s'en servait pour y placer le prolongement de la construction commencée. A côté des premiers navires s'élevaient, comme par enchantement, les ateliers et les magasins indispensables à leur achèvement (1). Il fallait tout faire à la fois : remplir les magasins, établir un ordre régulier, créer une administration, former des ouvriers de tout genre, improviser des forgerons, des charpentiers, des armuriers, des menuisiers, des ciseleurs. Soutenu par l'énergique volonté du vice-roi, M. de Cérisy a pourvu à tout; et l'arsenal d'Alexandrie pourrait aujourd'hui soutenir la comparaison avec la plupart des arsenaux militaires d'Europe. Quelques-unes de ses parties, la corderie no-

(1) Ces ateliers sont au nombre de vingt-trois. Près de quatre mille ouvriers arabes y sont employés sous la direction de maîtres français venus de Toulon. On peut évaluer à 6,000,000 piastres, soit environ 2,000,000 francs la dépense annuelle de l'arsenal, pour la solde de ces ouvriers et de leurs chefs.

tamment, seraient partout citées comme des modèles.

Outre les ouvriers soldés employés aux constructions navales, plus de deux mille forçats sont chaque jour chargés des travaux les plus rudes de l'arsenal. On remarque parmi eux un grand nombre de malheureux condamnés au bagne pour s'être volontairement mutilés afin d'échapper au service militaire; quelques-uns des élèves envoyés en Europe partagent leur sort, pour n'avoir pas profité des dépenses faites par le vice-roi pour leur éducation.

Les bois de construction de la marine proviennent en majeure partie des côtes de l'Asie-Mineure ou de Trieste. L'artillerie et les munitions sont fournies par la France et l'Angleterre. La surveillance générale des services est confiée à un conseil supérieur (*machouera-guéhadié*), présidé par l'inspecteur-général de l'arsenal, et composé de dix-neuf Turcs qui sont en outre appelés à décider la quantité de fournitures qu'il convient de faire venir d'Europe, à en surveiller la réception, et à rejeter celles qui sont reconnues impropres au service. Malheureusement la mauvaise composition de ce conseil, où ne figurent que des effendis entièrement étrangers aux questions qui s'y traitent, empêche que le gouvernement retire de grands

avantages de cette institution bien entendue dans son principe.

Une école de marine et une école de construction navale ont été fondées à l'arsenal, mais elles n'ont jusqu'à présent donné que des résultats sans importance. Une faveur exclusive y est accordée aux Turcs, presque tous orgueilleux et indolens, au détriment des Arabes, remarquables au contraire par leur zèle et leur intelligence; on semble s'étudier à abreuver ceux-ci de dégoûts; et c'est là le principal et peut-être l'unique obstacle aux bienfaits de cette création.

Pour ajouter à l'influence des Européens sur sa marine, influence dont il a su comprendre tout l'avantage, et pour éviter en même temps autant que possible de heurter de front le préjugé religieux qui s'oppose à ce qu'un Franc se trouve placé à la tête d'un service public, Méhémed-Ali vient de créer un conseil supérieur d'amirauté, composé de l'amiral, d'un contre-amiral turc et de MM. de Cérisy-*Bey* et Besson-*Bey* (1). Ce conseil propose les réformes

(1) Les Turcs ne connaissent que la hiérarchie militaire; aussi le vice-roi, s'il veut accorder quelque récompense à des Européens attachés à son service, leur donne des grades et des titres militaires. C'est ainsi que M. de Cérisy, M. Besson, le docteur Clot, le colonel Seguerra et quelques autres ont ob-

et les améliorations qu'il croit nécessaires, et il est bien rare que le vice-roi refuse de les approuver.

C'est principalement de sa flotte que le Pacha attendait ses succès contre les Turcs; aussi dès le principe, il porta toute son activité sur la marine. Elle compte aujourd'hui (mai 1835):

A flot:

1 vaisseau de 130 canons.
1 — 110 —
4 — 100 —
1 — 80 —
4 frégates de 60 —
2 — 48 —
4 corvettes de 22 à 24.
3 bricks de 20 canons.
4 — 16 à 18.
2 bateaux à vapeur, construits en Angleterre.
23 transports.

En construction:

2 vaisseaux de 100 canons.
1 — 80 —
1 corvette de charge de 600 tonneaux.
1 cutter.

tenu le titre de Bey, quoiqu'ils n'aient jamais servi dans l'armée égyptienne.

Quand on considère que la marine égyptienne a fait des pertes énormes à Navarin; que l'Égypte n'offre qu'un faible développement de côtes et n'a qu'un seul port militaire, celui d'Alexandrie; que ce port est ceint par une ligne de récifs que les vaisseaux ne peuvent franchir sans alléges, on demeure confondu en présence d'une force navale aussi puissante.

On peut évaluer à douze mille le nombre des marins embarqués à bord de la flotte, dont plusieurs bâtimens sont toujours occupés à louvoyer hors du port, pour exercer les équipages. Dès que les hommes destinés à la marine sont arrivés à Alexandrie, on leur grave une ancre sur le dos de la main, afin de pouvoir les reconnaître en cas de désertion, puis on les embarque pour les former aux manœuvres des voiles et de l'artillerie, dont ils s'acquittent en peu de temps avec beaucoup d'adresse et de précision.

Le grade le plus élevé est celui de *Capitan-Pacha*, amiral; cet officier a deux lieutenans: le vice-amiral et le contre-amiral. Au-dessous de ces deux grades sont ceux de *Bin-bachi*, capitaine de vaisseau; de *Sagh-col-agassi*, capitaine de frégate, et de *Sol-col-ugassi*, capitaine de corvette. La classe des lieutenans (*Yuz-bachi*)

et des maîtres d'équipages (*Effendi*) est très nombreuse. Les grades se distinguent par une décoration plus ou moins riche, qui représente une ancre et que l'on porte à gauche sur la poitrine.

Osman-Noureddin-Pacha, favori du vice-roi, était, depuis la mort d'Ismaïl-Gibraltar, amiral de la flotte égyptienne. La désertion de cet officier (1), qui jouissait en Égypte d'une grande réputation de capacité, avait fait craindre un moment que le service ne souffrît de son absence; mais les réformes auxquelles cet événement a donné lieu, ont au contraire amené des améliorations signalées; et on peut dire que jamais la marine égyptienne n'a été organisée d'une manière aussi satisfaisante que depuis cette époque.

Après la désertion d'Osman-Noureddin-Pacha, Moutouch-Pacha, fils d'un bey des

(1) Osman-Pacha déserta vers la fin de 1833, pendant une expédition en Candie. De sanglantes exécutions, dont il avait été forcé d'être l'instrument, furent le motif ou du moins le prétexte de sa désertion. Il quitta la flotte avec un brick qui le conduisit à Métélin, et qu'il renvoya ensuite au vice-roi avec une lettre pour expliquer sa conduite.

La Porte accueillit le fugitif avec distinction, et il venait d'être nommé au poste important de *Barout-khanè-émini* (intendant général de la poudrière), lorsqu'il mourut de la peste à Constantinople, après quelques mois de séjour.

Mamlouks tué lors du massacre de cette milice, a été placé à la tête des forces navales de l'Égypte.

Qu'on se figure un homme d'une soixantaine d'années, d'un embonpoint excessif, avec une tête énorme, des yeux petits et sans expression, un teint olivâtre, une longue barbe blanche et une physionomie d'une imperturbable gravité, et l'on aura le portrait du nouvel amiral égyptien. Depuis son enfance, il a servi dans la marine, si l'on peut toutefois donner ce nom aux bâtimens ou plutôt aux misérables bateaux qui ont longtemps composé toute celle du pays. Du reste, homme doux, paisible, et étranger aux tracasseries suscitées aux officiers européens, Moutouch-Pacha a le bon esprit d'accepter les conseils de l'homme distingué qui lui a été adjoint comme vice-amiral, M. Besson, officier de la marine française, dont les talens et les efforts ont, après ceux de M. de Cérisy, élevé la marine égyptienne au point incroyable de développement qu'elle a atteint aujourd'hui.

Afin de présenter d'un seul coup-d'œil l'exposé des forces militaires de l'Égypte, nous placerons ici, après le tableau de la marine, celui de l'armée de terre, dont l'organisation,

poussée avec la même vigueur, offre des résultats presque aussi étonnans.

Les troupes régulières se composent de:

24	régimens d'infanterie de ligne à 4 bataillons de 800 hommes, 3,200 hommes par régiment, ...	70,400
2	régimens d'infanterie de la garde,	6,400
1	régiment d'infanterie qui se forme en Syrie, ...	3,200
13	régimens de cavalerie à 6 escadrons de 140 hommes, 840 hommes par régiment, ...	10,920
1	régiment de cavalerie de la garde,	840
1	régiment de cavalerie qui se forme en Syrie, ...	840
2	régimens d'artillerie à pied, . .	3,000
2	régimens d'artillerie à cheval, . .	3,000
3	bataillons de vétérans, ...	2,400
	Total,	101,000

Ce tableau présente un effectif de 101,000 hommes, en admettant que les cadres soient remplis, ce que la mauvaise tenue des contrôles empêche de vérifier; mais la difficulté des recrutemens, la rareté d'hommes qui se fait sentir chaque jour davantage, et la facilité avec

laquelle les colonels, d'accord avec leurs officiers comptables, peuvent porter plus d'hommes qu'ils n'en ont sous les drapeaux, autorisent à croire que, l'un dans l'autre, chaque bataillon ne s'élève pas au-dessus d'un effectif de 600 hommes.

Il est à remarquer en outre que les régimens de la Mecque et du Kordofal, séparés de l'Egypte par de vastes déserts et exposés à des pertes continuelles, soit par leurs combats contre les Wehabites et les Nègres, soit par l'insalubrité du climat, peuvent difficilement être considérés comme au complet, bien qu'ils aient été plusieurs fois renouvelés, et qu'ils soient, à cette heure, composés en majeure partie de noirs.

Le calcul le plus probable doit donc porter l'infanterie et la cavalerie régulière à 69,000 hommes, encore faudrait-il déduire de ce chiffre les nombreux malades dont les hôpitaux militaires regorgent sans cesse.

Outre l'armée disciplinée, Méhémed-Ali entretient à son service des troupes irrégulières d'infanterie et de cavalerie, composées d'Albanais et de Candiotes. Il a de plus abandonné à plusieurs tribus de Bédouins, des terres voisines du Nil, pour lesquelles ils ne paient aucune redevance, sous la condition imposée à chaque cheïkh de fournir, à la première réquisition, un

nombre déterminé d'hommes montés et équipés auxquels une somme mensuelle est allouée dès ce moment.

L'expérience de la dernière guerre a prouvé que ces troupes auxiliaires ne peuvent être utilement employées qu'à éclairer la marche de l'armée, ou à poursuivre un ennemi vaincu. A Konièh, au moment où le combat venait de s'engager, deux corps de Bédouins effrayés par le canonnade, se sauvèrent à trois jours du champ de bataille, répandant partout la nouvelle qu'Ibrahim-Pacha venait d'être tué, et l'armée taillée en pièces.

On peut évaluer le chiffre de ces troupes irrégulières, dernier élément des forces égyptiennes, de la manière suivante :

Infanterie.	3,500	hommes.
Cavalerie.	7,600	»
Bédouins auxiliaires. . .	12,000	»
Total. . .	19,800	»

Alexandrie étant la seule place maritime de l'Egypte, c'est là qu'on transporte nécessairement la presque totalité des denrées que le vice-roi livre au commerce. Une administration supérieure veille à l'exécution des marchés passés avec les négocians européens.

La direction de cette administration, la plus importante peut-être de toutes, dans un pays où le souverain s'est réservé le monopole commercial, est confiée à Boghos-Bey, ministre du commerce et des relations extérieures.

Parmi les hommes attachés à la fortune de Méhémed-Ali, il en est peu qui lui aient rendu d'ausssi utiles et d'aussi importans services que Boghos-Bey. Boghos-Youçouf, Arménien né à Smyrne, essaya sans succès, dans sa jeunesse, plusieurs genres de commerce; venu en Egypte à l'époque de l'invasion française, il s'attacha au Pacha en qualité d'interprète, et se fit remarquer, dans ce poste difficile, par ses talens et son assiduité. La souplesse de son caractère ne l'empêcha pas d'encourir la disgrace de son maître, qui avait, assure-t-on, donné l'ordre de le faire jeter dans le Nil. L'intervention de M. de Rosetti, consul-général de Toscane, alors très influent auprès du pacha, sauva la vie de Boghos, qui reprit bientôt ses fonctions d'interprète; et son crédit n'a fait que s'accroître depuis cette époque.

Personne ne connaît mieux que Boghos l'art de prolonger les affaires qu'il a intérêt à ne pas terminer. Habile à ne mécontenter personne, à ne point contredire, à ne point accorder, sans pourtant refuser jamais, ses

manières sont toujours affables, son accueil gracieux, sa politesse recherchée. Possédant plus d'esprit naturel que de connaissances acquises, plus d'habitude des affaires que de grandes vues administratives, plus de finesse que de véritable talent; mais travailleur infatigable, doué d'un jugement sain, et entièrement dévoué au vice-roi auquel il doit sa fortune, on ne peut nier qu'en bien des circonstances, il ne lui ait été d'un grand secours. Boghos-Youçouf-Bey est aujourd'hui premier ministre de Méhémed-Ali, sur l'esprit duquel il exerce un très grand ascendant : nous ajouterons qu'il est à regretter que la crainte de s'aliéner l'esprit de son maître en s'opposant à ses idées favorites, l'ait plus d'une fois empêché de lui donner des conseils plus énergiques et plus consciencieux.

Tous les produits que le gouvernement égyptien livre au commerce, sont payés comptant ou à terme, à l'exception des cotons pour lesquels les négocians européens sont forcés de contracter à l'avance, et dont ils anticipent les fonds. Ces cotons sont déposés, à mesure qu'ils arrivent des lieux de production, dans un magasin général (*Chouna*) (1), où on

(1) Les dépenses que le vice-roi doit faire pour réunir les

les livre à chaque intéressé, au prorata de la quantité qui lui est due. Quelques négocians favorisés par le Pacha, font une partie de leurs paiemens en marchandises d'Europe, comme armes et munitions de guerre, sur lesquelles ils réalisent d'énormes bénéfices, et que le commerce libre donnerait au gouvernement à des prix bien inférieurs.

On peut évaluer, année commune, l'importation de Egypte à cinquante-deux millions de francs, et son exportation à cinquante millions.

Le vice-roi a créé, depuis quelques années, un tribunal de commerce, composé de deux Européens et de sept indigènes, pour prononcer sur les différends qui s'élèvent, soit entre les marchands du pays, soit entre ceux-ci et les négocians européens. Malheureusement les avantages de cette institution, d'ailleurs bien entendue, sont détruits par l'obligation imposée aux juges, de soumettre leurs décisions au conseil supérieur dont nous avons déjà parlé, ou au vice-roi, qui plus d'une fois

cotons, indigos, comestibles, etc., etc., sont couvertes et au-delà par les bénéfices de quarante pour cent, qui résultent de la manière dont les agens du gouvernement pèsent et mesurent ces divers produits, lorsqu'ils leur sont livrés par le cultivateur.

les casse quand ses intérêts se trouvent compromis.

Dans un pays où l'administration est aussi peu régulière qu'en Egypte, on conçoit combien il est difficile d'évaluer, même approximativement, les recettes et les dépenses. On peut cependant, sans exagération, porter le revenu de Méhémed-Ali à cent millions de francs pour l'Egypte et l'Arabie. Mais cette somme se trouve plus qu'absorbée par les dépenses nécessaires au développement des forces de terre et de mer dont nous venons de présenter le tableau, et qui sembleraient appartenir à une puissance du premier rang. Il n'est guère probable que de plusieurs années la Syrie donne des revenus importans. Les soulèvemens partiels qui éclatent, presque à chaque instant, dans ce pays peuplé de tribus belliqueuses, et coupé de montagnes où les habitans trouvent un asile contre la tyrannie, obligent à des expéditions toujours onéreuses, et nécessitent l'entretien d'une armée d'occupation considérable.

Un vaisseau de cent-vingt canons, construit à Alexandrie, devait être lancé dans la quinzaine. Et cet événement, car c'en était un pour l'Égypte, que de voir, pour la première fois, mettre à la mer un navire de cette force,

devait donner lieu à des réjouissances publiques, destinées à en rehausser l'éclat et à en consacrer le souvenir. Pressés par la saison déjà avancée qui menaçait de nous faire rencontrer en Nubie les plus fortes chaleurs, nous nous décidâmes à partir avant la fête; et le 5 février nous quittâmes Alexandrie.

Une compagnie de marchands grecs et arméniens se réunit à nous; et vers le soir, notre petite caravane montée sur des ânes se mit en route pour Rosette. Les ânes sont en Égypte la monture la plus habituelle. Ils acquièrent dans ce pays une vigueur et une agilité inconnues dans nos climats, et font souvent, avec une célérité incroyable, les marches les plus pénibles. En peu de temps nous eûmes dépassé les dernières traces de la ville antique, et le faubourg de Nicopolis, célèbre par la victoire d'Auguste sur Antoine; nos montures cheminaient avec agilité, malgré le sable dont est formée la langue de terre qui s'étend entre la mer et le lac Mâdiè. Nous marchions vers Aboukir; bientôt, du champ de bataille illustré par nos soldats, nous pûmes découvrir sa rade trop fameuse, qui forme un large demi-cercle ouvert aux vents et à la houle. Il n'existe maintenant à Aboukir qu'un château mal défendu, où quelques hauts personnages venaient

d'être enfermés par ordre du vice-roi pour cause de malversations.

Après avoir suivi quelque temps encore le bord de la mer, nous arrivâmes au petit bras qui lui donne communication avec le lac et que l'on est forcé de passer en bateau. La nuit était venue; une rosée très froide tombait en abondance, et nos vêtemens étaient imprégnés d'humidité. Nous allumâmes des feux pendant le temps nécessaire pour le trajet des effets qui, grâce à quelque *bakhchich* (étrennes), fut opéré assez promptement; et bientôt nous pûmes nous remettre en route, toujours en longeant l'étroite langue de terre qui s'étend entre les lacs et la mer. Des myriades de gros crabes sillonnaient le chemin, et effrayaient nos ânes que nous avions de la peine à retenir. Vers le lever du soleil nous atteignîmes une longue plaine de sable dans laquelle s'élèvent, de loin en loin, des tours destinées à jalonner la route et à abriter les voyageurs : nous arrivâmes enfin à Rosette (*Rachid*) après dix-huit heures de la marche la plus pénible.

CHAPITRE II.

Rosette. — Abou-Mandour. — Fouah. — Fabrique de bonnets. — Canal Mahmoudiè. — Départ de Rosette. — Boghaz. — Lesbè. — Damiette. — Ibrahim-Bey. — Caserne. — Nécropole. — Riz. — Lac Menzalè. — Flammant. — Impôt personnel. — De la propriété en Egypte depuis les Arabes. — Méhémed-Ali s'empare de toutes les terres. — Loi de solidarité. — Considérations sur ce système.

Bâtie à deux lieues de la mer par un des petits-fils du calife Haroun-Rachid, Rosette acquit, par l'ensablement du canal d'Alexandrie, une importance qu'elle a perdue depuis que Méhémed-Ali a fait creuser le Mahmoudiè, et qu'elle a cessé d'être le passage obligé des marchandises qui remontent au Caire ou qui arrivent du Saïd et de la Nubie. Les comptoirs établis dans cette ville ont été transportés à Alexandrie, et on y compte maintenant peu d'Européens. La population indigène a elle-même considérablement diminué, et s'élève à peine aujourd'hui à douze mille ames

Avec les avantages commerciaux, ont disparu cette gaîté et cette opulence qui donnaient à Rosette une physionomie plus animée que ne l'est ordinairement celle des villes égyptiennes.

Ses environs n'ont cependant pas encore perdu l'aspect riant qui semble l'apanage du Delta. Ses jardins surtout sont remarquables, si toutefois quelques kiosques, entourés de berceaux ou ombragés de bouquets de bananiers et d'acacias, suffisent pour faire donner le nom de jardins à de vastes vergers arrosés par de petits ruisseaux, et où croissent pêle-mêle et presque sans culture les arbres fruitiers de l'Europe et ceux de l'Afrique.

A peu de distance de Rosette est le *Tékïè* d'Abou-Mandour, situé dans la position la plus pittoresque et sur une petite éminence d'où la vue s'étend jusqu'à la mer. Ce couvent est habité par quelques derviches, chargés d'entretenir une superbe fontaine, fondation pieuse d'un musulman. Fruit de l'esprit religieux, ces institutions d'utilité publique, si communes en Orient, sont dues presque toutes à des particuliers. La fontaine d'Abou-Mandour mérite à son généreux auteur d'autant plus de reconnaissance, que l'eau est fort mauvaise à Rosette.

La mer, trop houleuse depuis quelques jours, ne nous permettant pas de franchir le *Boghaz* (l'embouchure), nous remontâmes la branche Bolbitine jusqu'à Fouah. Cette ville, assez peu importante aujourd'hui, a joui jusqu'au com-

mencement du XVIIe siècle, d'une prospérité qu'elle devait principalement au voisinage de l'embouchure du canal d'Alexandrie. L'avantage de la position de Fouah a engagé le vice-roi à y établir une filature de coton et une fabrique de *fess* ou bonnets à l'imitation de ceux de Tunis. Ces bonnets sont tissus de laine d'Espagne apprêtée par des ouvriers mogrebins, amenés de Tunis; ils égalent en qualité ceux des fabriques de cette ville, et ne leur sont inférieurs que sous le rapport de la teinture (1).

C'est en face de Fouah qu'est placée l'embouchure du Mahmoudiè, destiné à ouvrir au commerce une voie directe entre le Nil et Alexandrie. Le canal, ainsi appelé du nom de Sultan-Mahmoud, a environ quinze lieues de longueur; il fut creusé en dix-huit mois par cent mille fellahs des deux sexes, grattant la terre avec leurs mains et portant les déblais dans des couffes. Plus de vingt mille ouvriers

(1) On confectionne à Fouah environ douze douzaines de bonnets par jour; cette manufacture, qui acquiert une grande importance, pourra, avec le temps, nuire à celles de Tunis, dont les produits, quoique supérieurs, soutiendront difficilement la concurrence, vu la modicité du prix de la main d'œuvre en Egypte, et la proximité des lieux de consommation.

moissonnés par la faim, la fatigue ou les maladies, perdirent la vie pendant le cours des travaux : les berges recouvrent leurs ossemens. Le Mahmoudiè n'est praticable qu'au moment des plus hautes eaux, et pour des barques d'un assez faible tonnage. Le mauvais choix de l'embouchure de ce canal lui fait perdre la majeure partie des avantages qu'on pouvait en attendre. Le limon charrié par les eaux du Nil en obstrue tous les ans l'entrée, et les machines construites en Europe pour son curage annuel, n'ont produit d'autre résultat que d'entraîner le gouvernement dans des dépenses considérables. Il est facile de voir que, par un changement dans le point de prise d'eau, et par un système d'écluses mieux entendu, il serait possible de rendre ce canal navigable pendant toute l'année, et même de le faire servir à corriger les inégalités de la crue du Nil, de manière à ce que les inondations pussent acquérir, le long de son cours, une régularité profitable aux récoltes. Mais, outre que le gouvernement, presque entièrement absorbé par les événemens politiques, ne donne que peu d'attention aux améliorations matérielles qu'il serait facile d'introduire dans le pays, ces améliorations sont à chaque instant entravées par la routine et la mauvaise foi des agens intéressés à perpé-

tuer un système qui les enrichit aux dépens de la population (1).

Le lendemain de notre retour à Rosette, le vent étant enfin tombé, nous nolisâmes une *djerme* (2), à bord de laquelle nous accordâmes passage à quelques familles arabes, et nous mîmes à la voile pour Damiette. Cette navigation, qui se fait sans boussole et seulement à l'aide de l'habitude, semblerait devoir présenter de grands dangers. Cependant on cite peu d'accidens causés par cette absence de connaissances nautiques. Une brise favorable nous poussait rapidement; mais quoique notre route nous tînt constamment en vue de la côte, dont nous n'étions éloignés que de trois à quatre milles, notre *reïs* (patron) faillit s'engager dans un golfe qu'il avait pris pour le Boghaz de Damiette. Heureusement il s'aper-

(1) Pour obvier à ces ensablemens annuels, on a récemment fermé l'entrée du canal par un massif de maçonnerie, dans lequel ont seulement été ménagées quelques ouvertures fermées de portes, par où on laisse arriver l'eau quand on le juge convenable. Au moyen de cette disposition nouvelle, l'eau est, toute l'année, maintenue dans le canal à un niveau assez élevé pour que la navigation ne soit jamais interrompue. De grandes roues hydrauliques, établies près du barrage, élèvent à cet effet la quantité d'eau nécessaire, quand le peu de hauteur du fleuve rend cette opération indispensable.

(2) Grand bateau non ponté, à trois mâts.

çut à temps de son erreur; mais force nous fut de louvoyer pour nous tirer de ce mauvais pas; car durant toutes ces fausses manœuvres, le vent était devenu contraire.

Enfin, vers les quatre heures du soir, nous reconnûmes le vrai Boghaz, si fécond en naufrages pendant la mauvaise saison, à cause du peu de profondeur du fleuve (1). Le sable, que le Nil charrie en grande quantité, est retenu à son embouchure par le mouvement des flots de la mer, et y forme une barre dangereuse, Les pertes qui ont lieu chaque année sur cette barre sont évaluées à des sommes considérables. Une seule passe étroite, tracée par le courant au milieu des sables, permet aux barques ou aux bâtimens légers de remonter le fleuve; mais ce n'est que par un beau temps, et avec beaucoup de circonspection,

(1) Lorsque le calme dure toute la nuit, les djermes sont forcées d'attendre pour sortir, dix ou onze heures du matin, moment où la brise du large commence à s'élever, et produit une espèce de marée montante qui permet de franchir la passe. Le fond est si peu considérable que les navires marchands qui viennent prendre du riz à Damiette, sont obligés de mouiller en dehors sur la plage, où de petites barques viennent leur apporter leur chargement. Plus d'une fois, quand le vent est trop fort, les navires, dans la crainte de quelque accident, sont obligés de prendre le large, pour revenir au mouillage quand la tempête a cessé.

qu'on ose s'engager dans ce passage dangereux.

Nous avancions sous toutes voiles au milieu des vagues refoulées par le courant. Un profond silence régnait à bord de la djerme. Le reïs était au timon, attentif à suivre la direction que lui indiquait un des mariniers, qui, debout à l'avant, était armé d'une longue perche avec laquelle il sondait. Nous commencions à distinguer les deux rives du fleuve, couvertes de villages et de palmiers.... des cris de joie, auxquels se mêlait le nom d'Allah et de son prophète, nous apprirent que le danger était passé. Aussitôt chacun de nos passagers s'empressa de boire de l'eau du Nil. Quelques-uns y plongeaient leurs jambes et leurs bras. Tous semblaient retrouver dans cette eau une existence nouvelle; car pour un Égyptien, le Nil, c'est la patrie; et le fellah qui s'éloigne de ses ondes bienfaisantes, semble avoir perdu le seul lien qui, dans sa misère, l'attache encore à l'existence.

Nous avions franchi les deux forts qui défendent l'entrée du Boghaz. Après nous être arrêtés assez long-temps à un bureau de douanes, où notre djerme fut soumise à une visite rigoureuse, nous fûmes forcés de faire une nouvelle halte au village de Lesbè, situé sur l'emplacement de l'antique Damiette sarrasine,

détruite par les Khalifes, et justement célèbre par l'acharnement avec lequel les Croisés la disputèrent aux Musulmans. Rien n'égale en effet l'importance qu'attachèrent alors les deux partis à la possession de ces lieux, où le sort de l'Orient fut plus d'une fois mis en balance.

Après une navigation de plus d'une heure, nous arrivâmes à la moderne Damiette, qui se présente en demi-cercle sur la rive orientale. Des maisons élevées, élégamment bâties, et couvertes de terrasses que surmontent des belvédères ouverts aux vents frais du nord; des barques nombreuses sillonnant les eaux du Nil; une population industrieuse qui se presse sur les quais; des champs de riz toujours verts, des jardins brillans de végétation où croissent pêle-mêle l'oranger, le dattier et le sycomore; un ciel dont aucun nuage n'altère la pureté, et sous lequel cependant la chaleur ne s'élève presque jamais plus haut que dans le midi de la France : voilà le spectacle enchanteur que présentent Damiette et ses environs au voyayeur qui arrive de la mer.

Le charme cesse dès qu'on pénètre dans la ville, dès que l'on parcourt ces rues étroites et tortueuses occupées par des troupes immondes de chiens errans, dès que l'on se trouve au milieu de ses maisons de terre et de paille qui mena-

cent ruine, dès que l'on retrouve enfin une bourgade turque, avec son hideux ensemble de misère et de dégradation.

M. d'Armandy, autrefois consul à Mokha, et connu par ses nombreux voyages en Perse et en Arabie, était chargé de l'agence consulaire de France à Damiette (1). Prévenu de notre arrivée, il voulut bien nous inviter à nous établir chez lui, et pendant notre séjour il n'a pas cessé de nous prodiguer les témoignages de la plus gracieuse hospitalité. La maison qu'il habitait était située sur les bords du Nil, dans une position ravissante; aussi avait-elle attiré l'attention d'Ibrahim-Bey, neveu du vice-roi, qui avait demandé au propriétaire la permission d'en occuper le rez-de-chaussée pour quelques jours. Mais les mois s'écoulaient, et ce locataire importun ne songeait pas à partir. Le pauvre raya n'osait de son côté signifier congé à cet hôte incommode, qui pouvait lui nuire auprès de Méhémed-Ali. Il se contentait de nous exprimer ses plaintes. — « Mon père m'avait bien « prédit que cette maison m'attirerait quelque « malheur. Maudit soit mille fois le jour où la

(1) C'est le même M. d'Armandy, aujourd'hui chef d'escadron d'artillerie, qui a si puissamment contribué à la reprise de Bône en 1832.

« funeste pensée m'est venue de la construire « avec tant de luxe!... Que n'ai-je suivi les con- « seils de mon père ! »

Nous rencontrâmes, dans une de nos promenades, cet Ibrahim-Bey (1), qui se piquait de civilisation européenne : aussi quand nous passâmes près de lui, il nous adressa en turc quelques complimens, qu'il accompagna de ces mots français : *Bonjour, messieurs*, qu'il prononça à merveille. C'était peut-être tout ce qu'il savait de notre langue; mais au moins pour l'apprendre il s'était adressé à de bons maîtres : mieux inspiré qu'Abbas - Pacha, petit-fils de Méhémed-Ali, qui prenait ses leçons d'italien d'un pauvre *seïs* (palefrenier arabe), et qui, parlant un jour à un consul européen, lui dit gracieusement, en croyant lui faire un compliment : *Bon gorno, porco.*

On travaillait à Damiette à élever à la hâte quelques nouvelles fortifications, présage certain de la rupture qui se préparait dès-lors entre le vice-roi et le pacha de Saint-Jean-d'Acre. La garnison comptait un effectif de huit mille hommes, qui, trois fois par jour, faisaient l'exercice sur une vaste esplanade, autour de

(1) Ibrahim-Bey est le même qui depuis a fait la campagne de Syrie, sous le nom de Kutchuk-Ibrahim-Pacha, (le petit Ibrahim-Pacha.)

l'immense caserne construite tout récemment au bord du Nil. Pour éviter que les soldats fussent incommodés par la poussière, plus de cent fellahs étaient tenus de venir arroser deux fois par jour cette esplanade : il va sans dire que ce travail devait être fait gratuitement ; et malheur à celui qui manquait à l'ordre ! vingt-cinq coups de bâton appliqués sur le dos étaient l'inévitable punition de sa négligence.

Non loin de Damiette s'élève une nécropole moderne, aussi remarquable par sa simplicité que par l'élégance de ses monumens. Ces sépultures, où reposent de riches musulmans, sont de petits édifices carrés construits en briques, et élevés d'un étage. Dans la partie inférieure sont déposés les restes du défunt ; et le dessus forme un petit appartement où ses parens viennent, à certaines époques de l'année, passer plusieurs jours et apporter le tribut de leur douleur.

Le commerce de riz, qui se fait presque exclusivement à Damiette, a conservé à cette ville une certaine importance. Ses relations suivies avec la Syrie, qui lui envoie en échange ses tabacs, la maintiennent dans un état voisin de l'aisance. Sa population ne s'élève cependant pas au-delà de vingt mille ames. L'air qu'on respire à Damiette est beaucoup plus sain qu'on ne pour-

rait l'espérer en voyant les rizières qui l'entourent à plusieurs lieues; et cette ville est, de toute l'Égypte, l'endroit où l'on jouit de la plus douce température.

Le lac Menzalè, qui n'en est éloigné que d'une demi-heure, est extrêmement poissonneux, et célèbre par le grand nombre d'oiseaux que l'on chasse sur ses bords. Le plus remarquable est le flammant, des langues duquel on retire maintenant de l'huile, au lieu de les manger, comme du temps des Romains, qui en étaient très friands. Sous les empereurs, l'Égypte acquittait une partie de son tribut en langues de flammant. Les eaux du lac Menzalè ont une salure moins désagréable que celle de la mer. Le riz planté sur ses rives jouit d'une grande réputation, qu'il faut attribuer sans doute à la qualité du sol imprégné de sel, qu'on voit partout effleurir à la surface.

Le riz rapporte dans le Delta jusqu'à quatre-vingts pour un. On pouvait en évaluer le produit annuel à Damiette à cinquante mille ardebs (1); mais la misère toujours croissante des

(1) L'ardeb de Damiette produit en poids 225 oques; celui de Rosette, 156 oques. L'oque égale un kilogramme 1|4. La capacité de l'ardeb du Caire, qui pèse 104 oques, peut être évaluée à un hectolitre 820|1000.

fellahs, le manque de bras, et enfin la difficulté de mettre les terrains en culture par suite de la diminution des bestiaux, ont peu-à-peu réduit la récolte, qui ne s'est élevée dans ces dernières années qu'à vingt-cinq mille ardebs. D'ailleurs le gouvernement, propriétaire de tous les terrains qu'il afferme aux fellahs, a limité la quantité de feddans (1) qu'il est permis de consacrer à la culture du riz, afin de ne pas diminuer celle du coton, qui lui donne de bien plus grands bénéfices.

Avant de faire connaître quels sont aujourd'hui les rapports des fellahs avec le vice-roi, il nous paraît indispensable d'examiner les modifications que le droit de propriété territoriale a subies depuis la conquête de l'Égypte par les Arabes, et d'indiquer par quel enchaînement de circonstances, cette contrée, sur laquelle le vainqueur ne s'était réservé que les droits régaliens, se trouve maintenant appartenir en propriété à son souverain.

Soit que le khalife Omar, en se rendant maître de l'Égypte, ait renoncé au droit que lui donnait

(1) Le feddan se composait autrefois de 400 *kassabés*, mesure de 3 mètres 85 cent. Méhémed-Ali, à son avènement au pouvoir, le réduisit à 333 1/3 kassabés (de 3 mètres 64 cent.), sans rien changer à la quotité d'impôt que chaque feddan devait payer au fisc.

une conquête faite de vive force, de partager les biens entre les vainqueurs, comme une partie du butin; soit que, conformément aux lois musulmanes, les Égyptiens, en se soumettant au paiement d'une contribution, se soient assuré la conservation de leurs propriétés, il est hors de doute que les Arabes, loin de se considérer comme légitimes possesseurs des biens conquis, se contentèrent d'imposer aux habitans des villes l'obligation de payer une capitation de deux pièces d'or par chaque homme fait, et en outre de loger et défrayer pendant trois jours les musulmans qui se présenteraient chez eux. Pour les cultivateurs, cette imposition pesa sur les propriétés, et il était permis de l'acquitter en grains ou autres denrées en nature.

Toutes les sommes provenant de ces divers impôts étaient employées à acquitter la solde des Arabes, qui formaient l'armée d'Égypte et les employés du gouvernement, ensuite à entretenir les canaux et les digues, enfin à enrichir les gouverneurs et à grossir les trésors des khalifes.

La perception régulière de ces contributions dura peu de temps. Des impôts indirects, des taxes autorisées ou arbitraires furent bientôt établis par les agens de l'autorité, et amenèrent à leur suite des révolutions, des famines, des

massacres, enfin une effrayante dépopulation.

Pour réparer le mal, le gouvernement provoqua l'établissement en Egypte de diverses colonies d'Arabes qui remplacèrent les habitans exterminés ou dispersés par l'action et la réaction des causes politiques. Les avantages accordés à ces nouveaux colons, attirèrent successivement de nouvelles tribus. Plusieurs provinces de l'Égypte se trouvèrent ainsi peuplées d'une multitude d'Arabes qui s'y fixèrent, et qui, en se substituant aux cultivateurs, sous prétexte de les protéger, les réduisirent à la misère et au plus dur esclavage.

Bientôt les vexations des gouverneurs soulevèrent et le reste des anciens habitans et les nouvelles colonies. L'Egypte devint encore, pendant une longue suite d'années, le théâtre de guerres et de massacres sans fin; et la paix qui succéda à tous ces déchiremens fut celle de la mort et des tombeaux.

Au milieu de tous ces bouleversemens, qui dépeuplaient des provinces entières, le gouvernement s'était trouvé maître d'une grande partie des terres; aussi après avoir commencé par donner à ferme la perception des impôts, il afferma les terres elles-mêmes. D'abord elles ne furent concédées que pour quatre ans. L'in-

tendant-général des impôts tenait une séance dans la mosquée d'Amrou, à l'époque où l'on devait renouveler l'adjudication de la ferme des terres. Là on inscrivait, avec le nom des adjudicataires, les sommes auxquelles étaient portés les districts et les cantons.

Aux époques fixées, tout individu qui avait pris une ferme venait en acquitter les droits. On lui précomptait les dépenses qu'il avait pu faire pour les chaussées, la réparation des digues, le curement des canaux, etc., le tout à certain taux fixé par l'administration. Chaque année il restait plus ou moins d'arriéré sur le montant des sommes dues. Ce reliquat était quelquefois exigé avec rigueur; souvent aussi il en était fait remise.

Au bout de trente ans, on faisait le *tahwil*, c'est-à-dire une nouvelle répartition de l'impôt territorial. Cette opération amena l'usage de donner les terres pour trente années; puis elles durent devenir héréditaires, et prendre l'apparence d'une véritable propriété, sans cesser pour cela de conserver les traces de leur origine domaniale.

Bien que tous les sujets chrétiens ou musulmans fussent admis à enchérir pour l'adjudication de ces fermes, on conçoit que la préférence devait appartenir aux chefs militaires,

entre les mains desquels résidait le pouvoir, et qui recevaient une paie du trésor. Cette concentration progressive entre leurs mains était d'autant plus naturelle, que, par l'augmentation de leurs richesses, ils acquéraient une plus grande influence, tandis que les vexations qui pesaient sur les indigènes, les rendaient au contraire chaque jour plus misérables et plus avilis.

Ces baux à longues années entre les mains des gens de guerre et des hommes chargés des emplois publics, préparaient le nouveau système introduit en Egypte, à l'extinction de la dynastie des Fathimites. Saladin arrivant en Egypte avec une armée de Turcs, de Kurdes et d'autres barbares, adopta, pour entretenir cette armée, le système des bénéfices militaires, déjà établi en Syrie et en Mésopotamie par le sultan Noureddin, au nom duquel il s'emparait de la vallée du Nil. Les terres de sa nouvelle conquête furent concédées, en guise de solde, aux Émirs et aux gens de guerre à titre de bénéfice, à la charge d'un service militaire. Les règles et les formes qui présidaient au partage, ne peuvent être mieux comparées qu'aux formes et aux règles qui régissaient en Europe la propriété féodale. Chaque émir ou homme de guerre, et plus

tard chaque chef de maison des Mamlouks, eut son apanage, qui se trouvait distribué entre ses gens. Les villages réunis ou pris isolément formaient autant de fiefs ou d'arrière-fiefs relevant directement du chef de l'apanage.

La culture des terres ne se fit plus, comme auparavant, par des gens qui s'en rendaient adjudicataires, et qui payaient au trésor public leur redevance. Elle fut confiée à des cultivateurs attachés à la glèbe (*fellah kharari*), qui payaient un droit, partie en nature, partie en argent. Ces fellahs devinrent serfs de l'apanagiste auquel appartint le territoire, sans pouvoir être jamais vendus ni affranchis.

Les terres de l'Egypte étaient divisées en vingt-quatre portions ou karats. Quatre karats formaient l'apanage particulier du sultan ; dix karats étaient assignés en partage aux gens de guerre, et dix autres aux émirs. Mais les usurpations successives de ces derniers, et les troubles auxquels elles donnèrent lieu, nécessitèrent l'intervention du sultan Ladjin. Après avoir restitué aux gens de guerre les biens dont les émirs les avaient dépouillés, ce prince ordonna un nouveau cadastre, dans lequel il réserva à son domaine particulier un grand nombre des plus beaux apanages; il assigna seulement onze karats aux émirs et aux gens

de guerre, et se réserva neuf karats pour l'armée qu'il se proposait de former. Mais cette opération, faite arbitrairement et presqu'au hasard, produisit un grand mécontentement parmi les troupes, qui se soulevèrent et massacrèrent le sultan.

Son successeur, le sultan Nasser-Mohammed, ne fut pas effrayé par cet exemple, et ne craignit pas de tenter une opération semblable, vers l'an 1310. Ce prince, qui occupait pour la troisième fois le trône d'Egypte, donna des ordres pour un nouveau cadastre, qui de son nom fut appelé *cadastre de Nasser*. Le résultat de cette opération fut la suppression d'un grand nombre d'impôts, et une nouvelle division des vingt-quatre karats, dont dix furent réservés pour le sultan et sa maison, et quatorze composèrent les apanages des émirs et des gens de guerre.

On avait dressé des mandats ou feuilles, contenant la désignation des divers territoires qui devaient former les apanages des émirs. Le sultan ordonna une revue de toutes ses troupes, pour la distribution de ces mandats, et il fut défendu aux émirs de réclamer contre quoi que ce fût que le sultan jugerait à propos de faire, sous peine de la bastonnade, de la prison, du bannissement, ou enfin de la radia-

tion du contrôle des troupes. Cette opération dura plusieurs jours; les émirs ou gens de guerre désignés se rendaient dans la salle où se trouvait le sultan, qui donnait à chacun un mandat sans même le regarder, prenant au hasard celui que la volonté de Dieu faisait tomber sous sa main. Cette répartition nouvelle fit un grand nombre de mécontens; mais personne n'osa se plaindre, et la division établie par Nasser prévalut.

Des abus nombreux s'introduisirent successivement dans l'administration des apanages; mais principalement sous la dynastie des Mamlouks circassiens, dont le gouvernement ne fut pour ainsi dire qu'une continuelle anarchie. L'oppression que ces princes faisaient peser sur les apanagistes, engagea plusieurs d'entre eux à convertir leurs propriétés en *Wakoufs*, c'est-à-dire à en doter des mosquées ou des établissemens pieux, ou bien à fonder des pensions en faveur des mollas ou autres membres de l'ordre ecclésiastique. Par cette cession, ou, pour parler plus exactement, par cette substitution qui ne constituait que la nue propriété sans l'usufruit, la mosquée ou l'établissement pieux auquel le propriétaire léguait ses biens, n'entrait en jouissance qu'à la mort du dernier

mâle de la famille. Ce moyen de rendre héréditaires des concessions qui, de leur nature, ne devaient être que viagères, fut bientôt adopté par un grand nombre d'apanagistes, qui pouvaient ainsi assurer à leurs héritiers une portion de leur fortune. Le principal privilége de ces wakoufs était de ne point payer d'impôts, au trésor public (*Beïtul-Mâl*).

Malgré toutes ces modifications que le gouvernement des Mamlouks toléra par faiblesse, ou par l'intérêt qu'il pouvait avoir à profiter des abus qui s'introduisaient, le système des apanages se soutint jusqu'à l'époque où la conquête de Sélim Ier fit de l'Égypte une province ottomane.

Sélim Ier commit la grande faute de promettre aux chefs circassiens qui l'avaient aidé à conquérir l'Égypte, de leur conserver la jouissance de tout ce qu'ils possédaient. Son engagement fut enregistré dans tous les tribunaux et inscrit dans les livres du divan, avec cette imprécation : « Que la malédiction de Dieu et de son « prophète soit sur quiconque osera contreve-« nir à cet ordre ou y faire quelques change-« mens! »

Son fils le grand Soliman comprit bientôt combien il lui importait de détruire cette milice circassienne, pour assurer la conquête

de l'Égypte. Mais par respect pour la promesse de son père, il la confirma en montant sur le trône. Seulement il ordonna une révision sévère des titres des apanagistes. Tous ceux qui se trouvèrent porteurs de contrats légaux émanés des sultans circassiens restèrent en possession de leurs apanages ; mais les clauses par lesquelles quelques-unes de ces concessions avaient été transmises, furent annulées, et les apanages réunis au domaine. Ceux qui ne purent présenter de titres authentiques, ou qui en présentèrent de suspects de fraude et de falsification, furent également dépossédés; et les ventes faites par le domaine antérieurement au règne de Toman-Baï, le dernier des sultans circassiens, furent les seules maintenues. Le domaine rentra ainsi en possession d'un grand nombre de biens, qui furent ajoutés aux propriétés particulières des sultans, dont il s'était déjà emparé.

Pour assurer la perception de ses revenus, le gouvernement en rendit responsables les kachefs, administrateurs des principales provinces et les cheïkhs arabes qui exerçaient l'autorité dans des districts moins étendus. En même temps on établit au-dessous de ces administrateurs, des agens chargés de percevoir les revenus des villages et d'en verser le produit entre

les mains des kachefs ou dans le trésor public. Ces agens, qui n'avaient été dans l'origine que de simples percepteurs, furent tenus, par un édit de Soliman, de prendre à forfait la recette dont ils étaient chargés, et ils devinrent peu à peu de véritables fermiers. C'est dans ces agens à forfait qu'il faut, avec M. le baron Silvestre de Sacy, reconnaître le type et l'origine des multézims.

Les avantages de ces fonctions de multézim, qui augmentaient à proportion de la faiblesse du gouvernement, les firent rechercher par les hommes puissans qui possédaient, par cela même, les moyens d'en accroître les priviléges. C'est ainsi qu'elles se concentrèrent peu-à-peu entre les mains des milices, et plus tard entre celles des Beys mamlouks; elles devinrent bientôt héréditaires et portèrent par là le dernier coup à la prospérité du pays.

Au milieu de tous ces désordres, le *miry* (les droits du fisc), qui devait être envoyé à Constantinople, se trouva réduit, soit par l'altération des monnaies, soit sous le prétexte d'entretien et de réparations extraordinaires. Un grand nombre d'établissemens publics furent ainsi privés des dotations que leur avaient assignées Sélim Ier et Soliman; les digues et les canaux furent mal entretenus; les fellahs se contentèrent de

travailler pour se procurer de quoi pourvoir à leur subsistance; et la stérilité atteignit des terrains autrefois arrosés et fertiles.

Tel était l'état de la propriété en Égypte au moment de l'invasion française. Forcés de combattre chaque jour des ennemis sans cesse renaissans, et d'écrire en quelque sorte leurs ordonnances sur le tambour, Bonaparte et les généraux qui lui succédèrent n'eurent pas le temps d'apporter des modifications à ce système. Ils respectèrent ce qui existait et eurent beaucoup de peine à faire rentrer les impôts dans le trésor.

Cet état de choses dura encore quelques années, jusqu'au moment où Méhémed-Ali fut nommé pacha de l'Égypte. Si ce nouveau chef s'était attaché à flatter les mollas, pour s'ouvrir la route du pouvoir, il ne craignit pas, dès qu'il y fut arrivé, de braver leur influence et de presser, malgré leurs menaces, l'exécution du système de réformes qui devait lui livrer toutes les terres de la vallée du Nil.

L'expulsion des Mamlouks de la Basse-Égypte avait mis Méhémed-Ali en possession des villages et des territoires qui appartenaient aux chefs de ces milices; mais cette confiscation, trop lente à son gré, lui fit tenter une entreprise plus audacieuse, qui peut donner

une idée de son énergie. C'est sur les biens wakoufs, qui, par leur origine, comme par leur destination, ne pouvaient, sous aucun prétexte, revenir au gouvernement, qu'il porta les premiers coups; c'est par la partie la plus difficile de son œuvre qu'il voulut débuter.

Une baisse extraordinaire du Nil, à l'époque où la crue aurait dû être sensible, lui fournit le moyen d'arriver au but qu'il se proposait. Il venait d'établir une taxe nouvelle sur les denrées de première nécessité, que la crainte de la famine fit bientôt disparaître des marchés. Les fellâhs consternés menacèrent de s'insurger et d'immoler les accapareurs. Méhémed-Ali accueillit avec hauteur les cheïkhs qui vinrent demander l'abolition du nouvel impôt. Il ordonna seulement des prières publiques, annonçant en même temps aux envoyés que les maux du peuple ne venaient pas des taxes qu'il exigeait et que les Egyptiens savaient lui être indispensables pour assurer la tranquillité : « Je connais la véritable cause du mal, reprit-il avec colère, et je ne tarderai pas à y porter remède. De quel droit, dites-moi, exigez-vous des pauvres fellahs des contributions dont les terres confiées à votre surveillance sont exemptées? J'examinerai cette affaire, et les biens de tous ceux qui

ont illégalement perçu les impôts supprimés, demeureront confisqués. »

Peu de jours s'étaient écoulés depuis que les prières publiques ordonnées par le Pacha avaient été faites, et le Nil s'était accru de plusieurs coudées. Avec la tranquillité, la vente des denrées avait repris son cours, et les cheïkhs, effrayés d'abord par les menaces de Méhémed-Ali, commençaient à se rassurer, persuadés qu'il n'oserait jamais porter la main sur des propriétés que la sainteté de leur destination mettait sous la sauvegarde de tous les musulmans. Mais des considérations de cette nature ne pouvaient l'arrêter. Le trésor était épuisé et les Albanais exigeaient impérieusement le paiement de leur solde. Malgré les avanies dont le Pacha avait frappé ses agens coptes, il n'avait pas encore la somme nécessaire pour apaiser les séditieux; un ordre fut donc expédié aux cheïkhs de payer sur-le-champ la moitié du revenu brut de tous les biens des mosquées confiés à leur administration. En même temps il ordonna une révision rigoureuse des titres qui constataient ces fondations. L'employé chargé de cette vérification, ne manqua pas d'élever des doutes sur l'authenticité du plus grand nombre; il signala l'irrégularité des autres, et un édit de Méhémed-Ali vint annuler

tous les titres, en déclarant toutefois qu'il acquitterait exactement les charges spéciales dont il reconnaîtrait la légalité. En même temps les kachefs des provinces reçurent ordre de faire rentrer sous leur autorité tous les terrains wakoufs.

Quand il avait tenté ce coup hardi, Méhémed-Ali s'était bien attendu aux oppositions qu'il allait soulever; mais son autorité était trop bien affermie pour qu'il pût douter du succès. Aussi ne répondit-il que par une indifférence dédaigneuse aux représentations des cheïkhs. Le chef du corps des Chérifs, fort de cette dignité civile et religieuse, la plus vénérée du pays, persista seul dans sa résistance. Ce cheïkh fanatique, qui avait été le principal instrument de la fortune de Méhémed-Ali, se présenta une seconde fois au divan, pour protester contre cette mesure de violence et pour rappeler au Pacha les principes qu'il lui avait vu embrasser si chaudement, avant qu'il l'eût revêtu de la pelisse du gouvernement de l'Egypte. Mais les temps étaient changés, et Seïd-Omar-Mahram, chassé comme factieux, fut exilé à Damiette.

Une fois engagé dans cette voie de spoliation, Méhémed-Ali ne pouvait s'arrêter. Il avait renversé les obstacles les plus difficiles; rien ne

pouvait plus l'empêcher de poursuire sa route. De nouvelles contributions extraordinaires achevèrent d'épuiser toutes les bourses. Les fellahs, pressés de payer, recoururent aux multézims qui, ruinés eux-mêmes, ne purent venir à leur secours. Ce ne fut plus alors aux agens coptes, mais à ses soldats, que le Pacha confia le soin de lever l'impôt. Les plus grands désordres furent commis par cette milice brutale: des émigrations s'ensuivirent, et plusieurs villages furent abandonnés.

En réponse aux réclamations énergiques des multézims, Méhémed-Ali les invita à déposer leurs titres de propriété, pour qu'il fût possible de vérifier si leurs demandes étaient fondées. Confians dans leurs droits, la plupart se conformèrent à cette invitation; mais leurs titres furent confisqués et ils furent tous expropriés. Plusieurs obtinrent seulement une pension viagère (1) équivalente aux revenus primitifs dont ils jouissaient, d'après la vérification faite sur les registres du contrôleur-général (*Rouznamèdji*). De ce moment toutes les terres de la vallée du Nil furent concentrées entre les mains de Méhémed-Ali; de ce mo-

(1) Ces pensions, qui s'élevaient à 24,000 bourses (valant alors 8,000,000 francs), sont réduites aujourd'hui, par les extinctions, à 5,000 bourses (750,000 fr.)

ment il put dire avec vérité : « L'Égypte, c'est « moi (1). »

Si les fellahs avaient pu espérer un instant que ce nouveau pouvoir allait s'occuper d'améliorer leur situation, ils ne furent pas longtemps à revenir de leur erreur. Sous les gouvernemens précédens, la perception des impôts avait été brutale, capricieuse; sous celui de Méhémed-Ali, elle devint une spoliation organisée, incessante.

Tous les sujets égyptiens furent d'abord soumis à un impôt personnel (*furdy-el-rass*) qui varia de 15 à 500 p., suivant l'état de fortune du contribuable. Le cheïkh-el-beled fut chargé de sa répartition; et il est presque inutile de signaler l'arbitraire qui présida, comme il préside encore aujourd'hui, à cette opération. Ce droit ne pèse pas sur les femmes, ni sur les enfans, jusqu'à ce qu'ils soient présumés avoir atteint l'âge de douze ans. Faute de registres qui puissent servir à constater leur âge, le percepteur a une petite corde qui est censée être

(1) Cette spoliation n'a atteint que les propriétés territoriales. Par cette exception assez singulière, eu égard à notre organisation sociale, la propriété mobilière et industrielle offrent en Egypte à la fortune des particuliers la base la plus solide. Les maisons, les okels, les boutiques, ont été respectés par le Pacha, qui se contente de les grever de temps en temps d'impôts considérables.

la mesure de la tête d'un enfant de douze ans. Tous ceux dont la tête ne peut pas passer dans cette mesure, sont classés au nombre des contribuables.

L'impôt personnel s'élève à 70,000 bourses (1) (environ 10,000,000 fr.). Pour qu'il n'éprouve pas de diminution, on ne fait pour ainsi dire jamais de changement aux rôles, et le gouvernement ne tient aucun compte aux provinces des hommes que leur enlèvent les épidémies et la conscription.

Les sujets *rayas*, c'est-à-dire non-musulmans, sont soumis au droit de *kharadj*, indépendamment du *furdy-el-rass*. Cet impôt est peu important; il s'élève à peine à 400 bourses et fait partie de l'apanage d'Ibrahim-Pacha.

Maître de toutes les terres de l'Égypte (2), Méhémed-Ali s'occupa avec activité d'une organisation nouvelle pour leur culture. Cette

(1) La bourse vaut 500 piastres turques, et la piastre qui, par suite de la détérioriation successive des monnaies, diminue chaque jour, peut être évaluée à 30 centimes.

(2) Méhémed-Ali respecta les terres dites *oussiïè* (*libres, patrimoniales*), qui n'ont pas encore été réunies au domaine. Ces biens constituaient la propriété personnelle et inaliénable des multézims et n'étaient chargés d'aucune autre imposition que le miry. Il n'existe pas de *oussiïè* dans la Haute-Egypte au-dessus de *Minieh*. On peut dire que dans la Basse-Egypte, elles font à peu près le dixième des terres.

organisation qui, depuis lors, n'a éprouvé que des modifications insignifiantes, est encore en vigueur aujourd'hui.

Tous les particuliers obtiennent la quantité de terrain qu'ils désirent pour la mettre en culture, moyennant un droit qui varie suivant la qualité du sol, sa distance du Nil, et enfin suivant différentes circonstances locales. Le maximum de l'impôt est de 28 pataques (1), et le minimum, de 17 pataques. Chacun est libre de semer ce qu'il croit le plus avantageux à ses intérêts, en réservant toutefois sur le terrain qui lui a été loué, la majeure partie des feddans le mieux exposés à l'inondation, pour la culture du coton, de l'indigo, du lin, de l'opium et de la canne à sucre. Tous ces produits appartiennent de droit au gouvernement, moyennant le prix qu'il lui plaît d'établir; et il a seul le privilége de les vendre au commerce.

Pour les terres qui ne trouvent pas de fermiers, le vice-roi les donne aux cheïkhs-el-beled, qui les font cultiver pour un prix qu'il détermine. Ce n'est pas un contrat volontaire de possesseur avec un fermier, c'est un ordre qu'il faut exécuter. Le prix de ces terres varie

(1) La pataque vaut deux piastres un quart ou 90 paras.

comme toutes les autres, suivant leur plus ou moins de proximité du Nil. Dans l'un et l'autre cas, le Pacha fournit les semences.

Il y a peu d'années que le gouvernement achetait aux fellahs leur récolte de grains en totalité, pour leur revendre ensuite à un prix plus élevé ce qui était nécessaire à leur propre consommation. Mais depuis 1833, Méhémed-Ali se contente de leur faire payer des droits, en leur laissant la liberté de disposer du faible excédant qui leur reste. Malheureusement cette mesure juste et bien entendue demeure à peu près sans effet, par la réduction qu'éprouve chaque année cette culture, la seule qui puisse profiter aux fellahs. L'indigo et surtout le coton donnant de plus grands bénéfices au vice-roi, les chefs de province ont ordre de ne laisser semer du grain que dans une très petite quantité de feddans.

On peut calculer, terme moyen, que les prix fixés par le vice-roi pour les denrées qu'il prend au fellah, laissent à ce dernier un tiers du produit de son travail. Quelque inégal que soit ce partage, on ne pourrait s'empêcher de reconnaître une amélioration sensible dans la position du cultivateur, si cette convention, qui a tous les caractères d'un contrat légal de possesseur à fermier, recevait son exécution ; mais il

s'en faut qu'il en soit ainsi, et c'est à peine si, tout compte fait, il reste au fellah de quoi ne pas mourir de faim.

En principe, l'impôt n'est pas dû par le cultivateur, quand les terres ne sont point inondées; mais comme il suffit que le Pacha fasse ouvrir le Khalidj (1), pour que l'inondation soit légalement constatée, il s'ensuit que le défaut d'inondation n'affranchit jamais les terres.

A l'époque de la récolte, tous les produits sont apportés dans les magasins du gouvernement. On y établit le décompte de chaque cultivateur; et, après avoir déduit de son avoir l'impôt personnel, le miry et une foule d'autres petits droits, on lui donne pour solde un mandat (*tezkerè*) à long terme sur le trésor. Quand vient l'échéance, on le paie en toiles ou autres produits manufacturés, qu'il ne peut réaliser qu'avec des pertes énormes. Il était encore, il y a quelques années, facile de vendre ces tezkerès à quarante ou cinquante pour cent de perte, mais les difficultés que le gouvernement ne manquait pas d'élever, quand on les lui donnait en paiement de ses marchandises,

(1) Canal qui traverse le Caire. On le ferme chaque année par une digue qui est rompue solennellement, lorsque l'inondation a atteint le niveau suffisant pour fertiliser les terres.

les ont fait abandonner par le commerce. D'ailleurs ces mandats n'existent pour ainsi dire plus, depuis que la loi de solidarité est venue dévorer les dernières ressources que le vice-roi abandonnait aux pauvres fellahs pour prix de leurs sueurs.

Ce système de solidarité, mesure la plus oppressive, la plus ruineuse qui ait jamais été inventée par un despotisme avide et ignorant, a besoin d'être expliqué. Cette loi consiste à établir tous les habitans, sans exception, solidairement responsables des dettes de chaque individu envers le trésor. Si un fellah, après avoir donné tout ce qu'il a au monde, reste débiteur du gouvernement, on répartit sa dette sur les autres paysans du même village; si le village doit encore, après que chaque habitant a été complètement dépouillé, la dette pèse sur les villages voisins; si la province, également épuisée jusque dans ses dernières ressources, n'a pas acquitté la totalité de ses contributions, la province limitrophe est contrainte de combler le déficit; enfin la solidarité étend son réseau sur toutes les provinces dont chacune doit remplir le vide qui résulterait pour le trésor de l'insolvabilité ou de la mauvaise volonté d'une ou de plusieurs d'entre elles.

Cette organisation, qu'il suffit de signaler

pour en faire comprendre toute l'absurdité, n'est pas sortie du cerveau de Méhémed-Ali. C'est à un courtisan, à l'un de ces vampires qui viennent s'attacher à tout pouvoir despotique, qu'est due une si déplorable conception. Quand on présenta au Pacha ce projet de solidarité destiné à exprimer de l'Egypte tout ce qu'elle contient de substance, un consul européen, homme digne de foi, était auprès de lui : voici comme il raconte les détails de cette séance.

Le mémoire fut présenté à Méhémed-Ali par Mahmoud-Bey, l'inventeur de ce nouveau plan d'économie politique et depuis ministre de la guerre. Le vice-roi, après l'avoir lu deux fois, le serra fortement entre ses mains, et s'écria, dans un élan de joie qu'il ne pouvait maîtriser: « Voilà un homme de génie! lui seul a su ré« soudre le problème de forcer la population de « l'Egypte à payer ses dettes passées, présentes « et futures. »

Mais cet homme habile, ce ministre d'un génie si prodigieux, aux yeux du vice-roi, venait de frapper du même coup la paresse et le travail, l'homme laborieux et le fainéant; il venait, en les enveloppant dans un sort commun, d'étouffer dans le cœur du fellah le dernier mobile qui pouvait encore l'exciter au travail. La combinaison du ministre qui avait

fait un si bon acte de courtisan en flattant la passion dominante de son maître, l'avidité de l'argent, a ruiné l'Egypte sans remplir les coffres du Pacha. La première année, on appauvrit l'homme industrieux pour payer les dettes de l'homme oisif; la seconde année, il n'y eut plus d'homme industrieux à dépouiller. Tout fut frappé de langueur; tous les cultivateurs tombèrent dans la misère et le découragement, car ce système avait oublié qu'il y a une insolvabilité devant laquelle il serait forcé de s'arrêter : c'est celle de l'Égypte tout entière.

Un Syrien intelligent et habile agriculteur, M. Cosseri, drogman du consulat d'Autriche à Damiette, se laissa persuader de prendre du gouvernement et de cultiver six cents feddans de terre. La seconde année, après avoir fait beaucoup d'améliorations et de dépenses, il trouva, tout compte fait et ses impositions payées, un bénéfice net de 18,000 piastres (environ 5,400 fr.). Mais à peine avait-il fini de régler avec le fisc, et calculé avec un certain contentement le produit de son travail de deux années, qu'on vint encore réclamer de lui le paiement de 25,000 piastres (7,500 fr.). — « Je ne dois rien, répondit-il, j'ai quittance « de mes impositions; c'est hier même que j'ai

« soldé. — Ceci est une autre affaire; vous avez « payé pour vous; mais nous demandons au« jourd'hui la part qui vous concerne dans la « répartition des dettes contractées envers le « trésor par les cultivateurs des terres voisines « qui n'ont pu acquitter leur quote-part. »

Force fut de payer, car tout raisonnement échoue devant des ordres qui s'exécutent à coups de bâton et par la saisie immédiate. M. Cosseri maudit la malheureuse pensée qui lui était venue de faire fructifier les terres du Pacha; il abandonna bœufs, brebis, semences, projets d'amélioration, rêves de fortune, et redevint inoccupé et pauvre comme devant.

Ce système de solidarité, il faut pourtant le dire, a été plutôt ressuscité que créé par Méhémed-Ali. Tombé en désuétude sous les Mamlouks, on le retrouve à une époque plus éloignée; et déjà sous Amrou, on voit que la somme totale des capitations ou taxes individuelles dues par tous les habitans imposables d'un village, ne fit qu'une seule cote supportée par le territoire solidairement, et répartissable entre les cultivateurs, à raison de la portion aliquote qu'ils cultivaient; mais cette solidarité était en quelque sorte rationnelle avec le système de propriété qu'avait adopté le lieutenant d'Omar; et d'ailleurs elle ne portait que sur

l'impôt personnel. Il y avait même au fond de cette décision un principe d'équité si manifeste, que si un juif ou un chrétien se faisait musulman, ses propriétés foncières revenaient de droit à la communauté, dont il se séparait par sa conversion à l'Islamisme. — « Sans cette « condition, dit un écrivain arabe, le revenu « du trésor public des Musulmans aurait dimi- « nué, ou la communauté juive ou chrétienne « aurait été trop imposée : injustice qui ne pou- « vait entrer dans la pensée du représentant du « chef des croyans. » — Après ce que nous venons de dire, pourrait-on s'étonner du peu d'intérêt que les fellahs attachent aux travaux de l'agriculture, et de l'aversion que leur inspirent les innovations dont le vice-roi a doté l'Egypte? On a dit de Méhémed-Ali qu'il n'avait pu faire autrement que de s'emparer de tout, pour forcer le fellah au travail, et enfin pour faire rendre à l'Egypte ce qu'elle était capable de produire. Sans cette obligation de travailler pour le Pacha, ce fellah, naturellement paresseux et soumis à peu de besoins, n'aurait, dit-on, remué la terre, qu'autant qu'il l'aurait fallu pour subsister. On a tiré d'un principe juste, une conséquence absurde. Il pouvait sans doute être utile de rompre brusquement les habitudes de paresse et d'in-

discipline qu'avait fait contracter aux Egyptiens l'autorité incertaine des Mamlouks; mais s'il était utile d'amener par la force le fellah au travail, il l'était bien plus encore de l'y habituer, en le laissant en possession du fruit de ses labeurs et de l'augmentation de bien-être qu'il y aurait trouvé. Méhémed-Ali, en imposant aux habitans d'une province, l'obligation de cultiver un certain nombre de feddans, aurait usé du ressort nécessaire de la force; mais en laissant ensuite cette province jouir et disposer des fruits de la récolte, il eût joint à l'emploi de cette force, élément toujours précaire, les élémens bien plus durables de l'émulation et de l'habitude de l'aisance. Il eût vu, sans avoir recours à la violence, cultiver après quelques années plus de feddans que le nombre imposé par lui, et les produits auraient été certainement au-delà de ce qu'on a obtenu dans les années les plus abondantes. Les impôts et les douanes eussent donné, sans monopole, des revenus considérables, parce qu'une administration bien entendue aurait produit en Egypte ce qu'elle produit partout, c'est-à-dire un accroissement des revenus publics, basé sur l'augmentation du bien-être général. Mais pour cela il eût fallu ne point vouloir déployer des forces disproportionnées

avec le chiffre de la population et les ressources territoriales; il eût fallu élever, avec patience et non d'un seul coup, cet édifice de puissance matérielle, auquel on n'a donné l'appui d'aucune puissance morale, domination sans fondement, parce qu'elle a soulevé contre elle la haine implacable d'un peuple qu'on dépouille pour la maintenir. D'ailleurs un fait dont les enseignemens ne sont que trop énergiques vient résoudre cette question: c'est que le système de Méhémed-Ali est destructeur de l'espèce humaine. Qu'un pouvoir s'arroge le droit de conduire violemment les hommes dans les voies d'un perfectionnement social, une grande pensée peut absoudre cet audacieux projet; mais le vice-roi tend à la dépopulation de l'Egypte, et non pas à sa civilisation.

CHAPITRE III.

Départ de Damiette. — Productions du Delta. — Indigo. — Vers-à-soie. — Lin. — Chanvre. — Coton. — Misère des habitans du Delta. — Navigation du Nil. — Mansourah. — Semenhoud. — Tantah. — Foire. — Un fondé de pouvoirs. — Dattiers. — Kélioub. — Exécution. — Bathn-el-Baghar. — Barrage du Nil. — Boulak. — Télégraphe. Greniers de Joseph. — Place de l'Ezbekièh. — Fantaisie. — Quartier franc. — Le Caire. — Quartiers. — Police. — Citadelle.

Le gouvernement avait mis les barques en réquisition, et nous eûmes besoin de l'assistance de M. d'Armandy pour obtenir une *daabieh* (1).

Bientôt une brise favorable nous entraîna loin de Damiette; notre barque, qui voguait paisiblement, nous permettait d'admirer ces belles plaines du Delta où la nature étale une végétation si puissante et si variée. Le blé, l'orge, le riz, le doura, le millet, le maïs, le chanvre, le lin, le coton, le carthame, l'indigo, la canne à sucre et une foule de plantes potagères croissent à l'envi de tous côtés. Le saule à la chevelure pendante, l'osier aux branches

(1) Grosse barque pontée, qui porte deux voiles latines.

flexibles, naissent au bord des eaux; le dattier, le gommier, le jujubier, l'oranger, le bananier, l'accacia, cent arbres divers, s'élèvent dans la campagne, où de grands sycomores déploient aussi leur magnifique ombrage.

La culture de l'indigo a pris depuis peu d'années, dans le Delta, une extension prodigieuse; on fait tous les ans, dans la plupart des terrains, jusqu'à sept coupes de cette plante, dont les feuilles sont bien développées et abondamment pourvues de principes colorans. Dix fabriques (1) viennent d'être établies pour la préparation de l'indigo; elles sont dirigées par des Indiens appelés en Egypte pour instruire les Arabes. La récolte annuelle peut être évaluée à 100,000 oques, (125,000 kil.) dont le sixième est réservé pour la consommation du pays. L'indigo est une des importations étrangères qui ont le mieux réussi; la cochenille et le café ont échoué, et le vice-roi y a renoncé, aussi bien qu'aux arbres à racine pivotante, à la culture desquels le sol de l'Egypte paraît se refuser.

L'éducation des vers-à-soie n'a pas été né-

(1) A Choubra.
— Chehab.
— El-Agagdeh.
— Mit-Kamer.
— Mansourah.
A Achmoun-Ghiress.
— Ebiar.
— Menouf.
— Birket-el-Kassab.
— Mehallet-ul-Koubra.

gligée, elle a été confiée à plus de cinq cents Arabes venus de Syrie, et ce produit s'est élevé en 1833 à 12,000 oques (15,000 kil.). On peut évaluer à trois millions le nombre de pieds de mûriers plantés en Égypte.

La culture du lin a été sacrifiée à celle du coton, et sa production annuelle, qui s'élevait naguère à 80,000 oques (100,000 kil.), se trouve réduite à 4,000, que le vice-roi garde pour les besoins de ses fabriques. Il en est de même du chanvre, dont toute la récolte est absorbée par le service de la marine.

C'est principalement sur le coton, dit *Jumel* ou *Maho*, que s'est portée l'attention du vice-roi, et ce riche produit est sans aucun doute la branche la plus importante de ses revenus. On sait que M. Jumel fut le premier qui, en 1821, signala le parti qu'on pouvait tirer de cette plante, dont quelques pieds végétaient ignorés dans le jardin d'un Turc du Caire nommé Maho. Le Pacha s'empressa de profiter de cet avis, et les premières plantations, qui en 1821 avaient donné 947 quintaux, furent portées, en 1823, jusqu'à près de 150,000. Depuis cette époque, la récolte du coton a diminué d'une manière sensible, et en 1833 elle ne s'est élevée qu'à 60,000 quintaux, ce que l'on peut attribuer à l'expédition de Syrie, et

plus encore à la dépopulation de l'Égypte. On a planté depuis, en 1826, une nouvelle espèce de coton longue soie (*Sea-island*); mais cette espèce est moins recherchée que le Jumel sur les marchés d'Europe.

La Delta, par sa situation favorable au commerce d'exportation, se trouve plus qu'aucune autre province de l'Égypte, victime du monopole du vice-roi, qui, pour alimenter son commerce, y enlève souvent jusqu'aux denrées de première nécessité. Ainsi, par une étrange destinée, les habitans de cette partie la plus riche et la plus fertile du pays en sont peut-être les plus malheureux. Le pain dont se nourrissaient alors les fellahs était composé d'un cinquième de fèves, de deux cinquièmes de graine de lin dont on avait extrait l'huile, et de deux cinquièmes de graine de coton; cette nourriture, insuffisante et insalubre, décimait la population; des enfans nus, le corps enflé et couvert d'ulcères, le cou chargé d'amulettes, pâles, rachitiques, portant dans leurs traits et jusque dans leurs cris mal articulés, l'expression de la souffrance, se traînaient au bord du fleuve pour implorer notre pitié, pendant que leurs mères venaient remplir d'eau des cruches dont elles avaient peine à soutenir le poids.

La navigation du Nil est extrêmement dangereuse, tant à cause de la quantité et de la mobilité des bancs de sable dont son lit est semé, qu'à cause de l'énormité de la voilure hors de toute proportion avec la portée des barques, qui courent risque de chavirer au moindre coup de vent. Aussi, dans la crainte des accidens, qui, malgré les précautions, se renouvellent fréquemment, on n'amarre jamais les voiles d'une manière fixe, et un batelier se tient toujours à l'écoute, prêt à leur donner de l'air lors des raffales, qui se succèdent quelquefois d'une manière alarmante.

Les détours multipliés du fleuve font que le même vent n'y est pas long-temps favorable; aussi notre équipage était souvent obligé de tirer notre barque à la cordelle. Rien n'égale le courage et l'ardeur avec lesquels nos Arabes se jetaient dans l'eau, alors très froide, pour dégager notre daabieh, chaque fois qu'elle était arrêtée par les bancs de sable, et pour l'amariner sur l'autre rive, où ils recommençaient à la tirer au cri cadencé d'*Elessa*, monotone et presque invariable cantilène des marins de tous les pays.

Toute la rive droite est semée de tombeaux de santons, espèce de chapelles miraculeuses où la plupart des infirmités humaines ne

manquent pas de trouver une guérison complète.

Nous avions franchi Farescour, où périt le dernier sultan Aïoubite, immolé en présence de saint Louis et de ses barons, prisonniers des Sarrasins. Mansourah déroula bientôt à nos regards ses plaines couvertes de doura et d'indigo, et ses maisons agglomérées de la manière la plus pittoresque. Une fabrique de coton a été élevée non loin du Bazar-el-Kadim, où furent détenus les chefs des Croisés français, et où saint Louis signa la paix avec la reddition de Damiette.

Mansourah était, il y a quelques années, la ville la plus importante de la branche Phatmétique. Semenhoud, qui lui a succédé, et dont la population peut être évaluée, comme à Mansourah, de trois à quatre mille ames, sert de port à Tantah, ville centrale du Delta, où se célèbre chaque année une grande fête en l'honneur du santon Seïd-Ahmed-el-Bedaouy. Cette solennité religieuse donne lieu à une foire dont l'affluence des pélerins est la cause; elle dure près de huit jours, pendant lesquels Tantah est le rendez-vous des dévots, des marchands, des baladins et des danseurs, qui y accourent de plus de cent lieues à la ronde. C'est pendant toute une semaine

un bruit, une cohue dont rien en Europe ne peut donner une idée; des tentes sont dressées de tous côtés pour cette foule, que Tantah ne saurait contenir. Ici des musulmans assis récitent des surates du Coran; là deux ou trois cents énergumènes debout, rangés circulairement et se pressant les coudes, sautent en cadence et, d'un ton sourd et caverneux, poussent, du fond de leur poitrine épuisée, le nom d'Allah mille fois répété. A côté de ces groupes circulent des musiciens et des filles de joie; des almés dansent au son des tambours de basque; enfin des jeux de bagues, des escarpolettes et cent autres divertissemens de tout genre sont en pleine activité.

Ce mélange de plaisirs profanes et de pratiques de dévotion, joint à l'étrangeté des figures et à la variété des costumes, font de la foire de Tantah un des spectacles les plus curieux de l'Orient. Voici une récente aventure que l'on nous y raconta.

Un négociant européen né en Egypte, qui se trouvait, il y a quelques années, à cette foire, vêtu à l'orientale, fut arrêté par la police, sous je ne sais quel prétexte, et crut avoir le droit de se prévaloir de son titre de franc pour frapper le chef de la garde. Conduit devant le Nazir, il ne put, faute de passeport, justifier

de ce titre, contre lequel semblait d'ailleurs témoigner la facilité avec laquelle il parlait la langue du pays; et, malgré ses protestations, il reçut cent coups de courbach sur le dos.

De retour à Alexandrie, il porta plainte à son consul; et sur les représentations énergiques de celui-ci, le Nazir fut condamné à recevoir le même nombre de coups qu'il avait fait administrer; mais ce personnage, fort en crédit auprès du vice-roi, obtint d'envoyer à sa place son *khaznadar* (trésorier). Cet officier, ainsi chargé de la procuration du Nazir, reçut les cent coups de courbach en présence du consul et du négociant bâtonné, qui voulurent bien consentir à cette substitution.

A mesure que nous avancions, les dattiers devenaient plus nombreux et leur culture était plus soignée. C'est principalement sur ces arbres précieux, dont le nombre s'élève en Egypte à près de cinq millions, que l'administration de Méméhed-Ali pèse de tout son poids; et il n'est peut-être aucun produit qui, proportion gardée, rende autant au gouvernement, ni qui puisse mieux donner l'idée de la perfection à laquelle est arrivé dans ce malheureux pays l'art de pressurer le peuple.

Ainsi, le terrain qui porte les dattiers paie d'abord la taxe foncière.

Chaque dattier paie en outre une taxe de 2 piastres à 2 1/2 piastres (60 à 75 centimes).

Le fruit paie un autre droit, et de plus est érigé en apalte (1).

La grappe qui porte les fruits et dont on fait le *liff* (2) est un autre apalte.

Les branches dont on se sert pour faire des *kafass* (3) paient un autre droit et sont encore un apalte.

Le tissu fibreux du haut du tronc, dont on fait des cordes, paie des droits; c'est également un apalte.

La coupe des branches est en apalte; les feuilles dont on fait des couffes, paient encore un droit.

Enfin, les fabricans de liff, de kafass, de cordes et de couffes, paient chacun un autre droit.

Entrainés par un vent rapide, nous avions à peine le temps de reconnaître ces rives si riches de végétation, si fécondes en souvenirs de toutes les époques. Nous venions de des-

(1) Sorte de revenu que le gouvernement tire des particuliers, en leur affermant le privilége de la vente de certaines marchandises. Cette institution, qui existe dans tout l'empire ottoman, répond exactement à celle des fermes de France avant la révolution.

(2) Sorte d'étoupes dont on se sert dans les bains.

(3) Siéges et cages.

cendre au village de Mit-Aroum, célèbre par la quantité de filoux qu'on y rencontre, et nous faisions emporter à bord de notre barque les faibles provisions que nous avions pu nous y procurer, quand une maison de boue auprès de laquelle nous nous trouvions, s'écroula subitement; nous eûmes à peine le temps de nous éloigner; moins heureux, un pauvre enfant assis près de nous, demeura écrasé sous les décombres. De semblables accidens ne sont pas rares après les crues élevées. Les eaux minent la base de ces huttes misérables, qui, crevassées ensuite par le soleil, ne tardent point à s'écrouler.

Notre reïs nous ayant demandé de s'arrêter à Kelioub, sa patrie, nous profitâmes de cette halte pour parcourir la ville. Kelioub, où sont établies des fabriques et des filatures, est très fréquenté à cause du marché de bestiaux qui s'y tient chaque semaine. Après une assez longue promenade dans ces rues étroites et enterrées, comme celles de toutes les villes de l'Egypte, au milieu de monceaux d'ordures et de décombres, nous allâmes voir le *Mèmour*, qui nous accueillit de la manière la plus amicale. Tandis qu'il était occupé à nous donner des renseignemens sur la province confiée à son administration, on amena devant lui

quatre hommes qui venaient d'être arrêtés comme prévenus d'assassinat. Ces malheureux furent aussitôt envoyés au *Kiahia* (secrétaire-général) pour être interrogés; celui-ci rentra au bout d'un quart d'heure, assurant qu'à l'embarras de leurs réponses, il ne doutait pas qu'ils ne fussent les meurtriers de l'Effendi tué quelques jours auparavant.

« C'est bien ; demandez au Caire, par le télé-
« graphe, ce que je dois faire d'eux. »

La réponse ne se fit pas long-temps attendre. — « Puisque leur culpabilité est reconnue,
« (mandait le chef du conseil), il faut les faire
« exécuter. »

C'était justement jour de marché; d'ailleurs nous allions partir pour le Caire, et le Mèmour était bien aise que nous pussions rendre bon compte de la manière dont s'administrait la justice dans sa province : l'ordre fut donné de pendre ces malheureux dans la journée.

Les lenteurs de notre reïs ne nous permettant pas de partir avant la nuit, nous assistâmes à cette exécution.

Les quatre patiens furent tirés d'un magasin où on les avait enfermés, faute de prison, et on les conduisit sur une petite place voisine de la maison du Mèmour. Les marchands qui s'y trouvaient rassemblés, demeurèrent accroupis

auprès de leur étalage, et virent passer, avec la plus complète indifférence, ces malheureux conduits par six soldats et un sergent. Chacun continuait de vaquer tranquillement à ses affaires; et n'étaient les cris des femmes et des enfans, qui suivaient au lieu du supplice un père, un mari, leur unique soutien, on eût pu croire que rien n'allait arriver là qui ne fût dans l'ordre habituel de chaque jour.

Quatre potences avaient été plantées aux quatre coins de la place. Les soldats demandèrent des cordes aux voisins; mais c'était un objet de luxe que personne ne possédait. Le sergent alla donc acheter des ficelles, que les soldats se mirent en devoir de tresser. Quelques assistans prêtèrent obligeamment leurs secours pour cette opération, que les patiens regardaient avec tranquillité, sans songer à prendre la fuite; et cela leur eût été facile, car leurs mains seulement étaient faiblement liées derrière le dos, et personne ne faisait attention à eux.

Le moment fatal était arrivé : le plus jeune fut désigné pour être pendu le premier.

« Imbécille! ce n'est pas ainsi qu'il faut s'y « prendre (dit un des soldats à son camarade qui s'occupait de passer d'abord la corde autour du cou du patient), mieux vaut commen-

« cer par l'attacher au haut de la potence. »

Là-dessus, il se fait apporter une échelle par un des spectateurs, et se met en devoir d'expédier le condamné, qui, pris à bras le corps par un autre soldat, et soulevé sans opposer la moindre résistance, expire bientôt après avoir crié qu'il n'est pas coupable.

Déjà trois de ces malheureux avaient cessé de vivre : restait le dernier, vieillard à barbe blanche, qu'entouraient sa femme et ses enfans, et qui, pour toute réponse à leurs sanglots et à leurs cris, répétait par intervalles qu'il était innocent.

« Ali ! dit le sergent à un de ses soldats, si « tu allais chez le Mèmour demander la grâce « de ce pauvre vieux ; il l'accorderait peut-« être..... va ! »

Et le soldat, mettant nonchalamment son fusil sur l'épaule, se rend à pas lents chez le gouverneur pour remplir sa mission. Pendant ce temps, le condamné faisait paisiblement la conversation avec sa famille. Au bout de quelques minutes, le soldat reparut ; à sa vue, un éclair d'espérance et de joie brilla sur le visage des femmes ; mais bientôt les cris et les sanglots redoublèrent : le Mèmour avait refusé la grâce.

« C'est dommage, dit le sergent, ce vieillard

« a l'air d'un brave homme; mais son *edjel* (1) « est venu. » En prononçant ces mots, il s'occupait de passer lui-même la corde autour du cou du patient, qui, après avoir embrassé, avec une admirable résignation, sa femme et ses enfans, se contenta de s'écrier : *Dieu est grand!*

Le petit nombre de curieux que ce triste spectacle avait attiré, se perdit lentement dans les cafés voisins; et nous n'entendîmes bientôt plus que le son des instrumens de musique des almés.

Le vent du nord reprit avec force vers le soir, et nous arrivâmes en peu d'heures au sommet du Delta, appelé par les Arabes *Bathn-el-Baghar* (ventre de la vache). La largeur du fleuve est étonnante au Bathn-el-Baghar; son aspect magnifique et une foule de barques qui se croisent dans tous les sens, ajoutent encore à la beauté du spectacle.

C'est là que Bonaparte avait formé le projet de fonder la capitale de l'Egypte; et c'est aussi sur ce point que s'exécute en ce moment le barrage du Nil. Ce barrage, dont la construction est dirigée par un Français, M. Linant (2),

(1) Edjel, dernière heure.

(2) C'est à M. Linant que la chambre des députés avait voté, en 1828, une somme de 20,000 fr. pour aller à la recherche des sources du Nil. Il est à regretter que les fonctions nouvelles

permettra de régulariser l'inondation et pourra augmenter de beaucoup la quantité des terres susceptibles de culture. Pour la facilité des communications et pour l'arrosement continuel d'un plus grand nombre de feddans, un large canal avec plusieurs embranchemens sera creusé de la pointe du Delta jusque vers Damiette. Douze mille fellahs ont été arrachés aux travaux de l'agriculture, et réunis au Bathn-el-Baghar pour exécuter cette grande opération qui doit les occuper au moins sept années. Certainement cette entreprise est pour l'Egypte une œuvre de la plus haute importance; mais lorsque le manque de bras se fait sentir d'une manière si déplorable, pourquoi Méhémed-Ali n'a-t-il pas préféré en confier l'exécution à ses soldats, qu'il aurait ainsi commencé à former aux travaux d'utilité publique? C'est par ce moyen, c'est en occupant des milliers de bras que nous laissons oisifs, que les Romains ont réussi à élever ces constructions colossales qui nous frappent encore aujourd'hui d'étonnement. Ce système offre d'ailleurs un double avantage: d'abord de faire exécuter des ouvrages

qui attachent ce voyageur au service du vice-roi, l'aient empêché d'accomplir cette glorieuse mission, à laquelle ses travaux, son courage, et sa profonde connaissance des hommes et des lieux, l'avaient fait désigner par toute l'Europe savante.

qu'il serait souvent impossible d'entreprendre en salariant des ouvriers, puis d'entretenir la vigueur et l'habitude du travail parmi des hommes formés ainsi à tous les genres de fatigue. C'est peut-être là le seul bien qu'on puisse retirer des armées permanentes dont la formation remonte à des temps de servitude et de conquêtes violentes, qui n'ont jamais servi qu'à opprimer la nation à laquelle elles appartenaient, ou à aider cette nation à opprimer les autres : institution funeste que ne tardera pas sans doute à ébranler l'esprit de réforme qui s'est emparé de l'Europe entière.

Cependant le vent s'élevait, et notre navigation devenait de moment en moment plus difficile. Une quantité de balles de coton entraînées par le courant, annonçaient que quelques djermes du Pacha venaient d'être chavirées par la tempête. Enfin nous vîmes s'élever d'un côté les Pyramides, et de l'autre le mont Mokattam et la citadelle du Caire ; puis, à l'orient et à l'occident, la double chaîne qui ferme comme un mur la vallée de l'Egypte en se prolongeant jusqu'à Philæ, et encore bien au-delà. Après avoir salué, en passant devant Embabeh, le champ de bataille des Pyramides, vis-à-vis duquel le magnifique palais de Choubra occupe la rive orientale, nous atteignîmes

le faubourg de Boulak, où nous débarquâmes après quatre jours de navigation.

Boulak, incendié par les Français lors du siége du Caire, n'est séparé de cette capitale que par une petite plaine, et compte à peine dix mille ames de population. C'est le port du Caire pour toutes les barques qui arrivent du Delta, comme le Vieux-Caire, pour celles du Saïd ou de la Nubie.

La première station télégraphique de la ligne entre le Caire et Alexandrie est établie sur la forteresse de ce faubourg. Il ne faut pas moins de trente-cinq minutes pour recevoir au Caire des nouvelles d'Alexandrie, et il est bien rare en outre que les signaux se fassent avec exactitude. Il y a quelques mois que le télégraphe, voulant donner avis au vice-roi de l'incendie de la frégate la *Dja'fèriè*, annonça que le capitaine de cette frégate était tombé à la mer. De semblables erreurs se reproduisent fréquemment.

C'est à Boulak qu'existe l'imprimerie où le Pacha a fait publier plusieurs livres arabes, turcs et persans, qui passent pour être assez corrects. On y imprime aussi un journal arabe *Oukaïa-Masriè* (évènemens de l'Egypte); mais cette publication, faite par le gouvernement, est entièrement dénuée d'intérêt.

D'avides employés de douanes se présentèrent pour visiter nos effets, acte dont ils s'acquittent de la manière la plus brutale. Il n'est pas rare de les voir frapper impitoyablement, même les femmes, pour avoir cherché à frauder quelques paras aux fermiers de la douane. Ces fermiers sont des Grecs et des Arméniens, qui, moyennant quelques bourses de plus, ont enlevé cet apalte à une compagnie à laquelle le vice-roi l'avait accordé précédemment. Ils paient 6,750 bourses (environ 1,000,000 fr.) pour la douane d'Alexandrie, et 8,500 bourses (1,275,000 fr.) pour celles du Caire et de Damiette, somme énorme pour un pays où le commerce d'importation a diminué d'une manière si notable depuis quelques années; aussi ces fermiers sont-ils obligés de commettre toute sorte d'exactions et de rapines pour pouvoir remplir avec profit leurs engagemens envers le gouvernement (1).

Cette visite terminée, nous quittâmes Boulak pour nous diriger vers la capitale que les Arabes

(1) La douane du Caire a donné de bénéfice net aux apaltateurs : en 1831. . . . . 72,000 piastres turques.
1832. . . . . 48,000 »
1833. . . . . 24,000 »
1834. . . . . 15,000 »

nomment El-Masr (1), et qui n'est éloignée des bords du Nil que d'un quart d'heure environ. A peu de distance de Boulak, nous aperçûmes les greniers d'abondance, nommés vulgairement *Greniers de Joseph*. Ce sont de grandes cours carrées dont les murs en briques crues ont quinze pieds d'élévation. Ces cours renferment des tas de blés, d'orge, de lentilles, etc., d'une hauteur prodigieuse; on croirait voir des montagnes recouvertes avec des nattes. Les greniers sont au nombre de sept, et fermés avec des serrures de bois, sur lesquelles est apposé un cachet de limon du Nil empreint du sceau du divan. On traverse, en entrant dans la ville, la place de l'Ezbekieh, la plus remarquable du Caire, qui offre une étendue-à-peu près égale à celle de l'intérieur du Champ-de-Mars de Paris; elle est entièrement inondée, lorsque le Nil arrive à son plus haut point; et dans les années de grandes crues, des barques légères sillonnent ce vaste bassin, où quelques mois plus tard les promeneurs vont prendre le frais sous d'antiques sycomores.

C'est sur la place de l'Ezbekieh que l'état-major du général Bonaparte s'était établi; la maison qu'occupait le vainqueur des Pyra-

(1) *Masr*, *mysr*, *myssir*, nom attribué à toutes les capitales de l'Égypte, et que Memphis porta pendant long-temps.

mides est encore debout, mais menace ruine, et l'on ne songe guère à la réparer.

Une *fantasia* (fête), mot qui dépeint d'une très-heureuse manière l'imagination bizarre, capricieuse et enjouée des Arabes, traversait la place de l'Ezbekieh au moment où nous y arrivâmes. C'était le double cortége d'un mariage et d'une circoncision. La jeune fiancée, qu'un voile, retombant de tous côtés, dérobait entièrement aux regards des curieux, était placée sous une espèce de dais orné de clinquant, symbole de l'hymen dans l'Orient; escortée de tous ses parens ou amis, et conduite par quelques matrones, elle marchait lentement vers le domicile de son époux, où celui-ci devait la voir pour la première fois.

Plus loin s'avançait, sur un beau coursier, un enfant paré de toutes les graces de son âge, et couvert de magnifiques habits, qu'il prenait plaisir à contempler, sans paraître soupçonner les douleurs de l'opération qu'il allait subir.

Chacun de ces cortéges était précédé de musiciens qui faisaient retentir l'air d'une musique bruyante dont les sons aigus étaient accompagnés du roulement discordant des tambours de basque. Il faut vraiment être pourvu d'oreilles arabes pour être en état de supporter cette burlesque harmonie, rehaussée encore

par les cris joyeux de la foule et des femmes louées pour cet usage.

Après avoir traversé quelques rues étroites et tortueuses, nous arrivâmes au quartier franc (*El-Mouski*), et nous descendîmes à une auberge italienne, la seule du Caire où se trouvaient réunis quelques Européens.

La société franque est bien moins nombreuse au Caire qu'à Alexandrie. Elle ne se compose guère que de personnes attachées au service du Pacha, parmi lesquelles on compte surtout beaucoup d'Italiens, que des condamnations politiques, des aventures fâcheuses ou enfin l'espérance d'un sort meilleur ont attirés en Egypte.

Comme le vrai talent trouve le plus souvent moyen de vivre dans son pays, il s'ensuit que la grande majorité des Européens du Caire est infiniment médiocre, et qu'à quelques honorables exceptions près, les plus nobles professions y deviennent un métier plus ou moins mal exercé. Il n'y a peut-être pas au monde de ville plus corrompue, où l'on s'inquiète moins de la moralité des individus, et où l'on compte pour si peu la probité et le désintéressement.

Masr-el-Kaherah (la capitale victorieuse), dont par corruption nous avons fait le Caire, recueillit la population du Vieux-Caire, lorsque

cette ville, élevée par Amrou sur les débris d'un établissement romain, fut livrée aux flammes par le vizir Chaouar.

Le Caire acquit dès-lors une certaine importance, mais ce fut du Sultan Selah-eddin (l'épée de la religion), plus connu sous le nom de Saladin, qu'il reçut un accroissement prodigieux et des embellissemens de tous genres. Par les ordres de ce prince éclairé, fameux dans l'histoire des croisades, le Caire fut entouré de murs; des mosquées aux coupoles hardies, aux minarets élancés, des bains élégans, de magnifiques hôpitaux s'élevèrent sur plusieurs points de cette capitale égyptienne; une forteresse redoutable fut construite pour la défendre contre l'invasion des Français qui s'avançaient sous la conduite d'Amaury, roi de Jérusalem.

Placé entre l'Asie et l'Afrique, point central du monde alors connu, le Caire jouit pendant plusieurs siècles du monopole commercial qui lui était dévolu en partage, aussi bien qu'à Alexandrie; et il ne fallut pas moins que la découverte du Cap de Bonne-Espérance, pour anéantir sa prospérité, à laquelle il est vrai de dire que l'ignorance et le fanatisme de ses dominateurs avaient porté le premier coup.

Sous les Sultans Mamlouks, cette ville s'était élevée au plus haut point de splendeur; mais

sa décadence fut rapide après la conquête qu'en fit Sultan Sélim Ier, et après la réunion de l'Egypte à l'empire ottoman.

Les malheurs qui ont accompagné et suivi l'invasion des Français, en 1798, et le système de monopole adopté aujourd'hui par le vice-roi, ont réduit le Caire à n'être plus qu'une simple place de transit; aussi la plus affreuse misère règne-t-elle dans cette immense cité, dont la population s'élève encore à deux cent mille ames.

On peut à peine évaluer à dix mille le nombre des Coptes, seul reste de ce mélange d'Egyptiens, de Perses et de Grecs, de ces derniers surtout, qui depuis Alexandre et les Lagides, ont si long-temps possédé l'Egypte. Déshérités à jamais du patrimoine de leurs pères, ils ont trouvé un refuge dans l'administration turque, dont ils remplissent les emplois avec le titre d'écrivain (*Mâlem*); ils professent le christianisme suivant le schisme d'Eutichès, et portent une haine profonde à tous les autres chrétiens. Aux traits de leur visage et à la couleur jaunâtre de leur peau, il est difficile de ne pas reconnaître le caractère de figure des anciens Égyptiens que nous trouvons représentés sur les monumens.

Rien dans nos capitales européennes ne peut

donner une idée de l'aspect d'une ville turque et principalement du Caire; on se croirait dans un vrai dédale quand on parcourt ces rues sans nom, sans pavés, torses, brisées sur elles-mêmes, encombrées d'immondices, défendues des rayons du soleil par des lambeaux de nattes, et fermées par un double rang de palais, de mosquées, de maisons, quelquefois de belle apparence, mais irrégulières et entremêlées à chaque pas de masures et de ruines.

Ici, des estropiés étalant leurs plaies hideuses aux yeux des passans, dont ils implorent la pitié; là, un personnage passant gravement à cheval, entouré d'esclaves qui frappent impitoyablement tout ce qui gêne la marche de leur maître; plus loin, un Santon à la chevelure longue et sale, et dans un état de nudité complette, nonchalamment couché à la porte d'une mosquée, et recevant avec indifférence les hommages des femmes qui espèrent trouver un remède contre la stérilité dans leurs pieux attouchemens; un bruit rauque et perpétuel de mots durs à l'oreille; des juremens et des disputes à faire craindre du sang; des personnages qui semblent se battre et qui concluent seulement une affaire; et, au milieu de tout cela, un aveugle sur vingt personnes, et seulement un sur vingt ayant les yeux bien

sains.... voilà le tableau que présentent les rues du Caire.

Du reste, rien ne porte dans cette ville l'empreinte de la magnificence du Prince; point de mosquées, point d'hôpitaux; en un mot, aucun établissement d'utilité publique auquel il ait attaché son nom. A peine quelques fontaines construites sur les tombeaux des membres de sa famille, quelques palais élevés pour lui et pour les siens à l'instar de ceux de Constantinople, ont signalé pendant quelques jours la grandeur de Méhémed-Ali. Ces constructions fragiles, élevées à grands frais, ornées de peintures au-dedans et au-dehors, commencent à se mêler aux décombres qui s'accumulent de tous côtés; ce sont cependant là les seuls monumens dont les Turcs aient doté cette ville que les Arabes nomment *la mère du monde.* — Les Mamlouks, aux jours de leur opulence, employaient mieux les faveurs de la fortune, et l'œil s'arrête encore aujourd'hui avec plaisir sur plusieurs des monumens qu'ils ont élevés.

Une partie du Caire est divisée en quartiers, nom qu'on est convenu de donner à un certain nombre d'impasses qui aboutissent les uns aux autres, mais n'ont avec le reste de la ville de communication que par une seule is-

sue. Des places encombrées de ruines coupent de temps à autre ces agglomérations informes de maisons qu'il est souvent impossible de parcourir sans horreur; la fièvre, la peste semblent habiter ces lieux infects, et planent sur ces demeures mal-propres et mal aérées. A l'issue de chaque quartier est placée une porte qu'on ferme tous les soirs, et qui l'isole pendant la nuit du reste de la ville. La garde de ces portes est le plus souvent confiée à des Barabrans ou Barbarins qui sont renommés dans le pays pour leur fidélité (1).

Les habitans d'un même quartier appartiennent le plus souvent à la même nation; ainsi les Coptes, les Juifs, etc., ont leurs quartiers séparés, où ils demeurent seuls. Le gouvernement choisit dans chaque quartier un chef (*Cheïkh-el-Hara*), chargé de rendre compte aux diverses autorités de ce qui peut se passer de contraire à l'ordre et à la tranquillité dans l'étendue de sa juridiction. Ce chef est de plus responsable des habitans de son quartier pour le paiement de la capitation.

La police générale de la ville est aujourd'hui

(1) On compte au Caire 240 rues principales, 25,000 maisons habitées, 46 carrefours, 58 quartiers, 22 bazars, 400 mosquées, 1,265 okels ou caravansérails, 300 citernes publiques, 140 écoles, 1,170 cafés, 65 bains publics.

confiée à l'autorité militaire et exercée sous les ordres du commandant de place. Ce commandant a sous sa direction le *Zabit-Bey* (commissaire de police), spécialement chargé d'ordonner les patrouilles de nuit; d'apaiser les rixes, d'arrêter les malveillans et de diriger l'espionnage qui s'exerce sans cesse dans tous les lieux publics.

Avant cette nouvelle organisation, l'*Oualy* (âga de la police) avait l'inspection directe des voleurs, des femmes publiques, des danseurs, escamoteurs, des charlatans, des bouffons, etc.; mais cette place a été supprimée, et le tribut annuel, que payaient ces diverses classes d'individus, a été changé en un apalte aujourd'hui dévolu à un certain Autoun-Thoma qui paye annuellement au gouvernement quatre mille bourses pour cet objet.

La police des marchés rentre dans les attributions immédiates du *Mohtesseb* (chef des subsistances). On le voit chaque jour parcourir les quartiers les plus populeux de la ville, escorté de quelques satellites qui portent devant lui les balances. Le vendeur de comestibles qui est surpris fraudant sur les poids ou se servant de poids non approuvés par le gouvernement, ou vendant enfin à un prix supérieur au taux fixé, reçoit incontinent plusieurs coups de bâton,

dont le nombre augmente s'il est pris en état de récidive. Cet officier municipal fixe également le prix de vente des légumes et des fruits suivant l'abondance des récoltes.

Grâce à la tolérance religieuse, plus grande aujourd'hui en Égypte que dans aucune autre contrée de l'Orient, les Européens peuvent visiter toutes les mosquées. Les plus remarquables du Caire sont celles de Sultan-Hassan et celle d'*El-Ahsar* (des fleurs.) La hardiesse des coupoles, l'élégance des minarets ornés d'un double rang de galeries du haut desquelles les muèzzins appellent les vrais croyans à la prière, font de ces monumens deux des plus gracieux modèles de l'architecture arabe.

A la pointe du Mokattam, sur un rocher séparé du reste de la montagne par une étroite vallée, s'élève la Citadelle (1) qui domine la ville. On arrive à cette forteresse par deux rampes taillées dans le roc. Du haut de ses murs d'où un mamlouk ne craignit pas de se précipiter, lors du massacre de cette milice bel-

(1) La Citadelle est défendue par trente canons de gros calibre, dirigés sur la ville, et par dix mortiers du côté du Mokattam. Les vivres en sont changés tous les ans. Elle est dominée elle-même par la pointe de cette montagne, sur laquelle Méhémed-Ali a fait élever un petit fort qui remédie en partie à cet inconvénient.

liqueuse, on aperçoit les tombeaux des Khalifes, vaste nécropole abandonnée, où reposent les fondateurs d'un empire qui fut puissant, et dont les monumens funéraires s'étendent dans un lointain sablonneux.

Le palais du Pacha occupe aujourd'hui une partie considérable de l'enceinte de la citadelle. Près de là, une mosquée, ornée des magnifiques colonnes de granit rose qui décorèrent le divan de Saladin, va s'élever sur les débris de cette salle fameuse où les Sultans Aïoubites rendaient la justice; et le puits de Joseph (1) rappellera seul désormais dans la citadelle du Caire le nom de son fondateur (2).

C'est à la Citadelle que sont établies la fonderie de canons, la fabrique d'armes et celle des machines dirigée par un Anglais, M. Gallaway. On peut estimer à cinquante canons, neuf mille fusils et près de huit mille sabres, le nombre des armes qui y sont annuellement fabriquées.

(1) Le puits est de forme carrée; sa profondeur totale est de deux cent quatre-vingts pieds. Il est divisé en deux parties qui ne se trouvent pas sur la même ligne verticale. Au bas de la première partie, qui a près de deux cents pieds de profondeur, et dans laquelle on descend par une rampe en pente douce, [illegible]illée, comme le puits, dans le roc vif, est un manége et un réservoir d'où l'eau est élevée par un autre manége jusqu'à l'ouverture du puits.

(2) [illegible]eph (*Youçouf*), prénom de Saladin.



Une imprimerie, qu'on peut considérer comme une succursale de celle de Boulak, publie de temps en temps quelques volumes d'histoire ou de poésie; mais de même que ceux de Boulak, ces ouvrages, à peine sortis de la presse, sont entassés dans des magasins où ils pourrissent, parce que personne ne se soucie de les acheter, encore moins de les lire, qu'ils ne répondent en aucune manière à l'esprit de la population, et qu'ils ne sont nullement en rapport avec le pays qu'il s'agit d'instruire et d'éclairer.

Le dernier établissement industriel de la citadelle est l'hôtel des monnaies qui consomme, année commune, environ quatre cent mille drachmes d'or (1) pour la fabrication des khaïriés ou pièces de neuf piastres. On peut évaluer à trente pour cent environ le bénéfice du gouvernement. La détérioration successive de toutes les monnaies turques, et principalement des medins (paras), a forcé le vice-roi à renoncer à la fabrication de cette petite monnaie qui était, il y a quelques années, une des branches les plus actives du commerce de l'Égypte. Il sera facile d'apprécier la détérioration que ces monnaies ont éprouvée, quand on remarquera

(1) La drachme d'or vaut 10 fr. 50 c.

qu'en 1772, sous le gouvernement d'Ali-Bey, quatre-vingt-dix medins formaient la contre-valeur d'une piastre forte d'Espagne; le cours de la même monnaie fut fixé à cent cinquante medins lors de l'arrivée de l'expédition française, et elle en vaut aujourd'hui huit cents.

CHAPITRE IV.

Conseil-royal. — Division de l'Égypte en gouvernemens généraux, provinces, départemens et cantons. — Sa population. — Moudirs. — Mèmours. — Nazirs. — Kachefs. — Kaïmakams. — Cheïkhs-el-Beled. — Sarafs. — Massah. — Chahed. — Ministères. — Finances. — Assignations. — Ministre de la guerre. — Instructeurs européens. — Administration de l'armée. — Uniforme. — Armement. — Cavalerie. — Haras. — Artillerie. — Conscription. - Considérations sur la levée des troupes. — Avancement. — Conseil supérieur de la guerre. — Solde. — Taaïin. — Écoles de Kasr-el-Aïas; — de médecine humaine et vétérinaire; — d'état-major. — M. Kœnig. — École de cavalerie, — d'artillerie. — Manufactures. — La Malta. — Fabriques de draps. — Laines d'Égypte. — Fabriques de soieries, — de papiers, — de produits chimiques. — Considérations sur les fabriques.

Pendant le séjour du vice-roi à Alexandrie, l'autorité supérieure est confiée, au Caire, à un Conseil royal (*Machouèra-el-melikié*) qui exerce une haute surveillance sur toutes les administrations civiles et militaires. C'est à lui que sont soumises toutes les questions médicales et scientifiques qui concernent les écoles; mais ce conseil composé de Turcs ignorans et intéressés, et qui n'ont d'autre mérite, pour la plupart,

que d'avoir accompagné le vice-roi en Égypte, offre peu d'avantages. Rien n'égale les entraves qu'éprouvent à chaque instant les améliorations proposées par les Européens sincèrement dévoués aux intérêts de Méhémed-Ali; et l'on peut dire que cette institution dont on devait attendre de bons résultats, n'en produit le plus souvent que de nuisibles. Les attributions principales du Conseil royal sont relatives aux instructions qui doivent être transmises aux agens des provinces. Pour mieux en faire comprendre l'importance et l'étendue, il est indispensable de dire un mot de l'organisation nouvelle que Méhémed-Ali a établie en Egypte.

La vallée du Nil a été divisée en cinq gouvernemens généraux subdivisés en provinces, départemens et cantons, dont la population, d'après des calculs aussi exacts que possible, se compose de

Turcs.	15,000
Fellahs (Arabes cultivateurs).	1,800,000
Coptes.	145,000
Nubiens.	7,000
Mamlouks.	4,000
Mamlouks français.	15
A reporter. . . .	1,971,015

	Report. . . .	1,971,015
Arabes bédouins :		
— 16 tribus de pasteurs. 56,000 — 34 tribus de nomades. 150,000		206,000
Grecs et Syriens.		8,000
Arméniens.		1,500
Juifs.		3,500
Nègres. . .	femmes. 13,000 hommes. 5,000	18,000
Européens.		5,000
	Total. . . .	2,213,015

Les *Moudirs*, ou gouverneurs-généraux, reçoivent leurs ordres du vice-roi ou du Conseil royal. Ces Moudirs exercent un droit d'inspection directe et immédiate sur les *Mèmours* ou chefs des provinces de leur gouvernement, qu'ils visitent de temps en temps pour s'assurer si leurs instructions sont suivies avec exactitude.

Un petit corps de cavalerie et d'infanterie irrégulière, destiné à la police, est placé dans chaque gouvernement sous l'autorité des moudirs; et des aides-de-camp attachés à leur personne sont chargés d'aller porter leurs ordres aux chefs de ces milices. Enfin, des *Djornaldji*,

commis turcs, parcourent les provinces et leur rendent compte jour par jour de ce qui se passe, et principalement des opérations agricoles.

Le Mémour exerce les mêmes fonctions que le Moudir, mais avec plus de détails dans ses rapports avec le *Nazir*, commandant de département. Il doit indiquer à chaque village la quantité de feddans destinés à telle ou telle culture, suivant la qualité du terrain; surveiller l'exacte perception du *furdy* et du *miri*; et faire réunir dans les magasins, après la récolte, les produits destinés au gouvernement. Le Mèmour est encore chargé de propager la vaccine, et de faire exécuter avec rigueur les ordres qu'il reçoit du ministre de la guerre pour la conscription militaire.

Les attributions du Nazir dans le département qui lui est confié, sont les mêmes que celles du Mèmour dont il dépend. Il donne aux fellahs reçu des denrées qu'il leur prend. Le Nazir est spécialement chargé de surveiller l'arpentage des terres et la distribution des cultures. Il correspond avec le Conseil royal, auquel il envoie le journal de ses opérations; il indique les changemens à faire et propose les améliorations. La décision du conseil sur toutes ces opérations est ensuite soumise au vice-roi, qui approuve, rejette ou modifie.

Des ingénieurs sont envoyés auprès de chaque Nazir pour s'occuper principalement du nivellement des terrains, et pour fixer l'époque et le lieu où l'on doit de préférence ouvrir les digues, lors de l'inondation.

Immédiatement après le Nazir, et dans les mêmes attributions, vient le *Hakem-el-khot* ou *Kachef*, chef de canton, chargé de surveiller l'exécution détaillée des ordres de ce fonctionnaire.

Dans cette hiérarchie de pouvoirs, tous les emplois étaient naguère confiés exclusivement à des Turcs; ils viennent d'être donnés à des Arabes, par une décision toute récente (1834) qui n'a réservé aux Turcs que les seules fonctions de Moudir. Cette réforme, dont les bienfaits à venir sont incalculables, a eu pourtant pour premier résultat de rendre les pauvres fellahs encore plus malheureux que du temps des Turcs, et on voit les nouveaux chefs exercer sur leurs compatriotes une autorité plus despotique et plus vexatoire encore que celle des étrangers.

Le *Kaïmakam* (substitut) recevait du Nazir du département des ordres qui lui étaient transmis par le Kachef. Chaque village un peu important était soumis à l'inspection souvent arbitraire de cet employé, qui, choisi parmi les

fellahs, avait pour mission de protéger les agens subalternes dans l'exercice de leurs fonctions. Il était en outre chargé de contraindre, par tous les moyens possibles, les habitans au paiement de leurs contributions.

Mais depuis les premiers mois de 1834, les fonctions de Kaïmakam ont été supprimées, et réunies à celles de *Cheïkh-el-beled*, titre que l'on pourrait traduire avec assez d'exactitude par celui de maire. C'est au Cheïkh-el-beled qu'on a recours pour les affaires de détail de chaque localité. Il est, en outre, chargé d'apaiser les querelles et de terminer à l'amiable les différends et les procès. Mais le plus souvent il met les plaideurs à contribution, et sert ainsi lui-même d'instrument d'oppression aux malheureux fellahs, constamment avilis et dépouillés par les mille tyrans qui les gouvernent.

La comptabilité de chaque département était confiée, il y a quelques années, à un Copte choisi parmi les principaux de sa nation. Cet employé, placé sous la surveillance du Nazir, qu'il était lui-même ordinairement chargé de surveiller en secret, dirigeait tous les écrivains de canton, les changeait ou les révoquait à son gré. Aussi n'était-il pas rare qu'il trouvât parmi eux des dénonciateurs; et l'exercice de cette place, s'il était lucratif, n'était pas sans dan-

gers. La nouvelle réforme vient de réduire le nombre trop considérable de ces employés, et la comptabilité a été réunie, dans le chef-lieu de chaque gouvernement, sous l'inspection et la responsabilité des Moudirs.

Un *Saraf* (banquier), copte ou arabe, est placé dans chaque village en qualité de percepteur. Il tient le rôle des impositions, et en reçoit le montant des fellahs. Il est aidé dans ses fonctions par le Cheïkh-el-beled et le *Massah* (arpenteur). Si cet employé prévarique, le Nazir qui l'a nommé est responsable. A mesure de la rentrée des fonds, le percepteur les envoie à l'agent comptable, résidant au chef-lieu du gouvernement dont il dépend. Pour éviter des concussions qui se répétaient fréquemment, on exige aujourd'hui que tous ces employés, avant d'entrer en fonctions, fournissent un garant solvable.

Le *Châhed* est une espèce de délégué du Cadi. Chargé de rendre la justice dans les causes peu importantes, il exerce aussi les fonctions de notaire, et dresse les actes publics, comme transactions, contrats de mariage, etc. Les fellahs recourent à son tribunal, quand le Cheïkh-el-beled n'a pu terminer leurs différends; et quelquefois il juge et prononce ses arrêts sans qu'il soit besoin ni d'instance, ni même à peine

de l'exposé des faits. Il va sans dire que dans ces diverses fonctions, le Châhed est toujours chèrement rétribué. Le temps de la distribution gratuite des *ilam* (sentences) est passé; et les greffes sont aujourd'hui tout aussi lucratifs en Égypte que dans notre Europe.

Les ministres sont de droit membres du Conseil royal, que l'un d'eux préside le plus souvent. On se ferait toutefois une bien fausse idée des ministères égyptiens., si on les croyait organisés d'après le mode de ceux des gouvernemens d'Europe. Les ministres ne sont ici que de véritables chefs de bureau, dont les attributions ne sont pas même déterminées d'une manière fixe, et qui ont à peine le libre arbitre pour la nomination des plus minces employés. Les opérations les moins importantes ont besoin de la sanction du vice-roi, sanction dont le Conseil royal ne peut lui-même se passer pour aucune de ses décisions.

Le ministère ou, pour parler plus exactement, l'administration des finances est confié à deux *Khaznadars* (trésoriers), le *djéhadié* (militaire) et le *mirié* (civil). Ces deux officiers turcs sont responsables de tout le mouvement des fonds. Aucune pièce, aucun mandat n'est valable s'il n'est revêtu de leur visa, qui con-

siste dans l'apposition de leur cachet, ce qui, chez les orientaux, équivaut à la signature. Les paiemens se font au *khazné* (trésor) en numéraire, ou en assignations délivrées par un des khaznadars. Ces bons ou assignations sont soumis à un agio, qui varie suivant les circonstances politiques et commerciales. Pendant la guerre de Syrie, on les escomptait à 25 ou 30 p. 100 : aujourd'hui, on en trouverait difficilement au-dessous de 7 p. 100. Leur remboursement est facultatif de la part du gouvernement, qui ne les admet en paiement des denrées qu'autant que la convention en a été faite préalablement avec l'acheteur.

Pour faciliter le travail compliqué de l'administration des finances, les attributions ont été partagées entre trois effendis turcs, placés à la tête de la division des assignations, et trois premiers commis coptes qui dirigent celle de la comptabilité. Tous les écrivains coptes et damasquins, employés sous leurs ordres, ont appris à tenir leurs livres en parties doubles à la manière européenne, non-seulement pour ce qui concerne le trésor public, mais encore pour la comptabilité des diverses administrations de l'Égypte. Malgré ces améliorations, il règne dans le département des finances, comme dans

tous les autres, un gaspillage effroyable, source de scandaleuses fortunes pour quelques-uns et de misères pour le peuple.

Le seul haut employé du Pacha, dont les fonctions aient réellement quelque valeur, est le ministre de la guerre. C'est à lui qu'est confiée l'administration de l'armée, et la surveillance supérieure de toutes les opérations militaires; et quoique rien ne se fasse sans l'autorisation préalable de Méhémed-Ali, il faut reconnaître que l'influence de ce ministre est immense : il est rare que toutes les réformes ou changemens qu'il propose n'obtiennent pas l'approbation de son maître. C'est du reste la partie de l'administration qui marche le mieux: et quoique susceptible elle-même de bien des améliorations, on peut dire qu'elle est en grande voie de progrès.

Nous avons déjà indiqué le chiffre de l'armée : nous allons maintenant entrer dans quelques détails qui nous paraissent nécessaires pour compléter ce que nous avons à dire sur ce sujet.

Un *Taalimdji* (instructeur) et un chirurgien européens sont attachés à chaque régiment; mais ils ne comptent pas dans les rangs de l'armée. La religion y a toujours été un obstacle insurmontable. On pourrait donc à la

rigueur les considérer comme de simples employés civils, dont l'avancement se réduit à une augmentation de paie lorsqu'on est content de leur service (1).

La fausse position dans laquelle sont placés des hommes qui, sans occuper un rang dans l'armée, se trouvent chaque jour dans la nécessité de surveiller l'instruction des officiers supérieurs, les expose à des tracasseries continuelles; aussi, lassés par les entraves qu'on ne cesse de leur opposer, presque tous les instructeurs de quelque mérite ont quitté un pays où ils n'éprouvaient que des dégoûts. Il ne reste pour ainsi dire aujourd'hui, au service du vice-roi, que des Italiens bannis de leur pays pour opinions politiques, et qui, dépourvus de moyens d'existence, sont réduits à souffrir les avanies dont on les accable.

L'administration de l'armée est laissée aux chefs de corps. Ce sont eux qui font distribuer les rations et prennent les moyens nécessaires pour assurer les subsistances. Le ministre de la guerre est le centre commun avec lequel

(1) Le traitement des instructeurs varie de 2,000 à 4,000 fr. Ceux qu'on envoie au Kordofâl et au Sennaar reçoivent jusqu'à 6,000 fr.; et ce traitement est porté à 8,000 fr. pour ceux qui suivent l'armée en Arabie. On accorde à tous une indemnité d'habillement de 250 fr. environ par an.

tous les corps communiquent directement. Son délégué, dans chaque régiment, est un major chargé de sa comptabilité, et chaque bataillon a ensuite un écrivain copte, qui tient les registres. Le plus affreux pillage règne dans cette administration. Le colonel, qui le plus souvent ne sait pas lire, appose son cachet sur toutes les pièces; son ignorance le force à tout admettre sans vérification. D'ailleurs, presque jamais les colonels des régimens éloignés ne manquent de profiter avec avidité d'un désordre qui laisse leurs actes administratifs sans contrôle possible. On n'a cherché qu'imparfaitement jusqu'ici à remédier aux vices de cette comptabilité; et les moyens de répression se sont bornés à la destitution et à l'exil dans le fort d'Aboukir de quelques colonels convaincus des plus honteuses dilapidations.

L'uniforme de l'infanterie est le même pour tous les régimens sans distinction régimentaire. Il se compose, en hiver, d'un pantalon de serge rouge plissé à la ceinture et serré au genou, et d'une veste de même étoffe liée par une ceinture de cuir. Depuis la campagne de Syrie, chaque homme reçoit en outre un habit de drap brun ou noir. En été, l'habillement est de toile blanche.

Toute la cavalerie est vêtue de serge bleue.

Ces uniformes sont mal confectionnés et presque toujours en lambeaux. Des souliers le plus souvent traînés en pantoufle, suivant l'usage oriental, complètent ce misérable costume. Le *tarbouch* ou *fess* (calotte rouge) est la seule coiffure pour tous les militaires et pour les Européens attachés au service.

Les soldats ont l'armement français, mais en assez mauvais état. Les armes ont été, dans l'origine, tirées presque en totalité des fabriques de Liége ou d'Allemagne; mais aujourd'hui la manufacture établie à la citadelle du Caire suffit aux besoins de l'armée. Les serges et les tarbouchs sortent aussi des fabriques du Pacha; mais grâce à la mauvaise direction de ces établissemens, leurs produits coûtent à peu près le double du prix auquel ils reviendraient si la fourniture en était abandonnée au commerce.

Ce n'est qu'après son retour de Morée, qu'Ibrahim-Pacha a commencé à former sa cavalerie. Cette arme pouvant plus que les autres se passer d'ordre, et les orientaux préférant à un ensemble régulier la fougue et l'élan individuel, on n'avait pas jusque-là songé à la mettre sur le pied européen. La création d'une cavalerie régulière offrait d'ailleurs en Egypte de grandes difficultés. Les

chevaux manquent dans la vallée du Nil, et l'on fut d'abord forcé de prendre aux officiers venus du Nedjd, les chevaux de race qu'ils avaient amenés. On en fit ensuite venir de Syrie, de Caramanie et de Romélie. Enfin, on acheta aux Bédouins une partie de leurs jumens; cette mesure eut le double avantage de les rendre moins redoutables en les démontant, et de faciliter la formation des haras, dont on peut attendre les plus brillans résultats, si l'on s'occupe d'une manière sérieuse de ces utiles établissemens (1).

L'artillerie avait été tellement négligée

(1) Une décision toute nouvelle de Méhémed-Ali vient d'autoriser M. Hamont, directeur de l'école vétérinaire, à former à Choubra un haras qui pourra contenir 800 chevaux. Indépendamment des hangars, des écuries modèles, de deux manéges couverts, etc., cent feddans seront joints à l'établissement pour la culture des divers herbages nécessaires à la nourriture des animaux du haras. Cet établissement est d'autant plus utile, que les Turcs n'ont aucune connaissance des soins qu'exigent les chevaux, et que chez eux les appareillemens se font sans règles et sans principes. Aussi la belle race des chevaux des Mamlouks, produit d'un croisement d'étalons asiatiques et de jumens égyptiennes, a presque entièrement disparu. La race des chevaux indigènes (*masrié*), est elle-même devenue mauvaise, très faible, sans beauté, impropre à aucun service actif; et elle se détériore tous les jours. Quant aux bons chevaux secs et vigoureux qu'on remarquait dans la Haute-Égypte, l'expédition militaire de Hedjaz a tout absorbé, et la race est perdue.

pendant long-temps, qu'après la campagne de Morée elle n'existait pour ainsi dire que de nom. C'est à ce corps qu'on empruntait les hommes nécessaires pour compléter les bataillons d'infanterie qui recevaient un ordre de départ; de telle sorte que le seul régiment de cette arme que possédât Méhémed-Ali, se trouvait journellement disloqué et avait constamment de nouvelles recrues à former. Dans une levée faite en 1828, on ne craignit pas d'y incorporer des enfans de douze ans. Ibrahim-Pacha, parfaitement secondé par un colonel espagnol, M. Seguéra, a rendu à cette arme le privilége dont elle devait jouir, celui de choisir ses recrues parmi les plus beaux et les plus intelligens soldats de l'armée; et le personnel en est aujourd'hui très satisfaisant. Le matériel est également nombreux et en bon état.

L'armée égyptienne, tant de terre que de mer, se recrute parmi les fellahs ou cultivateurs. Les Arabes du désert, avec leurs habitudes guerrières et leur existence endurcie aux fatigues, seraient bien propres à faire d'excellens soldats; mais leur caractère indépendant et la vie libre à laquelle ils sont accoutumés, ne permettent pas de les enrôler sous les drapeaux de corps réguliers. Aussi le vice-roi ne l'a jamais tenté. Les levées se font de la manière la plus

expéditive. Le gouvernement envoie à tous les Moudirs et ceux-ci à tous les Cheïkhs-el-beled l'ordre de fournir un certain nombre de conscrits dans un délai déterminé. Aussitôt les Arnaoûts, irréguliers, attachés au service de chaque gouverneur, fondent à l'improviste sur les villages. A leur approche tous les habitans prennent la fuite. Les malheureux qui ne peuvent parvenir à s'échapper, sont saisis sans aucune distinction d'âge ou de condition et conduits au chef-lieu de la province. Là, ils sont visités par un chirurgien et renvoyés sur-le-champ comme impropres au service, ou dirigés, les mains liées derrière le dos, sur le Caire ou sur Alexandrie, suivant l'arme à laquelle ils sont destinés.

En Turquie, les hommes qui ont songé à introduire les innovations européennes, ont commis la faute de les substituer brusquement aux institutions du pays. Au lieu de donner à ces innovations une base solide, en les appuyant sur les coutumes anciennes qu'on eût peu-à-peu modifiées, on a heurté les mœurs de front; et, devenues hostiles au pays, les institutions nouvelles ont trouvé dans les préjugés des peuples une opposition que le despotisme le plus absolu a peine à comprimer.

C'est surtout dans l'organisation du système

militaire que cette absence de profondeur dans les vues, que ce manque de patience dans l'exécution se font sentir d'une manière déplorable.

Méhémed-Ali voulait une armée et conséquemment des hommes; il les a fait saisir violemment comme on prend au *lasso* les chevaux sauvages des Pampas de l'Amérique; la force, rien que la force, tel a été l'unique élément appelé à organiser. Aujourd'hui encore on en est là, parce que la force a réussi et que le succès en a sanctionné l'emploi. Mais aussi par le seul fait du mode de recrutement, le métier des armes inspire encore aux fellahs la même horreur que le premier jour; et un seul revers de l'armée suffirait peut-être pour entraîner sa dissolution, et avec elle la ruine de la puissance du vice-roi.

En créant une armée, il fallait comprendre pour quelque chose dans son organisation les mœurs et les croyances nationales. Le dogme de la fatalité se présentait: pourquoi ne pas s'en servir? pourquoi ne point approprier le mode de recrutement aux idées religieuses des fellahs? En prenant, dans l'origine, un homme sur cent au moyen d'un tirage au sort dans chaque village, on eût évité l'antipathie secrète et les oppositions ouvertes. L'homme désigné par le sort eût baissé la tête et adoré la volonté

de Dieu; il serait arrivé sous les drapeaux, seul, sans gardiens, sans liens. Plus tard on eût pu augmenter le chiffre des demandes en suivant toujours le même mode de levées, et mettre ainsi à profit, avec un immense avantage pour la force morale du gouvernement, le fanatisme qui, blessé au vif, lutte avec opiniâtreté contre l'affreux moyen de la chasse aux hommes.

Les Turcs sont seuls admis aux grades au-dessus de celui de lieutenant; et c'est là, on peut le dire, le plus grand obstacle à la formation d'une bonne armée en Egypte. Quel zèle, quelle émulation peut-on attendre de soldats amenés par la force sous les drapeaux, dont le temps de service est illimité et dont la vie entière est invariablement fixée, sans aucune perspective de bien-être à venir? Pour les officiers, au contraire, dès que le titre de Turc suffit pour leur faire obtenir les grades, quel désir d'instruction peuvent-ils avoir? quelle influence peuvent-ils avoir sur des soldats qu'ils méprisent comme appartenant à une caste inférieure, et qui les haïssent à leur tour de toute la haine qu'on peut porter à des étrangers par lesquels on voit usurper tous ses droits.

Des Mamlouks, qui n'avaient jamais quitté le sérail du vice-roi, ont été tout-à-coup improvisés colonels; et on les voit, chamarrés d'or et

étincelans de diamans, venir commander à des soldats en guenilles, auxquels ils présentent, au sein de leur profonde misère, le contraste décourageant du luxe le plus effréné. Cependant la race de ces Turcs auxquels le pays est sacrifié, tend à diminuer rapidement en Égypte. Certes, si aucune secousse ne vient tirer de leur léthargie les populations arabes, elles pourront demeurer quelque temps encore dans cette situation passive de la brute, à laquelle on laisse l'air qu'elle respire et la nourriture indispensable pour ne pas mourir de faim; mais, à la moindre commotion, elles sauront retrouver leur énergie et reconquérir leur rang d'hommes.

La guerre de Syrie a sous ce rapport hâté rapidement le développement des idées. Annobli par la victoire, le soldat égyptien a compris qu'il était plus qu'une machine; il a osé se plaindre de ce qu'on ne récompensait que son général-en-chef pour les victoires de Homs et de Konieh; il a commencé à comprendre tout ce qu'il y a d'odieux dans l'ilotisme dont il est frappé, et pour la première fois il a su murmurer hautement.

Aucune ordonnance ne fixe le mode d'avancement, qui est tout entier à la faveur. Depuis quelque temps cependant, on n'a choisi les

chefs que parmi ceux qui, après avoir déjà passé par les grades inférieurs, avaient plusieurs années de service.

Le conseil supérieur de la guerre est seul appelé à prononcer sur les délits et sur l'application des peines. Du reste, la dignité de l'officier n'est pas même comprise en Égypte; et son rang ne le met pas plus que le simple soldat à l'abri de la bastonnade. La solde étant sans proportion avec l'importance des grades, les rapports d'inférieur à supérieur sont encore plus serviles que respectueux. Là, le capitaine est serviteur du chef de bataillon et maître du sous-lieutenant; et l'on voit tous les jours des officiers allumer la pipe de leur commandant, et servir le café tant à lui qu'à ses hôtes.

Nous venons de dire que les traitemens des officiers supérieurs étaient dans une disproportion choquante avec ceux des officiers subalternes. Les chiffres établiront d'une manière plus positive la vérité de cette assertion.

Le traitement des pachas ou généraux de division n'est pas fixe; mais on peut l'évaluer à cent mille francs, sans y comprendre le *taaïin* (1) ou ration en nature, dont la quantité augmente avec les grades.

(1) Le taaïin est calculé à 25 p. par mois pour le soldat. L'officier le reçoit en argent.

	Piastres.	Francs.	Rat. de tain.
Mir-liwa (maréchal-de-camp).	150,000	45,000	24
Mir-alai (colonel).	100,000	30,000	15
Kaïmakam (lieuten.-colonel).	36,000	10,800	8
Bin-bachi (chef de bataillon).	30,000	9,000	6
Sagh-kol-agassi (adjud.-major).	15.000	4,500	4
Sol-kol-agassi (adj. de gauch.).	8,000	2,400	2
Yuz-bachi (capitaine). . . .	6,000	1,800	2
Mulazim (lieutenant).	3,600	1,080	2
Mulazimi-sani (sous-lieuten.).	3,000	900	2
Bach-tchaouch (major). . . .	360	108	1
Tchaouch (sergent).	300	90	1
On-bachi (caporal).	240	72	1
Nefer (soldat).	180	54	1
Le comptable turc.	10,800	3,240	2
Le comptable copte.	9,000	2,700	2

On conçoit que dans l'origine, la nécessité ait en quelque sorte commandé cette inégale répartition. Il était en effet indispensable au succès des changemens médités par Méhémed-Ali, que l'impulsion fût donnée par les hommes les plus influens; il fallait dès lors qu'ils eussent intérêt à voir s'établir le nouvel ordre de choses, et à le défendre contre les attaques des masses. Mais aujourd'hui que le système du vice-roi est affermi, aujourd'hui que l'exécution de ses ordres n'a plus nulle part d'opposition sérieuse à redouter, il serait temps pour lui de faire disparaître ces abus désormais inutiles, de suspendre ses prodigalités envers les grands, mais surtout d'améliorer le sort de ses soldats

et de ses employés dénués de tout, et dont la misérable solde n'est pas même payée exactement (1).

C'est aussi au ministre de la guerre qu'est confiée la direction des nouvelles écoles dont Soliman-Pacha (A. Seves) vient d'être nommé inspecteur-général.

La plus importante, puisqu'elle fournit des élèves à toutes les autres, est l'école de Kasr-el-Aïn, où douze cents enfans de six à dix ans apprennent à lire et à écrire le turc et l'arabe. Après que les études sont terminées, on les envoie dans les écoles spéciales.

Celle d'Abou-Zabel contient deux cent quinze élèves auxquels on apprend la chirurgie et la médecine. M. Hamont, de l'école d'Alfort, a créé depuis 1829, sur le même modèle, une école vétérinaire où cent vingt élèves apprennent l'anatomie descriptive, la médecine opératoire, la botanique et la langue française (2).

(1) Pendant l'expédition de Syrie, il était dû vingt-sept mois de solde à l'armée.

(2) C'est sans contredit une très heureuse idée que de s'occuper de la conservation des moutons, des bœufs, des chameaux, etc.; mais un soin plus important devrait fixer l'attention du gouvernement. Ce serait de défendre la vente de la chair des animaux malades. Que quelques buffles, chameaux et autres bestiaux, atteints de maladies souvent contagieuses, soient sur le point d'expirer, on en vend la viande, et les fellahs

Les directeurs de ces deux écoles ont fait de vains efforts pour empêcher que les élèves en soient retirés avant d'avoir eu le temps de perfectionner leur éducation. On leur laisse à peine trois ou quatre ans pour apprendre le français, puis pour faire leur cours de médecine humaine ou vétérinaire. Au bout de ce temps, quels que soient leurs progrès, le gouvernement, impatient de jouir de l'instruction qu'il fait donner à ces jeunes Arabes, les envoie dans les régimens, où l'on conçoit qu'ils font souvent plus de mal que de bien. L'école d'état-major, fondée en 1827 par le colonel Gaudin, promettait des résultats sur lesquels il n'est plus permis de compter. Elle se trouve à l'unisson de beaucoup d'autres créations, c'est-à-dire frappée de stérilité, parce que le caprice du maître a cessé de la protéger de cette volonté ferme sans laquelle tout périt en Égypte.

sont forcés de l'acheter. De là les épidémies fréquentes qui désolent la population. La cause première de cet abus doit être rapportée à l'apalte qui pèse sur la vente des viandes. On ne trouve sur les marchés du Kaire que des animaux extrêmement chétifs que les consommateurs doivent acheter, et le cœur se serre en voyant de pauvres fellahs accroupis et dévorés par des myriades de mouches, se disputer quelques restes d'une viande fétide et presque en pourriture. M. Hamont a vainement signalé ces abus auxquels le vice-roi a promis de remédier, mais qui continuent à régner comme auparavant.

On dirait une sorte de fatalité qui fait que chacune des innovations de Méhémed-Ali apporte avec elle le germe de destruction qui doit la dévorer presque au berceau. Il est impossible de ne pas remarquer, dans cette imitation de nos institutions, je ne sais quoi d'incomplet et d'inachevé, qui laisse percer l'ancienne barbarie et ne permet pas de croire au succès de toutes ces réformes improvisées. Et ce n'est pas seulement contre les préjugés et le fanatisme que ces réformes ont à lutter : il faut encore qu'elles triomphent des jalousies des gens du pays, des jalousies des Européens, et enfin de l'ignorance du Pacha lui-même, auquel il faut, pour ainsi dire chaque jour, persuader que la fondation d'une école lui est aussi utile, que la construction d'un vaisseau ou la formation d'un régiment.

Près de cent officiers de vingt à vingt-cinq ans, ignorant pour la plupart les premiers élémens de l'arithmétique, assistent à des cours de géométrie et de fortifications, d'ailleurs mal faits, et auxquels ils sont incapables de rien comprendre; au bout de deux ans, on en fait des instructeurs qui remplacent les Européens.

Au milieu d'un ordre de choses si confus, on est tout étonné de voir un travail avoir de bons résultats; c'est celui de la traduction des

fabriques de coton qui produisent, année commune, douze cent mille pièces de toile, sur lesquelles le gouvernement a un bénéfice de six piastres par pièce.

Les manufactures de toiles de lin produisaient un million de pièces étroites et trente mille pièces de toile large; mais il faut croire que le bénéfice était peu considérable, car le vice-roi vient de se décider à en abandonner le monopole. Cette mesure, dont on a voulu faire honneur à la philantropie de Méhémed-Ali, est demeurée sans avantage pour le fellah; car le gouvernement, qui n'entend pas perdre, a donné des ordres sévères pour que la culture du lin fût réduite, et sacrifiée à celle du coton.

On a fait tant de bruit en Europe des innovations industrielles introduites en Egypte,

Report.	9	fabriq.		21	fabriq.
Scherbin-el-Kom.	1	id.	Beniouef.	1	id.
Zifté.	1	id.	Minniïeh.	1	id.
Mit-Gamar. . . .	1	id.	Farchout.	1	id.
Mahallet-el-Kebir.	2	id.	Melaouy.	1	id.
Semenhoud.. . .	1	id.	Tahta.	1	id.
Fouah..	1	id.	Djirdjeh..	1	id.
Nabaro.	1	id.	Siout.	1	id.
Damiette.	2	id.	Kéné.	1	id.
Rosette.	1	id.	Ésné..	1	id.
Damanhour.. . .	1	id.			
	21			30	

qu'il ne nous semble pas sans intérêt d'entrer dans quelques détails sur un certain nombre de ces établissemens.

La principale manufacture est établie à Boulak, et connue sous le nom de *Malta* (1). Quarante métiers y sont mis en activité, au moyen de quatorze tambours, qui reçoivent leur mouvement d'un manége attelé de huit bœufs. Deux cents métiers pour tisser le fil de coton, mus par une pompe à feu venue de France, y fabriquent des batistes, des cambriks et des mousselines. On y imprime annuellement plus d'un million de pièces d'indiennes, tant à la planche qu'à la mécanique. En général, l'impression de ces indiennes est imparfaite, et les couleurs peu solides.

Des ateliers de menuiserie, de fonderie pour les machines, de gravures sur bois et sur tour, enfin de tout ce qui est nécessaire à la fabrique, sont attachés à la Malta; et on y forme des ouvriers destinés à aller réparer, tant bien que mal, les machines de toutes les manufactures de l'Egypte. C'est dans cet établissement, dont on doit la création à M. Jumel, que l'industrie européenne a le plus de ramifications.

Non loin de la Malta s'élève la fabrique de

(1) Ainsi nommée de ce que, dans l'origine, le plus grand nombre des ouvriers qu'on y employait étaient Maltais.

draps. Des essais avaient été faits en 1818, mais ils ne réussirent pas comme on l'avait espéré, et le projet fut abandonné. Repris deux ans après, il fut à la veille d'échouer une seconde fois; mais le Pacha, qui venait de créer une armée régulière, voulait à tout prix qu'elle fût habillée avec des draps fabriqués en Egypte. De nouveaux ouvriers arrivèrent donc du Languedoc; on mit la main à l'œuvre, cent métiers furent montés, et des laines de Minieh, de Djirgeh et du Fayoum, qui sont les meilleures de l'Égypte, furent tour-à-tour employées à faire des tissus qui, quoique mauvais, ont été trouvés suffisans pour l'habillement des soldats; mais cette ardeur n'a point tardé à se ralentir. La mort de quelques employés européens, le dégoût de plusieurs autres, ont fait peu-à-peu diminuer le travail; et c'est tout au plus si on fabrique aujourd'hui dix-huit cents pièces de drap par an.

La manufacture établie à Damanhour, confectionne pour l'armée des draps à capotes d'une qualité grossière, mais d'un assez bon usage. On peut calculer qu'il se fabrique annuellement dans cette ville cent vingt mille aunes de ces draps.

Les laines d'Égypte sont du reste peu propres à faire de beaux tissus. La poussière nitreuse,

dont elles sont imprégnées, les rend dures et sèches, et elles donnent plus de deux tiers de déchet avant de pouvoir être tissées; aussi est-on obligé de les employer concurremment avec les laines de Tunis, d'Espagne et de Russie, que l'on fait venir à grands frais.

Les fabriques de soieries ne pouvaient échapper à l'esprit spéculateur et entreprenant de Méhémed-Ali. En 1819 on en établit une au Caire, près de la place de Birket-el-Fil. On fit venir de Constantinople des Arméniens capables de faire des tissus en soie, et or et soie, tels qu'on les travaille dans cette capitale et aux Indes. Les premiers essais furent satisfaisans; et cette fabrique, entièrement dans le goût du pays, commença à prendre, dès son début, un essor qui s'est assez bien soutenu jusqu'à ce moment. Cent soixante métiers y sont employés à tisser la soie, l'or et le coton. En 1833 on a mis en œuvre soixante-dix mille kilogrammes de soie. Ces tissus sont assez unis, et les dessins de bon goût. Les couleurs mêmes ont de l'éclat, mais peu de solidité.

La manufacture de papiers a échoué, et elle est aujourd'hui abandonnée.

La fabrique de produits chimiques, confiée à un Français, M. Hayme, a eu plus de succès, et fournit aux diverses manufactures du vice-roi

les substances dont elles ont besoin pour la teinture.

Tel est l'état des fabriques d'industrie étrangère en Égypte. On peut calculer qu'il y a dans les filatures de coton près de trois mille métiers qui donnent par journée d'hiver deux mille trois cents rotles de fil, et près du double par journée d'été. Les métiers à tisser, au nombre de quinze cents, donnent en hiver deux mille cent quarante-cinq aunes par jour, et quatre mille soixante-quinze en été. Ces produits pourraient être augmentés d'un cinquième au moins, si les chefs d'atelier exerçaient plus de surveillance sur les ouvriers, et surtout si on les payait plus régulièrement : mais ces malheureux, dont on porte le nombre à trente-cinq mille, restent sans toucher leur salaire quelquefois une année; ils sont dès-lors sans amour-propre, et s'inquiètent peu d'un travail dont les résultats ne doivent apporter aucune amélioration à leur existence. D'un autre côté, l'achat des métiers entraîne le gouvernement dans des dépenses considérables. L'excessive sécheresse de l'air fait jouer les bois les plus secs, qu'on ne réussit à conserver quelque temps en bon état qu'en entretenant sans cesse sous les métiers des vases remplis d'eau. La poussière subtile dont l'atmosphère est le plus souvent chargée, pénètre

dans les engrenages, use le métal, et donne bientôt du balottement aux pièces les mieux ajustées.

Les ouvriers du pays sont complètement hors d'état de réparer ces dommages; et le gouvernement, sous peine de voir ses fabriques suspendre leurs travaux, est sans cesse obligé de faire venir d'Europe de nouvelles machines qui périssent même souvent sans avoir servi, faute d'un ouvrier capable de les monter. Pour celles qui sont mues par la vapeur, force est, dans un pays sans combustible, de se servir de charbon de terre venu à grands frais d'Europe, encore faut-il suspendre le travail, quand les vents contraires retiennent les navires portant les provisions pour les alimenter.

A ces difficultés que présente le climat, se joint l'insouciance des préposés du vice-roi et leur propension à détourner des objets à leur profit; enfin la facilité avec laquelle on enlève des manufactures, pour en faire des soldats, les ouvriers auxquels on était parvenu à grande peine à faire comprendre le travail de la fabrication, achève d'exercer la plus funeste influence sur ces établissemens. Méhémed-Ali le comprend; et les conseils sages et éclairés ne lui ont pas manqué; mais ces fabriques sont pour lui des théâtres, où il va de temps en temps

prendre quelque délassement. Dès qu'il arrive, toutes les roues tournent, toutes les machines sont en mouvement; cela fait bien du bruit et il s'en amuse. Les hommes supérieurs ont aussi leurs faiblesses.

Il suffit de vouloir de bonne foi s'enquérir par soi-même de la vérité de tout ce qu'on a écrit, depuis quelques années, sur les progrès merveilleux de l'Égypte dans la civilisation, dans les arts, dans l'industrie, pour reconnaître combien on s'est fait illusion, en jugeant de l'état général du pays par quelques établissemens isolés, qui n'ont pour les masses d'autre résultat que d'accroître leur misère. Sans doute Méhémed-Ali a beaucoup fait pour l'Egypte; mais, il faut bien le reconnaître, il n'a pris de nos industries, que ce qui pouvait l'enrichir, il n'a emprunté de notre civilisation, que ce qui pouvait lui permettre de lutter contre le Sultan: aussi son œuvre ne peut avoir de durée, s'il ne songe enfin sérieusement à adoucir le sort des populations soumises à son autorité. Les améliorations opérées jusqu'ici ne sont que factices, et seront éphémères, tant que le vice-roi n'aura pas réussi à intéresser son peuple à leur succès. C'est une enveloppe dorée qui recouvre des haillons, mais à travers laquelle l'œil le moins exercé distingue aisément les plaies

qu'elle dissimule et tous les élémens d'une destruction inévitable.

On a proposé à Méhémed-Ali plusieurs projets pour changer la condition du fellah, par l'introduction d'un système plus favorable à la civilisation; aucun n'a été accueilli, et peut-être aucun ne devait l'être. Tous, plus ou moins absolus dans leurs principes, admettaient des mutations trop brusques, trop radicales, qu'il serait impossible d'opérer sans des résultats violens et incalculables. Comment en effet porter tout-à-coup les conséquences d'une civilisation avancée, au milieu d'un peuple chez lequel il n'existe ni propriété, ni liberté d'aucune espèce; où le gouvernement, maître absolu de la vie et de la fortune de chaque individu, est le seul propriétaire, le seul cultivateur, le seul fabricant, le seul marchand? Ce serait paralyser, au même instant, toutes les ressources territoriales de l'Egypte, et lâcher au milieu de l'arène des chevaux sauvages emportés par leur ardeur, qu'il serait impossible de reprendre pour les soumettre au frein. Si le vice-roi craint de s'engager dans un système nouveau qui lui inspire peu de sécurité, qu'il conserve le système actuel, mais en accordant aux cultivateurs des encouragemens et des avantages qui triomphent de leurs répu-

gnances. Favoriser la population, encourager l'agriculture, voilà quel doit être l'objet constant de ses efforts; car pour l'Egypte, c'est toute l'existence. Méhémed-Ali ne doit pas détacher ses regards de ces deux branches principales de la prospérité du pays, avant d'en avoir assuré complètement l'essor et d'avoir fait en sorte que toutes les autres viennent s'y rattacher. En même temps, pour éviter le poids accablant de fortes armées permanentes, mais aussi pour garantir l'Egypte d'attaques extérieures qui pourraient compromettre son existence, il faut qu'en arrachant les Arabes à leur indolence naturelle, il les forme à l'activité d'une vie toujours occupée: en un mot, qu'il rende son peuple à la fois militaire et cultivateur. Il faut qu'il songe sérieusement à fonder un système militaire politique, et qu'il forme des soldats citoyens qui sauront manier également bien le mousquet et la charrue, se nourrir et se défendre, et procurer au pays tous les avantages qui naissent d'habitudes laborieuses.

Ces améliorations ne sont pas aussi difficiles à introduire qu'on pourrait le croire, et, dans notre opinion, elles doivent devenir le premier échelon de la civilisation égyptienne. Mais il serait absurde, en tout cas, de croire à la

durée d'un système fondé, comme celui de l'Egypte, entièrement sur la force d'un côté, et sur la misère de l'autre. Quand le vice-roi aura augmenté ses revenus, ses vaisseaux, ses troupes; quand il contemplera avec orgueil tous ces attributs de sa puissance, et que sur le vaste pays auquel il commande il sera le seul à s'en applaudir, n'aura-t-il pas bâti sur le sable; et cet ouvrage, dont il prend aujourd'hui tant de peine à coordonner toutes les parties, ne sera-t-il pas inévitablement, un jour ou l'autre, renversé par les mains même qu'il oblige à le construire? Peut-être parviendra-t-il avec beaucoup d'efforts à le faire durer autant que sa propre vie; mais peut-il lui suffire de borner l'existence de tout ce qu'il a fait depuis vingt ans, aux quelques jours d'un homme déjà avancé en âge? Tant qu'il ne placera pas la solidité de ses travaux dans l'intérêt des peuples auxquels il commande, tant qu'il ne voudra pas songer que ces peuples demeureront, tandis que lui passera, il n'aura travaillé ni pour son intérêt présent ni pour sa gloire à venir; l'un et l'autre seront incessamment menacés de la destruction qui atteint tôt ou tard ce qui n'a pas racine dans l'avantage et l'affection du plus grand nombre.

CHAPITRE V.

Méhémed-Ali.

Nous venons de signaler les innovations dont le vice-roi a doté l'Egypte, et de faire connaître les principaux ressorts de son gouvernement; nous ne saurions aller plus loin, sans dire un mot de cet homme remarquable qui, sous le titre modeste de Pacha, est aujourd'hui maître indépendant et absolu d'un état non aussi étendu, mais relativement plus puissant que l'empire même de son légitime souverain.

Méhémed-Ali est né à la Cavale en Macédoine, l'an de l'Hégire 1182 (1769).

Il perdit, jeune encore, son père Ibrahim-Aga, chef de la garde préposée à la sûreté des routes. A-peu-près vers le même temps, son oncle Toussoun-Aga, mutessellim de la Cavale, fut décapité par ordre de la Porte. Le Tchorbadji de Praousta, vieil ami de ses parens, se chargea de cet orphelin, qu'il fit élever avec son fils Ali-Aga. M. Lion, négociant français établi à la Cavale, lui donna également des preuves d'une bienveillance particulière, et peut-être est-ce

dans ces souvenirs d'enfance que l'on pourrait trouver le germe de cette sympathie qu'il a toujours conservée pour la nation française (1).

Quelques opérations heureuses que Méhémed-Ali fit sur les tabacs, la plus riche production du pays, lui donnèrent du goût pour le commerce; il acquit dès-lors sur ce point des connaissances qui formèrent plus tard la base de son système d'administration en Égypte.

En plusieurs occasions le jeune Méhémed-Ali avait, par une rare sagacité et une intrépidité remarquable, rendu d'importans services au Tchorbadji pour la perception des impôts, perception toujours difficile en Turquie, mais surtout au milieu des montagnes de la Macédoine, où elle devient souvent une véritable expédition militaire. Celui-ci ne crut pouvoir mieux en témoigner sa reconnaissance à son fils adoptif, qu'en lui faisant épouser une de ses parentes, assez riche, qui venait de divorcer. Méhémed-Ali, durant l'existence du pre-

(1) En 1820, M. Lion se disposait à aller rejoindre Méhémed-Ali, qui l'avait appelé auprès de lui, quand il mourut à Marseille le jour même où il devait s'embarquer. Le prince en fit témoigner tous ses regrets à sa sœur, à laquelle il envoya une somme de 10,000 fr. Méhémed-Ali n'avait pas oublié que M. Lion s'était trouvé ruiné par la mort de Toussoun-Aga, son oncle, auquel ce respectable négociant avait avancé une somme considérable qui ne lui fut jamais rendue

mier mari de sa femme, en eut trois enfans, Ibrahim, Toussoun (1) et Ismaïl (2), ce qui a sans doute donné lieu au bruit généralement répandu qu'Ibrahim-Pacha n'était que son fils adoptif (3).

L'invasion des Français en Égypte obligeant la Porte à de nombreux armemens, le Tchorbadji de Praousta reçut ordre de fournir un contingent, et forma un corps de trois cents hommes, dont il confia le commandement à son fils Ali-Aga. Méhémed-Ali, comme plus expérimenté, fut chargé de servir de mentor à son ami d'enfance, et accepta avec empressement une mission qui lui offrait des chances de fortune. Des idées vagues de domination se pressaient dans sa tête, surtout depuis que des Bohémiens, expliquant un songe que sa mère avait eu pendant qu'elle le portait dans son

(1) Toussoun-Pacha est mort de la peste à Rosette, en 1818, pour n'avoir pas voulu abandonner une esclave grecque dont il était éperduement amoureux et qui avait été atteinte par ce fléau.

(2) Ismaïl fut brûlé vif à Chendy.

(3) Méhémed-Ali a eu depuis quatre enfans mâles :

Saïd-Bey, âgé de 14 ans.
Hassan-Bey, âgé de 10 ans.
Ali-Bey, âgé de 6 ans.
Iskender-Bey, âgé de 3 ans.

sein, avaient prédit qu'il arriverait au comble de la puissance, comme si des traditions extraordinaires devaient toujours se rattacher à l'enfance des hommes supérieurs qui ont paru sur la scène du monde.

Les commencemens de l'expédition furent difficiles; et c'est à grande peine que les volontaires macédoniens parvinrent à rallier l'escadre du Capitan-Pacha, dans la rade de Marmarizza. Débarqués ensuite avec lui sur la presqu'île d'Aboukir, ils ne tardèrent pas à essuyer une attaque de la part des Français, qui les mirent complètement en déroute. Ali-Aga, dégoûté de son nouveau métier, quitta bientôt l'armée pour retourner auprès de son père, en laissant le commandement de sa petite troupe à Méhémed-Ali. Celui-ci, après s'être fait remarquer, pendant la campagne, par son intrépidité et son caractère entreprenant, demeura en Égypte, quand les Français eurent évacué le pays. Parvenu successivement aux grades de *Bin-bachi* (chef de mille hommes) et de *Capi-boulouk-bachi* (chef de la police du palais), son activité et les ressources de son esprit lui méritèrent la confiance des gouverneurs, qui l'enrichirent par leurs largesses et commencèrent à le faire connaître du Divan.

Méhémed-Ali se vit bientôt à la tête d'un

corps assez nombreux d'Albanais, aventuriers turbulens et pillards, toujours prêts à se vendre au premier audacieux qui leur promet de l'argent. Sa réputation de bravoure et d'habileté éleva, en peu de temps, jusqu'à sept ou huit mille le nombre des soldats réunis sous son drapeau. Déjà son regard avait entrevu l'avenir que lui ouvrait la position qu'il venait de se créer; aussi, dès ce moment, commença-t-il à jouer un rôle dans les affaires publiques, et à acquérir l'influence toujours croissante qui l'éleva dans la suite jusqu'à la puissance souveraine.

L'Égypte était alors divisée entre deux pouvoirs rivaux, qui, en attendant le moment d'engager la lutte, s'observaient et semblaient mesurer leurs forces. S'il y avait eu un instant, entre les Beys des Mamlouks et les Pachas délégués du Sultan, communauté d'efforts et harmonie de vues pour l'expulsion de l'étranger, la question de possession était venue rompre cette alliance formée en présence de l'ennemi; et il était facile de prévoir que la paix ne pouvait être ramenée que par l'anéantissement de l'un des deux partis.

Les Mamlouks n'étaient plus, il est vrai, cette milice nombreuse et redoutable, qui avait disputé à l'armée française l'empire de la

vallée du Nil. Décimés par trois ans de combats atteints au cœur par une habile mesure de la Porte, (elle avait défendu l'importation en Egypte des esclaves géorgiens et circassiens, source principale et presque seul moyen de renouvellement de leur corps depuis son origine), ces Mamlouks comptaient à peine six mille cavaliers; mais habituée à leur joug, la population éprouvait pour leur cause la plus vive sympathie; et pour continuer de se la rendre favorable, il leur suffisait de conserver une ombre de discipline : les brigandages des troupes turques faisaient le reste.

La présence de ces troupes, composées en grande partie d'Albanais conduits en Égypte pour repousser l'invasion française, avait permis aux Pachas de ressaisir momentanément l'autorité, qui, depuis plus d'un siècle, résidait presque exclusivement entre les mains des Beys. Mais ces nouveaux auxiliaires ne tardèrent pas à devenir, par leurs exigences et leur indiscipline, presque aussi dangereux que les Mamlouks eux-mêmes. Comprenant aisément le besoin que chacun des partis avait de leur secours, et trouvant dans leur solde, toujours arriérée, un prétexte constant de révolte, ces Albanais secondaient tour-à-tour celui qui tolérait le plus patiemment leurs excès, et pro-

longeaient entre les Pachas et les Beys la durée d'une lutte dont il était impossible de prévoir l'issue. Entre des adversaires combattant avec des forces presque égales, on conçoit de quelle importance devait être un corps qui, bien que peu considérable par lui-même, faisait aussitôt pencher la balance du côté auquel il prêtait son appui.

Ne donnant jamais rien au hasard, pesant avec sagesse toutes les chances de son nouveau rôle, et préparant en silence l'exécution de ses desseins, Méhémed-Ali sut adroitement profiter de cette position. Habile à entretenir la rivalité des partis, à semer la division entre les principaux chefs, à nouer des intrigues avec quelques-uns, à flatter l'ambition ou à provoquer le ressentiment des autres, il sut gagner les faibles par ses caresses, et imposer, par l'autorité de son caractère, à ceux que ses promesses n'avaient pu séduire. Comprenant de bonne heure que dans un pays où les idées religieuses existent dans toute leur force, la puissance morale appartient au clergé, il chercha surtout à s'attacher les Cheïkhs et les Ulémas, en se montrant observateur scrupuleux des préceptes de l'Islamisme; et chaque révolution vit augmenter à la fois son influence et le nombre de ses partisans.

Des secousses sans cesse renaissantes firent successivement passer le pouvoir dans diverses mains, jusqu'au moment où Méhémed-Ali se sentit assez fort pour s'asseoir sur les débris des gouvernemens qui l'avaient précédé. Après avoir persuadé aux Cheïkhs du Caire, fatigués aussi bien que le peuple, de commotions et d'incertitudes, qu'il pouvait seul ramener la tranquillité, il suscita en secret une sédition; et quelques jours suffirent pour le rendre maître de la Citadelle. Bientôt la Porte, qui avait d'abord refusé de sanctionner son usurpation, dut ellemême subir la loi de la nécessité, et après avoir vainement nommé à sa place des pachas qui ne purent pas parvenir à faire reconnaître leur autorité, elle fut obligée de le confirmer dans son poste.

Méhémed-Ali reçut le ferman d'investiture le 14 mai 1805; pourtant il ne commanda, pendant sept années consécutives, que dans la Basse-Egypte. Alexandrie n'a même commencé à faire partie de son pachalick qu'à la fin de 1807. Jusqu'à cette époque, cette ville était demeurée soumise à l'autorité d'un officier délégué par le Capitan-Pacha; la Haute-Egypte, y compris la province de Gizèh, formait l'apanage des Beys.

L'anéantissement des Mamlouks avait été, dès le principe, l'arrière-pensée de Méhémed-

Ali; mais ils étaient nombreux encore, et maîtres de tout le Saïd et des principales positions voisines du Caire; ils avaient d'ailleurs conservé une puissance morale trop redoutable pour qu'il pût les attaquer de front. Il fallait, pour cela, que décimés par leurs rivalités incessantes, et abandonnés par la population, ils n'offrissent plus à ses coups qu'un corps fractionné et sans appui; ces résultats, il se décida à les attendre du temps.

C'est après son avénement au pouvoir, que Méhémed-Ali, déjà âgé de quarante-cinq ans, eut le courage d'apprendre à lire et à écrire; il reçut les premières leçons d'une esclave de son Harem.

Déjà sa puissance commençait à s'affermir, lorsque, le 17 mars 1807, les Anglais débarquèrent pour la seconde fois en Egypte. Ils n'y firent pas un long séjour, et leur expulsion est certainement une des entreprises dans lesquelles Méhémed-Ali a déployé le plus d'adresse et de génie. Cependant la présence de ces alliés des Beys avait relevé leur courage et ranimé leurs espérances; leurs intrigues ne tardèrent pas à faire éclater de nouveaux troubles; et une insurrection excitée par eux, dans l'armée même du Pacha, fut assez sérieuse pour lui faire craindre de voir s'éva-

nouir en un instant le fruit de ses habiles combinaisons.

Parvenu, à force de sacrifices, à conjurer l'orage, mais entouré de tous les élémens d'une guerre civile, sans cesse prête à se rallumer, Méhémed-Ali comprit qu'il ne pouvait plus exister de trève entre les Mamlouks et lui. Dès ce moment toute sa politique n'eut plus pour but que leur destruction, et l'on sait par quelle heureuse perfidie il parvint, le 11 mars 1811, à se défaire presque d'un seul coup de ses adversaires, et à demeurer enfin maître, sans obstacles et sans concurrens, du gouvernement de l'Egypte.

Avant d'entrer dans le récit des innovations, qui ont signalé le règne de Méhémed-Ali, il ne sera pas inutile d'exposer quelle était alors la situation générale du pays.

Depuis long-temps la vallée du Nil, ne reconnaissait plus que pour la forme l'autorité de la Porte ottomane. Établis en Égypte par Sultan-Sélim I[er], les janissaires et les autres corps de troupes nationales qui leur étaient affiliées, n'existaient plus que de nom. Disposant à leur gré de toute la force militaire, les Beys gouvernaient en maîtres absolus, et le Pacha envoyé par le Sultan, n'était à leurs yeux qu'un instrument pour légaliser leur

oppression. Sous l'empire de ces vingt-quatre chefs militaires, dont la constitution était écrite sur le sabre, et qui ne connaissaient d'autre loi que la force des armes, le peuple se trouvait livré à une administration qui, ne reposant sur aucun principe de droit public et d'équité, n'avait pour but que l'avantage des gouvernans. Cette oligarchie militaire à laquelle les Ulémas et les Odjaklis ajoutaient encore leur oppression particulière, pesait d'autant plus durement sur les fellahs, que les Bédouins, par leurs incursions incessantes, ne leur permettaient pas de se livrer avec sécurité aux travaux de l'agriculture.

Toute la richesse du commerce d'alors consistait dans les marchandises d'entrepôt, provenant de l'intérieur de l'Afrique et de l'Arabie. Ce commerce avait commencé à diminuer dès que les Anglais et les Américains, qui naviguaient dans les Indes, eurent pénétré dans la Mer Rouge et fréquenté les marchés de Masouah et de Moka; mais il en restait encore la portion la plus riche, la poudre d'or, les ivoires, les gommes, le café, etc, dont le passage entretenait un mouvement continuel, également profitable au trésor des Beys et à la population des villes.

L'exportation, consistant surtout en grains,

en chanvre et en riz, n'excédait pas annuellement cent mille ardebs. Le coton était de mauvaise qualité, et ne suffisait pas le plus souvent à la consommation du pays, qui était obligé d'en faire venir de Chypre.

L'importation, au contraire, était considérable: elle se composait principalement des objets manufacturés d'Europe; et en 1797, la France seule y trouva le débouché de plus de sept cents ballots de drap.

Le revenu total de l'Egypte ne s'élevait pas alors à plus de trente millions de francs.

La bataille des Pyramides anéantit le pouvoir des Mamlouks; mais les généraux français qui leur succédèrent, forcés de combattre chaque jour des ennemis sans cesse renaissans, n'eurent pas le temps de travailler avec efficacité à la prospérité du pays. Au milieu des discordes qui, depuis cette époque, firent, comme nous l'avons déjà vu, passer successivement l'autorité entre les mains de plusieurs pachas envoyés par la Porte, les fellahs subirent tour-à-tour le joug de ces tyrans nouveaux, qui, après les avoir dépouillés, ne leur laissaient d'autre rôle que celui de la souffrance et de la résignation.

Étrange spectacle que celui de l'Egypte, de cette terre qui semble ne devoir nourrir que

des oppresseurs et des opprimés, et dont la population n'est plus aujourd'hui que le déplo rable assemblage de pauvres esclaves, tristes représentans des peuples qui successivement y ont exercé la puissance et révélé leur génie.

Les révolutions continuelles, jointes à l'ineptie et au despotisme des différens gouvernemens qui se succédèrent en Egypte, avaient réduit le nombre des habitans des campagnes, et fait refluer la population dans les villes, où elle trouvait un refuge moins précaire contre les dangers et les exactions. Aussi la plus grande partie des terres cultivables avait-elle été peu-à-peu abandonnée et s'était enfin confondue avec le désert. C'est toutau plus si, en 1812, on pouvait évaluer à deux milllions cinq cent mille feddans les terres propres à la culture, tandis que le cadastre, fait par ordre de Sultan-Sélim Ier, en 1517, donnait dix millions de feddans, susceptibles d'être périodiquement inondés par le Nil.

Lorsqu'après de violentes commotions politiques, au milieu d'un peuple long-temps fatigué de querelles sanglantes, apparaît tout-à-coup un homme assez fort pour mettre un terme à la lutte des partis, assez habile pour créer un pouvoir énergique qui réponde au besoin

d'ordre et d'unité que l'on ressent de toutes parts, cet homme est sûr de réussir; et à toutes les époques analogues de l'histoire des nations, nous voyons s'élever une autorité despotique sur les ruines de l'anarchie.

Telle était la situation de l'Egypte, lorsque Méhémed-Ali parvint à se faire investir du pouvoir. Les partis se hâtèrent de se rallier à son autorité. Le peuple, qui, après tant de révolutions, appelait de tous ses vœux une tranquillité durable, salua son avénement avec enthousiasme. Vaincus par son infatigable activité, les Bédouins se virent obligés de laisser au Caire leurs cheïkhs en otage; et loin d'être, comme auparavant, la terreur et la ruine de l'agriculture, ils contribuèrent à augmenter la vigueur de l'administration nouvelle. L'aristocratie des Odjaklis fut abattue; un ordre politique et civil fut établi; on commença à mettre un frein aux malversations des écrivains coptes; le canal d'Alexandrie et quatre-vingts lieues de canaux furent creusés; l'agriculture s'enrichit d'un grand nombre de productions jusques-là inconnues: tout enfin sembla présager à la terre des Pharaons une ère nouvelle de gloire et de prospérité.

L'Egypte n'eut en aucun temps assez de numéraire pour sa circulation intérieure. Le

commerce de l'Hedjaz et de l'Yémen, qui ne s'alimente que d'or et d'argent, lui a toujours enlevé les espèces qui venaient d'Europe. Ce manque d'argent, joint à l'avarice naturelle du peuple égyptien, rendit toujours difficile la perception des tributs qu'on lui impose. Au lieu d'exiger de l'or, Méhémed-Ali s'arrêta à un mode plus certain de recouvrement, celui de la perception en nature. L'essai de cette antique méthode de l'Orient qui, sous l'administration des Romains, des Grecs du Bas-Empire et même des Arabes, n'avait cependant été appliquée qu'à la Haute-Egypte, fut couronné d'un succès complet. Mille barques construites aux frais du vice-roi sillonnèrent bientôt les eaux du Nil, apportant les blés, les fèves, le lin, l'indigo, etc., depuis les Cataractes jusqu'à Rosette, où d'immenses magasins s'élevèrent pour les recevoir.

En même temps, l'Egypte était divisée en provinces et en départemens; près de quatre millions de feddans étaient de nouveau mis en culture; un Français, M. Jumel, introduisait le coton à longue soie, auquel il donnait son nom; des filatures de coton, des fabriques de drap, d'autres de toiles peintes et de tarbouch, s'établissaient de toutes parts; une raffinerie de sucre se formait à Raramoun, et des salpé-

trières, par évaporation à l'air libre, étaient installées à Hermopolis, à Bedrechin et au Vieux-Caire. L'exportation, qui s'éleva bientôt par an jusqu'à sept cent mille ardebs de comestibles, et à plus de soixante mille balles de coton, fournit de l'emploi à plus de quinze cents bâtimens européens. En échange des produits de ce sol fécond, les millions de l'Europe vinrent remplir les coffres du vice-roi; et, dès 1816, les revenus de l'Égypte avaient augmenté d'une manière considérable.

Cependant la politique ombrageuse de la Porte n'avait pu rester indifférente à l'aspect de la prospérité de l'Egypte, et de la puissance toujours croissante de son vizir. Suivant sa tactique ordinaire de détruire ses ennemis l'un par l'autre, elle songea à opposer au vice-roi un adversaire redoutable; et c'est dans ce but qu'en 1815, elle lui confia la mission difficile d'aller soumettre les Wehabites (1). Ces sectaires, dont l'origine remonte à 1745, et dont le but est de ramener l'Islamisme à sa pureté primi-

(1) C'est pendant la campagne du Hedjaz, que Lathif-Pacha, muni d'un firman de la Porte pour le Pachalik d'Égypte, vint chercher à se faire un parti au Caire. Méhémed-Bey, ministre dévoué à Méhémed-Ali, feignit d'entrer dans les vues de l'envoyé du Divan; et quand il lui eut fait déclarer publiquement ses projets, il le fit décapiter.

tive (1), avaient leur établissement principal à Derr-ïè, dans la partie orientale de l'Arabie. Animés par le fanatisme ordinaire aux sectes nouvelles, ils s'étaient répandus en peu d'années de Bassora jusqu'à Djedda, sur la mer Rouge; ils avaient aussi pénétré en Yrak, où ils avaient ravagé les tombeaux d'Imam-Ali et d'Imam-Husseïn; enfin ils s'étaient emparés de la Mecque et de Médine; et tout aussi peu respectueux envers le Prophète lui-même, qu'à l'égard de son gendre et de son petit-fils, ils avaient

(1) Il n'est pas sans intérêt de faire connaître les dogmes prescrits par le Cheïkh-Mohammed-ibn-Abdul-Wahhab, fondateur de la secte des Wehabites:

Prier cinq fois le jour; jeûner pendant le mois du Ramadan.

Ne point faire usage de boissons spiritueuses.

Ne point tolérer les prostituées.

Prohiber les jeux de hasard et la magie.

Donner en aumônes la centième partie de son bien.

Punir sévèrement les pédérastes et les faux témoins.

Empêcher l'usure.

Faire au moins une fois le pélérinage de la Mecque.

Ne point fumer de tabac et de tumbeki, cet usage étant une chose futile et de pure vanité.

Ne point permettre que les hommes se vêtissent d'étoffes de soie, parce qu'ils doivent se tenir dans la modestie; l'or et la parure n'appartiennent qu'aux femmes, dont ils relèvent la beauté.

Ne point élever de dômes et de mausolées, et abattre ceux qui existent, cette pompe favorisant l'idolâtrie.

ouvert son tombeau et enlevé les trésors qu'il renfermait.

La politique du Divan eut en cette occasion un résultat contraire à celui qu'elle s'était promis. Sans se méprendre sur la pensée secrète qui dirigeait la Sublime Porte, Méhémed-Ali s'empressa d'obéir aux ordres qui lui étaient donnés; et cette mission dangereuse lui servit de prétexte pour augmenter le nombre de ses troupes, et pour mettre à exécution le grand projet d'organisation militaire qu'il méditait depuis long-temps, et qui forme en quelque sorte toute l'histoire de son règne.

Ses premières tentatives inspirèrent d'abord quelque défiance au Sultan; mais bientôt, décidé qu'il était lui-même à introduire dans son armée de semblables réformes, dès que se présenterait l'occasion de sacrifier les Janissaires à son ressentiment, il encouragea les projets de son vizir, satisfait de préparer ainsi l'opinion publique en Turquie sur ces innovations redoutées. Dès ce moment, les idées de Méhémed-Ali se tournèrent vers ce but unique, auquel tout fut subordonné. Sans apprécier ici les motifs probables de cette détermination, non plus que ses conséquences pour la prospérité du pays, on doit reconnaître avant tout que cette pensée fut fortement

conçue, qu'elle fut développée avec talent et poursuivie avec une rare persévérance.

Le plan adopté pour la nouvelle organisation fut celui que l'infortuné Sultan-Sélim III avait commencé d'exécuter à Constantinople, quelques années auparavant. Le peu d'avantages que Méhémed-Ali venait d'obtenir contre les Wehabites avec ses troupes irrégulières, et le traité de paix ou pour mieux dire la trève que son fils, Toussoun-Pacha, avait eu peine à conclure avec le chef de ces Arabes, Abdallah-ibn-Sè'oud, l'engagèrent à presser l'établissement de son nouveau système. Le *Nizam-Djédid* (nouvel ordre de choses) fut donc proclamé en juillet 1815, et toutes les troupes reçurent l'ordre de s'organiser selon les réglemens français.

Entreprise sur une trop grande échelle, l'exécution de ce projet ne put d'abord réussir: il choquait en effet tout à la fois et les préjugés du peuple, et les incurables habitudes d'indiscipline et de brigandage des soldats, et les intérêts des chefs militaires, qui allaient, pour la première fois, se trouver soumis à un contrôle; aussi la plus violente opposition ne tarda-t-elle pas à se manifester. Les mesures énergiques auxquelles le Pacha eut l'imprudence de recourir, achevèrent de porter l'exaspération à son comble. Il fut traité à haute voix d'*infi-*

dèle; l'insurrection la plus terrible éclata, et les chefs des nouvelles milices se mirent eux-mêmes à la tête de la révolte. Il ne fut bientôt plus question que de se défaire du tyran, et les troupes furieuses marchèrent sur le Caire. Averti du danger qui le menaçait, Méhémed-Ali eut à peine le temps de se réfugier à la Citadelle: son palais fut assiégé et pillé, le plus grand désordre régna pendant quelques jours dans la capitale, et ce ne fut qu'en feignant de renoncer à ses desseins qu'il réussit à ressaisir l'autorité.

Sans abandonner son plan de régénération militaire, le vice-roi se décida prudemment à en ajourner l'exécution à un temps plus opportun. Les soldats étrangers, élément de l'ancienne armée irrégulière, se refusant à ses combinaisons, il ne songea plus qu'à les détruire pour les remplacer par des fellahs. C'est dans ce but qu'une seconde expédition fut préparée contre les Wehabites, sous la conduite d'Ibrahim-Pacha, et que les corps les plus turbulens furent désignés pour en faire partie. Cette guerre ne fut long-temps qu'une suite de pertes d'hommes et de matériel; cependant, en 1818, Ibrahim parvint à se rendre maître de leur chef Abdallah-ibn-Sè'oud, qui rapporta au vice-roi une partie des trésors dont le

temple de la Mecque avait été dépouillé. Cet infortuné alla ensuite porter sa tête à Constantinople. Ibrahim revint au Caire en 1819, après avoir dispersé, plutôt que vaincu, les Puritains musulmans, et après avoir perdu de nouveau une partie de ses conquêtes. Les résultats de cette expédition étaient la destruction de Derr-ïè, capitale du Nedjd, et l'occupation de Djedda, de la Mecque et de Médine; en récompense de ses services, Ibrahim fut nommé par la Porte pacha du Hedjaz.

Cependant il restait encore en Egypte quelques bandes d'Arnaoutes, contre lesquels s'élevaient chaque jour de nouvelles plaintes. Méhémed-Ali résolut de les éloigner, en les employant à réaliser un de ses projets favoris. Séduit par le grand nombre d'esclaves et surtout par la poudre d'or que les caravanes apportaient chaque année de Dongolah et du Sennâr, et dont il espérait découvrir les mines, il s'occupa avec activité d'étendre ses conquêtes vers le sud. L'intention de rétablir dans ses droits la dynastie légitime d'Oualed-Adlân que des usurpateurs avaient chassé de Sennâr, fut le prétexte de cette expédition dont Méhémed-Ali confia le commandement à son fils Ismaïl-Pacha. Le Defterdar-Bey, gendre du vice-roi,

fut un peu plus tard (1820) chargé de conquérir le Kordofal.

Ces diverses entreprises, dont nous aurons plus tard à faire connaître les résultats, ayant purgé l'Egypte de la soldatesque factieuse qui la menaçait chaque jour de révolutions nouvelles, Méhémed-Ali ne vit plus d'obstacle sérieux à ses projets de réformes militaires. Toutefois il eût été imprudent de s'occuper de la création des troupes régulières près de la capitale, où l'opinion s'était déjà si fortement prononcée; on travailla donc à les établir comme en secret, pour ne les produire au grand jour que lorsqu'elles seraient entièrement organisées. Esné, dans le Saïd, fut d'abord choisi pour le siége de cette importante opération, mais on abandonna bientôt cette ville, qui n'offrait pas tous les avantages désirables, et on lui préféra Assouan sur les limites de l'Égypte et de la Nubie. Des casernes furent élevées à une heure d'Assouan, sur la lisière du désert; un hôpital fut établi dans l'île d'Éléphantine, et les jeunes Mamlouks du Pacha et des grands furent appelés à former le noyau des nouveaux corps (1).

(1) *Mamlouk*, homme acheté à prix d'argent. Les grands, en Égypte, donnent aujourd'hui ce nom à leurs jeunes serviteurs qu'ils destinent à l'état militaire.

Il fallut toute la persévérance et l'inébranlable fermeté de l'homme remarquable auquel cette entreprise difficile fut confiée, pour qu'elle pût réaliser les résultats qu'en attendait le vice-roi. Un officier français, M. Sève, devenu depuis Soliman-Pacha, ne se laissa rebuter par aucun des obstacles de tout genre qu'il eut à vaincre. Privations, fatigues, dangers (1), il sut tout braver, et le plus brillant succès couronna ses efforts. Des fellahs et des nègres pris dans le Kordofal et dans le Sennâr, furent successivement incorporés dans les nouvelles troupes, dont il avait formé les cadres; et le vice-roi eut bientôt plusieurs régimens manœuvrant à l'européenne avec une étonnante précision.

Vers cette époque (1822), Abdallah Pacha de Saint-Jean d'Acre venait de se révolter contre la Porte pour la troisième fois. Pressé vivement dans sa capitale, par les Pachas de Damas, d'Alep et de Césarée, et craignant de ne pouvoir résister long-temps aux attaques des assiégeans, il eut recours à la médiation de Méhémed-Ali. Celui-ci saisit avec avidité cette occa-

(1) Un jour, au moment où un peloton faisait feu, une balle siffla aux oreilles de M. Sève. Sans s'émouvoir, sans quitter le front de la ligne, il commanda de nouveau la charge: « Vous êtes des maladroits, leur dit-il: apprêtez vos armes.... feu! » Ils firent feu, mais M. Sève n'entendit plus siffler de balle.

sion d'acquérir quelque influence en Syrie, et sollicita vivement le pardon du rebelle. Déjà assez occupé des embarras intérieurs de l'empire et de l'insurrection des Grecs, le Sultan entendit avec plaisir des paroles de paix et accorda la grâce d'Abdallah.

Pendant que la nouvelle organisation militaire se poursuivait avec activité, une marine imposante se formait à Alexandrie; un Français créait à la citadelle du Caire une manufacture de fusils, une fonderie et une machine à forer et à tourner les canons; Abou-Zabel voyait s'élever sur ses sables un hôpital et des écoles de médecine humaine et vétérinaire; le corps d'état-major naissait avec de nombreux élémens de succès, et l'école militaire de Kasr-el-Aïn, promettait de fournir à l'armée des officiers instruits et éclairés.

Toutes ces innovations, qui, dès le principe, avaient excité chez les fellahs plus d'étonnement que de sympathie, leur devinrent bientôt insupportables, par les avanies que le vice-roi fut obligé de faire peser sur eux pour subvenir à ses énormes dépenses; frappés par des mesures fiscales inouies jusqu'alors, traqués de village en village, arrachés à leurs champs et à leurs familles par les agens du recrutement, pour être soumis à un régime militaire abhorré,

ils se laissèrent facilement aller à la révolte.

Dans les premiers mois de 1824, une insurrection, excitée par un cheïkh qui se disait prophète, éclata dans le Saïd. Plusieurs bataillons des nouvelles troupes qu'on expédiait du Caire, pour remplacer au Sennâr les restes des milices irrégulières qui en avaient fait la conquête, se réunirent aux insurgés, dont le nombre s'éleva en peu de jours à plus de trente mille. Des barques chargées de provisions furent incendiées; il y eut plusieurs engagemens sérieux; et la tranquillité de la Basse-Egypte était elle-même menacée, lorsque quelques sommes d'argent adroitement distribuées aux principaux meneurs, semèrent la division parmi les révoltés; la disparition du prétendu prophète acheva de jeter le désordre dans leurs rangs, et ils se dispersèrent après avoir perdu près de dix mille des leurs. Ainsi se termina, après un mois d'hostilités, une insurrection conduite par des paysans sans expérience et presque sans armes, mais à laquelle le fanatisme avait imprimé un caractère de gravité, qui pouvait entraîner les conséquences les plus funestes.

Cependant la révolution grecque faisait chaque jour des progrès plus inquiétans. Alarmée par les succès maritimes des Hellènes, et surtout par l'inexplicable destruction des

troupes nombreuses que Khourchid-Pacha avait conduites dans la Grèce après la défaite du satrape de Yanina, la Porte voyait avec effroi les cabinets les plus influens entraînés malgré eux, par la sympathie que cette révolution avait excitée en Europe; elle sentit la nécessité de frapper un coup décisif, et toujours fidèle à sa politique, que commençait à inquiéter sérieusement la puissance de Méhémed-Ali, elle lui donna ordre de marcher contre les rebelles.

Trop faible encore pour braver les ordres de la métropole, trop habile d'ailleurs pour se refuser à la défense d'une cause qui semblait celle de sa religion menacée, le vice-roi obéit aux ordres du Sultan, qui l'appelait aux armes, au nom de l'Islamisme en danger. Les préparatifs de l'expédition furent poussés avec assez d'activité; et le 16 juillet 1824 dix-sept mille hommes, huit cents chevaux et soixante-trois bâtimens de guerre, escortant plus de cent transports de diverses nations, partirent d'Alexandrie. Bientôt l'île de Candie fut pacifiée, et Ibrahim-Pacha promena ses armes victorieuses dans toute la Morée, où, quoi qu'on en ait pu dire à cette époque, il donna plus d'une preuve de générosité.

Des résultats si facilement obtenus durent

faire comprendre à Méhémed-Ali ce qu'il pouvait attendre des troupes qu'il venait de créer; et peut-être, dès ce moment, se serait-il décidé à proclamer ses prétentions sur la Syrie, si la bataille de Navarin n'était venue l'obliger, par l'anéantissement de la plus grande partie de sa marine, à ajourner l'exécution de ses projets.

La journée de Navarin causa un vif chagrin à Méhémed-Ali; mais il sut le dissimuler, et fut assez politique pour songer d'abord à protéger les Européens. Par ses ordres, des mesures immédiates furent prises pour prévenir le mouvement que cette funeste nouvelle pouvait faire naître parmi la populace, d'autant plus irritée contre les *Francs*, que par une circonstance singulière, une éclipse de lune, toujours de mauvais augure chez les Orientaux, eut lieu le jour même de l'arrivée des bâtimens qui avaient pu échapper au désastre.

Malgré la destruction de sa flotte, le vice-roi ne varia pas un seul instant dans ses desseins. Il ne songea qu'à réparer ses pertes et à reprendre l'attitude militaire qui lui avait valu ses premiers succès, et qui devait encore lui en faire obtenir de plus signalés. Aucun moyen, aucun sacrifice ne furent négligés pour atteindre ce but, et nous avons vu quel développement incroyable ont acquis ses forces de terre et de

mer, relativement à l'étendue du pays auquel il commande et au nombre de ses habitans.

Tel est le tableau fidèle de l'organisation, des réformes nombreuses, des institutions nouvelles que l'Egypte doit aux vingt années de règne de Méhémed-Ali. Hâtons-nous maintenant de faire connaître quelles charges écrasantes il a dû imposer à ses sujets pour atteindre ce but; disons à quel prix il a obtenu, avec le titre de régénérateur de l'Égypte, de voir décorer du beau nom de civilisation son déplorable système de monopole commercial, et la ruine du pays soumis à sa domination.

Sans cesse occupé des moyens d'accroître une puissance militaire qui seule pouvait le conduire à l'indépendance, Méhémed-Ali chercha toujours et avant tout à se procurer des ressources; une pensée unique domina toutes ses réformes administratives, celle de faire rendre à l'Egypte le plus possible et le plus promptement possible; et jamais il ne parut songer qu'en épuisant ainsi le pays, il dévorait non pas seulement son revenu annuel, mais encore, avec lui, toutes les espérances de l'avenir.

L'établissement du monopole commercial suivit de peu d'années son avénement au pouvoir. Tous les produits de l'Egypte furent versés dans les magasins du gouvernement,

qui se réserva le droit exclusif de les vendre. L'espoir de les réaliser plus facilement engagea le vice-roi à s'adresser aux Européens établis à Alexandrie. Marchands, courtiers, commis, médecins même, tous ceux qui se présentèrent, offrant des prix avantageux, reçurent bientôt des denrées délivrées à crédit et sans aucune garantie. Il était facile de prévoir que cette étrange manière d'encourager le commerce ne tarderait pas à avoir des résultats différens de ceux que l'on semblait se promettre. La plupart de ces négocians improvisés et sans bonne foi, étalant un luxe effréné, furent ruinés d'autant plus promptement, que, pressés de se faire des ressources pour satisfaire à leurs engagemens et pour obtenir de nouvelles denrées, ils achetaient et réalisaient à tous prix; quelques-uns même quittèrent l'Egypte emportant des sommes considérables.

Séduit par les brillans avantages qu'on lui promettait d'un commerce avec l'Inde, le vice-roi s'y livra avec ardeur; quelques spéculations mal combinées lui enlevèrent en peu de temps vingt millions de francs, et son trésor éprouva ainsi des pertes énormes.

En même temps, dans l'espoir de s'affranchir du tribut qu'il était obligé de payer à l'Europe pour les tissus qu'elle lui envoyait, Méhémed-

Ali éleva à grands frais de nombreuses fabriques, comme s'il pouvait y avoir avantage à rendre manufacturière une nation dont tous les intérêts sont dans l'agriculture, et à enlever à la terre des bras qui produisent dix fois plus en la remuant, qu'ils ne peuvent jamais le faire en tournant la roue d'une machine? Voulant, avec les avantages qu'il espérait retirer de ces fabrications nouvelles, s'assurer ceux de tous les autres genres d'industrie (1), il força les ouvriers à ne plus travailler que pour son compte, et soumit tout à des apaltes; de là le découragement et la détérioration des produits, tandis que, par une taxe, ou un droit de timbre sur les ouvrages sortant des ateliers, il aurait pu participer d'une manière plus juste et plus avantageuse aux bénéfices des fabricans.

Cependant les dépenses s'accroissaient dans une proportion effrayante. Il fallait fournir à l'entretien des forces de terre et de mer; il fallait suffire à l'achat de bois de construction, de machines pour les fabriques, de munitions de toute sorte pour l'arsenal; il

(1) L'industrie indigène consistait principalement en toiles de fil de lin de diverses qualités, en tissus de laine gris pour l'habillement des fellahs, en soieries connues sous le nom de Sélaouy, d'Otmié et d'Alaghy, et enfin en nattes de jonc fabriquées à Menouf, dans le Fayoum, à Assouan et à Wadi-Halfah.

fallait enfin satisfaire à l'avidité d'une nuée d'Européens, que les circonstances rendaient tous les jours plus nécessaires, et qu'il était urgent de retenir au service de l'Egypte.

D'un autre côté, la Porte réclamait impérieusement des subsides. Pour faire face à cette dépense, aussi bien qu'à celles qu'entraînait l'expédition de Morée (1), le Pacha imposa une contribution extraordinaire de huit piastres par feddan, mais elle fut insuffisante. Hors d'état de pourvoir, à l'aide de cette faible ressource, aux exigences du Divan, Méhémed-Ali frappa sur les maisons de chaque province une contribution nouvelle, dont le produit s'éleva à plus de 45,000 bourses (6,750,000 fr.). Déjà les moyens du peuple étaient épuisés; mais les agens du pouvoir furent sourds aux murmures, il fallut payer, ou mourir sous le bâton; les fellahs réalisèrent les bijoux de leurs femmes; d'autres furent forcés d'exposer leurs bestiaux en vente dans les marchés, pour faire face aux demandes du fisc; enfin ceux auxquels les précédentes réquisitions n'avaient rien laissé, abandonnèrent leurs foyers et se sauvèrent en Syrie.

(1) Cette expédition a coûté au vice-roi 156,428 bourses, soit 78,214,000 piastres (près de 23 millions 1/2 de francs).

Effrayés par le monopole, les marchands du Darfour, du Hedjaz et de l'Yémen, renonçant à leurs antiques habitudes, abandonnèrent la route de l'Égypte pour échapper à leur ruine. Le café moka devint si rare lui-même et si cher, que Méhémed-Ali fut forcé d'autoriser pour quelque temps l'introduction du café d'Amérique, et de demander au dehors l'approvisionnement de l'Égypte en un café bien inférieur à celui qui, depuis tant d'années, était devenu en quelque sorte sa propriété. Cette circonstance eut du moins ce côté utile, qu'elle vint créer momentanément une nouvelle branche d'importation, et raviver un peu le commerce, que l'épuisement du pays avait fait déchoir d'une manière si effrayante, que la consommation des objets manufacturés d'Europe avait déjà diminué de plus des deux tiers.

La nécessité de soutenir à tout prix des finances qui s'obéraient chaque jour davantage, força bientôt Méhémed-Ali à se jeter dans les voies de l'arbitraire le plus révoltant; car ces ressources indispensables, il lui était désormais impossible de se les procurer autrement que par la violence. Qui ignore en effet que le mot *Crédit public* est aussi peu connu en Orient, que les ressources qui en découlent? Chacun vit au jour le jour, et se garderait bien

de faire la moindre avance au trésor. Pour faire de l'argent, dans les circonstances urgentes, le seul moyen que le gouvernement puisse employer est l'avanie; et cette source était elle-même tarie, car il n'existait plus en Egypte de propriétaires fonciers. Les négocians du pays, n'ayant aucune branche de commerce libre, étaient eux-mêmes presque tous ruinés. Il n'y avait de riches que les premiers employés du Pacha, qui devaient leur fortune à sa générosité, et qu'il eût été imprudent de mécontenter, en diminuant leurs énormes appointemens. Le poids des charges publiques tomba tout entier sur les cultivateurs; le joug qui pesait sur eux devint de jour en jour plus despotique. Ce ne fut plus le despotisme turc, c'est-à-dire inégal, capricieux, fantasque, et laissant, par ses fantaisies mêmes, quelque relâche; mais un despotisme réduit en charte, pour ainsi dire, et qui ne dort pas un instant.

Forcé, comme tant d'autres gouvernemens, de donner toute son attention aux expédiens du moment, sans s'occuper de ceux du lendemain, Méhémed-Ali ne tarda pas à fouler aux pieds les règles qu'il s'était imposées. La perception des contributions en nature devint entre ses mains un enlèvement général, un envahissement de tous les produits. Réduit au rôle d'in-

strument passif, le fellah ne conserva plus aucun droit sur la récolte du champ qu'il cultivait; elle appartint tout entière au vice-roi, qui seul put en disposer et l'acheter au prix qu'il lui convint de fixer. Dès ce moment enfin, Méhémed-Ali se déclara possesseur absolu et sans réserve du sol et des productions de l'Egypte, et la vie entière de ce pays fut concentrée dans sa personne.

Cependant les produits diminuèrent rapidement. La loi de solidarité, établie pour remédier au mal, acheva d'y mettre le comble.

L'émigration des habitans des provinces voisines de la Syrie, qui s'enfuyaient par troupes, malgré les dangers (1), pour échapper à tant de tyrannie, vint à l'aide de la misère, pour hâter la dépopulation, dont les progrès furent tels, que de près de trois millions de fellahs que l'Egypte renfermait lors de l'invasion française, il en reste à peine aujourd'hui deux millions : race faible et chétive, sur laquelle on a prélevé plus de deux cent mille soldats.

La désolation générale dont le pays était frappé, n'empêcha pas Méhémed-Ali de persé-

(1) Plusieurs postes établis au désert dans les environs d'El-Arich, pour s'opposer à ces émigrations, avaient ordre de faire feu sur les fuyards, et de les massacrer plutôt que de leur laisser forcer le passage.

vérer dans l'exécution de ses plans, et de poursuivre avec la même ardeur son système de monopole commercial. S'apercevant, mais trop tard, que les négocians auxquels il avait vendu ses denrées, étaient par leurs pertes ou leurs folles dépenses, hors d'état de s'acquitter, il résolut d'expédier désormais ses produits en Europe pour son propre compte, ou de ne plus les vendre sur place qu'au comptant; mais, cette fois encore, le résultat ne répondit pas à son attente.

Les acheteurs furent rares en Egypte : comment, en effet, un négociant pouvait-il, quelles que fussent ses ressources, lutter, avec le moindre espoir de succès, contre un gouvernement dont il dépendait, pour ces mêmes affaires qu'il entreprenait concurremment avec lui ? La crainte de le voir intervenir dans l'exportation de tel ou tel produit, arrêtait toute entreprise un peu importante. Force fut donc au vice-roi de faire entièrement des expéditions pour son compte; mais l'inconvénient n'était pas moindre, et il ne tarda pas à reconnaître que ses affaires commerciales en Europe étaient traitées comme celles d'un prince qu'on sait pouvoir perdre, et que, tout en écrasant, par ses immenses envois, les opérations des commerçans établis en Egypte, il ne pouvait cependant jamais

espérer de voir prospérer les siennes, comme elles l'eussent fait si la même masse de produits eût été divisée entre les mains d'un certain nombre de particuliers, qui auraient eu à faire fructifier leurs propres intérêts.

Le retour d'Ibrahim, après sa campagne de Morée, fit espérer un instant que des améliorations importantes allaient enfin être apportées au sort du peuple. On se flattait que l'expérience acquise par ce prince dans son contact avec les Européens, aurait une heureuse influence sur la prospérité du pays. Une réunion extraordinaire de tous les membres du gouvernement eut lieu au Caire pour délibérer sur les réformes dont le besoin se faisait sentir chaque jour davantage; mais ces réformes furent sans importance; on se borna à faire quelques changemens dans l'administration, à assurer d'une manière plus exacte la perception des produits, à introduire un peu plus d'ordre dans les finances, à construire et armer des vaisseaux avec un peu plus d'économie, et à établir plus de discipline parmi les équipages. Toutes ces choses avaient sans aucun doute leur utilité, et il en put résulter quelque bien; mais des modifications de cette nature n'étaient que secondaires et presque insignifiantes. C'était à améliorer le sort de la population arabe,

qu'il fallait songer, c'était à en faciliter l'accroissement, à encourager l'agriculture, à affranchir le commerce; et c'est ce dont à peine on daigna s'occuper.

Cependant le besoin d'argent devenait plus pressant chaque jour, et les moyens de s'en procurer plus difficiles. Convaincu par les essais précédens, que le système d'expédition pour son compte paralysait en Egypte toute espèce d'émulation, et rapportait beaucoup moins au trésor que le débit sur place, Méhémed-Ali décida que le gouvernement n'expédierait plus rien, et que l'exportation des denrées serait abandonnée aux spéculations particulières.

Cette sage mais tardive mesure est venu imprimer une nouvelle direction au commerce européen, et lui rendre une activité depuis long-temps inaccoutumée. De nombreux établissemens se sont formés à Alexandrie; ils achètent au vice-roi les produits du pays, pour lesquels ils obtiennent des fermans de sortie, à l'époque de la récolte, et la loyauté avec laquelle Méhémed-Ali a toujours rempli les engagemens qu'il avait contractés, a puissamment contribué au succès de cette nouvelle combinaison commerciale.

L'adoption de ce nouveau système, en fournissant au vice-roi le moyen d'anticiper ses

revenus, avait momentanément apporté quelque amélioration à sa situation financière. Cependant les choses ne pouvaient pas demeurer longtemps dans le même état; une crise était imminente, et le moment était venu de tenter enfin le coup décisif pour lequel il avait fait tant de sacrifices. Ses différends avec le Pacha de Saint-Jean-d'Acre vinrent lui en fournir le prétexte.

L'intervention de Méhémed-Ali auprès du Divan, en faveur d'Abdallah-Pacha, n'avait pu suffire pour lui en faire un allié. Celui-ci avait facilement compris que seconder le vice-roi, c'était se donner un maître plus dur que le premier, dont l'éloignement rendait d'ailleurs la puissance moins à craindre. Aussi s'était-il rapproché de la Porte, et n'avait-il pas manqué, à chaque occasion, de traverser les plans de son redoutable voisin. Les griefs principaux reprochés par Méhémed-Ali au Pacha de Saint-Jean d'Acre, furent une dette de onze millions de piastres, qu'Abdallah se refusait à lui rembourser, et surtout la permission accordée aux fellahs fugitifs d'Egypte de s'établir en Syrie. Aux injonctions réitérées qui lui étaient faites, de fermer l'entrée de son gouvernement aux émigrés égyptiens, et de rendre ceux qui déjà s'y étaient établis, Abdallah-Pacha se contentait de répondre :

« Vizir, comme vous, de notre glorieux maître « Sultan-Mahmoud, sur qui soit la protection « victorieuse de Dieu, je n'ai pas plus que vous « le droit de m'opposer à ce que ses fidèles sujets « quittent l'Égypte pour venir en Syrie, ou la « Syrie pour aller en Égypte. Obtenez de la « Sublime Porte que je vous rende vos fellahs, « et je m'empresserai d'obéir à son ordre. »

Le Divan, auprès duquel Méhémed-Ali porta ses plaintes, ne les accueillit pas plus favorablement : « Les paysans arabes sont les sujets de l'em- « pire et non les esclaves de mon Vizir, répondit « le Sultan, au mois d'août 1831; il leur est loi- « sible de se transporter où bon leur semble.... »

A la fin d'octobre de la même année, l'armée égyptienne se mettait en marche pour la Syrie, la flotte, avec des troupes de débarquement, faisait voile pour Jaffa; et le 22 décembre 1832, la victoire de Konieh ouvrait à Ibrahim les portes de Constantinople.

Nous venons de voir l'Égypte, tirée de l'anarchie par la main vigoureuse de Méhémed-Ali, grandir sous l'autorité de cet homme, l'un des plus énergiques réformateurs des temps modernes. Nous l'avons vu, de simple volontaire albanais, s'élever en peu de temps sur les débris des partis qui se disputaient le pays, exterminer

les Mamlouks; puis, maître chez lui, se répandre au dehors, ajouter l'Arabie à l'Égypte, participer aux guerres de la Grèce, occuper Candie; enfin dans ces derniers temps, s'avancer dans l'Asie mineure, et faire trembler le Sultan sur son trône, défendu seulement par l'intervention protectrice des puissances européennes. Nous l'avons vu créer une marine comme il avait créé une armée; imprimer à l'administration une unité despotique sans doute, mais temporairement nécessaire peut-être, dans un pays aussi délabré; appeler à lui les militaires, les ingénieurs, les savans de tous les pays; et son activité a suffi à tant de travaux, son esprit à tant de préoccupations. Mais qu'ont gagné à tout ce mouvement l'Égypte et ses malheureuses populations? sans doute il est juste de reconnaître qu'avant de songer aux améliorations intérieures, il était indispensable que Méhémed-Ali travaillât, avant tout et sans relâche, à se mettre en mesure de résister aux agressions du dehors. L'Égypte, couverte de moissons, percée de canaux, ne l'aurait pas défendu contre les attaques du Sultan, s'il n'avait eu ni vaisseaux, ni soldats. Mais aujourd'hui rien ne l'empêche de déposer la coignée avec laquelle il a abattu les Beys, les Ulemas, les Multézims, la résistance des Bédouins, enfin la

suprématie de la Porte. Libre et indépendant de tous les côtés, le voilà maître de choisir sa route, et d'aller s'asseoir parmi les inflexibles despotes qui ont été l'exécration des malheureux jetés par la colère de Dieu dans leurs bras de fer, ou parmi les bienfaiteurs de l'humanité et les régénérateurs d'une race oubliée d'elle-même et des autres.

Le moment est venu de juger si des vues d'avenir ont, plus qu'une soif insatiable de pouvoir, présidé aux réformes de Méhémed-Ali. Aujourd'hui que l'esprit de création durable lui est aussi facile que le despotisme perpétuel dans sa rigueur présente, c'est la route qu'il va adopter qui déterminera sa place dans l'avenir.

CHAPITRE VI.

Malarieh. — Héliopolis. — Obélisque. — Arbre et fontaine de la Vierge. — La Koubbeh. — Kanka. — Abou-Zabel. — École de médecine. — Le Vieux-Caire. — Ile de Roudah. — Nilomètre. — Mosquée d'Amrou. — Quartier copte du Vieux-Caire. — Restes d'un établissement romain. — Voyage aux Pyramides. — Massacre des Mamlouks. — Les Pyramides — Promenade aux carrières du Mokattam. — M. Mimaut. — Visite à Méhémed-Ali.

M. Clot, fondateur de l'hôpital militaire et de l'école de médecine d'Abou-Zabel, avait fixé le jour des examens publics après lesquels les premiers élèves égyptiens devaient recevoir le titre de docteurs. Le grand-Pacha (1) et plusieurs autorités supérieures du Caire devaient assister à ces examens auxquels nous fûmes également priés en notre qualité de voyageurs.

Au jour fixé nous partîmes pour Abou-Zabel avec plusieurs des invités. Après avoir laissé de côté la Koubbeh, lieu de rassemblement pour

(1) Nom que l'on donne généralement en Égypte à Méhémed-Ali (*Pacha-el-kebir.*)

les caravanes de la Mecque, notre petite caravane traversa le village de Matarieh dont une moitié a été détruite, il y a quelques années. Ce quartier était entièrement habité par des filles publiques qui y avaient établi leur domicile, à cause du voisinage du camp où les maladies ne tardèrent pas à faire d'affreux ravages. Pour arrêter les progrès du mal, le Pacha ordonna que le quartier fût rasé et ses habitantes exilées dans la Haute-Égypte. Vainement le chef de cette singulière colonie offrit-il de payer cinq cents bourses (250,000 piastres, ou 75,000 fr.) pour conserver ses priviléges. On commença par accepter l'argent; mais l'ordre du vice-roi n'en reçut pas moins sa pleine exécution.

Bientôt nous pûmes saluer l'obélisque qui, debout depuis trente siècles, marque seul la place qu'occupa l'antique Héliopolis (1); car les vestiges mêmes de la ville ont disparu et la charrue sillonne aujourd'hui le sol sur lequel s'éleva le fameux temple du soleil décrit par

(1) Cet obélisque fut élevé 800 ans avant Jésus-Christ, par le Pharaon Osortsen Ier. Quatre autres obélisques ornaient jadis la ville d'Héliopolis. Deux d'entre eux ont été transportés, l'un à Rome, l'autre à Constantinople. Les deux autres qu'on voit encore à Alexandrie, y sont connus sous le nom d'*aiguilles de Cléopâtre*.

Hérodote comme le type des monumens égyptiens.

Nous foulions ces champs où le destin de l'Égypte fut tant de fois décidé par la fortune des armes, et où chaque conquérant nouveau dut toujours sanctionner son occupation par une victoire; champs illustrés par tant d'exploits et où les noms de Kléber et de Saladin se confondent dans la même auréole de gloire.

Les souvenirs militaires sont loin d'être les seuls qui se rattachent à cette plaine fameuse qui emprunte aux traditions mythologiques et religieuses une partie de son illustration. C'est à Héliopolis que le phénix ressuscité venait déposer sur l'autel du soleil les restes de son père. C'est dans le temple de On (la ville du Soleil, *Héliopolis*), que Putiphar exerçait le sacerdoce du soleil; dans les mêmes lieux on voit encore, au milieu d'un jardin, un antique sycomore, rejeton de celui sous lequel la Vierge vint, dit-on, se reposer lorsqu'elle réussit, en fuyant, à dérober le Sauveur du monde au massacre commandé par Hérode. Une fontaine où elle lava les langes du divin enfant, est consacrée près de quelques maisons du village, par une petite mosquée objet de vénération pour les chrétiens et pour les musulmans.

Un joli bois de palmiers s'élevait à droite de la route qui nous conduisait à Kanka, où était établi en 1828 le camp du vice-roi. De jolies maisons de terre avaient remplacé les tentes qui, pour la première fois, reçurent des habitans sur ce sol auparavant couvert de sable et où croissent aujourd'hui de belles plantations. Enfin nous arrivâmes à Abou-Zabel, petit village auquel l'établissement du docteur Clot a donné aujourd'hui quelque importance.

Les examens se trouvèrent ajournés par ordre du vice-roi, qui ne pouvait y assister; mais nous profitâmes de cette occasion pour visiter l'hôpital et l'école que nous firent parcourir en détail de jeunes étudians.

L'hôpital d'Abou-Zabel est un vaste bâtiment à quatre faces, séparé du logement des professeurs par une belle esplanade plantée d'arbres. Chacune des quatre ailes forme un double rang de salles séparées par un corridor.

Trois des quatre ailes sont divisées en huit de ces salles qui contiennent chacune cinquante lits. La dernière est consacrée aux officiers malades et à une salle d'étude assez spacieuse pour contenir plus de deux cents élèves, ainsi qu'à une imprimerie lithographique où de jeunes Arabes sont constamment occupés à imprimer des traductions des meilleurs ouvrages de mé-

decine et des planches anatomiques qu'ils reproduisent en général avec une grande exactitude.

Au centre d'un jardin de botanique qui occupe l'intérieur de l'hôpital, s'élève un édifice carré qui renferme un musée, des salles de dissection, un amphithéâtre, un laboratoire, des bains, une pharmacie et une bibliothèque.

Les malades sont en général, lorsqu'ils le veulent, assez bien traités à Abou-Zabel; mais les préjugés des fellahs contre la médecine européenne sont tels, qu'on est trop souvent forcé d'employer les moyens coërcitifs pour les empêcher de fuir. On a donc été obligé d'entourer l'hôpital d'une enceinte de murs fort élevés, et cependant ses salles offrent à chaque pas le révoltant spectacle de malades enchaînés à leur lit.

On n'avait d'abord songé à fonder à Abou-Zabel qu'un hôpital: le docteur Clot sentit bientôt la nécessité d'y adjoindre une école d'enseignement médical, pour former des médecins arabes, et le vice-roi applaudit à cette innovation à laquelle il promit sa protection spéciale.

Le premier obstacle à vaincre pour cet établissement était celui du langage. Il s'agissait non seulement de fournir à des professeurs

étrangers à la connaissance de la langue du pays, les moyens de communiquer avec des élèves qui n'en connaissaient point d'autre, mais de créer dans cette langue un langage technique qui n'y existait pas. M. Clot triompha de cette difficulté, au moyen de traducteurs qui furent eux-mêmes les premiers élèves auxquels on enseigna l'art de guérir. Mais elle n'était pas la seule; une autre plus grave se présentait, c'était l'introduction des études anatomiques à laquelle s'opposaient formellement les principes de l'Islamisme.

Le docteur Clot, eut à ce sujet, de longues conférences avec les chefs du culte, dont il obtint enfin une autorisation tacite avec injonction d'en user modérément; et la répugnance des élèves fut vaincue peu-à-peu.

On a joint depuis quelque temps aux études un cours d'accouchemens suivi par douze femmes de l'Abyssinie et du Sennâr.

A notre retour d'Abou-Zabel, nous nous arrêtâmes quelques instans au petit village de *Djihâd-Abâd* (lieu de guerre) construit depuis quatre ou cinq ans pour l'établissement de l'école d'état-major sur l'emplacement qu'occupait le grand-Vizir, pendant la bataille d'Héliopolis.

Cette école dont la fondation a coûté des sommes considérables, nous offrit le plus dé-

plorable spectacle. Une centaine d'officiers de vingt à vingt-cinq ans que la crainte du bâton décide seule à assister exactement aux leçons, s'y dédommageaient de cette contrainte, en causant et en fumant, le dos tourné au professeur qui faisait tant bien que mal, et comme pour l'acquit de sa conscience, un cours de fortification que personne n'écoutait.

Nos préparatifs de départ pour la Haute-Égypte avançaient, et bien qu'une demi-heure de chemin seulement nous séparât du Vieux-Caire, nous n'avions pas encore visité cette première capitale musulmane de l'Égypte.

La route qui y conduit traversait encore alors, en sortant du Caire, d'énormes buttes de décombres qu'Ibrahim-Pacha fait aujourd'hui niveler peu à peu pour établir de magnifiques plantations (1). On rencontre au-delà le beau palais nouvellement bâti pour ce prince sur

(1) Ces collines factices, produites par les décombres des maisons de boue du Caire, s'amoncelaient depuis des siècles autour de la ville, et servaient de réceptacle à toutes les immondices. Déjà une somme annuelle de 632,891 médins avait été assignée par Sultan-Soliman II, pour que ces décombres fussent portés aux embouchures du Nil et jetés à la mer; mais ces fonds avaient été détournés peu-à-peu de leur destination primitive; et la Porte avait fini par ordonner qu'ils fussent versés dans son trésor. Les buttes ont maintenant fait place à de belles plantations d'oliviers et de mûriers.

l'emplacement de la ferme d'Ibrahim-Bey, un des derniers chefs des mamlouks; et l'école de Kasr-el-Aïn où les chrétiens et même les Européens ont le droit de mettre leurs enfans, auxquels on apprend à lire et à écrire l'arabe.

Cette école fut la première création du Pacha dans ce genre, et la répugnance qu'il trouva dans les indigènes à profiter de ce bienfait fut telle qu'il ne put, dans le commencement, y rassembler quelques élèves qu'en entretenant gratuitement, non seulement eux, mais leurs familles. Aujourd'hui encore le vice-roi maintient à ses frais les élèves de Kasr-el-Aïn, et alloue même à chacun d'eux une solde mensuelle de vingt piastres. Quand les études sont terminées, les enfans d'une constitution satisfaisante sont repartis dans les écoles spéciales, sans qu'il soit tenu compte de leur goût ou de leurs dispositions. Les autres sont renvoyés à leurs parens.

La bibliothèque de l'école de Kasr-el-Aïn contient, au lieu de manuscrits orientaux, quelques centaines de livres français et italiens richement reliés. On y remarque les Crimes des empereurs ottomans, plusieurs éditions de la Bible, l'Anti coran ou le Mahométisme dévoilé, et bon nombre d'autres ouvrages propres à donner une idée du tact et de l'esprit judicieux

qui ont présidé au choix des livres qui la composent.

Non loin de l'école de Kasr-el-Aïn, on passe sur un pont, près de son embouchure dans le fleuve, le *Kalidj* (canal) qui traverse le Caire, et après avoir dépassé un aquéduc destiné à porter à la citadelle du Caire l'eau du Nil élevée au moyen d'un manége, on arrive aux premières maisons du Masr-Fostat, ordinairement appelé par les Européens le Vieux-Caire.

Cette ville dont la situation pittoresque sur les rives du Nil est, sous tous les rapports, préférable à celle du Caire, doit sa fondation à un de ces faits qu'on aime à retrouver au milieu des sanglantes annales des premières années de l'Islamisme.

Pendant qu'Amrou faisait le siége de la forteresse de Babylone, une colombe avait établi son nid sur sa tente. Le conquérant partant pour aller s'emparer d'Alexandrie, ne voulut pas déranger la colombe. Il laissa sa tente dressée, et à son retour fonda, autour de cette tente (*Fostat*), la capitale du pays conquis.

Masr-Fostat acquit bientôt un haut degré de prospérité. Elle couvrit de ses édifices un espace considérable et s'étendit jusqu'aux limites du Caire actuel, dont un quartier (celui de Toloun) fut un des faubourgs de Fostat.

Masr-Fostat, dit Aboulfeda, a été la capitale de l'Égypte, jusqu'au moment où Ibn-Toloun construisit au nord de ses murs le faubourg de Kataïah; il s'y retira avec son armée et y fonda le célèbre temple qui porte son nom.

La construction du Caire, fondé l'an 359 de l'hégire par le khalife Moëz, le premier des princes Fathimites, avait déjà beaucoup diminué l'importance de Fostat, lorsqu'en 564, elle fut livrée aux flammes par le vizir Chaouar, qui voulait l'empêcher de tomber au pouvoir des Croisés. La ville brûla pendant cinquante-quatre jours, et perdit depuis ce moment tous les avantages que semblaient lui assurer sur sa rivale sa situation et son commerce.

Les habitans se réfugièrent au Caire dont elle n'est plus maintenant considérée que comme un de ses faubourgs. La population de Fostat est aujourd'hui d'environ trois mille ames.

La mosquée d'Amrou est le seul monument arabe de quelque importance qu'on trouve au Vieux-Caire. Le plan de ce temple est un vaste carré long entouré de galeries. On a employé dans sa construction les matériaux les plus riches, mais sans goût et sans symétrie. De magnifiques colonnes antiques supportent les galeries; mais elles sont de diverses grandeurs, et leurs chapiteaux, pris au hasard ou placés à

rebours, ne sont pas le plus souvent ceux qui leur étaient destinés; cependant l'ensemble de l'édifice ne manque pas d'une certaine majesté. La mosquée d'Amrou tombe aujourd'hui en ruine, et on n'y fait plus la prière que le vendredi. Elle est presque abandonnée par les musulmans eux-mêmes, et le serait bientôt entièrement sans les traditions qui s'y rattachent.

Le Pacha vient encore chaque année prier en grande cérémonie, le jour de la fête du prophète et la veille du Baïram, dans cette mosquée, la première que les Musulmans, vainqueurs des Grecs, aient consacrée en Égypte.

Le quartier copte du vieux Caire forme à l'extrémité de la ville une enceinte séparée, entourée de hautes murailles et fermée de portes.

Ces murailles, restaurées à diverses époques, sont les restes d'une forteresse antique, peut-être le château de Babylone, ou celui des Lumières, auprès duquel fut, au rapport d'Aboulfeda, fondée la ville de Fostat. Dans la partie sud de cette enceinte, on remarque une porte d'ordre dorique, et de construction évidemment romaine. Cette porte, flanquée de deux tours rondes, est murée et enterrée jusqu'au cintre; elle était surmontée d'un fronton au-dessous duquel on aperçoit les traces d'une inscription malheureusement indéchiffrable.

Dans l'église copte est une petite chapelle souterraine, où la tradition rapporte que la Vierge Marie se retira pendant quelques jours, lors de la fuite en Égypte, et qui n'offre d'autre intérêt que celui des souvenirs qui s'y rattachent.

En face du Vieux-Caire est l'île de Roudah; elle n'en est séparée que par un bras du fleuve qui tarit entièrement, chaque année, pendant plusieurs mois.

C'est dans cette île que Makaukas, gouverneur de l'Egypte pour Héraclius, s'était réfugié après avoir abandonné la forteresse de Babylone, et c'est de là qu'il envoya, pour entamer des négociations, des députés au camp d'Amrou. Le conquérant musulman établit ensuite à Roudah des chantiers de construction; enfin le Sultan Nedjm-eddin, le même qui mourut à Mansourah pendant la croisade de saint Louis, donna à l'île une nouvelle importance, en élevant à sa pointe sud, pour dominer le cours du Nil, une forteresse qui existe encore aujourd'hui en partie.

Dans les restes de la forteresse de Nedjm-eddin est le Mékias, ou Nilomètre, autrefois si célèbre, aujourd'hui presque abandonné, et dans l'état de délabrement le plus complet. La coupole qui le surmontait s'est écroulée, et il ne

reste plus debout que la colonne isolée au milieu d'un bassin carré, dans lequel l'eau du Nil est amenée par des canaux souterrains. Nous essayâmes en vain de distinguer quelques divisions régulières au milieu des mille mesures confuses dont cette colonne est couverte, et l'habitude seule peut donner les moyens de s'y reconnaître aux crieurs chargés de proclamer chaque jour les progrès de la crue du fleuve. Au surplus, la mauvaise foi apportée par le gouvernement dans ces proclamations, rend à-peu-près inutile l'usage du Mékias, dont on ne constate exactement les indications que dans les années où la crue s'élève au niveau le plus favorable à la production (1).

La garde et le soin du Nilomètre sont un privilége héréditaire, et appartiennent à un cheikh, descendant de celui qui en fut chargé par Sultan-Sélim. Le Mékias est aujourd'hui compris dans l'enceinte de la fabrique de poudre du Pacha, construite sur les débris de celle que les Français avaient établie à Roudah.

Cette fabrique confectionne de la poudre de guerre d'assez bonne qualité, et un peu de

(1) L'année est bonne quand le fleuve monte au Caire à vingt-quatre pieds au-dessus du niveau des plus basses eaux ; elle est mauvaise s'il reste au-dessous de vingt-un ou s'il s'élève au-dessus de vingt-sept.

poudre de chasse qui, bien que très inférieure à celle qu'on tire des fabriques d'Europe, est cependant d'un usage passable. On peut évaluer à quarante mille quintaux environ le produit annuel de cette poudrière et de celle de Tourah.

La plus grande partie de l'île de Roudah offrait, il y a quelques années, sous l'ombre des grands sycomores, une des promenades les plus agréables des environs du Caire. Ibrahim-Pacha s'en est emparé pour y former ses jardins sur le modèle européen.

Nous profitâmes, pour aller visiter les pyramides, de notre séjour au Vieux-Caire et de la compagnie de quelques autres voyageurs. Nous traversâmes le fleuve vers le soir, et, montés sur des ânes, nous quittâmes Gizeh pour aller passer la nuit au pied de la grande pyramide.

A deux heures du Nil, nous traversâmes avec assez de peine un canal marécageux où quelques-uns de nos ânes faillirent demeurer embourbés. Une demi-heure après nous avions atteint la limite des champs cultivés, et le pied de la chaîne de rochers calcaires sur laquelle les pyramides sont assises. Plusieurs excavations sépulcrales sont creusées dans le flanc de ces rochers, et forment des salles dans l'une desquelles nous nous établîmes pour passer la nuit. Des Arabes d'un hameau voisin

nous apportèrent du laitage et des œufs, et bientôt, oubliant dans les causeries d'un repas du soir la lugubre destination de notre domicile temporaire, nous bûmes gaiement à la mémoire des Pharaons, et à la santé du Pacha, à l'excellente police duquel nous devions de pouvoir venir admirer leurs tombeaux sans courir le moindre risque de la part des Bédouins.

Un mamlouk français qui nous avait accompagné, était le seul qui regrettât vivement le temps des incursions des Bédouins; il l'appelait le bon temps; et, au risque de ne jamais revenir aux pyramides, il eût voulu voir rétablir le régime des Mamlouks.

Réduit, après avoir joui d'une condition assez brillante, à la petite pension de deux cent cinquante piastres par mois, que le Pacha fait aux anciens mamlouks français, et obligé pour vivre de servir de guide aux voyageurs, le pauvre homme ne pouvait se résoudre à comprendre que la destruction des Mamlouks eût été pour Méhémed-Ali une nécessité, et pour l'Egypte une chose avantageuse. Nous lui dûmes, sur la catastrophe qui anéantit, en un seul jour, cette milice redoutable, et dont il avait lui-même été témoin oculaire, quelques

détails assez peu connus pour valoir la peine d'être rapportés.

Le principal acteur de cette tragédie fut l'ancien ministre de la guerre, Méhémed-Bey, ami du vice-roi, et partisan déclaré des Français.

« Lorsque le coup de canon eut donné le signal convenu, et que les Mamlouks se trouvèrent par la fermeture des portes emprisonnés dans la citadelle, le Pacha, environné d'officiers dévoués, resta d'abord dans son divan; mais au plus fort de la fusillade, Méhémed-Bey, craignant pour son maître, l'invita à aller se reposer dans son Harem et à s'en rapporter à lui.

« Bientôt les cadavres des Mamlouks encombrèrent l'étroit passage par lequel ils avaient tenté de se précipiter hors de l'enceinte fatale. Tous cependant n'avaient pas succombé: alors au massacre général succédèrent les exécutions particulières. Établi dans le divan du Pacha, pendant que ses Khawass fouillaient les réduits les plus cachés de la citadelle, Méhémed-Bey faisait conduire un à un devant lui les Mamlouks qui avaient, dans la première confusion, réussi à s'échapper du champ de carnage. Un bourreau placé près de lui interrogeait ses mouvemens; et s'il ne touchait pas sa barbe, la tête du Mamlouk tombait à l'instant.

« L'amitié de Méhémed-Bey pour les Fran-

çais (1), qui avait pris naissance dans ses relations avec eux pendant la campagne d'Égypte, et surtout dans le constant dévouement du corps des Mamlouks français, fut cause du salut de ceux-ci. Au moment où les Beys se levaient pour se retirer, le Kachef français se disposait à les suivre, lorsque Méhémed-Bey le retenant par sa pelisse, lui donna l'ordre de demeurer. Les Mamlouks français suivirent l'exemple de leur chef, et la fusillade, qui ne tarda pas à se faire entendre, leur apprit bientôt combien ils devaient de reconnaissance à leur protecteur.

« Pendant que, sur l'invitation de Méhémed-Bey, le Pacha se retirait pour aller attendre dans son Harem la fin de l'exécution, Ibrahim, l'un des Beys les plus influens, qui avait réussi comme par miracle à échapper aux coups des Arnaoutes emportés par l'ardeur du pillage, aperçut Méhémed-Ali. Aussitôt, s'élançant de la retraite où il s'était refugié, le Bey vint em-

(1) Lors du passage en Egypte de sir Hudson-Lowe qui allait prendre le gouvernement de l'île de Ceylan, Méhémed-Bey s'étonnait que les Français rendissent visite à celui qui avait, disait-il, empoisonné le célèbre Bonaparte, et surtout qu'il ne s'en trouvât pas quelqu'un qui lui donnât un coup de poignard. « Si cela pouvait arriver, disait-il, que le brave qui aurait eu « ce courage ne craigne rien; il n'a qu'à venir près de moi, et « personne ne le touchera. »

brasser ses pieds et lui demander grâce : « qu'on « ôte ce chien de devant moi », dit le Pacha, sans s'arrêter; et la tête du malheureux Ibrahim roula sous le fer des khawass.

« Un fait assez accrédité et qu'on ignore généralement, c'est que les Beys avaient de leur côté formé le projet de se débarrasser de Méhémed-Ali et de sa famille, et que le complot devait être mis à exécution le lendemain au moment où, suivant l'usage, le Pacha devait se rendre sous les tentes, dressées à la Koubbeh, pour accompagner son fils qui se rendait à la Mecque.

« Méhémed-Ali n'a donc eu, à proprement parler, que le mérite de l'initiative; la même nécessité politique qui lui faisait une loi de l'anéantissement de ses ennemis, avait été sentie par eux. L'un des deux partis devait succomber, et la lutte dès long-temps engagée était une lutte d'extermination dans laquelle la palme devait, avec l'empire, demeurer à celui qui saurait prendre les devans. » —

Le lendemain, avant que le jour commençât à poindre, nous étions au pied de la grande pyramide, et nous franchissions, sans trop de difficulté, les deux cent trois degrés inégaux que l'on compte de la base au sommet, autrefois

plus élevé de quelques pieds (1). Arrivés avant l'aurore sur le plateau formé par l'enlèvement des assises supérieures, nous pûmes jouir à notre aise du magnifique spectacle qu'offre, au lever du soleil l'immense panorama que l'œil embrasse de toutes parts.

Placés sur la limite des champs cultivés, nous voyions d'un côté l'Égypte se développer devant nous, brillante de verdure et de végétation, tandis que du côté opposé se déroulaient à perte de vue les plaines de sable du désert, bornées à l'occident par les cimes inégales de la chaîne libyque.

Sur la rive droite du fleuve, le Mokattam dessinait sur l'azur du ciel ses roches calcaires, tandis que les mille flèches des minarets du Caire se coloraient pue-à-peu des premières lueurs du jour. Vers le nord s'étendaient dans un lointain immense les campagnes du Delta, au milieu desquelles le Nil déroulait majestueusement ses eaux étincelantes de tous les feux du soleil. A nos pieds, autour des masses énormes des pyramides, gisaient confondus pêle-mêle les débris des temples et des sépultures de l'antique Égypte, bornés vers le sud

(1) La hauteur verticale de la pyramide est aujourd'hui de 428 pieds, elle a dû être autrefois de 449.

par les immenses catacombes et par les pyramides lointaines de Sakkara.

Du sommet du plus gigantesque des monumens qu'ait élevés la main des hommes, nous embrassions d'un même coup d'œil les vastes solitudes du désert et cette fertile vallée de l'Égypte si justement nommée le rendez-vous de toutes les gloires du monde.

Nous planions sur la métropole des Arabes et sur les débris de celle des Pharaons; sur les champs de bataille illustrés par César et par Bonaparte; sur le fleuve où se sont désaltérés tour à tour les soldats de Sésostris et d'Alexandre, de Cambyse et de Saladin.

Captivés par la magie de cet admirable tableau, et par les grands souvenirs qui se rattachent en foule à ces lieux célèbres à tant de titres, nous demeurâmes long-temps dans une contemplation silencieuse, et ce ne fut pas sans un véritable regret que nous pûmes nous décider à quitter, après plusieurs heures, le sommet de la grande pyramide.

Presque entièrement dépourvue de son revêtement, la grande pyramide est accessible de toutes parts, et les gradins que forment ses assises offrent une espèce d'escalier, sinon commode, du moins suffisant pour permettre de la gravir sans danger. La descente, sans être très

périlleuse, exige cependant des précautions dont quelques accidens récens sont encore venus prouver la nécessité (1).

Des monticules, mélange des débris du revêtement et de sables accumulés par les siècles, occupent le pied de chacune des faces de la pyramide. C'est au sommet de celui du nord qu'est située l'entrée du monument, à quarante pieds environ au-dessus de sa base.

Une vingtaine d'Arabes nous y attendaient : ils avaient allumé des torches à notre approche, et nous avions à peine posé le pied sur l'étroite plate-forme qui précède l'entrée, que, considérés comme une espèce de proie, nous fûmes saisis chacun par deux ou trois guides, et entraînés en glissant au milieu d'une poussière suffocante dans l'étroit et rapide passage qui conduit au centre de la pyramide. L'intérieur de ce monument a été décrit si souvent, que nous n'entrerons pas dans le détail de ses galeries et de ses chambres placées au-dessus l'une de l'autre, et dont la plus élevée est d'un si difficile accès. D'immenses pierres de granit rose, qui revêtent la chambre principale et une partie des couloirs, attestent le soin apporté

(1) En 1832, un voyageur anglais fut brisé en roulant du haut de la pyramide.



jusque dans les parties de cette fameuse construction qui devaient à jamais rester cachées à tous les yeux.

Parmi les nombreuses pyramides élevées sur le plateau qui domine la plaine de Gizeh, les trois principales, séparées l'une de l'autre par un espace d'environ cinq cents pas, méritent seules de fixer l'attention par leurs dimensions colossales. La seconde, presque aussi grande que la première, n'offre au dehors aucune différence avec elle ; et bien que sa disposition intérieure ne soit pas entièrement la même, on reconnaît qu'un même but a présidé à sa distribution, celui de soustraire à jamais aux recherches les salles que renferme le monument. Ce sont, comme dans la grande pyramide, des couloirs rapides et étroits, des rampes raides et ascendantes, enfin des galeries horizontales construites pour la plupart en larges blocs de granit poli (1), qui conduisent à une grande salle dite la *chambre du roi* où se trouve un sarcophage de granit sans ornemens et dont le couvercle a été brisé.

(1) On remarque dans l'intérieur des pyramides un phénomène assez singulier, c'est que presque partout où les revêtemens des galeries ne sont pas de granit, la pierre calcaire qui les forme est revêtue d'une couche dure et polie de sel marin, qui a acquis dans bien des endroits une épaisseur de plusieurs centimètres.

L'entrée de la deuxième pyramide était demeurée inconnue, quand, en 1818, Belzoni réussit à la découvrir, après des fouilles dirigées avec la sagacité qui caractérise les travaux de cet homme remarquable.

Cependant, lorsque l'infatigable voyageur pénétra pour la première fois dans ces sombres demeures, il y trouva une inscription arabe qui lui apprit que cet asile de la mort avait déjà été violé du temps des Khalifes (1), comme l'indiquaient assez d'ailleurs les spoliations exercées dans l'intérieur et l'état de mutilation du sarcophage dans lequel il ne trouva que quelques ossemens de bœuf. Le revêtement de l'édifice est encore aujourd'hui presque intact dans sa partie supérieure et y forme un glacis inaccessible; cependant un soldat eut le courage de la gravir sous les yeux du général Bonaparte, à l'aide de sa baïonnette, et fut assez heureux pour redescendre sans accident.

La troisième pyramide, semblable aux précédentes par sa forme, leur est inférieure de beaucoup sous le rapport des dimensions; mais elle a sur elles l'avantage d'un revêtement de granit rose. Une large tranchée verticale a été pra-

(1) « Maître Mohammed-Ahmed, carrier, les a ouvertes, et d'abord Maître Osman a assisté à ceci, et le roi Ali-Mohammed, dès le commencement jusqu'à la clôture. »

tiquée sur le milieu de la face nord par ordre d'un Bey des Mamlouks, qui voulut tenter d'y pénétrer; mais ses travaux sont demeurés infructueux, et les sépultures de la troisième pyramide sont encore intactes suivant toute apparence.

Non loin de là s'élève, du milieu des sables qui l'ont peu-à-peu enseveli jusqu'aux épaules, un Sphynx gigantesque taillé dans le roc même de la montagne libyque. Malgré son état de mutilation et ses proportions colossales, il conserve encore, grâce à leur admirable précision, une expression douce et gracieuse.

Le nez est entièrement écrasé; la bouche et les yeux, qui ont moins souffert, rappellent, comme toute la figure, le caractère de physionomie des races nègres.

Des fouilles assez considérables ont été exécutées, il y a quelques années, autour de la base du grand Sphynx, par le Génois Caviglia qui les fit combler presque aussitôt, afin, dit-on, que personne ne pût jouir du fruit de ses recherches. Ces fouilles avaient mis à découvert la partie antérieure du colosse et ses pattes de devant près desquelles est un petit temple d'Osiris enterré maintenant à quarante pieds de profondeur, ainsi que plusieurs autels dont l'un remonte au temps des Ptolémées, et di-

verses inscriptions qui font mention d'Antonin et de Septime-Sévère. Une autre inscription en vers grecs, tracée sur le second doigt de la patte gauche, porte la signature d'Arrien (1).

Autour des grandes pyramides, une centaine d'autres de moindres dimensions, achèvent de s'écrouler. La construction de celles-ci, dont quelques-unes seraient remarquables partout ailleurs qu'au pied des masses énormes qui semblent les écraser, paraît remonter à des époques très différentes et offre tous les genres de travail, depuis le plus grossier jusqu'à la coupe de pierres la plus finie. Deux ou trois d'entre elles contiennent des salles décorées d'hiéroglyphes d'une exécution remarquable.

Les débris d'un grand temple situé à l'orient et au pied de la seconde pyramide, plusieurs chaussées, et enfin nombre de grottes et de puits creusés dans le roc, et d'où l'on a, à diverses époques, tiré de précieux restes d'antiquité, complètent le groupe des monumens de Gizeh, plus semblables à des montagnes qu'à des édifices élevés par la main des hommes.

Quand nous revînmes au Caire, la cange que nous avions louée pour notre voyage de Nubie

(1) La hauteur totale du graud Sphynx, de la base au sommet de la tête, est de 65 pieds, et sa longueur, donnée par Pline, de 143.

était prête; et dès le lendemain nous nous empressâmes de l'essayer en lui faisant remonter le Nil pendant quelques heures pour aller visiter les carrières du Mokattam.

Cette petite course avait pour nous un double intérêt. Un chasseur, qui nous avait vendu des peaux de hyènes, nous avait assuré qu'il nous en ferait rencontrer; mais comme il arrive le plus souvent en pareil cas, lorsque nous fûmes sur les lieux, nous n'en trouvâmes pas trace, et il nous fallut nous borner à une exploration de carrières.

De vastes excavations dans les flancs de la montagne, des rochers énormes rasés au niveau du sol, des salles immenses, de profonds souterrains qui s'ouvrent à le limite des terres cultivées sur un développement de plus de vingt-cinq lieues, et s'enfoncent au loin dans le désert, en suivant les flancs escarpés de chaque vallée, tels sont les immenses travaux exécutés pour élever des tombeaux; car c'est sans aucun doute de la chaîne du Mokattam qu'ont été tirés la plus grande partie des matériaux dont sont formées les pyramides, et le témoignage des auteurs anciens se trouve sur ce point d'accord avec les plus récens observateurs.

M. Champollion a trouvé dans les carrières du Mokattam des inscriptions qui attestent

qu'elles ont été exploitées par les Pharaons, les Perses, les Lagides et les Romains, comme elles le sont encore aujourd'hui par les Arabes.

Le Pacha, qu'une assez longue tournée dans le Delta tenait depuis quelque temps éloigné du Caire, y arriva au moment où nous nous disposions à partir. M. Mimaut, consul de France, qui nous avait accueillis avec la bienveillance la plus aimable, voulut bien nous offrir de nous présenter à lui, et la visite fut décidée pour le lendemain. Homme d'esprit et plein de savoir, M. Mimaut venait d'être nommé consul-général, et il était facile de voir à la satisfaction avec laquelle cette nouvelle avait été reçue par les Français établis en Egypte, qu'ils avaient su apprécier l'homme distingué chargé de défendre leurs intérêts.

Le lendemain, vers le soir, nous nous rendîmes à la Citadelle. Après avoir traversé plusieurs cours occupées par des soldats, des mendians et des marchands de comestibles, et où rien ne rappelle ni l'intérieur d'une forteresse, ni les approches de l'habitation d'un souverain, nous arrivâmes au palais.

Un grand escalier de marbre conduit à une vaste salle disposée en forme de croix, où se trouvaient réunis, quand nous arrivâmes, plus

de cent musulmans faisant la prière. Là point de distinction, chacun a le droit d'être admis sans justifier de sa qualité, de son rang, de sa richesse. Un titre suffit, celui de vrai croyant. L'Imam placé sur une espèce d'estrade, récitait le *tekbir*, tantôt en inclinant la tête et le corps, tantôt en touchant la terre de son front, et chacun des assistans répétait la prière à voix basse, en suivant chacun de ses mouvemens avec une scrupuleuse fidélité.

Un factionnaire était placé à la porte d'un des salons qui occupaient les quatre coins de cette grande salle; c'est là que se trouvait Méhémed-Ali. Il était, quand nous entrâmes, occupé à se promener à grands pas, en causant avec son ministre Boghos-Bey, debout devant lui dans l'attitude la plus respectueuse. Il nous fit aussitôt signe de nous asseoir, et prit place lui-même à l'angle de son divan (1).

Trois énormes cierges placés dans des chandeliers d'argent de près de trois pieds de hauteur, répandaient leur clarté douteuse dans ce salon dont les murs blanchis à la chaux n'avaient pour ornemens que quelques peintures grossières et deux cadres renfermant les dessins des deux premiers vaisseaux construits en

(1) *Mesned*, c'est la place d'honneur du divan ou sopha sur lequel on s'assied.

Egypte. Un divan de couleur écarlate formait, avec une grande table ronde surmontée d'un candelabre, le reste de l'ameublement.

Méhémed-Ali est un vieillard de petite taille; ses yeux vifs et perçans et la barbe blanche qui couvre sa poitrine rachètent un peu l'expression assez commune de sa physionomie habituellement gaie et ouverte. Par une singularité assez remarquable, le Pacha, en imposant à ses troupes le costume nouveau adopté dans tout l'Empire, n'a lui-même apporté au sien presque aucune modification. Le soir il porte le plus souvent les vêtemens longs des Mamlouks, et sa tête est toujours couverte des plis d'un large turban blanc mis à l'albanaise. Doué de beaucoup d'esprit naturel, joignant les manières les plus prévenantes à un grand enthousiasme pour les innovations européennes, le Pacha possède au plus haut degré l'art de captiver ses auditeurs et d'imposer sa manière de voir à ceux qui l'entourent. On ne saurait dès-lors s'étonner de la réputation que lui ont faite en Europe les personnes qui ont eu l'occasion de l'approcher.

Nous étions impatiens de commencer une conversation où nous espérions que le régénérateur de l'Egypte allait se révéler à nous; mais elle ne roula guère que sur des questions

de commerce, et nous ne pûmes nous défendre d'une sorte de désappointement, en ne découvrant que le spéculateur et le marchand là où nous avions pensé trouver le conquérant et le législateur.

Après nous avoir questionnés avec intérêt sur notre voyage en Grèce, et principalement sur Boudroum (1), et sur les ressources que ce port pourrait offrir à l'établissement d'un arsenal, le vice-roi nous parla de l'Egypte dont il n'estime pas la population à moins de quatre millions d'habitans fellahs, basant son calcul sur le nombre d'individus inscrits aux rôles pour le paiement de l'impôt personnel, rôles qui présentent, selon lui, un effectif de huit cent soixante-dix mille hommes en état de porter les armes. Il nous entretint ensuite longuement de ses cotons. C'est de ce riche produit, nous dit-il, que je veux désormais m'occuper particulièrement; et si Dieu le permet, je ne désespère pas d'avoir dans deux ou trois ans une récolte d'un million de quintaux. Qui sait même si je ne parviendrai pas à écraser l'Amérique sur laquelle la proximité des lieux de consommation me donne tant d'avantages.

(1) L'antique Halycarnasse sur la côte de l'Asie mineure en face de l'île de Cos; on y construit des vaisseaux pour le Sultan.

Cette prétention, quelque exagérée qu'elle puisse paraître au premier abord, n'est cependant pas une bravade dans la bouche du maître de l'Égypte. Nul doute que si les dix millions de feddans, qui étaient cultivés lors de la conquête de Sélim I, étaient encore aujourd'hui remués par les bras de l'homme, et que cet immense mouvement agricole eût lieu sous l'impulsion d'une énergie aussi soutenue que celle de Méhémed-Ali, nul doute, disons-nous, que cette terre promise ne pût porter un coup mortel aux cotons de l'Amérique. Que faudrait-il pour cela? Un système d'irrigation bien entendu qui pût rendre l'espérance du cultivateur indépendante des caprices du Nil, et une réforme administrative qui, tout en forçant au travail le fellah naturellement paresseux, l'affranchît de l'arbitraire du fisc et de la rapacité de ses agens. Ce ne sont pas là des obstacles invincibles, et Méhémed-Ali en a surmonté de plus sérieux; mais cette volonté si puissante pour l'exécution, est sans force contre le désir d'une gloire hâtive, et d'un pouvoir sans bornes, pour lesquels le Pacha dévore l'avenir et sacrifie toutes les ressources de l'Égypte.

Alexandre-le-Grand est le héros favori du vice-roi. Ayant appris qu'il existait un résumé des historiens de ce conquérant, il ordonna

qu'on lui fît venir cet ouvrage de France. Nous étions présens quand on le lui apporta; des arabesques d'or ajoutaient à l'élégance de ce beau volume, sur lequel Thouvenin semblait avoir épuisé les ressources de son art.

— Dans combien de temps pouvez-vous me donner ce livre-là traduit? demanda-t-il à un de ses interprètes.

— Dans six mois.

— C'est trop long, reprit le Pacha avec vivacité; et saisissant aussitôt le yataghan d'un de ses khawass, il a bientôt partagé le riche volume en trois.

— De cette manière vous pourrez vous mettre trois au travail: il me faut la traduction dans deux mois.

— Et moi aussi, nous dit Méhémed-Ali, je veux que les évènemens qui ont rempli ma vie soient racontés aux hommes. Chaque jour je dicte à mon *kiatib* (secrétaire) une partie de mon histoire, et c'est merveille comme un fait en appelle un autre et comme une foule de circonstances que j'avais oubliées, viennent se retracer à mon souvenir.

Admirez, ajouta-il après un instant de silence, combien Celui qui sait tout est impénétrable dans ses desseins. On m'a raconté qu'Alexandre et Ptolémée étaient Macédoniens, et

moi aussi je suis de la Macédoine. Notre pays devait donc donner trois fois des maîtres à l'Égypte; mais ma puissance s'étend beaucoup plus loin que la leur dans cette contrée, et j'espère, avec l'aide du ciel, reconnaître un jour si, comme le croit votre Champollion, les Pharaons sont arrivés jusqu'aux sources de ce Nil béni de Dieu.

Notre conversation dura plus d'une heure; la physionomie du Pacha s'était animée, et nous éprouvions un charme inexprimable à écouter cet homme extraordinaire s'abandonnant à son naturel causeur et curieux, et mêlant plus d'une fois les traits d'une ignorance naïve aux observations d'un esprit fin et pénétrant. Après qu'on nous eut servi le café dans des zarfs ornés de diamans, le vice-roi se leva, et nous prîmes congé de lui, en lui annonçant notre départ pour la Nubie.

— Allez, dit-il, parcourez sans crainte toutes les parties de mon gouvernement; partout vous trouverez aide et protection.

CHAPITRE VII.

Départ du Caire. — Douane du Vieux-Caire. — Manière de voyager en Égypte. — Pyramide d'el Keddab. — Changemens annuels de l'Égypte. — Aspect du pays. — Sakies. — Beny-Souef. — Fayoum. — Oliviers. — Arbre de Fidimin. — Rosiers. — Chasse. — Perdrix du désert. — El-Djarabia. — Cheïkh-Seïd-Abou-Omar. — Ramadan. — Khamsin. — Fabrique de sucre à Beït-Méhémed-el-Koufour. — Couvent de la Poulie. — Minyeh. — Chevaux turcs. — Beny-Hassan. — Raramoun. — Raffinerie de sucre. — Melaouy. — Achmouneyn. — Fabriques de salpêtre. — Catacombes de Touneh-el-Djebel. — Nasli-Beny-Hemrad. — Manfalout. — Recrutement.

Après de longs retards, inconvénient toujours inséparable d'un voyage en Orient, nous pûmes enfin, le 28 février, quitter le port de Boulak. Bientôt nous passâmes rapidement devant le Vieux-Caire, où nous nous arrêtâmes seulement le temps nécessaire pour déposer à la douane le tezkerè dont nous étions porteurs, et qui devait nous exempter de visites. Les choses se passèrent au mieux avec les chefs de la douane, mais un des gardes, dont cette

exemption gratuite ne faisait pas le compte, essaya de nous la faire acheter. Nous quittions à peine le rivage lorsqu'il nous fit signe d'arrêter de nouveau; furieux de voir que ses signaux ne nous empêchaient pas d'appareiller, il se jeta dans une petite barque et se mit à notre poursuite en proférant d'horribles menaces. Le sang-froid avec lequel nous accueillions toutes ses imprécations, avait porté sa rage au comble, et long-temps, malgré la brise qui fraîchissait et qui l'exposait à voir chavirer sa frêle embarcation, nous pûmes nous amuser des démonstrations furibondes de cet homme, dont la marche supérieure de notre cange finit par nous délivrer.

Nous commençâmes alors à examiner, avec plus de soin que nous n'avions encore eu le temps de le faire, le matériel et le personnel de notre expédition.

Notre cange longue, étroite, effilée, gréée, ou plutôt chargée de deux énormes voiles latines, venait de nous donner une preuve de la vitesse de sa marche. Sur l'arrière était construite une chambre assez grande pour que deux matelas y trouvassent place, assez élevée pour qu'on pût y demeurer commodément assis. C'était dans cette chambre qu'entourés de nos livres, de nos armes, de nos effets

les plus précieux, nous passions la nuit et la plus grande partie de la journée.

Devant la chambre, une tente faite de nattes, et de branches de palmier, servait tour-à-tour de salle à manger pour nous, et de chambre à coucher à Mahmoud et à deux domestiques Barabrahs que nous lui avions donnés pour aides; enfin la cuisine, installée en plein vent au pied du grand mât, servait de ligne de démarcation entre notre habitation et celle de nos dix matelots qui occupaient l'avant.

Nous avions eu le soin de faire au Caire des provisions de biscuit, de riz, de sucre, etc., et nous trouvions presque toujours moyen de nous procurer la viande, le laitage et les divers objets de consommation dont nous avions besoin chaque jour.

Tant que le soleil était élevé à l'horizon, nous naviguions soit à la voile, quand le vent était favorable, soit en nous faisant remorquer par nos gens, qui tiraient la corde le long du rivage. Le soir venu, nous nous arrêtions près de quelque village, et la cange demeurait jusqu'au matin, amarrée à un pieu fixé en terre.

Tels étaient à peu près notre équipage et notre manière de voyager; tels sont le plus souvent ceux des voyageurs qui remontent le Nil.

Le lendemain de notre départ, nous avions laissé derrière nous les pyramides de Gizeh et celles de Sakkara. Celles de Dachour achevaient de disparaître à l'horizon, quand nous arrivâmes au village d'El-Gouttoury, à une lieue à l'ouest duquel s'élève la singulière pyramide d'*El Keddab* (la fausse) que sa forme plus aiguë et sa fabrique particulière distinguent entièrement de toutes les autres. Cette pyramide ne présente pas une masse de pierres recouvertes d'un seul revêtement; elle a d'abord été construite sur de petites dimensions, puis a reçu des enveloppes successives, dont chacune, à mesure qu'on détruit celle qui lui était superposée, présente une construction parfaite. Les pierres qui forment la masse de ces enveloppes sont taillées grossièrement, et jointes seulement avec de la terre, tandis que les revêtemens maçonnés à la chaux offrent une surface dressée avec le plus grand soin. Quatre des enveloppes de la pyramide d'El Keddab sont aujourd'hui rasées au niveau du sol, et chaque jour on travaille à la destruction des autres, en les exploitant, pour en enlever les matériaux. La partie supérieure du monument n'existe plus, mais sa grandeur, dans son parfait état de conservation, devait être su-

périeure à celle des pyramides de Sakkarah.

Les variations périodiques qu'éprouve l'aspect de l'Égypte, suffisent pour expliquer la différence qu'on remarque dans les descriptions qu'en ont données les voyageurs, et il est vrai de dire que, pour bien connaître ce pays, il faut avoir assisté aux diverses métamorphoses qu'il subit, suivant l'influence des saisons. Durant les mois de notre hiver, quand la nature semble avoir réservé pour ces climats toute la vigueur de sa végétation, l'Égypte tout entière ne forme, depuis Rosette jusqu'à Assouan, qu'une prairie délicieuse, semée de bouquets de palmiers. Quelques mois après, le paysage change; aux vertes prairies succèdent les moissons dorées; aux moissons, un sol nu, aride, desséché, sillonné de crevasses profondes. Tout dépérit brûlé par l'ardeur du soleil, sur cette terre naguère si riante, où quelques troupeaux de buffles et de chameaux, conduits par de misérables fellahs, ont maintenant peine à trouver une nourriture insuffisante; quelques jours encore, et les dernières traces de la végétation disparaîtraient d'un sol converti en poussière. Mais le génie du Nil veille sur l'Égypte, et bientôt le vieux fleuve, sortant de son lit, couvre de ses ondes vivifiantes toute la surface du pays. L'Egypte n'est plus une

plaine poudreuse; c'est un lac immense à la surface duquel apparaissent des milliers d'îles liées entre elles par un réseau de chaussées à fleur d'eau. Enfin, quelques semaines après, le lac n'est plus qu'un marécage qui cède à son tour sa place aux champs cultivés.

Au milieu des changemens que l'Égypte éprouve chaque année, un trait constant demeure seul comme pour caractériser sa physionomie; c'est la gracieuse végétation des dattiers, dont les élégans éventails offrent toujours leur ombre au voyageur, soit qu'il vienne de parcourir de fraîches plaines de verdure, soit qu'il ait traversé sous un soleil brûlant, des campagnes arides et desséchées.

L'aspect des rives du Nil en Égypte est toujours riant, mais fatigue bientôt par une désespérante uniformité. Ce sont partout des plaines unies, au bout desquelles les montagnes et le désert; çà et là quelques groupes de palmiers qui indiquent des villages, comme en Grèce les lauriers-roses annoncent les ruissaux; enfin, de loin en loin, la chaîne du désert libyque, ou celle des montagnes de la Mer Rouge qui viennent dominer le cours du fleuve, de leurs roches perpendiculaires. Encore n'est-ce le plus souvent qu'en se promenant sur le rivage, qu'on peut jouir de ce spectacle, car, pendant les

basses eaux, les rives du fleuve, élevées à pic de douze à quinze pieds, interceptent entièrement la vue quand on navigue. Il arrive alors souvent que le terrain sablonneux des bords du Nil, crevassé par l'action du soleil et miné par les eaux, s'éboule tout à coup, quelquefois par masses considérables. Ces éboulemens, fréquens surtout aux approches de la crue, rendent la navigation très dangereuse, et il n'est pas rare de voir des bateaux périr, engloutis sous ces avalanches de terre.

Les roues creuses employées dans le Delta pour élever l'eau du Nil, et dont l'exhaussement des bords ne permet plus l'usage au-dessus du Caire, sont remplacées par des tambours supportant une longue chaîne garnie de jarres et mis en mouvement par des bœufs. Ces espèces de puits, appelés *Sakies*, servent souvent à arroser des terrains très éloignés.

De place en place on voit aussi, disposées sur l'escarpement du rivage et au-dessus l'une de l'autre, trois ou quatre machines à bascules, mues chacune par un fellah, et servant à élever d'étage en étage l'eau du fleuve, distribuée ensuite par des rigoles dans les champs voisins.

Malheureusement ce procédé assez ingénieux pèche, en général, tellement sous le rapport de

l'exécution, qu'une grande partie de l'eau ainsi élevée est perdue pour l'agriculture. On peut calculer que l'emploi de ces machines, tout imparfaites qu'elles sont, a fait augmenter d'un cinquième l'étendue des terres cultivées (1); et cependant qu'est-ce qu'un moyen aussi borné auprès du système d'irrigation qu'il serait facile d'établir en Egypte? Sur cette terre infatigable, on voit se renouveler, pour ainsi dire chaque mois, les semailles et les moissons; le blé succède à l'indigo, les fèves au doura, l'orge au coton. Le cultivateur n'a à redouter pour ses récoltes ni le froid, ni les orages, ni le manque ou la trop grande abondance des pluies. Le Nil, rien que le Nil, excite tout son intérêt. De la hauteur du fleuve dépend le sort du pays, la disette ou la richesse de l'année, car de lui seul dépend l'arrosement des terres, et en Egypte, cultiver c'est arroser (2).

(1) Les terres cultivées ont été portées, par l'emploi des sakies, de 1,186,000 hectares à 2,400,000.

(2) Dans les terres complètement inondées, on se dispense presque toujours de labour. Toute la culture consiste à semer sur la terre humide, dès que les eaux l'abandonnent. Dans celles qu'on veut préparer hors de la saison de l'inondation, on bouche les crevasses occasionées par le dessèchement, et on donne un seul labour. Dans les rares occasions où on se sert d'engrais, on emploie pour cet usage la fiente des pigeons, ou la terre imprégnée de nitre qu'on retire des buttes de décombres.

Lorsque le gouvernement égyptien voudra s'occuper sérieusement d'améliorations agricoles, il devra d'abord réparer et agrandir les canaux existans, et ensuite en augmenter le nombre. Nul doute qu'on ne puisse ainsi conserver des inondations, une quantité d'eau suffisante pour arroser les terres, sans avoir recours à aucun procédé mécanique. La seule dépense importante à faire pour cet objet serait la construction des écluses, car il n'y a pas de pays où le terrassement se fasse à aussi bas prix qu'en Egypte.

Le 5 mars, nous atteignîmes Beny-Souef, dont les élégans minarets se détachent d'une manière pittoresque, sur les massifs de verdure qui l'entourent.

Un khan fort remarquable, mais presque ruiné, s'élève à quelques pas du fleuve, auprès d'une filature de coton du vice-roi. Ce dernier édifice a fort belle apparence et les ateliers y sont bien disposés. Un manége de huit bœufs fait mouvoir quantité de machines venues d'Europe, mais dont on ne tire guère meilleur parti à Beny-Souef que dans les autres fabriques. En Égypte, ce ne sont point les moyens d'exécution qui manquent, mais l'instinct d'ordre et de conservation. Les machines, en partie dérangées ou réparées sans intelligence, menacent

de se trouver bientôt tout-à-fait hors de service.

Le coton est mal préparé, le brin est cassant, il faut le rajuster sans cesse, et le fil noueux et rempli d'aspérités qui en résulte, ne pourrait servir pour les ouvrages un peu fins. C'est à peine s'il suffit au tissage des toiles grossières et de peu de valeur, à la fabrication desquelles il est destiné.

Chef-lieu du district qui porte son nom, Beny-Souef (*Ptolemaidon*), est encore assez important aujourd'hui, mais son commerce est presque entièrement ruiné. Sa population, qu'on peut évaluer à six mille ames, végète misérable, et ses fabriques de tapis de laine et de couvertures, qui jouissaient d'une grande réputation, sont anéanties.

Beny-Souef est, comme toutes les villes égyptiennes, entouré et comme englouti au milieu d'énormes buttes de terre et de décombres. Cette ville, aussi bien que Behnése, a pris son nom, au dire des habitans, d'un combat à l'arme blanche qui eut lieu dans les environs (1). Lors de l'expédition française, elle dut, à sa position importante à l'embouchure d'une

(1) *Beny-Souef*, les enfans des sabres. *Behnése* ou *Beni-Neizè*, les enfans de la lance.

des branches du *Bahr-Yousef* (canal de Joseph), de devenir la place d'armes de Desaix, pendant sa campagne dans la Haute-Égypte.

C'est aussi à cette position, qui en fait le lieu de passage obligé de toutes les marchandises du Fayoum, que Beny-Souef doit le reste d'activité commerciale qu'il a conservé. De tous les canaux de l'Égypte, le Bahr-Yousef est le seul qu'une impérieuse nécessité ait obligé le gouvernement d'entretenir avec soin, puisque c'est par lui que la province du Fayoum tire du Nil l'eau nécessaire à sa consommation.

Le Fayoum, oasis entièrement séparée de la plaine de l'Égypte, ne communique avec elle que par une étroite vallée, et sa position est tellement isolée, que son existence demeura ignorée des musulmans un an après l'entière occupation du pays.

Conquête de l'industrie humaine, le Fayoum doit aux eaux du fleuve amenées par la main de l'homme, d'avoir vu ses sables changés en champs fertiles. Les somptueux monumens élevés par le roi Mœris, en mémoire de son triomphe sur le désert, ont disparu; mais le plus grand de ses bienfaits existe encore, et sous le nom de Birket-Kéroun, le lac Mœris reçoit encore chaque année l'approvisionne-

ment d'eau du Nil qu'il répand ensuite dans toute la province pour la fertiliser.

Le Fayoum est la partie de l'Égypte où les oliviers sont depuis long-temps cultivés avec le plus de soin; et leurs produits forment une des principales branches du revenu de la province.

Les habitans du village de Fidimin montrent avec vénération un olivier antique, père, disent-ils, de tous ceux de l'Égypte, et auquel ils ne donnent pas moins de dix siècles d'existence. Cet arbre, qui produit, année commune, trois cent quatre-vingt-quatre oques d'olives (quatre cent quatre-vingts kilog.), est devenu pour les habitans une sorte de dieu fétiche; ils le croient animé par un génie, et ce serait à leurs yeux un sacrilége que d'en couper une branche ou même de le frapper. On les voit venir de temps en temps y attacher des cheveux, des morceaux d'étoffe ou quelques amulettes sur lesquels sont tracés des caractères ou des paroles magiques; et selon les cérémonies dont cette action est accompagnée, elle doit disposer le sort en leur faveur, ou déterminer quelque maléfice contre leurs ennemis. Au surplus, l'olivier de Fidimin est loin d'être en Égypte le seul arbre objet d'un culte superstitieux, et nous pourrions citer, parmi ceux qui jouis-

sent du même honneur, un antique sycomore, objet d'une vénération spéciale pour les chrétiens coptes du Vieux-Caire, qui le couvrent d'offrandes du même genre.

Pour hâter en Égypte la propagation des oliviers, le vice-roi a promis d'abandonner aux principaux agens du gouvernement de vastes terrains exempts d'impôts, à condition que les deux tiers en seraient cultivés en oliviers; et cet encouragement, qui a déjà déterminé de grandes plantations, ne peut tarder d'avoir pour le pays des résultats avantageux.

Grâce à la fécondité du sol, l'arbre donne des fruits dès sa troisième année, et est en plein rapport après la septième. On peut calculer qu'il existe aujourd'hui en Égypte trois cent vingt mille pieds d'oliviers, dont quatre-vingt mille environ en production au-dessus de la moyenne.

C'est dans le Fayoum que sont cultivés les rosiers destinés à la distillation de l'eau de rose. Dès la mi-février on cueille chaque matin les roses avant le lever du soleil, pendant qu'elles sont encore humides de rosée, et on les met immédiatement dans l'alambic pour empêcher qu'elles se sèchent ou s'échauffent en restant trop long-temps sans passer à la distillation. On peut évaluer annuellement ce produit à

quatre cents quintaux de feuilles qui donnent quarante mille rotles d'eau de rose de différentes qualités. Cette branche lucrative d'industrie n'a pas échappé au monopole : personne ne peut aujourd'hui distiller les roses ; et ceux qui les cultivent sont obligés de les vendre à bas prix au gouvernement (1).

Les vents du sud, qui soufflent ordinairement pendant les mois d'hiver, et les bancs de sables multipliés contre lesquels notre cange venait échouer, ralentissaient beaucoup notre marche. Pour en tromper l'ennui, nous nous faisions descendre à terre et passions chaque jour plusieurs heures à la chasse, fort abondante dans ces parages ; nous rencontrions en très grande quantité des pigeons, des tourte-

(1) Un feddan planté en rosiers coûte soixante piastres pour impôt et frais de culture. Il produit après le déchet trois quintaux de roses qui donnent trois cents bouteilles ou rotles d'eau de rose. Le prix du rotle (a) est

La première qualité . .	7	piastres.	On ne fabrique
La deuxième id.. . . .	5	id.	pas d'essence de
La troisième id. . . .	3	id.	rose en Egypte.

Le revenu annuel du Fayoum, en céréales, peut être évalué à
75,000 ardebs de blé,
90,000 id. d'orge auxquels il faut ajouter :
15,000 ardebs que les fellahs détournent pour leur nourriture ou pour être vendus en cachette.

(a) Le rotle équivaut à 144 drachmes.

relles, des oies, des canards, une espèce de vanneau (1) et une quantité d'oiseaux aquatiques. Nous eûmes aussi plusieurs fois occasion de tuer des perdrix du désert, plus petites que celles d'Europe et appelées dans le pays *kata* (2). Mais malgré la précaution que nous prenions de leur arracher la peau, leur chair était si dure, que nous dûmes renoncer à ce gibier.

Nous parcourions alors la partie de l'Égypte la plus pauvre en monumens, et rien ne variait pour nous la monotonie du paysage, si ce n'est de temps en temps la configuration des rochers de la chaîne arabique simulant, dans leur forme bizarre, des débris de quai ou de tour; ou bien quelques tombeaux de santon, qui s'élevaient de temps en temps sur le sommet de la montagne et devant lesquels notre équipage ne manquait pas de réciter des prières.

Forcés de nous arrêter à El-Djarabia pour renouveler nos provisions, nous reçûmes à bord la visite du cheïkh Seïd-Abou-Omar, Nazir de ce canton, dont il faisait la tournée pour percevoir les impôts. Serrariah, près du monastère de la Poulie, était la résidence ordinaire du cheïkh; mais un ordre pressant, venu du

(1) Le vanneau armé.

(2) Le *tetrao alkata* de Linnée.

Caire, l'avait obligé de venir lui-même, et sous sa responsabilité, hâter les rentrées qui, malgré tous ses soins, allaient encore bien lentement. Ce n'est pas aux individus que le gouvernement égyptien s'adresse pour l'acquittement des taxes, mais aux Nazirs, vis-à-vis desquels il emploie la force brutale jusqu'à ce qu'ils aient versé dans la caisse du receveur de la province la cote entière des villages qu'ils commandent. Les Nazirs ne manquent pas de reporter sur les Cheïkhs-el-beled les mauvais traitemens qu'on leur fait éprouver, et ceux-ci les reportent à leur tour sur les malheureux fellahs. Le gouvernement ne s'enquiert ni comment, ni sur qui l'impôt a été perçu; il faut que le Nazir paie, peu importe comment il a réussi à se procurer de l'argent. On sent à combien de vexations odieuses doit donner lieu ce mode violent de perception, dont le moindre inconvénient est de forcer celui qui a, à payer pour ceux qui n'ont pas. Déjà accablés sous le poids des impôts, les fellahs sont placés sans contrôle, sans aucun moyen de recours, sous le bâton de chefs subalternes qui, pressés de satisfaire le gouvernement, ont pour eux moins de pitié que n'en aurait le gouvernement lui-même s'il se rendait compte, par ses propres yeux, de la misère de chaque individu.

« J'ai vainement essayé, nous dit Cheïkh-Seïd, « de me défaire de ma charge de Nazir ; le Pacha, « qui me croit riche, exige que je la conserve, et « je me vois forcé d'exercer envers les fellahs de « mon district des actes de violence qui répu« gnent à mes principes ; mais je ne puis faire « autrement sans courir risque d'être dépouillé « et bâtonné moi-même. Combien, ajoutait-il, « la conduite de Méhémed-Ali est différente de « celle des anciens Sultans ! Ceux-là suivaient « la voie de Dieu ; ils supprimaient les bran« ches de revenu qui sont une honte et une « abomination ; ils ne laissaient pas leurs sujets « mourir de faim, et ils donnaient, par leurs mé« nagemens envers les malheureux, une preuve « de leur profonde sagesse et de la sincérité de « leur religion. Je voudrais bien savoir si la « coutume qui sert de prétexte aux taxes qui « nous écrasent doit son origine au Coran ou « à la Sunna ; ou si des musulmans doivent « obéir à une autre loi qu'à celle de notre saint « Prophète ? Dieu est grand ! ajoutait Cheïkh« Seïd ; sa providence a voulu que cette diversité « de conduite servît à distinguer les hommes « sages des insensés. » Sur la demande de notre visiteur, nous nous empressâmes de lui donner une petite provision de poudre et de tabac ; mais il refusa la pipe et le café. Nous

étions dans le mois de ramadan, et le soleil était encore élevé à l'horizon. « Si quelques-uns « des nôtres oublient de se conformer à leurs « devoirs religieux, nous dit-il, il faut au moins « que les chefs leur donnent le bon exemple; « et avec l'aide de Dieu et de son Prophète, ils « rentreront dans la voie de la vérité. *Inch-* « *Allah*(plaise à Dieu)! »

En général, le ramadan s'observe avec beaucoup moins de rigueur en Égypte que dans les autres parties de l'empire ottoman; et sur les douze personnes qui composaient l'équipage de notre cange, il n'y en avait que trois qui se conformassent scrupuleusement au précepte de la loi.

La vue de nos fusils à piston avait particulièrement excité l'étonnement du Cheïkh: il les examinait avec l'attention la plus curieuse, et les louait avec une exagération dont nous eûmes l'air de ne pas comprendre le motif; puis il se prenait gravement la barbe, et la détonation de chaque capsule provoquait de sa part d'interminables *Mach-Allah* (1). Un de ses gens vint le prévenir que le soleil allait se coucher, et il se hâta de nous quitter pour aller joindre

(1) Expression de la plus vive admiration.

son dîner, mais non sans nous avoir fait promettre d'aller passer chez lui une journée, à notre retour, jaloux qu'il était, dit-il, de faire voir nos fusils à toute sa famille; ce qu'il faut toujours traduire en pareil cas, par, jaloux de s'en approprier un s'il en trouvait honnêtement l'occasion.

Le 9 mars, le soleil, qui s'était levé brillant, cessa, après quelques heures, de répandre sur la vallée du Nil sa lumière accoutumée. Une lueur blafarde éclaira bientôt seule l'atmosphère obscurcie et comme chargée d'un épais brouillard. L'air embrasé semblait se refuser à la respiration; une poussière subtile et suffocante pénétrait partout; notre peau était aride, nos poumons desséchés. Tantôt de brusques rafales courbaient, pour ainsi dire jusqu'à terre, la cime touffue des palmiers, en faisant voltiger dans l'espace des tourbillons de sable; tantôt le vent tombait tout à coup et pas un souffle d'air ne se faisait sentir; momens cruels pendant lesquels la chaleur était vraiment insupportable. Bientôt l'agitation du fleuve, dont les vagues soulevées rejaillissaient jusque dans notre cange, nous obligea de gagner le rivage et de nous y amarrer fortement. C'est de là que nous pûmes contempler sans dangers réels, mais non sans en être accablés, le redoutable

khamsin (1) dans toute la grandeur et l'effrayante sublimité de son spectacle. Environnés d'épais nuages de poussière, nous demeurions souvent pendant plusieurs heures comme plongés dans l'obscurité jusqu'à ce qu'un nouveau tourbillon, déchirant tout à coup le voile, vînt rendre, pour quelques instans, à l'atmosphère une transparence rougeâtre et sinistre; alors nous voyions se former à l'horizon d'énormes trombes de sable qui s'élevaient en tournoyant jusqu'au ciel, tantôt demeurant immobiles, tantôt glissant avec la rapidité de la flèche sur les plaines rases du désert, pour venir de nouveau fondre sur nous et nous replonger dans les ténèbres.

La tourmente dura deux jours entiers, après lesquels le ciel reprit cet azur éclatant, cette parfaite sérénité qui distinguent l'admirable climat de l'Égypte.

Nous profitâmes du retour du beau temps pour gagner le hameau voisin de Beït-Méhémed-el-Koufour, afin d'y réparer nos avaries et de reconstruire notre tente qui avait été enlevée

(1) Ce vent est appelé *khamsin* (cinquante), parce qu'il ne souffle presque jamais que pendant les cinquante jours qui avoisinent l'équinoxe du printemps.

La durée de chaque ouragan est le plus ordinairement de trois jours.

par la tempête. Nous visitâmes dans ce village une fabrique de sucre à laquelle on apportait, de plusieurs lieues à la ronde, les cannes destinées à être converties en cassonade et à alimenter ensuite la raffinerie de Raramoun. Il est difficile de rien imaginer au-dessous du triste état de ce misérable établissement; deux cylindres de bois déformés, mis en mouvement par un buffle, y écrasaient à demi les cannes dont le suc était reçu dans les restes d'une barrique enfoncée en terre. Il passait de là dans deux ou trois chaudières de cuivre, établies, comme tout le mécanisme, dans une hutte en feuilles de palmier, où nous avions peine à nous tenir debout, et dont nous nous hâtâmes de sortir, à demi suffoqués par la fumée.

Le 11, nous découvrîmes la montagne des Oiseaux (*Djebel-el-Teïr*), ainsi nommée à cause des nuées d'oiseaux qui ont choisi pour demeures les crevasses de ses flancs escarpés. Au sommet de cette montagne, qui s'élève à pic sur la rive orientale, est construit le couvent de la Poulie (*Deïr-el-Bakkarah*). Quelques religieux, ayant aperçu de loin notre cange, descendirent au bord du fleuve pour faire un appel à notre charité. Jadis opulent, le monastère de la Poulie n'est plus occupé que par quelques pauvres moines coptes qui ne se soutiennent

que par les aumônes des passans. La misère a réduit, depuis peu d'années, leur nombre de vingt-deux à huit, presque tous borgnes ou aveugles. Une chapelle sur les murs de laquelle sont peintes des figures de saints de la plus grossière exécution, et où se trouvent à peine les accessoires nécessaires aux cérémonies du culte; une cellule étroite et n'ayant pour meubles qu'une natte, pour ustensiles qu'une jarre et un goulé; voilà la triste retraite où ces moines concentrent leur vie, trouvant peut-être dans le désert qui les entoure et dans les campagnes riantes que leur offre l'autre rive du Nil, un contraste allégorique entre leur existence dans ce monde et celle qu'ils attendent dans l'autre.

Cependant, quelque affreux que soit ce séjour, il ne paraissait pas encore aux premiers solitaires chrétiens digne des rigueurs de leur vie ascétique, et le seigneur d'Anglure, pélerin champenois, qui visita ce couvent vers la fin du quatorzième siècle, nous apprend que « c'est « là qu'avait d'abord habité saint Antoine quand « il fut premièrement ermite; mais que ce lieu « était trop délectable pour faire pénitence; qu'il « était trop près du fleuve et des lieux fréquen- « tés, et que Dieu manda par un ange à son

« serviteur d'aller habiter un autre lieu dans « le désert, à trois journées du Nil. »

Un tombeau de santon et des plaines couvertes de riches moissons nous annoncèrent l'approche de Minyeh, une des principales villes de la province qui porte son nom. Bâti avec quelque élégance, Minyeh (*Ibium*) offre des rues bien coupées, plusieurs mosquées assez belles et des bazars où règne encore quelque activité. Une filature de coton, construite sur le même plan que celle de Beny-Souef, y a été nouvellement établie. Les colonnes de granit et de porphyre qu'on voit dans une des mosquées de Minyeh ont fait supposer à quelques voyageurs que cette ville était l'antique *Cynopolis;* mais l'opinion générale admet Cherri, comme répondant d'une manière plus précise à l'emplacement de celle-ci.

Au moment de notre arrivée, le Mèmour, entouré de ses Mamlouks richement vêtus, venait de faire dresser un divan sur les bords du fleuve; il arrivait d'une tournée dans sa province, et, conformément à l'usage universellement adopté en Orient, il faisait promener ses chevaux à petits pas, précaution sans laquelle on assure qu'ils seraient infailliblement attaqués de tranchées, alors même qu'ils ne sont pas échauffés par leur course. Tous ces

chevaux avaient les quatre pieds blancs, ce qui rehaussait singulièrement leur valeur aux yeux de leur maître.

On sait en effet toute l'importance que les musulmans attachent aux pieds de leurs chevaux. S'ils ont seulement du même côté un pied de derrière et un pied de devant blancs, ils sont très peu estimés, car, dans ce cas, ils ne doutent pas que ce soit un vice de nature qui indique de mauvais jarrets. Du reste toutes les variétés de couleur dans le manteau de cet animal, sont pour les Orientaux l'objet d'une étude particulière d'autant plus importante, qu'ils croient y trouver le pronostic des évènemens que le sort réserve au cheval et à son maître.

Impatiens d'arriver aux premiers monumens Pharaoniques, si rares depuis le Caire, nous nous hâtâmes de quitter Minyeh, et le lendemain nous vîmes enfin se développer sur les flancs de la chaîne arabique la ligne des hypogées de Beny-Hassan.

Ce bourg, qui dut être autrefois une ville considérable, comptait, au temps des Mamlouks, une population de trois mille ames environ; il fut détruit par Ibrahim, qui se vengea du pillage de quelques-unes de ses barques par les habitans, en faisant massacrer les hommes

et en dispersant le reste de la population.

La place de Beny-Hassan est aujourd'hui marquée par une trentaine de tombeaux antiques taillés dans le roc à mi-côte de la montagne qui, en cet endroit, arrive jusqu'au fleuve. Des portiques élégans, puis des portes chargées d'inscriptions hiéroglyphiques, enfin des salles soutenues par plusieurs rangs de colonnes et qui donnent entrée, tantôt par des puits, tantôt par des galeries inclinées, dans les salles inférieures où reposaient les corps embaumés: voilà de quoi se composent la plupart de ces demeures funéraires. Au fond de quelques-unes sont, dans une niche, trois statues assises, taillées dans le roc. Toutes sont ornées de peintures représentant divers sujets et dont les couleurs ont en quelques endroits conservé une admirable fraîcheur. Deux de ces salles sont remarquables par des colonnes qui offrent le véritable type du vieux dorique grec, et appartiennent au règne d'Osortesen II, Pharaon de la XXIIIe dynastie (Tanite), et remontent dès lors au neuvième siècle avant Jésus-Christ. Malheureusement la main de la barbarie a épargné un bien petit nombre de ces monumens, et à peine en est-il deux ou trois qui n'aient à reprocher qu'au temps les dégradations qu'ils ont éprouvées.

On distingue parmi eux, à l'élégance du portique qui le précède, l'hypogée d'un chef administrateur des terres orientales de l'Heptanomide, nommé Néotph; sur les tableaux du plus haut intérêt qui le décorent, on remarque plusieurs captifs pris par un des fils de ce Néotph, et qui offrent tous les caractères des Grecs ioniens. On les voit présentés à ce chef par un scribe royal qui tient en même temps une feuille de papyrus sur laquelle est relatée la date de la prise et le nombre des captifs, qui était de trente-sept.

Des escaliers construits de pierres noires et compactes, qu'on trouve fréquemment englobées par d'assez grosses masses sphériques dans les rochers calcaires de Beny-Hassan, conduisaient du fleuve aux principaux de ces hypogées, mais ils sont aujourd'hui presque entièrement détruits.

Au-dessus et vers le milieu de la ligne des hypogées, est une caverne dont l'entrée seule est travaillée de main d'homme. Après s'être glissé quelque temps à plat ventre, on arrive, à travers des couloirs étroits, à une salle assez vaste dont les parois sont formées de stalactites fort dures. Le sol est dans cet endroit couvert, à une grande épaisseur, de substances momifiées réduites en poussière, qui semblent pro-

venir de salles supérieures d'où elles se seraient échappées à travers les fissures du rocher. Mais là le passage se rétrécit au point de rendre impossible une exploration plus lointaine. Il existe aussi dans la grotte et à quelques pas de l'entrée un autre passage étroit à demi obstrué par des ossemens de bœufs et de chameaux, blanchis et dépouillés.

Il est probable que l'existence de cette grotte se rattache à la découverte faite près de là par Champollion, dans la montagne Arabique, d'un petit temple creusé dans le roc, commencé sous Tothmosis IV et continué par Mandoueï, Pharaons de la XVIIIe dynastie. Ce temple, dédié à la déesse Pascht (la Bubastis ou Artemis des Grecs et la Diane des Romains), est entouré de plusieurs sépultures de chats sacrés (1).

Devant le temple, aussi bien que dans la plaine entre la montagne et le Nil, sont d'immenses dépôts de momies de chats, pliées dans des nattes, entremêlées de quelques chiens, et à peine recouvertes de quelques pieds de sable. Ainsi, à côté des temples, à côté des cadavres desséchés du prince, du prêtre, du guerrier, reposent les restes des animaux qu'ils ont chéris ou adorés; et des ibis, des chiens, des

(1) On sait que le chat était consacré à Diane.

chats, partagent avec les monumens et avec l'homme, ce simulacre d'immortalité que les anciens Égyptiens savaient donner à tout ce qui se rattachait à leur vie ou à leurs croyances.

Les cris de joie de notre Mahmoud nous apprirent que nous approchions de Raramoun, sa patrie. Il nous demanda la permission de tirer, en signe de réjouissance, nos fusils et nos pistolets, et une décharge de mousqueterie, accompagnée des houras de tout l'équipage, annonça aux habitans de ce bourg qu'il leur arrivait un compatriote.

Pendant que les nombreux amis de notre interprète s'occupaient à le fêter, nous allâmes visiter la raffinerie de sucre qui, depuis quelques années, est établie à Raramoun. Un Maltais, M. Antonini, auquel la direction en était confiée, nous la fit examiner dans tous ses détails.

Cet établissement, le seul de ce genre qui existe en Égypte, est bien disposé, et cependant l'infériorité de ses produits est telle, que le commerce du Caire préfère aux sucres de Raramoun, les dernières qualités des raffineries d'Europe.

La défense expresse, faite par le Pacha, d'employer pour le raffinage, le sang et les matières animales, comme impures et proscrites par le

Prophète, est la cause de cette infériorité. La raffinerie de Raramoun avait, dans l'origine, donné de beaux produits; mais le fanatisme se souleva contre la méthode par laquelle ils étaient obtenus, et arrêta pour toujours l'essor de cette branche d'industrie.

Nul doute que sans cette ridicule opposition les raffineries se fussent multipliées, et que l'approvisionnement de sucre de tout le Levant n'eût été dévolu à l'Égypte, par le fait seul du voisinage du lieu de production.

On doit s'étonner que, tourmenté comme il l'est par la manie des fabriques, Méhémed-Ali, qui a osé heurter de front les préjugés religieux pour la fondation d'une foule d'établissemens, et principalement pour celui de l'école d'anatomie d'Abou-Zabel, n'ait pas eu le courage de défendre contre eux les raffineries, l'une de ses plus utiles introductions. Cette condescendance est d'autant plus singulière, que, tout en cédant sur un point aux exigences du fanatisme, le Pacha n'a pas craint de leur résister en attachant à la raffinerie de Raramoun une distillerie de rhum. Cette fabrication, à laquelle on n'a pas apporté d'entraves, donne de meilleurs résultats que celle du sucre; seulement on est très souvent forcé de changer les ouvriers qui y sont employés; l'usage immodéré qu'ils font du

rhum anéantit en peu de temps toutes leurs facultés.

A une demi-lieue environ de Raramoun est Mélaouy, l'antique *Hermopolitica-Philace*, qui a, pendant long-temps, succédé pour l'importance à Achmouneyn (*Hermopolis Magna*). Mélaouy se trouve maintenant isolé dans les terres, par suite d'un changement de direction dans le cours du Nil, et cette position peu favorable lui a fait préférer Minyeh pour chef-lieu de la province.

On chercherait vainement à Achmouneyn quelques vestiges des monumens qui décoraient la ville superbe, sur les ruines de laquelle a été élevé ce bourg, ruiné lui-même aujourd'hui. Ce que le temps et le fanatisme avaient respecté, l'ignorance et la cupidité l'ont détruit, et les magnifiques débris d'Hermopolis Magna ont servi à construire une fabrique de salpêtre.

Feu M. Salt, consul-général d'Angleterre, apprenant qu'on allait porter le marteau sur les ruines de la ville d'Hermès, demanda grâce pour elles au vice-roi, qui, par considération pour le représentant britannique, promit que des ordres allaient être expédiés pour arrêter sa destruction. Mais, vain espoir! tout fut abattu; et il ne reste plus rien maintenant du portique admirable regardé comme le plus beau modèle

de l'architecture égyptienne. A peine peut-on distinguer, au milieu des buttes de décombres qui signalent la place de l'antique cité, quelques-uns des soubassemens de ces colonnes rasées au niveau du sol, autour desquels gisent çà et là des débris de style grec d'un riche travail, échappés par hasard au gouffre dévorant du four à chaux. Si le despotisme brutal des Mamloucks interdisait à la science la connaissance des monumens que le temps avait épargnés, il les respectait du moins, et les conservait pour la postérité. Mais qui pourrait dire le nombre de ceux qu'ont vus disparaître à jamais les courtes années du règne de Méhémed-Ali? Singulière manie que celle d'un homme qui fait faire, pour son compte, des recherches d'antiquités, qui entasse des momies dans un magasin, et ne trouve d'autre moyen de soulager les malheureux fellahs du redoublement de charges dont il les accable, que de leur donner à exploiter comme carrières, les monumens, au lieu de montagnes, seulement parce que cela est plus commode! Achmouneyn, Cheïkh-Abadé, Koft, Syout, Eléphantine, et tant d'autres cités, sont aujourd'hui veuves des monumens que l'armée française y admira encore, il y a moins d'un demi-siècle. Honneur au moins à la France, à cette patrie des arts, qui peut se glorifier d'en

avoir conservé les modèles! Et si l'impéritie ou la fatalité ont fait évanouir pour nous, en Égypte, les espérances de la politique, la science au moins a conservé son trophée, et la *Description de l'Égypte*, pour être la seule conquête qui soit restée à notre patrie, n'en est pas moins immortelle.

Nouvellement établie, la fabrication du salpêtre par évaporation à l'air libre, est devenue pour le Pacha une branche importante de revenu. M. Baffi, chimiste romain, introduisit en 1824 cette industrie, possible seulement sous le ciel toujours serein de l'Égypte, et à laquelle les buttes de décombres, dont le pays est couvert, offrent un aliment inépuisable. En quelques années, des salpétrières furent établies d'après sa méthode, à Hermopolis, au Vieux-Kaire, à Bedrechin, près de Sakkarah, et dans plusieurs autres endroits.

Ces salpétrières consistent en plusieurs rangs de bassins de maçonnerie disposés sur un terrain incliné; les terres sur lesquelles on veut opérer, sont déposées dans le rang supérieur, puis agitées avec de l'eau qui, chargée de salpêtre, passe successivement dans chaque rang de bassins en s'épurant peu à peu, et finit par donner en s'évaporant, sans autre secours que

celui des rayons du soleil, des cristaux déjà à un assez grand état de pureté.

On compte aujourd'hui en Égypte six grands établissemens destinés à cette exploitation; ils produisent annuellement plus de vingt mille quintaux de salpêtre, dont il se fait en Europe d'importantes expéditions (1).

C'est à Hermopolis que, suivant Hérodote, se trouvaient réunis les ibis embaumés. Cependant, on n'a encore rien découvert jusqu'ici qui vienne confirmer cette assertion. Mais à quelques lieues de là, près du village de Touneh-el-Djebel (*Tanis*), existent des sépultures telles que les décrit cet historien.

Pendant la journée que nous avions passée à visiter les ruines d'Achmouneyn, M. Antonini avait eu la complaisance d'envoyer prévenir des Arabes de Touneh-el-Djebel, et le lendemain, en arrivant au pied de la montagne, nous trouvâmes l'entrée des catacombes déblayée. Une belle et grande table hiéroglyphique, taillée dans le rocher, et devant laquelle étaient quatre colosses récemment mutilés, servait de portique à cette nécropole, que le sable du désert envahit chaque jour davantage, et qui finira bientôt par y disparaître ensevelie.

(1) La seule salpétrière de Bedrechin a fourni, en 1831, 8,500 quintaux.

Des galeries spacieuses, élevées, régulières et d'une longueur de plusieurs lieues, au dire des habitans, s'étendent sous la montagne; leurs parois sont creusées de niches de diverses grandeurs, dans lesquelles sont des tombeaux de pierre, scellés en plâtre, où gisent des momies de singes. En d'autres endroits, des portes larges et élégamment taillées au ciseau, donnent entrée dans des chambres de toutes les grandeurs, remplies de jarres de terre cuite, également scellées en plâtre. Chacune de ces jarres contient quatre ou cinq ibis, ou une trentaine d'œufs, et leur nombre est incalculable. Elles encombrent, soit entières, soit par fragmens, le sol des galeries à une hauteur considérable. Nous passâmes plusieurs heures à parcourir les routes souterraines de Touneh-el-Djebel; enfin lassés du monotone spectacle de ces chambres remplies de jarres, nous nous décidâmes à revenir sur nos pas, sans en avoir atteint l'extrémité.

Quelques heures d'une navigation favorable nous conduisirent de Raramoun à Nasli-Beny-Hemrad, où nous ne pûmes, à notre grand regret, trouver à faire des provisions. Le cheïkh-el-beled, chargé par le gouvernement de percevoir les impôts arriérés, s'emparait du montant des moindres objets réalisés par les fellahs qui

cachaient tout ce qu'ils pouvaient avoir. Ce percepteur était d'autant plus rigoureux dans l'exercice de ses fonctions, qu'un de ses confrères venait de recevoir cent coups de bâton pour avoir osé écrire au Mèmour que son village avait été trop fortement imposé. Aussi les fellahs avaient beau user de ruses et de protestations pour se soustraire à ses exécutions, il ne leur laissait de repos que lorsqu'il leur avait tout enlevé. Du reste, il faut le dire, la mauvaise volonté des cultivateurs force souvent les chefs de village, de recourir à la violence pour obtenir le miri, même de ceux qui sont en état de l'acquitter, et ce qu'il n'est pas sans intérêt de remarquer, c'est que le caractère de ces peuples était le même dès les temps les plus anciens. — « Un Égyptien rougirait, dit Ammien Marcellin, s'il ne pouvait montrer sur son corps de nombreuses marques qui témoignent de ses tentatives pour frauder les droits ». Les Français, qui s'étaient également aperçus de cette répugnance, avaient pris le parti d'emmener les cheïkhs ou de camper devant le village et à ses dépens, jusqu'à ce qu'il eût payé l'impôt; et l'un de ces deux moyens ne manquait jamais son effet.

Il se fait à Nasli-Beny-Hemrad un grand commerce de *ghillé*, sortes de galettes composées

de matières fécales, pétries et séchées au soleil; la rareté de bois en Égypte fait employer ce combustible pour le feu de l'âtre ou du four. Cette pauvre industrie n'a pas été négligée par le fisc, à qui n'échappe rien de ce qui peut rapporter de l'argent; il n'est si petits profits, si minces avantages, qu'il n'ait enviés et ravis aux malheureux fellahs, et la fabrication des ghillé a elle-même été érigée en monopole.

C'est partout un temps heureux pour les matelots, que celui où souffle un vent favorable, mais pour les matelots du Nil, c'est le signal d'une joie particulière. Les manœuvres nécessaires pour profiter de la brise sont à peine terminées, que le bouffon en titre de la cange, coiffé d'un bonnet en poil de chakal avec plusieurs queues pendantes, s'arme, en guise de tambourin, d'un grand vase de terre cuite, sans fond, recouvert d'un seul côté par une peau fortement tendue, sur laquelle il frappe avec les mains en chantant un air monotone. Un autre musicien l'accompagne avec une double flûte, faite de deux roseaux réunis, et remarquable par ses sons aigres et criards. Cette discordante harmonie captive pendant de longues heures l'attention de l'auditoire, qui témoigne sa satisfaction en faisant *saffé*, c'est-à-dire en frappant des mains en cadence.

Les sons de cette musique nationale attiraient souvent les habitans de quelques villages, qui venaient le soir danser au clair de lune sur le rivage, auprès de la cange, et nous rappelaient par leurs groupes pittoresques, les scènes antiques de la vie pastorale.

Le sommet de Djébel-Abou-Feddah, qui domine la rive droite du Nil, signale de loin Manfalout, dont il n'est éloigné que de quelques lieues. Notre navigation avait été heureuse jusque là; mais en arrivant sous la montagne, une rafale subite fit tout à coup pencher notre cange qu'elle emplit d'eau à moitié. Nos matelots se hâtaient de serrer les voiles quand une seconde rafale, fondant sur nous pendant cette manœuvre, nous enleva un homme qui travaillait au haut de la grande vergue: nous le crûmes perdu; heureusement il eut la présence d'esprit de serrer fortement un cordage qu'il tenait à la main, et après avoir été quelques instans balotté au-dessus de l'abîme, il réussit à saisir de nouveau la vergue et à regagner le bord sans accident.

Quant à nous, heureux d'être échappés sains et saufs à un danger qui occasionne chaque année, au même endroit, la perte de nombreux bateaux, nous nous empressâmes de gagner à la rame, la rive opposée, où nous eûmes tout le

temps de vider l'eau de la cange, et de faire sécher nos provisions au soleil.

Des almés saluèrent notre arrivée à Manfalout; elles accoururent au rivage dès qu'elles aperçurent notre barque, et nous donnèrent, au bruit d'une musique bien peu supérieure à celle de nos gens, le spectacle de leurs danses licencieuses. L'institution des almés, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, a traversé toutes les révolutions de l'Orient; elle a résisté aux rigueurs de l'islamisme envers les femmes, et une fête ne serait pas complète en Égypte, chez les chrétiens comme chez les musulmans, si les almés n'y étaient appelées. Elles sont divisées en chanteuses et en danseuses. Les premières apprennent, avec les règles du chant, celles de la poésie, et improvisent des chansons quelquefois fort remarquables. Les plus distinguées des almés fréquentent les harems où on les paie chèrement; les autres sont appelées chez les particuliers, dansent dans les rues, ou enfin parcourent les villages, et il est rare que les voyageurs ne soient pas accueillis par les chants et les danses de ces artistes nomades.

Manfalout (*Manbalot*) forme vers le sud la limite de l'Égypte moyenne (*El Ouestany*), connue des anciens sous le nom d'Heptanomide, et composée, comme l'indique son nom, de sept

nomes ou préfectures. Les rues de cette ville sont étroites et tortueuses, ses maisons mal construites et ses bazars misérables; sa population peut être évaluée à cinq mille ames, parmi lesquelles on compte deux cents familles coptes, et un évêque de cette religion; on distingue la maison des habitans qui ont fait le pélerinage de la Mecque, à quelques sentences du Coran qui entourent l'image de la sainte Kiabé, peinte en vert ou en rouge au-dessus de la porte.

Manfalout, située sur la rive gauche du fleuve, perd chaque année de son importance. Le Nil, en changeant de lit, a miné le sol élevé et friable sur lequel reposaient ses maisons de terre, dont plus d'un tiers a été emporté par l'inondation de 1829. Les crues suivantes, moins élevées, ont occasioné de moindres ravages, mais les fondemens d'un grand nombre de maisons sont mis à nu à trente pieds au-dessus du fleuve, et elles ne devront pas tarder à être entraînées à leur tour. Il est facile de reconnaître que, vis-à-vis Manfalout, le Nil baignait autrefois le pied de la chaîne arabique (Djebel-Abou-Feddah), et que les terrains cultivables, larges de plus d'une demi-lieue, qui s'étendent maintenant sur cette rive, ont été abandonnés par lui, dans sa marche progressive vers l'ouest. Ces

terrains, d'alluvion nouvelle, sont faciles à distinguer en Egypte, à leur peu d'élévation au-dessus du niveau des basses eaux, et ne devront, par la suite des siècles, leur exhaussement qu'aux couches successives du limon que le Nil dépose à chaque crue.

C'est à Manfalout que nous nous décidâmes pour la première fois à endosser le costume musulman, à la grande satisfaction de nos gens, et surtout de Mahmoud, dont l'amour-propre souffrait infiniment de notre mise étriquée et souvent plus que négligée. Nous n'eûmes qu'à nous applaudir de cette détermination ; car notre nouveau costume produisit encore plus d'effet que n'attendait notre interprète. Partout, dans nos promenades, dans les villes, les fellahs se hâtaient de descendre de leurs montures, et s'écartaient pour laisser passer Sélim-Effendi et Ismaïl-Effendi, noms qui nous avaient été donnés par nos matelots en échange des nôtres qu'ils avaient trop de difficulté à prononcer. A la curiosité fatigante et indiscrète qui poursuivait notre habit européen, avait succédé le respect le plus humble, la plus parfaite soumission. Il n'était pas jusqu'aux chiens, hôtes aussi nombreux qu'incommodes des moindres bourgades de l'Orient, qui, au lieu de poursuivre de leurs

aboiemens notre costume étranger, ne semblassent joindre leur hommage à l'hommage général.

Notre reïs vint nous prévenir qu'il y avait chez le Nazir un médecin français, et nous nous hâtâmes de nous y rendre. Il faut avoir été long-temps absent de son pays; il faut avoir senti combien est triste l'isolement du voyageur depuis long-temps séparé de ses compatriotes, pour comprendre le plaisir que nous causa la rencontre de M. Chédufaut.

Attaché à l'armée de Méhémed-Ali en qualité de médecin, M. Chédufaut était venu à Manfalout pour les opérations de la conscription, et il composait à lui seul tout le conseil de révision. Les hommes, enlevés pour le service militaire, étaient dans l'origine conduits au Caire, et c'est là seulement qu'avaient lieu la révision et les réformes. M. Chédufaut aurait, s'il faut l'en croire, fait comprendre le premier au Pacha, la nécessité d'envoyer dans chaque département un médecin européen chargé de congédier immédiatement les hommes incapables de servir, afin d'éviter aux malheureux fellahs un voyage long et pénible, et au gouvernement des frais considérables.

Malgré cette amélioration réelle, le mode de conscription est encore en Egypte à peu près

aussi défectueux que possible: une superstition jusqu'ici invincible s'est, dit-on, opposée à ce qu'il soit établi des registres de naissance, seul moyen d'établir pour le recrutement un contrôle fixe. Il est inconcevable que Méhémed-Ali n'ait pas cherché à détruire ce funeste préjugé, qui ne tient du reste en rien aux principes de l'islamisme, et à rétablir une institution aussi utile, et qui a déjà existé dans le pays. Makrizy nous apprend en effet que le khalife Moawia, fils d'Abou-Sofyan, avait établi près de chacune des tribus arabes domiciliées en Egypte, un homme chargé de prendre note de la naissance de tous les enfans de l'un et de l'autre sexe et des divers hôtes qui venaient s'établir avec leur famille dans chaque tribu. Cet employé communiquait jour par jour ses renseignemens au divan ou bureau militaire, et l'on inscrivait dans le bureau le nom des nouveau-nés et des nouveaux hôtes. Faute de registres de naissance, tout est aujourd'hui, pour la conscription, laissé au hasard et à l'arbitraire. Une levée est-elle ordonnée, les gouverneurs s'occupent de répartir à peu près entre les villages la quantité de conscrits à fournir; puis, pour rendre la mesure exécutoire, ils envoient le plus secrètement possible les Albanais irréguliers attachés à leur service, pour enlever le nombre

d'hommes exigé. Dès que la présence de ces agens est signalée sur quelque point, les cultivateurs prennent la fuite, et les soldats les poursuivent au travers des champs cultivés qui sont foulés aux pieds des chevaux, et ruinés dans toutes les directions. Enfin, après une ou plusieurs battues, les Albanais obtiennent le nombre de prisonniers déterminé par l'autorité. Mais malgré les ordres précis qui sont donnés, et souvent même répétés à coups de bâton, la plupart des malheureux dont on s'est emparé, sont toujours des enfans, des vieillards ou des hommes peu propres au service qui, moins agiles à fuir, doivent nécessairement être pris les premiers.

Tous les hommes que les irréguliers ont capturés, sont conduits enchaînés à la ville la plus voisine, et là emprisonnés jusqu'à ce que le médecin les ait examinés. La visite terminée, ceux qui sont jugés impropres au service sont renvoyés chez eux, mais ils n'y sont pas sitôt arrivés qu'il s'agit de les remplacer; une nouvelle battue a lieu, ils sont repris et reconduits à la ville pour subir une nouvelle visite, et par conséquent une nouvelle réforme, et cette cérémonie se réitère souvent plus de vingt fois avant que le nombre soit complet. Pendant tout ce temps les récoltes sont ravagées, les champs

restent sans culture, et souvent, quand les travaux commencent à reprendre, la saison de la moisson ou celle des semailles sont passées, et les produits d'une année entière sont perdus. Qu'on juge par là quelle somme énorme un soldat coûte au Pacha avant même d'être rendu sous les drapeaux. Vainement les fellahs se refuseraient-ils, sous prétexte de réformes précédentes, à suivre les agens du recrutement. Le bâton et au besoin le sabre sont là pour les y contraindre; et il faut en convenir, le moyen de remédier à ce grave inconvénient est bien difficile à trouver. On a dans le principe essayé de donner des certificats de réforme; mais indépendamment des erreurs auxquelles ce mode donnait lieu, la plupart des agens ne sachant pas lire, il arrivait que les fellahs qui, par leur âge ou leurs infirmités, étaient certains d'être réformés de nouveau, donnaient leurs certificats à leurs parens ou à leurs amis, et on ne trouvait plus de conscrits.

L'âge et les infirmités graves sont les seuls motifs d'exemption. Ni le mariage ni une famille nombreuse à soutenir ne sont admis comme excuse, et on a vu dans une levée six frères mariés, laissant plus de trente personnes sans ressources, déclarés bons pour le service, et arrachés tous les six à leurs familles.

Tel est l'amour des fellahs pour les champs qui les ont vus naître, qu'ils préfèrent leur misérable retraite de boue où ils meurent de faim, au métier de soldat et aux promesses d'être bien habillés et bien nourris; et l'horreur qu'ils éprouvent pour la nouvelle organisation militaire est si grande, qu'il est très commun de les voir s'arracher les dents de la mâchoire supérieure et même s'injecter de la chaux dans les yeux, pour se soustraire à la conscription à laquelle ils préfèrent même la cécité, misère si commune en Egypte, qu'ils sont comme familiarisés avec elle. Vainement a-t-on mis à mort plusieurs de ceux qui étaient reconnus coupables de s'être volontairement mutilés. Ces moyens préservatifs ne continuent pas moins d'être mis en usage.

Le recrutement venait alors d'avoir lieu aux environs de Manfalout, et l'intérieur de cette ville offrait l'aspect le plus déchirant. Les femmes des malheureux pris pour le service parcouraient les rues tout le long du jour, la figure et les vêtemens souillés de boue, s'arrachant les cheveux, se frappant la poitrine et poussant des cris aigus. Soutenues par leurs amies qui criaient elles-mêmes, elles s'arrêtaient devant les maisons où elles connaissaient quelques femmes, et celles-ci s'empressaient de les

rejoindre pour former ensemble de lugubres concerts de lamentation. Le moment du départ arriva.

Environ trois cents conscrits, enchaînés deux à deux, furent tirés de la prison; les coups de bâton des gardes les eurent bientôt forcés à prendre leurs rangs, et la caravane commença à se diriger vers le fleuve. On ne saurait mieux comparer ce triste cortége qu'à une chaîne de condamnés se mettant en route pour les bagnes. Un silence profond, une résignation admirable, étaient la seule réponse de ces infortunés aux barbares traitemens dont on les accablait; les femmes, se précipitant sur leurs pas, poussaient d'affreux hurlemens, elles vomissaient mille imprécations contre le Pacha, et se jetaient avec fureur sur les gardes pour embrasser encore une fois ceux qu'elles ne devaient plus revoir. Pendant ce temps, les chefs de l'escorte, impassibles au milieu du tumulte, faisaient gravement défiler leur troupe, sans paraître seulement s'apercevoir de ce qui se passait autour d'eux. Bientôt on atteignit le bord du Nil, et pendant qu'on entassait les conscrits dans les barques pour les diriger sur le Caire, le rivage offrait une scène de confusion et de désespoir inexprimable. Enfin, les barques mi-

rent à la voile; alors, pendant que la plupart des femmes, hors d'elles-mêmes, se livraient aux actes d'une douleur insensée, quelques-unes, plus fortes ou plus courageuses que les autres, se réunirent pour suivre à pied, sur le bord du fleuve, le triste convoi, et chargées de leurs enfans, se mirent en route seules, sans vivres, sans ressources, décimées en route par la fatigue et la faim. Ces femmes arrivent ainsi à la suite de chaque troupe de conscrits au camp, vers lequel leurs maris sont dirigés, et construisent près de là des huttes de terre où elles vivent de la part que le soldat peut retrancher de sa ration pour les nourrir. Chacun des camps du vice-roi est ainsi entouré d'un autre camp plus nombreux peuplé de femmes et d'enfans où la misère et bientôt la prostitution qui en est la suite, viennent étaler ce qu'elles ont de plus hideux.

Profondément indignés de l'affreux spectacle que nous avions sous les yeux, nous nous demandions comment l'Europe avait pu décorer du nom de civilisation un pareil régime, et comment elle pouvait se faire illusion sur sa durée éphémère; comment elle pouvait croire à la stabilité de cette administration dévoratrice qui attaque jusque dans leur source tous les

élémens de prospérité du pays, et dissipe en une semaine le produit de toute une année. Sans doute les fellahs sont aujourd'hui trop abrutis pour que Méhémed-Ali puisse craindre, pour le moment, une révolte sérieuse; d'ailleurs, ils sont sans armes, mais les villages se dépeuplent, et le sable envahit chaque année des champs naguère fertiles. En enlevant à la terre les derniers bras qui lui restaient pour les armer d'un mousquet, le vice-roi voit déjà cette terre devenir à son tour avare envers lui, et lui refuser son secours. Les produits de l'Egypte diminuent tous les ans, car, que peuvent faire les femmes, les vieillards et les enfans qui restent seuls pour la culture des terres? Que feront-ils surtout sous un gouvernement qui leur enlève le fruit de leur travail, et les condamne à mourir de faim auprès des moissons recueillies pour lui seul. Non, tant que ce système d'égoïsme compact et dévorant sera continué; tant que le souverain persistera à exploiter dans son intérêt seul, et sans songer à son peuple, toutes les ressources du pays, il n'aura pas commencé l'œuvre de la civilisation de l'Egypte, et les princes, dont l'imprudente politique aura cru voir dans les Egyptiens une nation, dans l'alliance de son gouvernement une alliance durable, s'apercevront trop tard

qu'ils ont fondé sur le sable, et placé leur espoir dans un édifice miné de toutes parts, et dont chaque jour avance la ruine.

CHAPITRE VIII.

Grotte de Samoun. — El-Hamrah. — Syout. — Son commerce. — M. Massari. — Révision. — Déserteurs. — Marché d'esclaves. — Leur prix. — Abyssiniennes. — Nécropoles de Syout. — Zawyet-el-Deïr. — Eunuques. — Aboutig. — Kaou-el-Kebir. — Cheïkh-Haridy. — Opium. — El-Akhmym. — Son commerce. — Djirgeh. — Moutons de Djirgeh. — Le père Tomaso. — Madfouneh. — Abydos. — Ses antiquités. — Crocodiles. — Zagzag. — Samhoud. — Farchout. — Hou. — Cheïkh-Emir-Durrar. — Kéneh. — Bardaks de Kéneh. — Hassan-Bey. — Seïd-Hussein. — Oasis d'el-Ouah. — Denderah. — Ses antiquités. — Son commerce. — Combat de Benoud. — Koft.

Vers le soir nous quittâmes Manfalout et nous traversâmes le fleuve pour aller visiter la grotte de Samoun, immense dépôt de corps momifiés, peu connu des habitans eux-mêmes et qui n'est encore indiqué sur aucune carte.

Arrivés à El-Mahabdeh, village situé à une demi-lieue du fleuve et à trois heures au-dessus de Manfalout, nous nous rendîmes chez le Kachef qui nous accueillit avec une extrême

politesse, et s'occupa de nous procurer un guide pour notre exploration. Un fellah qui, déjà plusieurs fois, avait pénétré dans la grotte de Samoun, nous fut signalé comme le seul homme capable de nous diriger dans ce labyrinthe. Malheureusement il venait d'être mis en prison et devait y rester jusqu'à l'entier paiement du miri. Sur nos sollicitations, le Kachef permit qu'il nous accompagnât, à condition toutefois qu'il serait à son retour remis en prison et qu'il lui paierait le prix de sa journée, non pas, comme nous l'avons su depuis, en à-compte de sa dette, mais à son profit personnel. Maître de faire de son prisonnier l'usage que bon lui semblait, il nous l'avait prêté, et il était bien juste que le fruit de sa complaisance lui appartînt.

Le village d'El-Mahabdeh est éloigné d'un peu plus d'un quart de lieue de la chaîne arabique, et les bas-fonds qui occupent la plus grande partie de cet espace ont été, au moyen de quelques digues, convertis en étangs qui conservent de l'eau presque toute l'année. Toute la montagne est d'une affreuse aridité; nous employâmes plus d'une heure à en gravir péniblement le flanc, au pied de rochers verticaux qui nous obligeaient à de longs détours. Parvenus sur le plateau, il nous fallut nous

diriger vers le nord-est, pendant le même espace de temps, avant d'arriver à un trou irrégulier qu'on rencontre à fleur de terre; c'est là l'ouverture de la grotte.

Le rocher calcaire fort dur qui forme la masse de la montagne, contient, dans toute cette partie de la chaîne, des noyaux noirâtres siliceux parfaitement sphériques, du diamètre de vingt à soixante centimètres, qui, successivement détachés des flancs du rocher, se trouvent réunis en assez grand nombre au fond des ravins, et semblent autant d'énormes boulets. Sur le plateau, on trouve épars à la surface du sol, ou réunis en monceaux plus ou moins considérables, de beaux cristaux transparens rhomboïdaux, entièrement semblables au spath d'Islande, et jouissant comme lui de la double réfraction, et étincelans de mille feux aux rayons du soleil. L'abondance de ces cristaux augmente à mesure qu'on s'éloigne du fleuve.

Rien ne signale l'entrée de la grotte de Samoun, creusée dans le cœur de la montagne par les seules mains de la nature et que quelques pierres suffiraient pour boucher. L'ouverture qu'on rencontre dans le rocher peut avoir trois mètres environ de profondeur verticale. Arrivé au fond de cette espèce de puits, on se trouve dans une caverne naturelle, inex-

tricable dédale de salles et de couloirs fort bas pour la plupart et qui se croisent dans tous les sens et à toutes les hauteurs. Il faut, pour pénétrer plus avant, quitter tous ses vêtemens, faute de quoi on courrait risque de demeurer accroché par quelque pointe de rocher, lorsqu'on se glisse péniblement de couloir en couloir, en rampant sur le ventre. On traverse ainsi une suite de salles irrégulières plus ou moins vastes, plus ou moins élevées, séparées par des cloisons de stalactites de la même nature que celles de la grotte d'Anti-Paros. Jadis brillantes, ces stalactites sont aujourd'hui recouvertes d'une couche épaisse de suie grasse et luisante qui suffirait pour faire penser que cette grotte a été le foyer d'un vaste incendie, si les amas d'ossemens calcinés sur lesquels on se traîne n'en fournissaient une preuve suffisante, aussi bien que l'odeur de fumée qu'on y respire encore, mêlée à celle plus infecte que répandent des myriades de chauve-souris, habitans de ce sombre séjour.

La tradition du pays, d'accord avec ces traces, ne permet pas de douter que le feu n'ait été mis dans la grotte de Samoun; qu'il soit le résultat de l'imprudence ou de mauvais desseins, toujours est-il incontestable qu'il y a brûlé sourdement pendant plusieurs années.

C'est à cet incendie qu'on doit de pouvoir pénétrer aujourd'hui dans ces vastes catacombes, et il en faudrait maintenant un nouveau pour qu'on pût aller plus avant, car, après un quart d'heure de marche, on voit succéder aux ossemens réduits en cendres, des restes de momies d'abord à demi consumés, puis mieux conservés à mesure qu'on s'avance davantage.

C'est un triste et bizarre spectacle que celui de ces débris altérés par le feu, de ces cadavres calcinés que vos pieds achèvent de réduire en poussière, ou qui, demeurés suspendus sur quelque anfractuosité du rocher, laissent pendre sur vos têtes leurs membres décharnés ou les lambeaux de leurs linceuls. On est frappé d'une sorte de terreur lorsqu'on voit la flamme des torches s'approcher de ces linges imprégnés de résine; lorsqu'on pense qu'une seule étincelle suffirait pour allumer à l'instant un nouvel incendie, dont l'imprudent qui l'aurait provoqué serait infailliblement la victime; puis, lorsqu'au fond d'une étroite galerie sans issue on rencontre les cadavres de quelques malheureux que l'avidité ou peut-être le besoin de chercher un asile conduisirent dans ces tristes lieux, et qui, faute de pouvoir retrouver leur route, y sont morts dans les angoisses de la faim et du désespoir, le cœur se serre involon-

tairement. L'idée des mille détours qu'on a parcourus et dans lesquels on peut s'égarer soi-même, vient se réunir à celle de cette mort affreuse. Il semble alors que ces voûtes funèbres pèsent sur vous de tout leur poids, qu'elles vous séparent de l'existence, et l'on ne se sent dégagé de cette espèce d'oppression, que lorsqu'on aperçoit les premiers rayons du jour apparaître de loin à l'entrée du souterrain.

Les momies humaines et celles des crocodiles forment la presque totalité de celles qu'on rencontre à Samoun. On en trouve cependant quelques autres, ainsi que des ossemens de divers animaux, parmi lesquels Cuvier a reconnu des vertèbres qui ont appartenu à des squales, sans qu'il soit possible d'imaginer ni à quelle époque, ni par quelle série de circonstances, les débris de ces énormes poissons ont pu être ensevelis dans cette grotte, éloignée de plus de cent lieues de la Méditerranée.

Les momies humaines sont régulièrement rangées par lits, alternativement croisés l'un sur l'autre. Toutes sont soigneusement enveloppées de linges et de bandelettes; mais sans peinture comme sans cercueil. Quelques-unes ont de petites feuilles d'or collées sur le front sur la poitrine et sur les pieds et les mains.

Quant aux crocodiles, les plus grands (et l'on

y en rencontre de dix mètres de longueur) sont de même individuellement enveloppés d'une telle quantité de linges qu'on en chargerait plusieurs bâtimens, tandis que ceux qui n'ont que de trente à cinquante centimètres sont réunis au nombre de quinze ou vingt dans de petits ballots alongés, formés de feuilles et de branches de palmiers; enfin des ballots semblables contiennent les plus petits et jusqu'à des œufs de crocodile, réunis en masse par une sorte de résine et agglutinés avec des noyaux de dattes, des fruits inconnus, des feuilles de sycomore, des serpens de toutes les tailles, des grenouilles, des lézards, enfin des hirondelles, en nombre pour le moins égal à celui des œufs.

Le nombre de ces momies est incalculable; les salles en sont remplies, et c'est avec la plus grande peine qu'on parvient à se glisser dans l'étroit espace qui reste entre les voûtes et ces énormes monceaux de cadavres qui finissent par obstruer entièrement le passage, et empêchent de pénétrer plus avant. On pourrait, sans risque d'être taxé d'exagération, porter à plusieurs centaines de mille le nombre des momies qu'il est permis maintenant d'apercevoir, et il a dû en périr bien davantage dans l'incendie de cette grotte dont rien ne peut encore faire présumer les limites. La partie qu'il est aujour-

d'hui possible de parcourir peut avoir une demi-lieue de profondeur.

En retournant au village, nos guides nous racontaient l'histoire de l'origine de la grotte et celle des malheureux dont nous y avions rencontré les cadavres.

Il y a bien long-temps, nous disaient-ils, qu'un insigne magicien mogrebin vint dans le pays avec sept chameaux, et engagea six fellahs à se joindre à lui pour enlever un trésor qu'il connaissait, promettant d'abandonner à chacun d'eux un chameau chargé d'or, et de se contenter du septième. Il conduisit ses compagnons au désert, et s'étant arrêté au lieu où est aujourd'hui l'entrée du souterrain, il força par ses enchantemens le rocher à s'ouvrir, et envoya les pauvres fellahs sous la terre pour chercher de l'or. Déjà six chameaux étaient chargés; mais comme ils retournaient pour prendre la charge du septième, l'infame magicien alluma, par ses charmes, un immense incendie sous leurs pas, et les fit périr, emportant tout seul le trésor.

Depuis ce temps, on n'entendit plus parler de lui; mais pendant quatre années, une épaisse colonne de fumée sortit de la grotte, en s'élevant jusqu'au ciel; et lorsque enfin on put y pénétrer, on ne trouva plus que les corps

desséchés des malheureuses victimes de ses maléfices.

Notre exploration terminée, nous nous hâtâmes de regagner le fleuve, pour profiter du vent favorable, à l'aide duquel nous parvînmes à gagner, dans la nuit, le village d'El-Hamrah, qui sert de port à Syout, l'antique *Lycopolis*. On remarque à El-Hamrah un vaste magasin du gouvernement, récemment construit, et destiné à rassembler les produits de la Haute-Égypte, qui sont ensuite dirigés sur le Caire ou sur Alexandrie, pour satisfaire aux engagemens commerciaux contractés par le vice-roi.

Syout, capitale du Saïd ou Haute-Égypte, et la ville la plus importante après le Caire et Alexandrie, a cependant considérablement perdu depuis la destruction des Mamlouks. Elle était alors le séjour habituel des Beys mécontens ou chassés du Caire, auxquels elle offrait par sa position un asile sûr contre leurs rivaux plus heureux. Située au pied de la chaîne libyque et à une demi-heure du fleuve, auquel elle est jointe par une digue qui reste à sec, même dans les années de forte inondation, Syout offre de loin un aspect gracieux et varié; les environs sont occupés par de nombreux jardins, et sa campagne y est admirable de fertilité.

Des rues plus larges et plus propres que ne le sont ordinairement celles des villes de l'Égypte, des places publiques, des bazars, une fabrique de coton, le palais du gouverneur, et surtout deux superbes mosquées, ornent l'enceinte de Syout. Un bain public d'une beauté remarquable s'élève au milieu de la ville : il a été construit aux frais du Defterdar-Bey, et les colonnes de granit qui le décorent intérieurement ont été apportées de Denderah. Les revenus de ce bain sont affectés à l'entretien d'une mosquée, qui a été également construite aux frais de Defterdar, et qui lui est contiguë.

L'état de délabrement dans lequel sont en Égypte, et en général en Orient, la plupart des mosquées, est d'autant plus étonnant, que presque toujours les fondateurs avaient eu, comme le Defterdar, la précaution de construire à côté, soit un bain, soit un bazar, soit quelque autre établissement productif, dont le revenu était affecté à leur entretien; mais la mauvaise foi des administrateurs, ou les exactions des gouvernans, ont été telles, qu'il est bien rare que le produit de ces fondations pieuses n'ait pas été détourné, ou affecté à d'autres usages; et sur trois mosquées dont l'existence remonte à plus d'un siècle, il est

rare de ne pas en rencontrer au moins deux écroulées ou menaçant ruine.

Le commerce de Syout a beaucoup diminué depuis que le monopole exercé par le vice-roi a détruit les avantages que trouvaient à venir en Égypte les caravanes du Dar-Four qui y arrivaient plusieurs fois l'année, et qui se dirigent maintenant le plus souvent sur les régences barbaresques ; cependant cette ville a encore conservé quelques relations avec les contrées du sud, et surtout avec le Kordofal et le Sennâr, provinces soumises au vice-roi. Les habitans musulmans ou chrétiens de Syout, se livrent presque tous à des professions industrielles, et on peut évaluer sa population à plus de vingt mille ames.

M. Massari, médecin napolitain attaché à Chérif-Bey, Moudir du gouvernement de Syout, nous accueillit de la manière la plus affectueuse. Nous lui apportions de Stancho des nouvelles de la famille de sa femme à laquelle, en cette considération, il voulut bien nous présenter ; nous fûmes d'autant plus sensibles à cette faveur que, vieil habitant de l'Égypte, le docteur avait sur ce point toute la susceptibilité orientale et que, seuls entre tous les voyageurs de notre connaissance, nous pûmes jouir de cet avantage.

Madame Massari portait le gracieux costume des dames arabes, auquel sa jeunesse et sa beauté ajoutaient un charme nouveau. Coiffée d'un fess autour duquel un *tchewrè* (mouchoir) de crêpe rose, bordé de festons d'or et roulé avec élégance, formait un léger turban, on voyait ses beaux cheveux noirs, lisses sur le front, tomber en tresses nombreuses sur ses épaules. Un large pantalon de mousseline brochée, serré autour de la cheville, se dessinait avec grâce au-dessous d'une robe étroite, mais fort longue, ouverte sur le devant, et fendue des deux côtés jusqu'au dessus du genou; les manches étroites, ouvertes jusqu'au milieu de l'avant-bras, et dont l'extrémité retombait presque jusqu'à terre, laissaient apercevoir celles d'une large chemise de soie. La robe était découverte carrément jusqu'au-dessous de la gorge, que dissimulait avec coquetterie un mouchoir de mousseline blanche brodée d'or; des babouches rouges, également brodées d'or, dans lesquelles étaient enfermés de jolis pieds nus, et un shall noué négligemment autour de la ceinture, complétaient cette toilette orientale. Ce costume séduisant qu'accompagne de la façon la plus piquante un voluptueux abandon, plaît encore davantage chez les femmes qui, comme madame Massari, savent mêler la

grâce européenne à la négligence orientale.

Bien que M. Massari ne fût pas attaché au service du vice-roi, il avait été chargé par son patron Chérif-Bey de la visite des conscrits de Syout. Sous le titre de médecins, car dans l'Orient, tout Européen dont la profession n'est pas connue, doit nécessairement être médecin, nous accompagnâmes M. Massari dans son inspection.

Au milieu d'une grande cour s'élevait un bâtiment, primitivement destiné à servir de magasin, et métamorphosé en prison depuis la levée des nouvelles recrues. C'est dans ce réduit obscur que les malheureux conscrits étaient renfermés; on les fit sortir un à un, les uns complêtement nus, les autres à peine couverts de quelques haillons. Un de ceux qui attira le plus notre attention, était un beau jeune homme aux formes athlétiques, qui s'était arraché deux dents et avait aussi cherché à se mutiler le pouce droit, mais ce doigt n'ayant pas entièrement perdu son jeu, le conscrit fut déclaré bon pour le service; seulement, pour le punir d'avoir voulu s'estropier, on lui appliqua préalablement cinquante coups de bâton sur le dos.

La visite terminée, on relâcha ceux que des infirmités par trop graves, rendaient absolument incapables de servir, et on les chassa à

coups de courbach. Les autres, réunis deux à deux par des menottes faites de deux pièces de bois, jointes par de grands clous soigneusement rivés, furent enfermés de nouveau pour être plus tard conduits sous bonne escorte au Caire ou à Alexandrie.

Un chef de bataillon, commandant des cinq cents hommes qui formaient la garnison de Syout, assistait avec nous à la visite de recrutement de M. Massàri. On amena devant lui un déserteur que les Bédouins venaient d'arrêter. Sommé de déclarer pourquoi il avait quitté son régiment, s'il manquait de quelque chose, s'il avait été puni injustement : — « Non, repondit-il froidement, mais il était écrit que je devais déserter. — Tu savais bien que tu recevrais cinq cents coups de courbach et que tu ne pouvais échapper. — C'était écrit. Dieu est grand ! — et il fut impossible d'en tirer d'autre réponse.

La justice est sommaire en Orient, aussi l'exécuteur fut-il appelé sur-le-champ. C'était un vieux soldat de la garnison, connu par son habileté dans ces sortes d'expéditions, et dont l'impartialité ne s'était jamais démentie en faveur de personne ; en attendant que son tour pût venir, il était en possession d'exercer son adresse sur le dos de ses camarades. Il s'avança

armé de l'instrument du supplice : à sa vue, un éclair terrible brilla dans les yeux du malheureux déserteur; ses traits se crispèrent convulsivement, puis ils reprirent leur expression accoutumée. Il baissa la tête sans rien dire, se dépouilla de ses vêtemens et se coucha le ventre contre terre. Un cri de douleur se fit entendre en même temps que le premier bruit du courbach; puis ce fut tout. Le patient tenait entre ses dents serrées la manche de son habit, et sans ses mains qui semblaient chercher un point d'appui, sans ses pieds qui frappaient la terre par un mouvement involontaire, on aurait pu le prendre pour un cadavre. L'exécuteur compta un, deux, trois...... Nous intervînmes, et en notre faveur l'officier voulut bien réduire la peine à cent coups que nous voulûmes voir administrer jusqu'au bout, pour nous assurer que le nombre n'en serait pas augmenté après notre départ.

La bastonnade est ordinairement en Égypte la seule peine infligée aux déserteurs; seulement le nombre de coups augmente chaque fois qu'ils sont repris et conduits à leur corps; et cela s'est renouvelé jusqu'à dix fois pour quelques-uns. On avait essayé dans le commencement de fusiller ceux qui étaient pris en état de récidive; mais on s'est aperçu que ce moyen

violent n'arrêtait pas les désertions, et on y a renoncé : — « Que peut-on me faire ? répondait un soldat qu'on menaçait de la peine capitale pour avoir quitté quatre fois son régiment : me tuer ? tant mieux, je ne serai plus bâtonné... tout sera fini !... *Allah Kérim!* (Dieu est miséricordieux !) »

Les caravanes du Sennâr et surtout celles du Kordofal, qui, plusieurs fois l'année, arrivent à Syout, y ont fait établir un marché d'esclaves assez important. Ces malheureux à demi-nus, le corps frotté d'huile et luisans comme de l'ébène polie, étaient exposés en vente autour d'une vaste place, séparés par lots comme des marchandises, suivant les maîtres auxquels ils appartenaient. Il fallait voir les chalans les examiner, soulever négligemment la lèvre supérieure de celui-ci, pour voir ses dents et sa langue, entr'ouvrir avec ses doigts l'œil de celui-là, flairer ses oreilles ou tordre ses coudes, et sourire satisfaits ou secouer la tête d'un air mécontent, après cette dégoûtante visite. Pendant qu'on les faisait ainsi se lever, se baisser, marcher, tousser et étendre leurs membres, eux nous regardaient en souriant et ne paraissaient nullement fâchés de se voir exposés en vente comme des animaux. Le cœur se serre, à l'idée des souffrances qu'ont dû éprouver ces infortunés avant d'arriver à cet

état d'insensibilité, dernier degré de dégradation auquel puisse descendre l'espèce humaine.

Trois cas prévus par les lois musulmanes entraînent la résiliation de la vente d'un esclave: *chekkher*, s'il ronfle; *madjnoun*, s'il est somnambule; *el-bowl*, s'il pisse au lit. Ces vices doivent être signalés dans les trois jours qui suivent l'achat et l'acquittement du prix. Si le *Djellab* (marchand d'esclaves) soupçonne qu'il y a mauvaise foi de la part de l'acheteur, il peut exiger que l'esclave soit déposé dans une maison tierce, pour y subir l'épreuve pendant les trois jours. Il est entendu que si on en a abusé, le marché ne peut jamais être annulé (1).

(1) Voici le prix ordinaire des esclaves dans l'intérieur de l'Afrique et à Syout ou au Caire:

	DANS L'INTÉRIEUR:	A SYOUT.
	EN PIASTRES.	EN PIASTRES.
(a) *Telati*, enfans des deux sexes qui ont trois pans de hauteur, en mesurant depuis la cheville jusqu'à l'oreille. . . .	de 80 à 100	de 150 à 200
(a) *Rouba'ï*, enfans de quatre pans.	de 100 à 160	de 300 à 400
(a) *Khomassi*, enfans de cinq pans.	de 180 à 200	de 500 à 600
(a) *Sedassi*, enfans de six pans.	de 250 à 400	garçons, de 700 à 800 filles. . 900

(a) Ces noms signifient *de trois*, *de quatre*, *de cinq*, *de six*.

L'affluence des caravanes a rendu le nombre des femmes publiques encore plus considérable à Syout que dans les autres villes de l'Égypte. Plusieurs beautés cuivrées de l'Abyssinie, aussi remarquables par la régularité de leurs traits que par l'élégance de leurs formes, se promenaient dans la ville, parées de riches vêtemens, la figure découverte, le cou et la tête ornés de plusieurs rangs de sequins. La plupart d'entre elles sont esclaves et appartiennent à des djellabs qui les laissent jouir d'une entière

Ces quatre qualités d'esclaves ne peuvent, vu la difficulté de connaître leur âge, être désignés que par leur taille.	DANS L'INTÉRIEUR. EN PIASTRES.	A SYOUT. EN PIASTRES:
Amrat, garçons de quinze à vingt ans.	de 150 à 250	de 400 à 500
Takhen, filles qui ont la gorge naissante..	de 600 à 800	de 1000 à 1200
Naët, filles qui ont la gorge formée.	de 500 à 700	de 900 à 1000
Kasser, femmes de dix-huit à vingt-cinq ans.	de 300 à 400	de 600 à 700
Oumm-Bekir, femmes qui ont eu un enfant.	de 250 à 300	de 500 à 600
Oumm-Tanè, femmes qui ont eu deux enfans.	de 150 à 200	de 400 à 500
Ousta, femmes qui ont déjà l'habitude du ménage. . . .	. . . . .	de 1000 à 1500
Mourda, nourrices.	de 250 à 300	de 900 à 1000

Ces dernières sont peu estimées des djellabs, parce qu'elles consomment davantage et que leur état exige plus de soins.

liberté moyennant une rétribution fixe qu'elles leur paient, chaque mois, sur le produit de leur infâme métier.

Ces femmes occupent un quartier séparé. Elles sont inscrites sur les registres du fisc; et l'impôt que le gouvernement prélève sur elles et sur les djellabs auxquels elles appartiennent, ne laisse pas que d'être considérable. On l'évalue à Syout à quarante mille piastres environ.

Les courtisanes ont à Syout et dans toute l'Égypte une organisation et des réglemens particuliers. Elles sont, comme tous ceux qui exercent quelque métier, réunies en corporation et reconnaissent un chef auquel elles obéissent. Ce chef les administre dans le plus grand intérêt de la communauté, et les envoie, souvent par détachemens, exploiter les principaux bourgs de la province, et surtout ceux où se célèbrent des fêtes de santon.

Deux nécropoles se pressent aux portes de Syout; l'une, la nécropole antique, occupe sur un vaste développement le flanc de la chaîne libyque; l'autre remplit l'espace qui s'étend entre la ville et la montagne.

Après avoir traversé un large canal dérivé du Nil qui fertilise la plaine, on trouve, au-delà de quelques jardins, une longue avenue de sycomores qui conduit aux tombeaux de

Mamlouks. Chacune de ces sépultures se compose d'une enceinte de murs de quatre à cinq pieds d'élévation, construits en briques crues et surmontés de créneaux dentelés et travaillés à jour. Au milieu de cette enceinte s'élève un petit édifice carré surmonté d'un dôme et destiné à couvrir les tombes. On compte plus de cent de ces dômes soigneusement peints à la chaux et d'une éblouissante blancheur.

En arrivant au pied de la montagne, on rencontre les premiers tombeaux de la nécropole antique, formée d'excavations qui s'élèvent par étages jusqu'à son sommet. Ces hypogées, presque tous fort dégradés et d'un travail brut et irrégulier, servaient d'entrée à des salles inférieures où l'on descendait par des couloirs inclinés, aujourd'hui obstrués pour la plupart.

Toute la montagne est percée de ces grottes funéraires, dont plusieurs sont de vastes dimensions, et qui souvent communiquent avec celles qui leur sont contiguës. Les signes chrétiens qu'on trouve dans plusieurs d'entre elles, annoncent qu'elles ont servi d'habitation aux solitaires des premiers siècles.

Le plus remarquable de ces hypogées, celui qui se distinguait surtout des autres par la régularité de son travail et la prodigieuse quantité d'hiéroglyphes dont il était orné, se trou-

vait, quand nous le visitâmes, rempli d'ouvriers qui, sans respect pour les magnifiques peintures dont toutes ses parois étaient revêtues, les exploitaient en guise de carrière. Les agens de Chérif-Bey achevaient de détruire la représentation de quelques sacrifices, eutourés d'étoiles parsemées sur un plafond d'azur, et d'ornemens disposés avec autant de goût que d'élégance.

Les tombeaux de Syout ont été tant de fois bouleversés qu'on ne pourrait peut-être pas y rencontrer aujourd'hui un seul corps intact. Les momies d'hommes, de chiens, de chakals ou d'oiseaux, qui y furent déposées, ont été roulées le long des flancs de la montagne, pêle-mêle avec la terre et les éclats de pierre produits par l'exploitation des rochers. C'est au milieu de ces éboulemens qu'on rencontre maintenant leurs débris; et cependant leur préparation était si parfaite, que, dans les mutilations qu'elles ont subies, on peut partout reconnaître la main des hommes, et presque nulle part l'action du temps.

C'est à Zawyet-el-Deïr, près de Syout, que se font les eunuques; et l'on peut considérer cet affreux commerce comme l'unique ressource industrielle de ce bourg, où l'on ne compte guère que des chrétiens. Les prêtres coptes s'oc-

cupent, concurremment avec les autres habitans, de cette opération, qu'ils pratiquent avec une adresse telle qu'il ne meurt, dit-on, que six sur cent des malheureux qui y sont soumis. On opère, en général, des Noirs de huit à neuf ans amenés par les caravanes, et l'automne est regardé comme la saison la plus favorable. Le Pacha prélève son droit en nature sur cette barbare industrie; et sur les trois cents eunuques qui sont opérés annuellement à Zawyet-el-Deïr, il en prend pour droit quatre-vingts, qui sont destinés pour son usage, ou pour les cadeaux qu'il fait au Sultan et aux grands de la Porte (1).

Favorisés par une bonne brise du nord, nous dépassâmes rapidement Aboutig (l'antique *Abotis*), siége d'un évêché copte, où l'on voyait autrefois un couvent de franciscains, Kaou-el-Kebir (*Antæopolis*), et Cheïkh-el-Haridy (*Passalon*). De vieilles fondations, des hypogées dégradés, quelques colonnes ou des fragmens de granit épars sur le sable, voilà tout ce qui atteste aujourd'hui l'existence de ces antiques cités; car là aussi la destruction a fait des progrès rapides, et l'on navigue maintenant sur l'emplacement qu'occupa le temple d'Antæopolis, englouti de-

(1) Le prix des eunuques varie, suivant l'âge, de 1500 à 3000 piastres.

puis peu d'années par suite d'un changement de direction du fleuve.

La culture du pavot à opium nouvellement introduite en Égypte, est très répandue dans le district d'Aboutig. Pour obtenir cette substance, dès que les derniers pétales de la fleur sont tombés, on pratique dans la tête du pavot des incisions horizontales dont les bords se garnissent de larmes d'opium. Chaque matin, avant le lever du soleil, on ramasse ces larmes brunes et visqueuses, avec un petit couteau de bois; et quand les premières incisions cessent de produire, on en pratique d'autres à côté jusqu'à l'entier épuisement de la plante. La qualité de l'opium d'Égypte est excellente; mais la poussière qui l'altère toujours, lui fait préférer, sur les marchés d'Europe et même sur ceux d'Amérique, l'opium de l'Asie mineure; et il est douteux que le vice-roi retire jamais de ce produit tous les avantages qu'il en attendait (1).

La quantité de maisons abandonnées qu'on aperçoit en arrivant à El-Akhmym (*Panopolis*), atteste combien cette ville a perdu de son importance. Derrière les buttes qui l'entourent est un vaste bas-fond qui conserve de l'eau long-

(1) On peut évaluer à vingt mille kilogrammes la récolte annuelle de l'opium en Égypte.

temps après l'époque de l'inondation. Cette eau, qui ne tarde pas à se corrompre, devient noire et infecte, et cependant l'incurie des habitans est telle, qu'ils aiment mieux en abreuver leurs bestiaux, et s'en servir eux-mêmes pour les usages de la vie, que d'aller puiser, à quelques pas plus loin, l'eau toujours salubre du Nil; aussi la population d'El-Akhmym est-elle, comme celle du Fayoum, décimée par les fièvres intermittentes. Sur les bords de cette mare, on remarque, à côté de quelques grands blocs calcaires qui portent des traces d'hiéroglyphes, les restes d'un portique du temple consacré, par Ptolémée-Philopator, à Ammon-Générateur, le dieu Pan des Grecs, et dont les débris ont servi à la construction des deux mosquées d'El-Akhmym. Dans une autre excavation plus au sud, sont deux grandes pierres semblables aux premières, et qui ont dû faire partie du même monument. L'une d'elles porte une inscription grecque à peu près indéchiffrable, mais d'une époque assez récente.

El-Akhmym est, comme le Caire, divisé en quartiers formant des impasses, et fermés par des portes. Cette ville compte près de mille chrétiens, et on y voit un beau couvent de franciscains. Elle est encore aujourd'hui le centre d'un petit commerce assez actif; mais on

n'y connaît plus ces fines étoffes de soie qui avaient jadis rendu célèbre la ville de Pan.

Quelques voyageurs ont signalé aux environs d'El-Akhmym de vastes catacombes, sur lesquelles nous ne pûmes obtenir aucun renseignement. Au-delà de cette ville, la chaîne arabique se rapproche du fleuve, qu'elle longe pendant plusieurs lieues. Toute cette partie de la montagne est, surtout vis-à-vis de Menchyeh (*Ptolémaïs*), percée de grottes sépulcrales peu différentes de celles que nous avons déjà décrites. Ce sont presque partout les mêmes ornemens, la même fraîcheur dans les peintures, et à peu près les mêmes sujets.

Djirgeh, où nous arrivâmes le 20 mars, était comme Syout un centre de ralliement pour les Mamloucks mécontens, réfugiés dans le Saïd. Cette ville a conservé, sous la domination des Turcs et des Arabes, la trace de son origine chrétienne, et on y trouve encore des églises coptes, placées sous l'invocation de saint Georges, à qui elle doit son nom. Quoique singulièrement déchu aujourd'hui, Djirgeh possède encore un vaste bazar et quelques maisons assez élégantes, et on y compte huit belles mosquées. La ville, entourée de jardins, occupe sur la rive gauche du Nil un terrain assez élevé; mais le fleuve, dont le cours en cet endroit se

rapproche sans cesse de l'ouest, a déjà, comme à Manfalout, entraîné le sol sur lequel reposaient les dernières maisons, et chaque inondation menace d'emporter, à son tour, quelque nouvelle partie de la ville.

Les moutons de la province de Djirgeh sont les plus beaux et les plus grands de l'Égypte. Leurs toisons, garnies d'une laine longue et épaisse, sont fort estimées, et elles formaient autrefois l'objet d'un grand commerce avec le Sennâr. On y échangeait, il y a peu d'années, un esclave contre deux de ces peaux teintes en bleu.

Il est à regretter qu'on n'adopte pas en Égypte l'usage de faire la tonte plusieurs fois par an, ou au moins de laver fréquemment les troupeaux. On laisse la laine s'imprégner, sur le corps des moutons, d'une énorme quantité de poussière qui la dessèche, la rend cassante, et la mêle d'une manière inextricable.

Djirgeh est le dernier point de l'Égypte où l'on trouve une église confiée à la surveillance de prêtres européens. Plus haut, elles sont desservies par des prêtres du pays. Un couvent de franciscains, pillé par les janissaires qui tenaient garnison dans cette ville du temps des Mamlouks, a depuis été réparé. Le père Tomaso, Piémontais appartenant à la propagande ro-

maine, était alors le seul habitant de ce couvent, et le directeur des deux cents catholiques environ, qu'on compte à Djirgeh, sur une population de sept mille cinq cents ames. Prévenu de notre arrivée, ce moine vint nous voir à bord pour nous demander des nouvelles du Caire, où il se proposait de se rendre lui-même dès le lendemain, afin de se faire mettre en possession de la succession d'un Arménien qui venait, disait-il, d'instituer le couvent légataire de tous ses biens. La sœur du défunt, mère de cinq enfans et dans la plus affreuse misère, avait réclamé, près du gouverneur de Djirgeh, les cent cinquante bourses laissées par son frère; mais celui-ci n'avait pas osé se prononcer, dans la crainte de se compromettre s'il condamnait le *Papas franc*. L'idée seule de la prétention de cette pauvre femme mettait le père Tomaso dans des transports de fureur : « Concevez-« vous, nous disait-il, que cette malheureuse, « qui n'a droit à rien, ose contester la légalité « d'un don fait à Dieu, quand je suis assez géné-« reux pour lui offrir, par charité, mille cinq « cents piastres? Je n'ai, il est vrai, aucune pièce « qui justifie de mon droit, puisque la donation « est purement verbale. Il s'agit ici d'une con-« fession *in extremis*, et en pareille matière, ma « parole ne doit-elle pas être sacrée? Je ne doute

« pas que les consuls ne me fassent rendre « prompte justice; mais s'il en était autrement; « si dans ce siècle de perversité et d'irréligion, « on exigeait des titres que je ne puis fournir, « je me verrais forcé d'excommunier cette mal- « heureuse spoliatrice du bien de l'Église, et de « la vouer à toutes les peines de l'enfer. »

Nous essayâmes vainement de faire entendre raison au père, qui connaissait, nous dit-il, trop bien ses priviléges pour les laisser tomber en désuétude. Il termina sa visite en nous proposant de nous vendre fort cher une petite momie d'enfant, dont nous lui persuadâmes qu'il tirerait meilleur parti au Caire, et nous le quittâmes fort peu édifiés de la manière dont il comprenait son apostolat.

A quatre heures, au sud de Djirgeh, mais à deux heures seulement du bord du Nil, s'élève, au pied de la chaîne libyque, le bourg de Madfouneh (la ville enterrée), bâti sur l'emplacement de l'antique *Abydos*. Parmi les villes de l'Égypte, Abydos est une de celles dont la destruction remonte à l'époque la plus reculée; et du temps de Strabon elle était déjà réduite au rang d'un simple village; cependant, malgré cette destruction si ancienne, les fouilles importantes qui y ont été exécutées depuis quelques années ont été couronnées du succès le

plus brillant. C'est des catacombes d'Abydos qu'est sortie cette foule d'objets de toute forme et de toute matière, appartenant à tous les usages de la vie publique et privée, civile et religieuse, dont se sont enrichies les collections de l'Europe; restes si curieux de la civilisation antique qui nous ont révélé tant de faits sur la religion et sur l'histoire des Égyptiens, en même temps qu'ils fournissaient une preuve du talent et de l'inépuisable fécondité de leurs artistes. On voit encore à Abydos les restes d'un temple et d'un palais envahis par le sable. Le temple, bâti en pierre calcaire d'une blancheur éblouissante, laisse encore admirer quelques fragmens de colonnes, décorés, aussi bien que les murs, d'hiéroglyphes de la peinture et du travail les plus remarquables. Le palais, construit en majeure partie de grès, est tellement dégradé, et tellement encombré par le sable qu'il serait difficile d'en reconnaître le plan général. Sa construction remonte, suivant Champollion, au règne de Ménephtah I[er] Pharaon de la XVIII[e] dynastie; mais les différences de travail et de style qu'on remarque dans ses diverses parties permettent d'assigner à la fondation de quelques-unes une époque plus récente.

Plusieurs salles du monument sont voûtées en plein cintre, et offrent l'exemple d'une disposi-

tion aussi rare qu'elle est bizarre. Leur voûte, au lieu d'être, comme celles de nos édifices, le résultat d'un assemblage de pierres particulières, a été obtenue au moyen de deux assises horizontales de blocs énormes dans lesquelles elle est taillée, comme elle aurait pu l'être dans une montagne. L'espace compris entre ces deux édifices est de plus d'un quart de lieue, et entièrement occupé par des sépultures antiques, les unes à fleur de terre, les autres dans des puits plus ou moins profonds, dont les parois sont percées de salles de différentes grandeurs, où étaient déposées les momies; un petit nombre seulement de ces tombeaux, bâtis de pierre calcaire et revêtus d'hiéroglyphes, s'élevaient au-dessus du niveau du sol. C'est sur les murs de l'un de ces derniers qu'est gravée la fameuse table chronologique des Pharaons de la XVIIe dynastie. Malheureusement cette table a considérablement souffert depuis quelques années, malgré la précaution prise par les voyageurs de la recouvrir de sable après l'avoir examinée, et les premières assises du mur sur lequel elle est gravée, ont suivi dans le four à chaux, établi près de là, les monumens que l'ignorance y engloutit chaque jour.

La plupart des momies trouvées dans les tombeaux d'Abydos, étaient renfermées dans des sar-

cophages de pierre tendre ou de terre cuite, dont on voit épars un grand nombre de fragmens. Ces sarcophages, de peu d'épaisseur, sont carrés au pied et modelés, dans la partie supérieure, sur la forme de la tête et des épaules : le visage et les mains s'y trouvent souvent figurés comme sur les cercueils en bois.

Le village de Madfouneh, situé à peu de distance des ruines, et dont on peut évaluer la population à six cents ames, est un des plus importans et des moins misérables des environs. L'argent qu'ont dépensé les faiseurs de fouilles, s'il n'y a pas fait régner l'aisance, a du moins donné à la misère une physionomie moins repoussante que dans les villages voisins. Au pied de la hutte sur laquelle il est situé, passe le canal latéral du Nil, qui suit constamment le pied de la chaîne libyque depuis Farchout, en communiquant de temps en temps par des canaux transversaux avec le fleuve auquel il ne se réunit qu'au-dessous de Terraneh. Ce canal, encore utile aujourd'hui, serait de la plus haute importance pour l'agriculture de l'Égypte, si dans plusieurs endroits, et notamment à Abydos, il n'était tellement comblé qu'on a peine à en reconnaître la place.

Nous venions de remettre à la voile, lorsque nous aperçûmes, pour la première fois, des cro-

codiles sur une petite île de sable, au milieu du Nil. On ne rencontre pas ordinairement ces féroces animaux au-dessous de Djirgeh; cependant il n'est pas sans exemple qu'on en ait tué jusque dans le Delta, lors des grandes inondations. Les crocodiles ne s'écartent jamais du fleuve que de quelques pas; ils fréquentent de préférence les plages, et surtout les îles de sable où ils courent moins de risque d'être surpris, et au moindre bruit ils prennent la fuite à une si grande distance qu'il est bien difficile de pouvoir les approcher à portée de fusil. On les voit pendant les heures les plus chaudes de la journée, réunis au nombre de cinq ou six, et quelquefois davantage, se reposer couchés sur les îlots que le Nil laisse à découvert et où ils aiment à s'exposer aux rayons d'un soleil ardent.

Parmi les espèces d'oiseaux qui viennent alors voltiger autour d'eux, il en est une que les Arabes nomment *zag-zag* (1), à cause de son cri, et qui est, s'il faut les en croire, fort liée d'amitié avec les crocodiles. Les zag-zags, disent-ils, se chargent d'avertir par leurs cris les crocodiles de l'approche d'un ennemi, pour prix de la complaisance avec laquelle ceux-ci leur permettent de prendre jusque dans leur

(1) Le *charadrius nilo ticus*.

gueule, qu'ils laissent entr'ouverte pendant leur sommeil, les moucherons que leur bave y retient attachés.

Ces oiseaux, très faciles à effrayer, et dans lesquels il est impossible de méconnaître le trochylos d'Hérodote, se réunissent en effet le plus souvent auprès des crocodiles endormis, qu'ils réveillent par les cris qu'ils poussent en s'envolant. On voit aussitôt ceux-ci lever leur tête hideuse, se dresser sur leurs pattes, et traînant leur énorme queue qui laboure le sable, courir vers le fleuve dans lequel ils se précipitent lourdement et avec fracas.

La lâcheté des crocodiles et leur empressement à fuir, pour rendre leur voisinage moins dangereux, n'empêchent cependant pas les accidens de se reproduire fréquemment. Ces animaux sont, dit-on, surtout à craindre quand ils ont mangé de la chair humaine dont ils deviennent alors très avides. Toutefois, on n'a rien à redouter de leurs attaques, soit sur la terre, où leur démarche lourde et embarrassée, et surtout la difficulté qu'ils éprouvent à se tourner, ne leur permet pas de poursuivre l'animal le moins agile avec quelque chance de succès, soit dans les endroits profonds du fleuve, où leur principal moyen d'attaque, la queue, leur devient nécessaire pour nager. Mais il n'en

est pas de même sur les bords et dans les endroits où l'eau n'a que quelques pieds de profondeur. Ils se laissent alors amener par le courant, se traînent doucement sur le sable du fond, et favorisés par la couleur louche de l'eau, s'approchent sans être aperçus de leur victime, qu'ils renversent d'un violent coup de queue ; ils l'emportent ensuite sous l'eau où ils l'étreignent jusqu'à ce qu'elle soit privée de vie; après quoi ils la rapportent le plus souvent sur le sable pour la dévorer.

Le bruit causé soit par un grand nombre de personnes qui se baignent dans le même endroit, soit par une bande de buffles ou de chameaux qui traversent le fleuve, suffit pour écarter les crocodiles; mais ils restent dans le voisinage, occupés à guetter les animaux jeunes ou affaiblis qui demeurent en arrière, et qui dès-lors manquent rarement de devenir leur pâture.

Pour chasser les crocodiles dans ces parages, où ils sont extrêmement multipliés, les Arabes pratiquent sur les îles de sable à fleur d'eau fréquentées par ces animaux, de petites fosses où ils se couchent immobiles. Bientôt les crocodiles, venant se reposer à leur place accoutumée, s'approchent tellement qu'il est facile de les tuer à coups de fusil et souvent même

à coups de lance, sans qu'ils cherchent à opposer d'autre résistance que la fuite.

La grandeur ordinaire des crocodiles que l'on rencontre est de douze à quinze pieds de long. Les plus petits comme les plus grands se montrent plus rarement hors du fleuve; mais on les voit souvent endormis se laisser aller au courant, n'ayant hors de l'eau que l'extrémité du museau.

Le 21 mars, nous nous arrêtâmes pendant quelques heures à Samhoud, pour visiter le champ de bataille où Desaix gagna sur Mourad-Bey et sur les cinquante mille Fellahs et Mekkains qui s'étaient réunis à ce chef, l'importante bataille qui le rendit maître de toute la Haute-Égypte. Le même jour, nous avions dépassé Farchout, célèbre par ses melons les meilleurs de toute l'Égypte, lorsque la violence du vent, qui rendait contraire pour nous le changement de direction du fleuve, (qui fait après Hou un long coude vers le nord), nous força de nous arrêter à quelque distance de ce bourg, aujourd'hui presque entièrement détruit.

Le vent ayant un peu baissé vers le soir, nous parvînmes à grand'peine à gagner, en nous faisant remorquer par nos gens, Kasr-Essayad (*Chenoboscion*), où sont quelques débris d'un quai antique.

De grands espaces, couverts de décombres et de fragmens de poterie, attestent que Hou eut jadis une certaine importance; mais maintenant il ne reste plus debout sur ces huttes que quelques mosquées et çà et là des maisons à demi ruinées, habitées par de pauvres Fellahs.

A peu de distance de Hou, d'autres monceaux de décombres signalent l'emplacement de l'antique *Diospolis-Parva.* Des fouilles exécutées, il y a quelques années, par les agens de feu M. Salt, consul d'Angleterre, y ont fait découvrir un petit temple enseveli jusqu'au-dessus des combles. Notre guide nous assura que dans ce temple, dont le sol est déjà encombré de nouveau, s'ouvrait la bouche d'un puits où reposent par milliers des momies humaines.

Hou est encore aujourd'hui habité par une tribu particulière d'Arabes, les *Haouarahs*, qui du temps des Mamlouks, dont ils étaient seulement tributaires, ne reconnaissaient d'autre chef que leur cheïkh. Soumis aujourd'hui, comme le reste des Fellahs, à l'autorité de Méhémed-Ali, ils n'ont pas plus échappé que leurs voisins à la misère qui désole ces contrées. Leur cheïkh seul, pour s'être soumis sans résistance au vice-roi, a reçu en dédommagement un petit emploi au Sennâr.

Non loin des dernières habitations de Hou, s'élève, à l'ombre de quelques sycomores antiques, le tombeau du Cheïkh-Émir-Durrar, santon révéré, qui reçoit une fois l'an les pieuses offrandes des pélerins des provinces voisines.

A mesure que nous nous éloignions de Djirgeh, nous rencontrions en beaucoup plus grand nombre les palmiers doums, dont la tige fourchue contrastait agréablement avec les flèches élancées des dattiers. Quelques mimosas aux fleurs jaunes et odorantes, se mêlaient à ces groupes et variaient un peu l'aspect du paysage en formant d'élégans bouquets de verdure.

Les murs blanchis d'une fabrique de coton, et les flèches élancées des minarets qui se dessinent au-dessus des grands arbres qui l'entourent, signalent de loin l'antique *Neapolis*, aujourd'hui Kéneh. Cette ville, la plus importante du Saïd, après Syout, est bâtie avec quelque élégance et possède de vastes bazars. Elle est maintenant, pendant la saison des basses eaux, située à une assez grande distance du fleuve auprès duquel elle fut originairement bâtie. Mais le Nil prend chaque année son cours plus à l'ouest d'une île située en face de Kéneh; le bras qui en était voisin s'obstrue davantage à chaque crue, et reste maintenant à sec pendant la plus grande partie de l'année.

Devenu, par sa position à l'entrée de l'une des vallées qui du Nil s'étendent vers la Mer Rouge, l'entrepôt naturel du commerce entre le Caire et Djedda, Kéneh est également le point de réunion des pélerins et des marchands de Barbarie, qui se rendent à la Mecque par la voie de Kosseïr. Kéneh est célèbre en Égypte par ses fabriques de vases appelés *bardaks* ou *goulés*, faits d'une belle argile poreuse. Ces vases non cuits, et desséchés seulement au soleil, rafraîchissent rapidement, quand on les expose à un courant d'air, l'eau qu'ils contiennent et dont ils laissent suinter une partie; le limon que dépose l'eau du Nil, presque toujours trouble, bouche bientôt les pores des bardaks, et leur fait perdre cette propriété: heureusement leur prix peu élevé permet de les changer souvent.

On fabrique de ces bardaks dans plusieurs endroits de l'Égypte, mais ceux de Kéneh jouissent d'une préférence méritée, tant par l'élégance et la variété de leurs formes, et la délicatesse de leur travail, que par la finesse de l'argile qui y est employée, et quelquefois par un parfum dont les fabricans ont l'art de les imprégner et qui se communique à l'eau dont on les emplit. On fabrique aussi à Kéneh des jarres, dont il se fait, comme des bardaks, de

grandes expéditions au Caire. On lie ensemble, la bouche en bas, une grande quantité de ces jarres, maintenues par quelques djérids, et on en forme d'immenses radeaux, souvent de plusieurs rangées d'épaisseur. Ces singulières embarcations, qui ont quelque analogie avec nos trains de bois flotté, descendent le Nil et se détruisent d'elles-mêmes peu-à-peu à mesure des ventes.

Il serait difficile d'évaluer la population de Kéneh, qu'on estime généralement à dix mille ames; mais qui augmente considérablement lors du départ ou du retour des caravanes de la Mecque.

On avait, il y a quelques années, essayé de naturaliser dans les jardins de cette ville plusieurs plantes ou arbustes, apportés de l'Inde, pour le compte du Pacha, par un négociant anglais, M. Briggs; mais tout a péri par l'inondation ou le défaut de soins.

Le Mèmour de la province de Kéneh, Hassan-Bey, dont nous avions entendu parler comme d'un grand partisan des Européens, était de retour depuis la veille de sa tournée pour la perception des impôts. Nous allâmes lui présenter nos lettres et nos firmans, et il nous fit l'accueil le plus affectueux. Il occupait une maison de boue assez vaste, signalée plutôt

que défendue par trois pièces de canon de différens calibres, montées sur des affûts vermoulus.

Lors de l'expédition de Méhémed-Ali contre les Wehabites, Hassan-Bey avait été revêtu de la charge de gouverneur militaire de la Mecque, l'un des postes les plus importans et les plus enviés de l'empire. Mais un trait d'audace, qui faillit lui coûter la vie, détruisit le brillant avenir qui semblait alors s'ouvrir devant lui. Le *Kyzlar-agassi* (chef des eunuques noirs), envoyé par le Sultan pour faire à sa place le pélerinage de la Sainte Kiabé, exigea d'Hassan-Bey des témoignages d'obéissance auxquels celui-ci se refusa. Des lettres, où l'envoyé de Sa Hautesse appelait sur le gouverneur de la Ville Sainte toute la sévérité de la Porte, furent interceptées par Hassan-Bey, qui dans le premier moment de colère fit administrer, sans pitié, cent coups de bâton au gardien supérieur des dames de Mahmoud. Un tel acte de violence envers le troisième personnage de l'empire, ne pouvait rester impuni, et le Grand-Seigneur demanda la tête de celui qui avait pu s'oublier à ce point envers son représentant. Méhémed-Ali, qui portait une affection particulière à Hassan-Bey, son ancien mamlouk, et qui d'ailleurs n'avait pas vu sans une secrète joie l'hu-

miliation de l'envoyé du Sultan, eut, malgré des ordres réitérés, assez de crédit, et surtout donna assez d'argent pour sauver son favori; mais celui-ci fut obligé de se cacher pendant quelque temps, et ce n'est que lorsque cette affaire a été à peu près oubliée, que le vice-roi lui a confié le poste qu'il occupe aujourd'hui.

L'existence obscure et monotone à laquelle Hassan-Bey se trouvait réduit, lui était devenue à charge, et il n'avait pas su lui trouver un remède dans la philosophie, si commune à ses coréligionnaires. Il ne connaissait qu'un moyen de tromper l'ennui, c'était de le noyer dans des flots de vin de Champagne. Il voulut absolument nous faire les honneurs de son spécifique favori, et ce n'est qu'au milieu de la nuit, quand les vapeurs du vin l'eurent plongé dans un profond sommeil, que nous pûmes nous arracher aux témoignages d'amitié de notre hôte. Hassan-Bey paraissait affectionner particulièrement les Français, et la fabrication du champagne n'était peut-être pas le moindre de nos titres à sa prédilection; ce Mèmour était, du reste, très aimé dans sa province; et il adoucissait, autant qu'il le pouvait, la rigueur des ordres dont l'exécution lui était confiée.

Nous reçûmes, le lendemain matin, un présent de quelques moutons, qui nous étaient

envoyés par Hassan-Bey. Un riche négociant arabe, Seïd-Husseïn-Abou-Méhémed, pour lequel nous avions une lettre de recommandation, nous envoya également des moutons et un panier d'excellent pain frais.

Seïd-Husseïn était à Kéneh et à Kosseir, où il avait aussi un établissement, l'agent de la Compagnie anglaise des Indes orientales. Cette position, et l'amitié d'Hassan-Bey, qui, suivant l'usage des gouverneurs turcs, s'était associé à ses bénéfices, pour prix de la protection qu'il accordait à son commerce avec la Mer Rouge, lui avaient procuré une fortune dont nous pûmes mesurer l'étendue à la considération obséquieuse et au respect que lui témoignaient publiquement les habitans de Kéneh.

Seïd-Husseïn avait été particulièrement connu du général Belliard; le *Sultan Juste* (surnom donné en Égypte au général Desaix) avait logé plusieurs jours chez lui, et c'était avec un vif plaisir qu'il parlait des Français: « Jamais le pays n'avait été plus heureux, nous disait-il, qu'à l'époque de leur domination. » Nous ne pouvions nous lasser d'entendre les particularités pleines d'intérêt que nous racontait ce brave homme sur l'expédition française : « Quels hommes! quels soldats, que ces Français! s'écriait-il quelquefois en s'interrompant; s'ils fus-

sent restés, nos maisons seraient bâties en lames d'argent; non, ce n'est pas avec du pain qu'ils méritaient d'être nourris, mais avec du sucre. »

Seïd-Husseïn nous consulta sur le remède qui lui convenait le mieux pour se guérir d'un catarrhe chronique dont il était affecté, et qui le fatiguait horriblement. Le premier que nous lui conseillâmes fut de suspendre l'usage du vin et surtout des spiritueux. — « Ah! chers amis, nous dit-il, si c'est là le seul moyen de me débarrasser de mon ennemi, j'aime mieux vivre avec lui, et puis *Allah kérim!* mes jours sont comptés là haut! »

Nous voulions aller visiter la grande Oasis d'El-Ouah, mais malgré toute la protection d'Hassan-Bey, il nous fut impossible de nous procurer des dromadaires à Kéneh; la saison avancée nous obligeant de nous hâter pour notre voyage de Nubie, nous ne jugeâmes pas à propos d'attendre qu'on en eût fait venir du désert, et nous nous décidâmes à remettre cette excursion à notre retour.

Après avoir pris congé d'Hassan-Bey et du brave Seïd-Husseïn, auquel nous envoyâmes, avant de partir, quelques bouteilles de bordeaux et de rhum pour traiter son catarrhe à sa manière, nous traversâmes le Nil pour aller visiter Denderah.

Un peu au-dessus de Kéneh, sur la rive opposée du Nil, et au milieu d'une plaine immense, aujourd'hui presque inculte, s'élèvent les buttes de décombres qui signalent l'emplacement de l'antique *Tentyris*, dont les ruines offrent encore aux voyageurs l'un des temples les plus remarquables et surtout les mieux conservés de l'Égypte. Le monument, éloigné du rivage de plus d'une demi-lieue, est presque entièrement masqué par les buttes qui l'entourent et ne laissent apercevoir de loin qu'un portique isolé qui le précède, et les débris d'un petit édifice carré éloigné de quelques centaines de pas vers le nord.

A droite du portique, est un petit temple, irrégulièrement placé, dans lequel il est facile de reconnaître le Typhonium de Strabon : il est presque entièrement obstrué et comme englouti sous des masses de décombres. L'horrible figure de Typhon forme les chapiteaux des colonnes, et l'image hideuse de ce monstre est représentée sur tous les murs. Ce temple se compose de deux salles et d'une galerie extérieure dont toutes les colonnes sont revêtues d'hiéroglyphes. On y reconnaît les cartouches (1) de Trajan, d'Adrien, et d'Antonin-le-Pieux.

(1) On a donné le nom de *Cartouche* ou de *Cartel* à un enca-

Non loin de là, s'élève l'édifice remarquable auquel Dendérah doit sa renommée. L'imposante façade de ce temple est couverte avec profusion de sculptures hiéroglyphiques, parmi lesquelles on distingue les légendes impériales de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron. L'édifice, encore presque intact, est composé de deux parties, dont la première, plus élevée que l'autre, contient outre le naos, trois salles principales, et quelques autres de moindres dimensions.

Le naos est soutenu par vingt-quatre énormes colonnes, dont les chapiteaux sont ornés sur leurs quatre faces de têtes de divinités, surmontées par un petit temple carré sur lequel reposent les architraves qui supportent les dalles du plafond. Les peintures dont ces chapiteaux sont ornés ont conservé toute leur fraîcheur; et quoiqu'ils soient isolément d'un goût médiocre, leur ensemble est d'un effet à la fois élégant et majestueux.

Une rampe, en pente douce, conduisait sur les combles de l'édifice. C'est par ces combles, détruits en quelques endroits, qu'on s'introduit maintenant dans les chambres de médiocres

drement de la forme d'un carré long dont les angles sont arrondis. Ces cartouches entourent les noms des divinités et les noms propres et prénoms royaux des rois et des reines.

dimensions qui occupent tout entière la partie postérieure du temple. Le zodiaque fameux qui a donné lieu à tant de dissertations contradictoires, servait de plafond à l'une de ces chambres; et le plafond de plusieurs chambres voisines, dont les parois portent de nombreux cartouches d'empereurs, est décoré de zodiaques à peu près semblables.

Sur la corniche du naos on lit une inscription grecque qui annonce que ce temple fut consacré à la déesse Hathôr (Aphrodite ou Vénus) sous le règne de Tibère César; mais par la place qu'occupe cette inscription, il est facile de voir qu'elle a été gravée à une époque postérieure à celle de la décoration de l'édifice. Les plus anciennes parties du temple portent les images colossales de Cléopâtre et de son fils Césarion; mais l'édification de plusieurs autres ne paraît pas remonter au-delà des règnes de Trajan et d'Antonin (1).

Le petit bourg de Dendérah, qu'on aperçoit à quelque distance du temple, est renommé par ses fabriques de chapelets en noyaux de doum peints en rouge, dont il se fait un com-

(1) Un temple d'Isis, aujourd'hui englouti sous les décombres, doit, suivant Champollion, exister derrière le grand temple.

merce assez important avec le Kordofal et l'intérieur de l'Afrique.

Une foule de solitaires, poussés par un pieux enthousiasme, et entraînés par les miracles qui avaient signalé la vie de saint Paul et de saint Antoine, vinrent, dans les premiers siècles du christianisme, peupler les solitudes habitées par ces deux anachorètes; mais aucune trace de leur passage n'est restée sur cette terre de pénitence, et l'on chercherait vainement aujourd'hui aux environs de Tentyris les restes des nombreux couvens qu'y fonda saint Pacôme.

Nous profitâmes du peu d'heures de jour qui nous restaient, après avoir visité les ruines de Dendérah, pour continuer notre navigation, et nous saluâmes, en passant, le village de Bénoud, témoin du dévouement de l'intrépide Morandi, et d'un des plus beaux faits d'armes de l'armée française.

Morandi commandait la djerme *l'Italie*, quand la flottille française fut attaquée à Bénoud par les Mekkains. Entouré par des forces supérieures, il combattit avec acharnement, et finit par échouer son bâtiment plutôt que de le rendre. Bientôt des nuées d'Arabes envahirent le bord. Toute défense était devenue impossible; pressé de toutes parts, Morandi

voulut du moins que sa mort fût utile à son pays : quelque temps encore il résista, pour laisser s'accroître le nombre des assaillans, et mettant le feu aux poudres, il se fit sauter avec trois cents d'entre eux.

L'héroïsme de Morandi ne sauva pas la flottille française, qui tomba tout entière au pouvoir des Mekkains ; mais ceux-ci ne jouirent pas long-temps de leur victoire. A quelques jours de là, Belliard les cerna dans Bénoud même, et les anéantit presque jusqu'au dernier ; la flotille fut reprise, et *l'Italie* seule avec son brave commandant manquèrent au triomphe des Français.

L'armée entière applaudit à ce généreux dévouement ; et cependant, par une incroyable fatalité, ces applaudissemens ont à peine trouvé un écho en France. On a élevé une statue à Bisson ; le nom du chevalier d'Assas est dans toutes les bouches ; et celui de Morandi est resté inconnu.

La nuit commençait à tomber quand nous vînmes amarrer notre cange sur le rivage de Koft, l'antique *Coptos*, située à six lieues sud environ de Kéneh. Koft est, comme cette ville, bâtie près de l'entrée d'une vallée qui s'étend dans le désert de l'est. Bien que l'origine de Coptos paraisse fort ancienne, il ne commence

guère à en être question que dans l'histoire des Ptolémées. Cette ville était alors l'entrepôt du commerce de l'Inde qui se faisait tout entier par les Bérénices. Coptos, élevée au faîte de la prospérité du temps de Strabon, commença à décliner vers le onzième siècle, et elle était entièrement déchue à la fin du quatorzième; ce n'est plus aujourd'hui qu'un hameau autour duquel gisent sur le sable, au milieu de vieilles fondations de briques, des blocs ou des colonnes de granit renversés, des restes de monastères en ruines ou d'églises converties en mosquées; débris muets successivement écroulés l'un sur l'autre comme un témoignage des diverses civilisations qui se sont succédé sur cette terre patrie des arts, et qui ont aujourd'hui cédé leur place au désert.

CHAPITRE IX.

Arrivée à Thèbes. — Palais de Gournah. — Sépultures antiques. — Habitans de Gournah. — El-Assassif. — Panorama de Thèbes. — Vallée des tombeaux des rois. — Tombeaux de Ramsès Maï-Amoun et d'Ousiréï Ier. — Ramséion. — Statue de Memnon. — Médinet-Abou. — Karnac. — Le Kachef. — Luxor.

Nous profitâmes d'une brise favorable pour arriver promptement à Thèbes, réservant pour notre retour l'excursion que nous projetions de faire aux ruines de Kous (*Apollinopolis-Parva*). Malgré quelques bancs de sable, qui de temps en temps arrêtaient la marche de notre cange, elle avançait rapidement au milieu des deux nappes de verdure qui bordent le fleuve béni. Tout-à-coup nous vîmes se dessiner, au-dessus des groupes de palmiers, les masses énormes des monumens de Karnac. Un quart d'heure après, nous avions pris terre près d'un grand sycomore, dont l'ombre séculaire prête son abri aux voyageurs, sur la rive de Gournah. Devant nous se déroulait la plaine immense que l'antique métropole de l'Égypte couvrit de ses

édifices sans nombre. Çà et là s'élevaient sur les deux rives du Nil ces gigantesques débris devant lesquels nos phalanges républicaines battirent des mains ou présentèrent les armes, par un mouvement spontané, comme si ces ruines communiquaient un enthousiasme involontaire, comme si elles avaient un langage intelligible pour tous.

Nous avions à peine mis pied à terre, que des Arabes de Gournah nous amenèrent des ânes pour nous conduire dans leur village. Bientôt après avoir traversé des bouquets de palmiers, de doums et de sycomores, nous atteignîmes la limite des champs cultivés. Là s'élève, entouré de masures de boue abandonnées, un petit édifice, dont la construction élégante ne rappelle en rien celle des temples consacrés au culte égyptien. Ce fut visiblement autrefois un palais, dont les débris épars portent des noms royaux appartenant aux derniers Pharaons de la XVIIIe dynastie, ou aux premiers de la XIXe. Une colonnade en forme la façade et donne entrée, par trois portes, dans plusieurs salles, dont une seule, assez vaste, est soutenue par des colonnes d'un joli style. Des ruines informes qui précèdent ce monument, et où l'on remarque des pierres d'une très grande dimension, autorisent à croire qu'il se rat-

tachait autrefois à d'autres constructions.

Au-delà de ce palais commence le désert; la plaine, qui s'élève peu à peu au-dessus du niveau des inondations, est, ainsi que les flancs de la montagne voisine, occupée tout entière par des sépultures antiques.

Rien ne peut donner une idée de l'aspect bizarre de ce terrain bouleversé, dont toute la surface fut percée de puits. Tantôt vous les voyez ouverts sous vos pas, tantôt cachés ou comblés par des monceaux de terre et de décombres. Partout gisent confusément, entassés sur le sol, des cercueils brisés, des membres épars, des corps mutilés, arrachés au sommeil de la tombe par l'avarice ou la curiosité. Ces antiques sépultures ont été remuées tant de fois et avec tant de désordre, tant de fois creusées et recomblées, qu'il est aujourd'hui impossible de reconnaître si la fouille d'un puits offre quelques chances de succès, autrement qu'à l'entassement plus ou moins pressé et à la nature de la terre qui le remplit. A ces puits aboutissent un ou plusieurs étages de galeries ou de chambres latérales; c'est là que se rencontrent le plus souvent les antiquités. Il est extrêmement rare, parmi ces tombeaux, d'en découvrir d'intacts; mais comme les premiers spoliateurs y cherchaient uniquement les métaux précieux,

on peut encore espérer de trouver après eux des objets intéressans. Le calcaire, dans lequel ces abîmes sont creusés, a éclaté inégalement sous le ciseau; c'est au moyen des aspérités qu'offrent leurs parois que les Arabes y descendent aujourd'hui pour enlever la terre qui les obstrue ou les monumens qu'ils découvrent, et tout cela sans cordes, et sans autre moyen que les couffes qu'ils se passent de main en main.

Les plus importantes de ces sépultures étaient pratiquées dans le flanc de la montagne, qu'on prendrait de loin pour un édifice percé de fenêtres régulières. Une ou plusieurs salles précédaient les puits qui donnaient entrée dans de vastes galeries et dans des chambres souterraines, souvent d'une étendue immense, et dans lesquelles les momies reposent par milliers. La plupart de ces tombes ont été ouvertes lors de l'invasion de Cambyse, que l'histoire accuse d'avoir profané la demeure des morts, en même temps qu'il incendiait celle des vivans; la brutale colère de ce conquérant a été plus funeste aux monumens de l'Égypte que n'avait pu l'être une durée de vingt siècles. Ces tombes sont aujourd'hui presque toutes délabrées, et dépouillées du stuc et des peintures dont elles furent revêtues. On retrouve encore cependant çà et là dans quel-

ques-unes des traces d'hiéroglyphes peints et non gravés en relief, privilége qui semble avoir été réservé exclusivement à celles des rois et des prêtres; car si l'embaumement conserva pour le peuple sa simplicité première, on le vit se prêter à toutes les distinctions sociales et rassembler autour de simulacres inanimés les ornemens dont les chargeait à l'envi la tendresse ou la vanité. Obligés de se borner aux hiéroglyphes peints, les riches particuliers surent s'en dédommager par la perfection du travail, et leurs tombeaux offrent souvent des tableaux dont l'exécution ne le cède en rien, dans son genre, aux plus beaux hiéroglyphes gravés.

Le rouge, le jaune, le vert, le noir et deux nuances de bleu, sont presque les seules couleurs employées par les Égyptiens dans ces tombeaux comme dans la plupart de leurs monumens. Cependant quelques rares exemples prouvent qu'ils en connaissaient d'autres, ainsi que l'art de les mélanger entre elles, et que l'usage d'un aussi petit nombre de teintes était chez eux le résultat d'un système, et non de l'ignorance.

Deux maisons s'élèvent seules aujourd'hui parmi les sépulcres de Gournah, construites toutes deux par les Européens qui ont séjourné à Thèbes pour en explorer les ruines; l'une était, lors de notre passage, habitée par un

Grec, marchand d'antiquités; l'autre par le khawass turc chargé de faire exécuter des fouilles pour le compte d'Ibrahim-Pacha.

C'est dans les sépulcres antiques que les modernes habitans de ces lieux ont fixé leur séjour. La profondeur de ces cavernes leur sert souvent de refuge contre les vexations de l'autorité, ou de magasin pour cacher quelque portion de blé soustrait à l'avidité du fisc, comme elles servaient à leurs ancêtres à recéler le produit de leurs rapines. Depuis long-temps les habitans de ce district sont cités pour les plus voleurs et les plus turbulens de l'Égypte. Aussi ont-ils eu de fréquens assauts à soutenir, et leur nombre, qui s'élevait à plus de quatre mille au milieu du XVIIIe siècle, est réduit maintenant à quatre cents. Ces nouveaux Troglodytes se vantent d'avoir été, lors de notre campagne d'Égypte, les derniers à se soumettre aux Français, qui n'étaient parvenus à les réduire qu'en portant le feu dans leurs repaires, où plusieurs demeurèrent étouffés. Dernièrement encore, en 1824, excités par un cheïkh fanatique, ils se soulevèrent contre l'autorité de Méhémed-Ali, qui cependant parvint bientôt à soumettre les révoltés; et pour dénouement de cette tragédie, cinquante têtes des chefs roulèrent sous le fer du bourreau en présence

d'Ibrahim-Pacha, venu du Caire pour réprimer l'insurrection.

L'unique industrie des habitans de Gournah était, pendant ces dernières années, la recherche des antiques qu'ils vendaient aux voyageurs. Ce petit commerce avait contribué, plus que la force, à adoucir, sinon à changer entièrement leur caractère primitif; mais cette faible ressource vient de leur être enlevée par Ibrahim-Pacha, qui s'est réservé le monopole des fouilles de toute l'Égypte.

Près des ruines d'une vaste enceinte de briques crues, précédée d'un propylone (porte) de même matière, élevé par un des Lagides, on rencontre les débris d'un temple consacré à Ammon-Ra, la grande divinité de Thèbes, par le Pharaon de la XVIIIe dynastie, Aménenthé, régent pendant la minorité de Thotmosis III. Non loin de là s'ouvre le plus vaste comme le plus beau des tombeaux de Gournah, El-Assassif, la grande Syringe des anciens, destinée à la sépulture des prêtres et creusée par l'hiérogrammate et prophète Pétaménoph, l'un des plus hauts dignitaires de l'ordre sacerdotal. Cette immense excavation, dont les larges galeries pénètrent au loin dans la montagne, appartient à la plus belle époque de l'art égyptien. Rien n'égale le fini admirable des hiéroglyphes qui, sculptés en relief

sur un fond rose d'une fraîcheur dont le temps n'a pas terni l'éclat, ornent cet asile de la mort.

Des myriades de chauve-souris ont, depuis des siècles, pris possession de ces lieux souterrains, qu'elles disputent aux hyènes et aux chakals. Les parvis sacrés et les statues des dieux sont souillés de leurs ordures, dont les fétides exhalaisons ont rendu rare et méphitique l'air qu'on respire sous ces voûtes funèbres. De temps en temps le voyageur est assailli par d'immenses nuées de ces animaux, qui se précipitent sur les torches et les éteignent, en produisant par le mouvement de leurs ailes un bruit semblable à celui du tonnerre dans le lointain.

De Gournah, c'est vers la vallée des tombeaux des rois que nous dirigeâmes nos pas. Les détails topographiques donnés par Strabon ne permettent pas de chercher les tombes royales ailleurs que dans la vallée de Biban-el-Molouk. Deux chemins y conduisent : l'un va par un long détour, vers le nord, gagner l'entrée de la vallée; l'autre, beaucoup plus court, mais très escarpé, traverse directement l'étroite arète de la montagne qui la sépare de la plaine de Gournah. C'est du point culminant de ce sentier qu'on jouit de la vue la plus complète des monumens de Thèbes. Sur la rive libyque, à vos pieds, est El-Assassif, avec son enceinte

sacrée; un peu plus loin, Gournah, avec ses innombrables hypogées, avec les restes de son palais, avec son sol qui présente l'image du chaos; puis vient le Ramséion, avec les merveilles de son architecture et les débris de son gigantesque colosse. Au pied de la montagne, le petit temple de la déesse Hathôr (1) se révèle à peine au milieu des débris qui l'environnent. Plus loin, et seules au milieu de la plaine, s'élèvent, comme des tours, les statues de Memnon, derrière lesquelles Médinet-Abou dessine, sur un fond de rochers escarpés, ses propylones, ses temples et ses royales demeures; enfin à l'horizon s'étend ce vaste hippodrome autrefois entouré de constructions triomphales, où les anciens Égyptiens se livraient aux exercices gymnastiques et aux courses de chevaux et de chars (2). L'enceinte de ce cirque immense offre aujourd'hui, dans sa destruction, l'aspect d'une chaîne de collines régulières livrées maintenant à l'agriculture.

(1) Le temple fut consacré à la déesse Hathôr (Vénus), identifiée avec la déesse Thmeï (Thémis), par Ptolémée V Épiphane, vers l'an 200 avant Jésus-Christ, et embelli par Ptolémée Evergète et ses deux femmes Cléopâtre.

(2) L'hippodrome de Thèbes offrait une superficie sept fois plus considérable que celle du Champ-de-Mars de Paris; il avait 2,700 mètres de long sur 988 de large, soit 246,000 mètres de superficie.

Vers le sud, sur la rive arabique, Luxor étale avec orgueil, au bord du fleuve, ses larges propylones, ses élégans obélisques et ses colonnades gracieuses qui s'élèvent superbes au-dessus des misérables huttes de boue des fellahs. A l'ouest, en face de vous, Karnac apparaît immense avec ses avenues de sphinx, ses forêts de colonnes et ses montagnes de ruines, au-delà desquelles on aperçoit, à l'horizon, les restes de Med-Amoud, dont les maisons de terre sont en partie cachées par une forêt de palmiers. Ajoutez les montagnes lointaines de la Thébaïde, et le désert encadrant de toutes parts cet admirable tableau, au milieu duquel le Nil roule ses ondes majestueuses, et vous aurez une idée de l'aspect de Thèbes, de ce spectacle unique au monde, et qui exerce sur l'imagination captivée une indéfinissable puissance d'enchantement.

La grande avenue de sphinx qui, des pylones du palais de Karnac, se dirige vers le Nil, semble avoir été prolongée jusque sur la rive libyque. On ne retrouve, il est vrai, aujourd'hui sur cette rive aucune trace de ces statues; mais on remarque encore une ligne de terrain nivelée et bordée de petits monticules égaux également espacés et d'une autre couleur que le sol qui les environne; comme si la pierre dont les sphinx étaient fabriqués s'était entièrement dé-

litée. Cette ligne, à l'extrémité de laquelle Belzoni découvrit les débris d'un petit temple et quelques autres ruines, vient précisément aboutir au point où la montagne, resserrée entre la plaine et la vallée des tombeaux des rois, n'offre qu'une épaisseur peu considérable; peut-être serait-il permis de penser qu'un passage souterrain la traversait dans cet endroit et servait à conduire à leur demeure dernière les dépouilles mortelles des souverains de l'Égypte.

Bientôt nous vîmes se dérouler sous nos pas l'étroite vallée des tombes royales formée par deux chaînes de rochers blanchâtres, presque à pic dans leur partie supérieure, et dont la base est encombrée par des éboulemens sous lesquels l'entrée de ces funèbres demeures était pendant des siècles restée ensevelie.

Sur quarante tombeaux que cite Hérodote, on n'en a encore découvert que seize qui, d'après Champollion, appartiennent aux Pharaons des XVIIIe, XIXe et XXe dynasties diospolitaines ou thébaines, sous lesquelles cette métropole fleurit pendant cinq siècles (depuis l'an 1822 jusqu'en l'an 1300 avant J.-C.); mais peut-être n'est-il pas bien démontré que ce soit seulement dans cette vallée qu'il faudrait rechercher le reste de ces tombeaux; et de même

que, contre l'opinion jusqu'alors admise, les travaux de Belzoni ont fait découvrir à Biban-el-Molouk quelques sépultures particulières, on pourrait espérer de rencontrer aussi ailleurs quelques tombeaux de rois.

Ni l'ordre des dynasties ni celui de succession n'ont été observés dans le choix de l'emplacement de ces excavations funéraires. Chaque prince a fait creuser la sienne sur le point qu'il a cru le plus convenable; il est même arrivé que des travaux mal dirigés, au lieu de s'enfoncer dans la montagne, ont été aboutir à d'autres sépultures plus anciennes, ou que, pour les éviter, les ouvriers se sont trouvés obligés de se détourner de la direction qu'ils avaient d'abord choisie.

Le plan, la grandeur et le nombre des chambres de ces demeures sépulcrales sont différens pour chacune d'elles. Une porte d'assez grande dimension, ouverte sur le flanc du rocher, donne le plus souvent entrée dans une longue galerie qui se dirige vers l'intérieur de la montagne, à travers des salles plus ou moins nombreuses, soutenues par des piliers enrichis de sculptures. On arrive ensuite à la salle principale, plus vaste que les autres, à laquelle les Égyptiens avaient donné le nom de *dorée*, et où reposait la momie du roi dans un énorme sarco-

toutes les époques, dont plusieurs ne sont pas sans intérêt sous le rapport paléographique. C'est ainsi que se retrouvent bizarrement accolés le nom d'un officier anglais se rendant à son poste aux Indes, et celui d'un centurion romain qui allait occuper le sien à Éléphantine; celui d'un saint évêque chrétien visitant les fidèles de Syène ou de Latopolis, à côté de celui d'un cheïkh persan ou mogrebin, accompagné de quelques surates du Coran ou à demi recouvert du nom charbonné de quelqu'un de nos vieux soldats républicains.

Le Ramséion (palais de Ramsès), appelé d'abord Memnonium, puis tombeau d'Osymandias, mérite peut-être, par la pureté de son style, le premier rang parmi les monumens de Thèbes. Les pylones qui le précèdent et sur lesquels on distingue encore plusieurs tableaux militaires relatifs aux conquêtes de Ramsès-le-Grand (le Sésostris des Grecs), sont presque écroulés aujourd'hui, et les eaux du fleuve qui en minent la base chaque année, lors de l'inondation, finiront par les ruiner bientôt entièrement. La partie antérieure de l'édifice est la moins bien conservée. Parmi ses débris on remarque les restes du colosse de Ramsès, l'œuvre la plus prodigieuse qu'ait peut-être jamais produite la statuaire. Les légendes royales, gravées vers le

haut du bras de cet énorme monolithe, ne permettent plus aujourd'hui de doute sur le véritable nom du prince qu'il représentait. Le monarque, assis, était taillé, ainsi que son siége, dans un seul bloc de granit rose d'une admirable beauté, et si dur qu'on en porte aujourd'hui au Caire des fragmens que les Arabes emploient en guise de diamant pour couper le verre. Les proportions de la statue sont tellement gigantesques, qu'il faut se placer à une assez grande distance pour pouvoir se rendre compte de ses formes (1); elle est maintenant rompue en plusieurs morceaux, sur lesquels on distingue encore la trace des coins qui servirent à la mutiler, et dont l'action lente et pénible atteste l'incroyable persévérance apportée dans cette œuvre de destruction.

Une vaste salle hypostyle, la mieux conservée de celles du Ramséion, offre l'un des modèles les plus parfaits qui nous restent de l'architecture égyptienne. Le plafond en est soutenu par deux rangs de colonnes, dont les chapiteaux, en forme de fleurs de lotus et encore intacts, sont d'une pureté admirable. Une porte

(1) Ce colosse, quoique assis, n'avait pas moins de trente-cinq pieds de hauteur, non compris la base, second bloc d'environ trente-trois pieds de long sur six de haut; la distance d'une épaule à l'autre est de plus de vingt-un pieds.

qui fut couverte d'or conduisait à une dernière salle, presque entièrement détruite aujourd'hui. C'est là qu'étaient renfermés le fameux cercle d'or astronomique et la bibliothèque à jamais perdue, où se lisait cette éloquente inscription : *Remèdes de l'ame*.

On découvre de loin, dans la plaine, les deux statues colossales de grès brèche, appelées par les naturels Tamah et Chamah. La première, située au nord, est la plus dégradée; la partie supérieure de cette figure, rompue par un tremblement de terre (l'an 27 de J.-C.), a été, sous le règne de Septime-Sévère, réédifiée en cinq assises de pierres énormes. La partie inférieure est d'un seul bloc et assez bien conservée. C'est là, on n'en saurait douter, la statue de Memnon qui rendait, aux premiers rayons du soleil, des sons faibles d'abord, mais qui bientôt, à mesure que le soleil paraissait à l'horizon, devenaient aussi bruyans que ceux d'une trompette. Cette tradition a traversé les âges, et les Arabes donnent encore indifféremment à ce colosse le nom d'*El-Selamat*, ou qui souhaite le bonjour, quoiqu'il soit aujourd'hui muet (1).

(1) Un mémoire fort curieux de M. Letronne vient de faire déchoir cruellement le divin Memnon. La satue ne sera plus ni dieu ni héros, mais bloc de pierre doué d'une vibration sonore à tel état donné, à certaines conditions géologiques et atmosphé-

Une foule d'inscriptions attestent que de nombreux témoins ont entendu la voix de Memnon, que Memnon leur a parlé d'une manière distincte. La plupart datent du règne d'Adrien; et Sabine, femme de cet empereur, ainsi que les dames qui l'accompagnaient, figurent au nombre des visiteurs dont les noms se trouvent gravés sur ce monolithe.

Les deux statues monumentales ont seules survécu à la ruine complète de l'Aménophion, un des plus vastes palais de Thèbes, dont les immenses débris gisent enfouis sous le limon du Nil. Elles sont tournées vers l'orient, et à peu près de même dimension. Les traits de leur visage sont aujourd'hui presque entièrement méconnaissables; le bloc qui leur sert de siége est couvert d'hiéroglyphes. Sur la face anté-

riques. D'après M. Letronne il faut ranger la statue vocale parmi les matines de la Maledetta, que sonnent, selon M. de Rozière, les carrières des Pyrénées; parmi les sons d'orgue que rendent le matin les roches granitiques des bords de l'Orénoque et qu'a entendus M. de Humboldt; parmi les harpes éoliennes qui soupirent dans les pierres énormes de l'appartement de granit de Karnac, bruits naturels qu'ont entendus plusieurs voyageurs. Tel était Memnon mutilé sur son piedestal; mais Septime-Sévère, en dérangeant son état physique et le réédifiant au moyen de cinq assises de grès superposées l'une sur l'autre, a supprimé le phénomène en supprimant la cause. C'était une sourdine qui arrêtait la vibration; il voulait rendre la voix à Memnon et il l'a étouffée pour toujours.

rieure de ce siége, de chaque côté des jambes des colosses et dans l'intervalle qui les sépare, sont des figures de quinze pieds, que leurs cartouches ont permis de reconnaître pour la mère, et la reine épouse d'Aménotph III, huitième Pharaon de la XVIIIe dynastie, appelé par les Grecs Aménophis-Memnon, et qui régna vers l'an 1680 avant J.-C. (1).

Une suite non interrompue de débris de colonnes, de statues mutilées et de fragmens de toute espèce, conduit aux ruines de Médinet-Abou, village aujourd'hui abandonné, bâti à peu de distance de la chaîne libyque, sur les débris de la ville de Pappa, construite elle-même sur l'emplacement de trois des édifices de l'ancienne Thèbes. Les masures de boue accumulées dans les cours, sous les portiques et jusque sur la plate-forme des monumens, ont formé, par leurs ruines successives, d'énormes buttes de décombres dans lesquelles ils sont en partie enfouis; aujourd'hui elles achèvent chaque jour de s'écrouler, et ce ne sont plus que des ruines qui annoncent et recouvrent des ruines.

Après avoir franchi les propylées d'Antonin,

(1) La figure de gauche représente la reine-mère Tmau-Hem-Va, et celle de droite la reine épouse du même Pharaon Taïa.

d'Adrien et des Ptolémées, un édifice de Nectanèbe, un autre de l'éthiopien Taharaka, enfin un petit monument de Thotmosis III, on arrive à l'immense palais de Ramsès-Maï-Amoun, l'un des plus remarquables monumens de l'Égypte; deux pylones donnent entrée dans une vaste cour presque entièrement remplie de décombres, aussi bien que les terrasses de ses galeries latérales, supportées par des pilastres cariatides. Là se révèle l'art égyptien primitif dans toute sa majesté. Une grande porte de granit rose s'ouvre au fond de cette cour et conduit dans une autre qui la surpasse encore en grandeur et en magnificence. Sur les quatre côtés règne une galerie soutenue par des piliers carrés; celle du fond est double, et décorée de deux rangs de colonnes énormes. Le mur, le plafond, les pilastres, les colonnes, tout est couvert d'hiéroglyphes peints dont les siècles n'ont presque pas altéré la fraîcheur. On y voit des représentations de batailles, des ennemis vaincus et immolés, le triomphe du monarque égyptien, et non loin du char de victoire sur lequel il est monté, des monceaux de pieds, de mains, de phallus. Le chiffre 2,535, gravé près de ces témoignages de la victoire, indique sans doute le nombre des victimes.

On retrouve sur les murs de ce palais des

traces de tous les cultes qui ont dominé en Égypte. Choqués de l'indécence de quelques-uns des sujets représentés, les religieux qui succédèrent dans ces lieux aux prêtres d'Ammon, en firent voiler les nudités, et un misérable barbouilleur vint affubler ces pauvres divinités d'ignobles draperies. Les héros et les dieux de l'antique Égypte, défigurés et travestis, se trouvèrent métamorphosés en martyrs et en saints du christianisme, et plusieurs pilastres furent renversés pour faire place au chœur d'une église construite dans cette enceinte. Les musulmans, venus ensuite, ont encore changé sa destination, et l'église, devenue mosquée, a été décorée des versets du Coran, tracés sur ces emblèmes égyptiens et chrétiens.

Nous quittions les ruines de Médinet-Abou lorsque nos guides nous firent retourner en arrière pour voir une pierre bien plus admirable, à les entendre, que tout ce que nous avions remarqué jusque-là. C'était un des longs blocs qui soutiennent, en guise de poutres, les plafonds des galeries; celui-ci rompu vers l'une de ses extrémités, était demeuré engagé dans le mur opposé, et avait presque conservé sa position horizontale. Nos Arabes ne pouvaient se lasser d'admirer cette pierre, et nous

assuraient gravement qu'elle ne tenait à rien et restait suspendue en l'air par un miracle continuel. « Il y a bien des siècles, nous disaient-ils, qu'un santon se trouvait là en prières pendant un tremblement de terre qui, brisant cette masse énorme, allait la précipiter sur sa tête; mais le saint homme avait un tel pouvoir sur toutes choses, qu'il lui ordonna de rester à sa place; et depuis ce temps la pierre y est demeurée comme une marque éternelle de l'accomplissement de ses ordres. »

Nous venons de décrire les principaux débris que la grandeur égyptienne a laissés sur la rive gauche du Nil. D'autres merveilles attendent le voyageur sur le bord opposé.

A un quart d'heure du fleuve, et près d'un village d'une centaine de cabanes, qui leur a donné son nom, sont les gigantesques ruines de Karnac, amas confus de portiques, de palais, de temples de toutes les époques, de toutes les grandeurs, irrégulièrement groupés; les uns mariant encore avec élégance les lignes gracieuses de leur architecture aux bouquets de palmiers qui les entourent, les autres menaçant ruine ou achevant de s'écrouler. De toutes parts les matériaux les plus précieux, brisés et désunis, s'offrent à vos regards, tantôt s'élevant comme des montagnes, tantôt cou-

vrant le sol d'obélisques rompus, de colosses défigurés, de colonnes et d'autels mutilés et à demi ensevelis sous le sable, ou sous les huttes de boue des Arabes. Aux traces d'une destruction violente, qu'on trouve partout à Karnac, il est facile de reconnaître que le temps a moins contribué que les hommes à la ruine de tant de chefs-d'œuvre, et l'esprit, attristé du spectacle de tant de dévastation, hésite incertain entre l'abattement et l'admiration, entre l'indignation et l'enthousiasme.

Une enceinte carrée de briques crues, de près d'une demi-lieue de côté, et dont il reste encore quelques traces, entourait ces monumens. Le plus remarquable regarde le fleuve; ce palais, car c'en est un, le plus colossal peut-être que la main des hommes ait jamais élevé, est précédé de deux énormes pylones qui décorent l'entrée d'une vaste cour entourée de riches portiques (1).

(1) Les savans de notre expédition ont consigné, sur la face intérieure d'un de ces pylones, le résultat de leurs calculs astronomiques. On y lit encore l'inscription suivante :

RÉPVBLIQVE FRANÇAISE

AN VIII

GÉOGRAPHIE DES MONVMENS

TEMPLES.	LONGITVDE.		LATITVDE BORÉALE.
Denderah.	30° 31′ 0″	—	26° 10′ 0″

Une longue colonnade conduit à une porte qui s'ouvre entre deux colosses de vingt pieds de proportion, et donne entrée dans une salle immense; cent trente-six colonnes, encore debout, de plus de onze mètres de tour, et dont quelques-unes ont jusqu'à vingt-quatre mètres de hauteur, supportent les pierres énormes qui forment le plafond de cette salle. Les chapiteaux de plusieurs de ces colonnes présentent une circonférence de vingt-un mètres, et cent hommes pourraient tenir à l'aise sur chacun d'eux. A la vue de cette construction gigantesque, on est tenté de douter du témoignage de ses sens ou de croire aux légendes superstitieuses des Arabes et à l'existence d'une race de géans.

Au-delà de cette salle s'élèvent encore des pylones; puis viennent les restes de six obélisques (1); puis une salle construite tout en-

TEMPLES.		LONGITVDE.				LATITVDE BORÉALE.		
Thèbes	Karnac.	30°	20′	4″	—	25°	44′	15″
	Louxor.	30	19	16	—	25	44	55
Esneh.		30	14	19	—	25	19	39
Edfou.		30	33	4	—	25	0	0
Ombos.		30	38	39	—	24	28	0
Syène.		30	34	19	—	24	8	6
Isle Philé.		30	33	46	—	24	3	45

(1) Ces obélisques sont de granit rose: l'un d'eux, le plus grand des monumens de ce genre, a trente mètres de hauteur;

tière de grands blocs de granit rose, chef-d'œuvre de luxe et de somptuosité élevé par Ptolémée Alexandre; puis un énorme sanctuaire monolithe; puis de vastes portiques où les peintures antiques reparaissent sous les figures de saints et de madones que les chrétiens leur avaient substituées; puis..... Mais la crainte de fatiguer le lecteur nous oblige de borner ici une énumération peut-être déjà trop longue, et cependant nous avons à peine commencé à ébaucher la description d'un seul des monumens de Karnac.

Il serait superflu d'insister sur la profusion des hiéroglyphes et sur la fraîcheur des peintures dont ces monumens sont couverts. Cette incroyable richesse de travail qu'offrent dans chacun de leurs détails les constructions égyptiennes, partout presque également finies, également admirables à voir, devient fastidieuse à décrire. Cependant quelques-uns des bas-reliefs de Karnac méritent une mention particulière par l'importance des sujets qu'ils représentent. On y distingue les combats et les triomphes de Ménephtah I[er], de Ramsès-le-Grand et de Séson-

deux autres ont vingt-trois mètres; un seul de ceux-ci est encore debout, le second a sans doute été renversé par le même tremblement de terre qui, l'an 27 de Jésus-Christ, mutila la statue de Memnon.

chis, qui traîne aux pieds des dieux les chefs de plus de trente peuples soumis, dont les noms sont inscrits au-dessus. Parmi ces noms Champollion a retrouvé en toutes lettres : *Iou-daha malek*, le royaume des Juifs ou de Juda, découverte importante sous le triple rapport archéologique, historique et religieux.

C'est du haut des pylones du grand palais que l'œil peut le mieux embrasser l'ensemble des édifices de Karnac, parmi lesquels on remarque surtout, au milieu de montagnes de ruines, un petit monument Isiaque, un immense édifice de construction Ptolémaïque, annoncé par trois rangs de pylones et séparé du grand palais par un vaste réservoir, que l'eau du Nil vient encore remplir chaque année; enfin trois temples précédés de portes triomphales devant lesquelles s'ouvraient d'immenses avenues bordées de sphynx. Celle qui conduisait à Luxor a dû être composée de plus de six cents de ces statues; et le niveau auquel elles sont placées permet de croire que dans les temps antiques cette avenue, qui servait de promenade pendant les basses eaux, devenait un canal à l'époque de l'inondation.

Nous venions de nous éloigner de Karnac quand le Kachef, absent lors de notre arrivée, accourut derrière nous pour nous prier de

retourner prendre le café chez lui. Prévenus à temps, nous résistâmes aux pressantes instances de cet homme qui s'était créé aux dépens des voyageurs une industrie toute particulière. Bâtonné et menacé de perdre sa place pour quelques avanies qu'il s'était permises envers des Européens, l'honnête Kachef n'avait pas pour cela renoncé à leur extorquer de l'argent; seulement il avait cru prudent d'adopter des formes plus polies pour parvenir à son but. Un voyageur arrivait-il à Thèbes, le Kachef ne manquait pas de le faire aussitôt complimenter et de lui envoyer quelque petit présent, comme un mouton ou quelques poules; puis, venant chaque jour le visiter à sa cange, il n'en sortait jamais sans avoir, à force d'importunités, réussi à obtenir quelque cadeau et prélevé ainsi sans risques et au nom de l'hospitalité un impôt plus considérable que celui qu'il avait jamais tiré de ses avanies. Malheureusement il n'est ruse si bien combinée qui ne s'évente à la fin, et la petite spéculation du Kachef, signalée d'avance aux voyageurs, n'avait plus de notre temps le même succès qu'autrefois. On lui renvoyait ses présens, on évitait ses politesses, et le pauvre homme, réduit à la proie isolée que lui offrait de loin en loin quelque voyageur inexpérimenté, voyait diminuer de

jour en jour le produit de ses honnêtes exactions.

Les ruines d'une jetée antique attestent que Luxor était autrefois, comme il est encore aujourd'hui, le port de Thèbes. A quelques pas du fleuve s'élèvent deux grands pylones qui, avec une colonnade d'une énorme dimension, quelques centaines d'autres colonnes et un assez grand nombre d'appartemens, composent ce qui reste aujourd'hui du palais d'Aménotph III, Pharaon de la XVIII[e] dynastie.

Cet admirable édifice, auquel ont attaché leur nom Ménephtah I[er], Ramsès-le-Grand, Sabacon, le fils d'Alexandre-le-Grand, Ptolémée-Philopator, et tant d'autres souverains, est maintenant encombré de sables et de débris. Autour de ses ruines ont été construites des maisons de boue surmontées de colombiers assez élevés, qui, au nombre de deux cents environ, forment le village de Luxor. Une fois par semaine, les habitans des villages voisins s'y réunissent pour échanger leurs marchandises.

Devant les pylones étaient placés, à côté de deux colosses à demi enfouis, les deux magnifiques obélisques destinés, par Sésostris, à l'ornement du Ramséion, et de l'un desquels la France vient de s'enrichir. Les hiéroglyphes qui

décorent ces monolithes sont de l'exécution la plus parfaite; gravés seulement en creux, ils auraient laissé quelque chose à désirer; laissés en relief, ils seraient demeurés exposés aux injures des hommes et aux intempéries des saisons; d'ailleurs ces sculptures saillantes auraient altéré la pureté des lignes de l'obélisque; on a donc pris le parti de réunir les deux moyens; le plan des figures est en creux, mais dans ce creux les figures sont en relief et garanties de toute atteinte par la vive arête du granit.

Voilà tout ce qui reste aujourd'hui de Thèbes, de cette cité superbe qui vit par chacune de ses cent portes sortir à la fois dix mille guerriers; de cette cité foyer d'une antique civilisation, gardienne des traditions des sciences, dont le dépôt sacré se conservait intact à l'ombre du sanctuaire. Un nom et quelques pierres, voilà tout ce qui a survécu à tant de splendeur, à tant d'orgueil. Le désert a remplacé ces maisons qui suffisaient à peine à la foule immense qui s'y pressait; du sable et quelques huttes couvrent les débris de l'impérissable granit qui jadis avait reçu la vie des mains des plus habiles artistes. On ne retrouve pas même la trace de ces innombrables canaux qui répandaient la vie et la richesse dans toute la contrée. Seul, toujours le même après tant de siècles, le Nil

roule encore aujourd'hui ses ondes bienfaisantes au milieu des campagnes qu'il a créées; seul, toujours aussi grand, aussi merveilleux qu'au temps de la splendeur des Pharaons, il répand encore la fertilité au sein de ces plaines couvertes d'informes amas de palais écroulés, de colonnes abattues, de fondemens arrachés, de socles et de chapiteaux roulés pêle-mêle avec les urnes, les autels et les membres mutilés des dieux.

CHAPITRE X

Arrivée de trois canges. — La Contemporaine. — Peste d'Esné. — Le Roi des crocodiles. — Récoltes brûlées. — Conscription. — Épizootie. — Mariage de fellahs nubiles, par firman. — Esné. — Ibrahim-Aga. — Edfou. Ses Temples. — Djebel-Selséleh. — Carrières. — Koum-Ombou. — Assouan. — Ile d'Éléphantine.

Plus d'une semaine s'était écoulée, et nous avions à peine eu le temps de parcourir les ruines de Thèbes. Cependant la saison qui avançait, nous faisait une loi de nous hâter et de différer jusqu'à notre retour de Nubie le reste de nos explorations; en conséquence, nous nous occupions des préparatifs de notre départ, lorsque l'arrivée de trois nouvelles canges vint le retarder encore de quelques jours. Chose inouie dans les fastes thébains : quatre barques, avec des voyageurs de diverses nations s'y trouvaient réunies à la fois! l'une, sur laquelle flottait la bannière britannique, nous amenait deux amis, MM. G. Robinson et W. Maltass; sur la seconde, qui naviguait sous

pavillon américain, se trouvaient embarqués M. J. Bradford, vice-consul des États-Unis à Lyon, et le docteur W. Holt Yates, médecin de Londres; enfin la dernière, portant l'étendard du prophète, avait à son bord madame Ida Saint-Elme, plus connue sous le nom de la *Contemporaine*, et son fils adoptif.

Déjà familiarisés avec les ruines de Thèbes, nous nous empressâmes d'en faire les honneurs aux nouveaux arrivans, et le lendemain, le tombeau de Ramsès-Maï-Amoun nous vit célébrer gaiement, par un festin aussi splendide que le permettait l'état de nos provisions, le plaisir de notre réunion sur cette terre étrangère. La Contemporaine seule ne jugea pas à propos de venir au rendez-vous; regardant en pitié tous ces amas de vieilles pierres qui, avouait-elle, ne disaient rien à son esprit ni à son cœur, et sur lesquelles elle trouverait dans les livres des renseignemens bien suffisans pour ce qu'elle voulait en dire, madame Saint-Elme trouvait fort inutile d'aller, pour les visiter, se fatiguer par de longues courses sous un soleil brûlant; tout occupée de la prime supplémentaire de dix mille francs, qui, s'il faut l'en croire, lui avait été promise par son libraire-éditeur, si elle remontait seulement jusqu'aux Pyramides, elle se flattait que son voyage de

Thèbes lui vaudrait au moins dix mille francs de plus. Une contusion légère au-dessus du genou fut son excuse pour ne point se joindre à notre joyeuse caravane, et dans la crainte sans doute que nous pussions douter de la sincérité de ce motif, il nous fallut voir de nos yeux le *bleu* fatal, témoignage irrécusable du coup qu'elle s'était donné.

La nouvelle qui circulait depuis quelques jours, que la peste faisait d'affreux ravages à Esné, décida madame Saint-Elme à ne pas poursuivre plus loin son voyage et à retourner immédiatement au Caire, pendant que nous faisions voile pour les Cataractes.

Une brise légère qui nous avait fait passer rapidement devant Erment (l'antique *Hermonthis*), faiblit bientôt et nous força à prendre terre; nous profitâmes de ce retard pour faire la chasse aux vols nombreux de tourterelles et de pigeons qui couvrent les palmiers tout le long des rives du Nil.

Depuis quelques instans nous apercevions au-devant de nous, gisant sur un banc de sable à fleur d'eau, une masse énorme que nous reconnûmes bientôt pour être un crocodile; sa longueur pouvait être de près de quarante pieds; quelques fellahs accoururent pour nous prévenir que c'était le redoutable *Sultan-el-*

Timsah (le roi des crocodiles), signalé depuis long-temps pour habiter ces parages, où il a fait de nombreuses victimes; le sommeil dans lequel ce monstrueux animal était plongé, nous donna un instant l'espérance de pouvoir l'approcher à portée de fusil, mais éveillé par les cris des oiseaux qui l'entouraient, nous le vîmes bientôt se dresser sur ses pattes et plonger lourdement dans le fleuve, dont sa masse énorme fit au loin bouillonner les eaux.

Nous avancions lentement pendant que nos mariniers remorquaient nos canges au milieu des bancs de sable, lorsqu'un spectacle auquel ne nous avaient pas encore préparés toutes les misères dont nous avions déjà été témoins en Égypte, vint tout à coup frapper nos regards.

Sur une étendue de plusieurs lieues, les récoltes encore fumantes venaient d'être ravagées par le feu; pas un habitant ne paraissait dans la campagne, et les puits à bascule des bords du fleuve étaient abandonnés. Nous arrivâmes à l'entrée d'un village où nous entendions de loin retentir des clameurs confuses, et là, nous connûmes la cause de cette désolation. Le recrutement s'opérait dans ce district: les Arnaouts qui en étaient chargés occupaient déjà les hameaux voisins du désert, et rendaient la fuite impossible; quelques heures

encore, et ils allaient venir arracher à leurs foyers les malheureux habitans. Réduits au désespoir et décidés à se défendre, ceux-ci avaient incendié les moissons; puis, armés de lances, de bâtons, de pierres et de quelques mauvais fusils à mèche, ils s'étaient placés à l'entrée du village, résolus à périr plutôt que de se faire soldats; les femmes, poussant des cris de rage, s'arrachant les cheveux et souillant de boue leurs vêtemens et leur visage, ajoutaient encore à cette scène déchirante, et formaient un horrible contraste avec le calme affreux qu'affectaient leurs pères et leurs maris.

Jamais l'image d'un désespoir aussi profond ne s'était offerte à nous; et combien ne faut-il pas qu'il le soit, en effet, pour pousser ces malheureux à détruire jusqu'à l'espoir de leurs récoltes? Mais, comme nous l'avons déjà dit, quel intérêt pourrait avoir le fellah égyptien à la prospérité de la sienne? Si elle est belle, il doit payer, avec sa contribution, celles des villages de son district qui sont arriérés; ses champs sont-ils demeurés improductifs, ce sont ses voisins qu'on force à payer pour lui; et l'on sait ce que signifie en Égypte le mot *forcer*, quand il s'agit des droits du gouvernement. Accablé sous le poids d'impôts qu'il ne pourra

jamais acquitter, le malheureux habitant des campagnes néglige une industrie dont il est certain de ne jamais conserver le fruit. Souvent il nous est arrivé de ne pouvoir acheter à aucun prix ni lait, ni œufs, ni poules, parce que le préposé du vice-roi était là pour s'emparer de l'argent que nous aurions donné en échange, et qu'à ce compte les habitans préféraient consommer eux-mêmes le peu de denrées qu'ils possédaient; que si, trompant l'avidité du fisc, ces infortunés parviennent à ramasser les moyens d'acheter même le plus indispensable vêtement, ils sont exposés à s'en voir dépouillés, ou au moins à recevoir des coups de bâton, pour avoir osé employer leur argent à autre chose qu'à l'acquittement du miry.

En 1829, une épizootie ayant détruit une grande quantité de volailles, un firman du vice-roi défendit sous les peines les plus sévères de manger des œufs, et les Cheïkhs-el-beled étaient chargés de venir chaque jour les recueillir pour les porter aux divers établissemens, où on les fait éclore par incubation artificielle (1).

(1) Ces fabriques sont établies dans plusieurs villes de la Basse et de la Haute-Égypte. Ces établissemens consistent en une salle entourée intérieurement d'espèces de fours élevés au-dessus du sol; au-dessous de chacun d'eux est pratiquée une petite chambre qui communique avec eux par un trou autour

On croirait à peine à cette étrange manière d'entendre la propriété, si la liberté individuelle n'était elle-même aussi brutalement violée. Un firman prescrivit vers la même époque à tout fellah en âge d'être marié de prendre femme; cinq cents coups de bâton devaient être la punition de chaque délinquant: remède bizarre aux répugnances que ces malheureux éprouvaient à faire partager à une compagne leur misérable destinée.

C'est par ce moyen nouveau que le gouvernement civilisé de Méhémed-Ali prétendait arrêter les progrès effrayans de la dépopulation; déplorable civilisation, dont les tâtonnemens maladroits coûtent si cher à ceux aux dépens desquels se font chaque jour des essais ridicules ou barbares, et dont les plus heureux n'apporteront que dans un avenir incertain quelque soulagement à une misère qui augmente sans cesse.

On ne nous avait pas trompés; un typhus

duquel on allume un mélange de fiente de mouton et de natron. La combustion lente de ce mélange entretient dans la petite chambre inférieure, où sont déposés les œufs, une chaleur suffisante pour les faire éclore. Une ouverture qui communique avec la salle du milieu permet aux jeunes poulets de sortir de cette espèce d'étuve à mesure qu'ils sont éclos. Quelques-uns de ces établissemens peuvent contenir plusieurs milliers d'œufs à la fois.

meurtrier, improprement nommé peste, moissonnait cruellement la population d'Esné; suite de la famine qui, depuis plusieurs mois, ravageait la province, ce fléau enlevait par jour plus de cinquante habitans, et leur nombre, déjà réduit de plus d'un tiers, s'élevait à peine à six mille.

Ibrahim-Aga, Mémour de la province d'Esné, s'était retiré dans une grande barque, où nous le trouvâmes faisant quarantaine; mais la faisant *à la turque*, c'est-à-dire qu'il était défendu aux habitans, sous les peines les plus sévères, d'approcher de la barque du gouverneur et de quelques tentes que ses gens avaient dressées près de là sur le rivage; tandis que ceux-ci avaient l'autorisation d'aller à la ville, quand bon leur semblait, visiter leurs parens ou amis et renouveler les provisions.

Prévenu de notre arrivée, le Mémour nous envoya ses complimens et un présent de quelques moutons: nous nous empressâmes d'aller le remercier et de lui apporter une caisse de vin, dont nous avait chargés pour lui le docteur Massari de Syout. Voulant, malgré les habits turcs dont nous étions revêtus, nous traiter en Européens, Ibrahim-Aga ne nous permit pas de nous placer sur le divan qui occupait la moitié de son petit appartement; de l'autre

côté étaient de mauvaises chaises sur lesquelles il nous fallut nous asseoir, tandis que lui-même prenait place sur un grand fauteuil à bras d'une forme toute gothique. Après avoir fait appeler son mâlem, qui reçut ordre de lui donner lecture de la lettre du docteur Massari, attendu qu'il ne savait, lui, ni lire ni écrire : — « Mes amis, nous dit-il, ne vous étonnez point que je ne vous fasse pas servir de pipe et de café : nous aussi, maintenant, nous sommes Francs et civilisés; pour vous en donner la preuve, je vais vous faire partager mon dîner et essayer avec vous les couteaux et les fourchettes que vous m'apportez de la part de mon excellent ami, le médecin de Syout. La condition essentielle pour bien recevoir les *mussafirs* (hôtes) francs est, je le sais, de leur faire boire du vin : j'espère que vous serez contens du mien... il vient de France. »

Pendant que nous étions occupés à lui donner des nouvelles du Caire, ses gens avaient préparé le repas, qui fut bientôt placé devant nous; chacun eut sa fourchette et son couteau, mais comme la civilisation d'Ibrahim-Aga n'allait pas jusqu'au luxe des assiettes, chaque convive prenait à son gré dans le plat, le morceau qui lui convenait le mieux.

Rien n'égalait l'embarras du Mémour qui

ne savait où mettre ses jambes, fatiguées de la posture incommode et inaccoutumée à laquelle l'obligeait son fauteuil; il n'osait cependant pas quitter son siége, emblème caractéristique, à ses yeux, de la véritable civilisation; il faisait mille mouvemens, tournait et retournait son couteau, et ne manquait pas, après avoir saisi dans le plat quelque morceau de viande à l'aide de sa fourchette, de le prendre avec ses doigts pour le porter à sa bouche; un seul grand verre qu'on se passait à la ronde, renfermait le vin détestable que, sous le nom de bordeaux, notre amphitryon dégustait avec un admirable enthousiasme.

Le repas terminé, on nous apporta enfin des pipes et du café; ce fut pour notre hôte un véritable moment de bonheur : la cruelle privation qu'il s'imposait depuis quelques heures avait poussé à bout son amour pour la civilisation, et il nous demanda la permission de quitter son fauteuil, pour s'asseoir sur son divan.

Vers le soir, nous prîmes congé d'Ibrahim-Aga, qui voulait nous retenir pour une chasse aux crocodiles, qu'il comptait entreprendre sous peu de jours; mais le vent était favorable et nous étions pressés par la saison; nous

mîmes donc à la voile pour Edfou, sans nous arrêter aux ruines d'*Elithya* (El-Kab).

Edfou (l'antique *Hatfouh*, l'*Apollinopolis magna* des Grecs), compte à peine deux mille habitans, dont l'unique industrie consiste à fabriquer quelques poteries et des toiles bleues. C'est la dernière ville où l'on trouve des Coptes, de ces vieux enfans de l'Égypte, devenus chrétiens dès les premiers jours de notre ère et restés fidèles à leurs croyances après tant de siècles de persécutions. Nous apercevions, long-temps avant d'arriver à Edfou, ses pylones, les plus grands de l'Égypte; enfin, nous fîmes arrêter notre cange au point le plus voisin de la ville, éloignée du Nil d'un peu moins d'un quart d'heure de marche.

Bâti sur une partie des buttes énormes dont le grand temple est entouré, et sur la plate-forme du temple lui-même, Edfou offre de loin le coup d'œil le plus pittoresque; inférieur par ses dimensions aux édifices de Karnac et moins bien conservé que celui de Dendérah, le temple d'Edfou mérite cependant, malgré l'époque peu ancienne de sa construction, un rang distingué parmi les monumens de l'Égypte.

Une large porte qui s'ouvre entre les pylones,

donne entrée dans une cour qu'entourent des murs couverts de sculptures, et des galeries presque intactes. Les colonnes de la première salle sont surmontées de chapiteaux de formes variées. Le sanctuaire, presque entièrement encombré de sable et de débris, est ceint d'un mur fort élevé, destiné sans doute à le soustraire aux regards des profanes; l'extérieur de l'édifice est, aussi bien que l'intérieur, couvert d'hiéroglyphes. Ici, c'est le lever du dieu Har-Hat (l'Aroëris ou Apollon grec); là des prêtres faisant des sacrifices; partout des scarabées, des éperviers, des ibis et de longues processions de singes. La partie la plus soignée et la plus ancienne est due à Ptolémée IV, Philopator; ses successeurs Épiphane, Philométor et Evergète II Physcon, ont continué de travailler à son embellissement; ce temple était consacré à une triade, composée 1° du dieu *Har-Hat*, la science et la lumière célestes personnifiées, et dont le soleil est l'image dans le monde matériel; 2° de la déesse *Hathôr*, la Vénus égyptienne; 3° de leur fils *Harsont-Tho* (l'Horus soutien du monde, qui répond à l'amour Eros des mythologies grecque et romaine).

De beaux escaliers pratiqués dans l'intérieur des pylones, conduisent sur leurs plates-formes; à ces escaliers aboutissent plusieurs étages de

salles éclairées par d'étroites meurtrières (1) où furent casernées quelques compagnies françaises de la 21e demi-brigade. Depuis cette époque, Abou-Tarbouch, Nazir de ce district, y avait établi la demeure de ses femmes, et les voix mélancoliques du harem firent retentir ces sombres voûtes, où avaient résonné quelques années auparavant les joyeux refrains d'un bivouac français.

Les savans de notre expédition ont laissé à Edfou une trace de leur passage, en faisant graver la longueur du mètre sur la porte qui sépare les pylones. La cour du temple sert aujourd'hui de magasin pour les céréales. Afin de prévenir, ou au moins de constater facilement les vols, l'autorité a fait couvrir chaque tas de grains d'une empreinte répétée de la marque du fisc, gravée sur une large planche, de telle sorte qu'il serait impossible d'opérer la moindre soustraction, sans que la destruction des empreintes la fasse aussitôt reconnaître.

Non loin du grand temple, on en découvre un autre beaucoup plus petit, presque entière-

(1) Il est à croire que, dans l'origine, les salles de l'intérieur des pylones étaient destinées à rester dans une obscurité complète, et les jours qui y sont actuellement pratiqués indiquent par la manière dont ils mutilent les hiéroglyphes extérieurs, une origine plus récente que la construction du monument.

ment enfoui au milieu des décombres et consacré à Typhon (1). L'horrible figure de ce dieu forme les chapiteaux des colonnes dont est décorée la première cour, seule partie de ce monument qui soit maintenant à découvert. Ce n'est qu'en se glissant à plat-ventre qu'on peut explorer quelques-unes des salles de cet édifice, qui date des règnes de Ptolémée VII et de Ptolémée VIII.

Nous allions quitter Edfou, quand des chants, ou plutôt des cris cadencés, appelèrent notre attention. Bientôt nous rencontrâmes une troupe de femmes confusément groupées devant la porte d'une cabane. La plupart étaient armées de lances, de fusils, ou de quelques instrumens aratoires; au milieu du groupe, l'une d'elles, que deux ou trois autres s'efforçaient de retenir, s'arrachait les cheveux, se roulait par terre, couvrait sa tête de poussière et en souillait ses vêtemens; elle se calmait par intervalles: alors toutes les femmes de la troupe, élevant les bras

(1) Il est curieux de remarquer avec Champollion que les anciens Égyptiens ont toujours construit ces Typhonium ou petits temples nommés *Mammissi* (lieux d'accouchement), à côté de tous les grands temples où une triade était adorée. C'était l'image de la demeure céleste où la déesse avait enfanté le troisième personnage de la triade qui est toujours figuré sous la forme d'un jeune enfant.

au-dessus de leur tête et agitant leur corps, poussaient toutes ensemble, en cadence, ces cris étouffés que nous avions d'abord entendus; après quoi, et comme pour leur laisser reprendre haleine, la première recommençait ses lamentations; cette femme était, comme nous l'apprîmes, la veuve d'un jeune homme auquel on allait rendre les derniers devoirs, et ses amies avaient, pour faire honneur au défunt, apporté au convoi les armes et les instrumens par l'habile maniement desquels il s'était, ou au moins il était censé s'être distingué. Bientôt arriva une troupe d'hommes, dont les premiers portaient sur leurs épaules une bierre découverte; le corps y fut placé, et le cortége se mit en marche. Les hommes s'avancèrent les premiers en récitant des versets du Coran; après chaque verset les femmes poussaient des cris aigus; de temps en temps on faisait une halte, pendant laquelle elles recommençaient à chanter en cadence en se balançant, et en tenant les bras élevés au-dessus de leur tête jusqu'à ce qu'on se remît en marche; arrivé au lieu de la sépulture, le corps fut déposé dans la fosse et recouvert de terre, ou plutôt de poussière à laquelle plusieurs porteurs d'eau chargés de ce soin, mêlaient à mesure l'eau de leurs outres pour lui faire former

une seule masse, et empêcher que les hyènes et les chakals ne pussent venir déterrer le cadavre pendant la nuit.

On achevait l'inhumation d'un corps lors de l'arrivée de celui que nous avions accompagné; les funérailles étaient à peine terminées quand l'arrivée d'un troisième, puis celle d'un quatrième, en nous prouvant qu'il régnait à Edfou une mortalité plus grande qu'à l'ordinaire, vinrent nous rappeler l'idée du typhus d'Esné.

En effet, ce typhus régnait à Edfou avec plus de force encore qu'à Esné, et nos gens, qui nous en croyaient avertis, nous avaient vus avec étonnement braver un péril plus grand que celui auquel nous avions refusé de nous exposer la veille; envisageant eux-mêmes ce péril avec indifférence, ils n'avaient fait à ce sujet aucune réflexion, et nous avaient laissé entrer dans vingt maisons et toucher sans précaution ceux que nous rencontrions; prévenus trop tard, force nous fut de faire de nécessité vertu, et d'attendre tranquillement les résultats de notre imprudence; cependant nous fûmes plus heureux que sages, et personne à bord de la cange n'eut à se repentir de s'être aventuré au milieu de la contagion.

Bien que dans la Haute-Égypte la culture soit

moins soignée que dans le Delta, et que l'exhaussement des terres y rende l'irrigation plus difficile et plus inégale, nous avons pu reconnaître que les habitans du Saïd sont moins malheureux que ceux de la Basse-Égypte, et cette observation devient plus sensible quand on se rapproche des cataractes : il semble que la tyrannie soit moins pesante à mesure qu'on s'éloigne du centre du gouvernement. Ici, ils se nourrissent en général d'un pain de froment peu fermenté, de pain de maïs et de doura, et de doura légèrement rôti; d'une sorte d'herbe tendre de la famille du trèfle, qu'ils nomment *helba*, d'une autre herbe appelée *molohia*, assez semblable à l'oseille, qu'ils préparent avec de la mauvaise huile de lin ou du beurre; d'une grande quantité d'oignons, de fèves, d'ail, de laitues, qu'ils mangent cuits ou crus, ou assaisonnés avec du lait aigri (*leben*); de fort peu de viande; enfin de beaucoup de poisson salé. Leur boisson se compose de l'eau du Nil, toujours trouble, mais toujours digestive, de méryse, espèce de bière épaisse et fort indigeste, et principalement d'eau-de-vie de dattes. C'est sans doute à ce régime composé de substances âcres et irritantes qu'il faut attribuer les ophthalmies fréquentes qui règnent en Égypte, et dont sont plus particulièrement

atteints les naturels. M. Pariset, qu'un généreux dévouement avait conduit en Égypte, et qui s'est ainsi trouvé à même de faire de judicieuses observations sur l'hygiène de ce pays, pense qu'on pourrait rapporter avec raison à la même origine les premiers germes de certaines maladies organiques, telles que la lèpre, l'éléphantiasis, et les hydro-sarcocèles énormes dont les exemples sont si communs dans toute cette région. Quant à la dyssenterie, qui est en Égypte non moins permanente que l'ophthalmie, mais qui menace plus spécialement les étrangers, elle doit tirer sa source des conditions naturelles du pays, mais il serait difficile d'en indiquer les véritables causes.

Les mœurs des Arabes du Saïd offrent peu de différence avec celles des Arabes de la Basse-Égypte : c'est la même gaieté, la même insouciance, et une disposition non moins prononcée pour le vol; on cite d'eux des traits où ils ont poussé la finesse et l'audace à un point incroyable, et il n'est pas rare de les voir suivre à la nage les barques où se trouvent quelques riches passagers, qu'ils dévalisent pendant la nuit avec une adresse digne des filous de notre Europe; du reste bienveillans, serviables et spirituels, ils joignent à une certaine indépendance de caractère, une patience à toute

épreuve, et supportent sans se plaindre et avec une admirable résignation les plus atroces douleurs; moyennant une modique rétribution on peut leur demander les services les plus pénibles.

Leurs femmes, que distinguent des formes remarquables et une grâce incroyable dans tous leurs mouvemens, sont encore imbues des préjugés que la jalousie des hommes a créés: elles se cachent la figure et regardent comme des prostituées celles qui ne se conforment pas rigoureusement à cette pratique ancienne; leur voix est grèle, malgré leur constitution robuste; exclusivement occupées des soins du ménage elles sont généralement paresseuses, sales et intéressées.

A peu de distance au-dessus d'Edfou, la vallée du Nil se resserre, et à *Djebel-Selséleh* (la montagne de la chaîne), des roches de grès d'une très grande élévation viennent de chaque côté border le fleuve. Tous ces rochers sont percés de vastes carrières, dont les plus étendues sont celles de la rive droite; on y distingue encore les routes anciennes qui les traversèrent et qui sont sillonnées par les traces des roues de chars. Quelques-unes de ces excavations ont jusqu'à six cents pieds de long, sur trois cents de large et quatre-vingts d'élévation.

C'est de là, sans aucun doute, que sont sortis les matériaux des monumens d'Edfou, d'Esné et peut-être de Thèbes. La plupart de ces carrières ont ensuite été ornées d'inscriptions hiéroglyphiques, qui se rapportent aux XVIII, XIX et XXII[es] dynasties, et aux règnes d'Horus, d'Ousireï I[er], de Ramsès II, de son fils, de Ramsès-Maï-Amoun, de Méneptah II et de Sésonchis. On y remarque aussi quelques inscriptions coptes et grecques. Les sculptures de ces carrières ne sont en plusieurs endroits qu'à demi terminées, mais les arêtes sont tellement vives, les éclats tellement frais, qu'on dirait que l'artiste n'a quitté ces travaux qu'hier et qu'il doit les reprendre demain, et cependant cet hier date de deux mille ans et ce lendemain ne doit venir jamais.

Les excavations de la chaîne libyque se rapportent à la même époque que celles de la rive opposée, et offrent également des restes remarquables. Plusieurs des bas-reliefs qui les décorent ont été jadis recouverts de peintures que le temps n'a que faiblement altérées. On aperçoit au fond d'un *spéos*, dans une niche occupée autrefois par des statues, plusieurs emblèmes chrétiens avec des inscriptions grecques des premiers temps de l'établissement du christianisme en Égypte; ce sont les seules traces

qu'aient laissées de leur existence les nombreux cénobites qui, voués à une vie contemplative, peuplèrent pendant plusieurs siècles ces retraites souterraines.

Le vent du nord soufflait avec violence, et notre petite escadre sillonnait avec rapidité les ondes du fleuve; notre navigation était joyeuse; nos matelots, accroupis à l'avant de la cange, battaient des mains en cadence et fesaient retentir les airs de leurs chants monotones, pendant que nous nous amusions à troubler par des coups de fusil, le repos des crocodiles endormis sur les îles de sable.

Nous vîmes bientôt disparaître Koum-Ombou (*Ombos*), riche de ses merveilles architecturales qu'elle déploie au-dessus d'une île riante et ombragée. Le lendemain 1er avril, après avoir dépassé de nombreux écueils, nous nous trouvâmes rendus au joli port d'Assouan; nous avions atteint la frontière de l'Égypte, la limite de l'empire des Césars.

Quand on approche d'Assouan, l'aspect du pays change entièrement; aux montagnes calcaires de l'Égypte succèdent des masses de granit, dont la couleur sombre donne au paysage une physionomie toute nouvelle; ces blocs granitiques sont partout au milieu du fleuve, sur ses rives, dans l'intérieur des terres,

tantôt formant des montagnes entières, tantôt s'élevant en rochers isolés ou bizarrement accumulés l'un sur l'autre. Mais, sous quelque forme qu'ils se présentent, on est toujours sûr de les trouver empreints du sceau de la puissance égyptienne, soit qu'ils aient été exploités comme carrières, soit que, convertis eux-mêmes en monumens, ils présentent une surface couverte d'inscriptions hiéroglyphiques et perpétuent le souvenir des hommages rendus aux dieux du pays par des rois ou par des particuliers.

A l'antique Souan des Pharaons, à la florissante Syène des Grecs, a succédé une bourgade de terre qui mérite à peine aujourd'hui le nom de ville, et dans laquelle végète misérable une population de trois ou quatre mille habitans, mélange confus de fellahs, d'Ababdeh, de Barabrahs, d'Albanais, et de toutes les races que la guerre y a conduites tour à tour.

Bâti sous le règne de Sultan-Sélim Ier, l'Assouan actuel s'élève sur la pente peu rapide d'un coteau planté de dattiers; ses maisons étagées, entremêlées de bouquets de verdure, présentent de loin un air d'aisance lorsqu'on arrive par le fleuve. Mais quand on approche davantage, cette trompeuse apparence de prospérité disparaît pour vous laisser aperce-

voir dans toute leur hideuse réalité des masures qui achèvent de s'écrouler parmi d'énormes monceaux de décombres. Au sud de la ville, l'Assouan des Sarrasins couvre les flancs d'une colline élevée des restes de ses demeures en ruines, parmi lesquels on remarque encore quelques traces de murs et de tours romaines.

C'est à Syène que Juvénal alla expier dans l'exil quelques traits satiriques lancés contre un des favoris de Domitien. C'est aussi là que se trouvait le puits célèbre dont le fond était éclairé en entier par un soleil perpendiculaire, le jour du solstice d'été, à midi. Déterminée par Ératosthène, bibliothécaire d'Alexandrie sous Ptolémée III Évergète, comme limite tropicale, on conçoit que Syène ait pu être adoptée par les anciens comme point de départ dans leurs calculs astronomiques, à défaut d'autres cités situées par la même latitude. Mais cette fausse base devait entraîner des erreurs d'autant plus graves que les anciens ne tenaient pas compte des variations d'obliquités de l'écliptique, variations telles que le puits de Syène, si on le découvrait aujourd'hui, ne serait éclairé qu'à moitié par le soleil le jour du solstice d'été.

La position de Syène sur les confins de l'Égypte et de la Nubie, en fit en tous les temps

une place forte du premier ordre; soumise par les Romains avec le reste du pays, elle cessa un instant d'être le boulevart de l'Égypte, quand les garnisons placées dans les villes de la Basse-Nubie eurent reculé vers le sud les limites de l'empire; mais en retirant les garnisons trop faibles pour résister aux efforts des Blémyes, Dioclétien rendit à Syène son importance première.

Bientôt le christianisme vint à son tour concourir à la célébrité de Syène en la rendant le siége d'un évêché renommé; de toutes parts s'élevèrent de nombreuses églises et des couvens, dont on aperçoit à peine aujourd'hui quelques débris, et peut-être ne trouverait-on pas maintenant un seul chrétien dans cette ville où la religion brilla jadis de tout son éclat.

La ville romaine fut abandonnée vers l'an 806, à la suite d'une peste épouvantable qui enleva vingt-un mille habitans. Le nombre des victimes permet d'apprécier quelle devait être à cette époque l'importance de cette place, dont le commerce est aujourd'hui tellement nul, que les caravanes de Nubie dédaignent souvent de s'y arrêter.

Sous l'empire des Khalifes, Assouan, sortie de ses ruines,devint comme aux temps antiques

le chef-lieu d'une province florissante (1), le séjour d'un nombreux corps de troupes destiné à s'opposer aux incursions des Nubiens, et le point de départ des expéditions envoyées en Éthiopie. Les malheurs qui accablèrent l'Égypte à l'époque de l'extinction de la dynastie des Fathimites, devinrent surtout funestes à Assouan; dépourvue des troupes qui devaient la défendre, prise et reprise plusieurs fois par les enfans de Kenz, race belliqueuse établie depuis peu dans la Basse-Nubie, enlevée à ceux-ci par les Haouarah, Assouan n'offrit bientôt plus qu'un monceau de ruines entièrement abandonnées pendant quelque temps et auprès desquelles finit par s'élever la bourgade actuelle.

Les catastrophes dont Syène fut le théâtre à tant d'époques différentes, n'ont presque rien laissé subsister des édifices qui la décoraient. Les débris d'un môle restauré à diverses époques et ceux d'un petit temple enfoui, dédié à Cnouphis et à Saté, dieux de la cataracte, où Champollion a retrouvé une légende

(1) La fertilité du territoire d'Assouan était surtout citée pour les nombreuses variétés de dattiers qu'on y cultivait en telle quantité, qu'au rapport d'El-Kemal Djafar, il produisit en un an 30,000 ardebs de dattes.

de l'empereur Nerva, sont avec les inscriptions hiéroglyphiques gravées sur les rochers, les seuls vestiges antiques qu'on y rencontre aujourd'hui.

Un petit canal étroit et qu'on peut passer à gué dans la saison des basses eaux sépare Assouan de l'île d'Éléphantine, appelée par les naturels *Djéziret-el-Zaher* (l'Ile fleurie). Les monumens qu'on admirait encore à Éléphantine du temps de l'expédition française, et notamment les deux temples d'Aménopht III ont disparu, et on a peine à reconnaître aujourd'hui leur place au milieu des débris et des tombeaux cent fois violés qui occupent toute la partie sud de l'île.

Convertis en chaux, les sanctuaires où l'encens brûla en l'honneur d'Osiris et de Cnouphis, ont servi à blanchir les casernes qu'occupèrent les premières troupes régulières du vice-roi.

Quelques débris du nilomètre, décrit par Strabon, existent encore confondus avec des restes d'un quai, élevé sans doute pour garantir la partie sud de l'île des remous du Nil, partout où elle n'était pas suffisamment défendue par les rocs de granit qui la ceignent en grande partie de ce côté.

Au milieu de quantité de fragmens de terre cuite, on découvre à Éléphantine des tessons

couverts d'écritures, qui attestent que l'ostracisme n'était pas le seul objet auquel on les appliquât. La fragilité des papyrus fit sans doute recourir à ces morceaux de poterie, qui devaient se vendre à vil prix. Une écriture qui ressemble au caractère démotique figure sur la plupart; mais beaucoup portent des caractères grecs, et c'est à l'aide de ceux-ci qu'on a pu se convaincre que ces fragmens curieux servaient à donner quittance pour des vivres; quelques-uns sont si bien conservés qu'on peut déchiffrer sans peine le nom et le titre de l'employé qui se faisait délivrer ces reçus rédigés en forme de lettre. Le payé articule son nom, et après son salut au payeur, il déclare avoir touché sa solde et sa ration; mais comme souvent les soldats ne savaient pas écrire, on voit fréquemment un autre signer pour eux cette déclaration, après laquelle on lit la date du mois et du jour.

La plus grande partie de l'île d'Éléphantine est couverte de dattiers et de champs cultivés; elle est habitée par une trentaine de familles, toutes de races Barabrahs. Des enfans des deux sexes, nus quoique déjà pubères, nous poursuivaient avec une confiance toute naïve, en nous demandant des bakhchich, et nous apportaient quelques fragmens d'antiquités, des

fruits et des paniers de jonc qu'ils tressent avec beaucoup d'adresse.

Au moment où nous rentrions à Assouan, nous trouvâmes des hommes courant dans toutes les directions armés, de lances et de fusils; les femmes, de leur côté, parcouraient les rues en poussant des cris aigus, et toute la ville était dans la confusion. Un jeune Bédouin, de la tribu des Ababdeh, était la cause de ce tumulte : il venait de s'enfuir au désert après avoir assassiné d'un coup de couteau un boucher auquel il servait d'aide; le meurtrier avait déjà eu le temps de quitter le théâtre de son crime lorsqu'on s'aperçut de l'évènement qui venait d'ensanglanter ce bourg, d'ordinaire si tranquille. Les clameurs du peuple l'avertirent bientôt du danger qu'il courait et le firent redoubler de vitesse; les fellahs, impatiens de venger la victime, et frémissant de voir cette proie leur échapper, poursuivaient l'assassin pêle-mêle avec des Ababdeh qui s'attachaient à leurs pas pour défendre un membre de leur tribu menacé. Le fils du boucher assassiné agitait son yatagan, et excitait la rage de ses amis, qui l'entouraient en mêlant leurs imprécations à ses cris de désespoir. — « Oui, voilà le sang de mon père, s'écriait-il; je jure par ce sang que j'aurai le cœur de cet infame

Bédouin, je l'arracherai de sa poitrine maudite et je le donnerai à dévorer à mes chiens. »

Heureusement la nuit vint avant que l'assassin eût été retrouvé, et la lutte sanglante à laquelle son arrestation aurait donné lieu fut ainsi évitée. Mais la soif de vengeance, une fois allumée chez les Arabes, ne s'éteint pas facilement, et lorsque après quelque temps le meurtrier n'est pas découvert, son crime doit être lavé dans le sang de son plus proche parent, qui lègue en mourant à sa famille une autre vengeance à exercer; ainsi les haines s'éternisent et s'accroissent à mesure qu'on leur sacrifie des victimes.

Au-delà d'Éléphantine commencent les *chellal* (cataractes) du Nil, dans lesquelles il est impossible de reconnaître aujourd'hui les descriptions pompeuses que nous en ont laissées les auteurs anciens, et l'on a bien de la peine à se défendre de croire qu'il n'y ait pas eu plus d'amour du merveilleux que de respect pour la vérité, dans ces traditions antiques qui nous représentent le fleuve se précipitant d'une hauteur tellement prodigieuse, que le bruit rendait sourds les habitans du voisinage. Le nom de cataractes, qu'on donne à ces rapides qui bouillonnent entre les rochers, paraît

vraiment dérisoire quand on songe aux chutes effrayantes que les voyageurs signalent dans le Nouveau-Monde, ou même à la plupart des cascades qu'offrent nos montagnes d'Europe. Cependant nous nous trouvions alors, à cause du peu de hauteur des eaux du fleuve, dans la saison la plus favorable pour les bien apprécier. La cataracte d'Assouan, ou première cataracte, occupe, entre les îles d'Éléphantine et de Philæ, un espace d'environ cinq milles; d'énormes rochers de granit jetés par la nature au milieu du fleuve, et quelques petites îles, obstruent le lit du Nil et le divisent en plusieurs canaux encaissés. Quelques-unes de ces îles aujourd'hui désertes ont été autrefois habitées, et sur l'une d'elles, celle d'Esséhel, l'île de Bacchus des anciens, sont quelques traces d'un petit temple découvert en 1816 par M. Rüppell; ces rochers opposent au cours du fleuve un obstacle qu'il franchit avec impétuosité, produisant une suite de petites cascades dont les plus considérables n'ont pas plus de quatre ou cinq mètres d'élévation. Pendant le temps des basses eaux, les barques ne peuvent remonter la cataracte qu'en se faisant remorquer à force de bras. La chute totale peut alors être évaluée à une hauteur de quinze à vingt mètres, tandis qu'à l'époque de l'inondation, lorsque la plus

grande partie des rochers est submergée, elle disparaît presque entièrement, et la force du vent suffit le plus souvent pour la franchir.

APPENDICE.

aboiemens notre costume étranger, ne semblassent joindre leur hommage à l'hommage général.

Notre reïs vint nous prévenir qu'il y avait chez le Nazir un médecin français, et nous nous hâtâmes de nous y rendre. Il faut avoir été long-temps absent de son pays; il faut avoir senti combien est triste l'isolement du voyageur depuis long-temps séparé de ses compatriotes, pour comprendre le plaisir que nous causa la rencontre de M. Chédufaut.

Attaché à l'armée de Méhémed-Ali en qualité de médecin, M. Chédufaut était venu à Manfalout pour les opérations de la conscription, et il composait à lui seul tout le conseil de révision. Les hommes, enlevés pour le service militaire, étaient dans l'origine conduits au Caire, et c'est là seulement qu'avaient lieu la révision et les réformes. M. Chédufaut aurait, s'il faut l'en croire, fait comprendre le premier au Pacha, la nécessité d'envoyer dans chaque département un médecin européen chargé de congédier immédiatement les hommes incapables de servir, afin d'éviter aux malheureux fellahs un voyage long et pénible, et au gouvernement des frais considérables.

Malgré cette amélioration réelle, le mode de conscription est encore en Egypte à peu près

aussi défectueux que possible : une superstition jusqu'ici invincible s'est, dit-on, opposée à ce qu'il soit établi des registres de naissance, seul moyen d'établir pour le recrutement un contrôle fixe. Il est inconcevable que Méhémed-Ali n'ait pas cherché à détruire ce funeste préjugé, qui ne tient du reste en rien aux principes de l'islamisme, et à rétablir une institution aussi utile, et qui a déjà existé dans le pays. Makrizy nous apprend en effet que le khalife Moawia, fils d'Abou-Sofyan, avait établi près de chacune des tribus arabes domiciliées en Egypte, un homme chargé de prendre note de la naissance de tous les enfans de l'un et de l'autre sexe et des divers hôtes qui venaient s'établir avec leur famille dans chaque tribu. Cet employé communiquait jour par jour ses renseignemens au divan ou bureau militaire, et l'on inscrivait dans le bureau le nom des nouveau-nés et des nouveaux hôtes. Faute de registres de naissance, tout est aujourd'hui, pour la conscription, laissé au hasard et à l'arbitraire. Une levée est-elle ordonnée, les gouverneurs s'occupent de répartir à peu près entre les villages la quantité de conscrits à fournir ; puis, pour rendre la mesure exécutoire, ils envoient le plus secrètement possible les Albanais irréguliers attachés à leur service, pour enlever le nombre

d'hommes exigé. Dès que la présence de ces agens est signalée sur quelque point, les cultivateurs prennent la fuite, et les soldats les poursuivent au travers des champs cultivés qui sont foulés aux pieds des chevaux, et ruinés dans toutes les directions. Enfin, après une ou plusieurs battues, les Albanais obtiennent le nombre de prisonniers déterminé par l'autorité. Mais malgré les ordres précis qui sont donnés, et souvent même répétés à coups de bâton, la plupart des malheureux dont on s'est emparé, sont toujours des enfans, des vieillards ou des hommes peu propres au service qui, moins agiles à fuir, doivent nécessairement être pris les premiers.

Tous les hommes que les irréguliers ont capturés, sont conduits enchaînés à la ville la plus voisine, et là emprisonnés jusqu'à ce que le médecin les ait examinés. La visite terminée, ceux qui sont jugés impropres au service sont renvoyés chez eux, mais ils n'y sont pas sitôt arrivés qu'il s'agit de les remplacer; une nouvelle battue a lieu, ils sont repris et reconduits à la ville pour subir une nouvelle visite, et par conséquent une nouvelle réforme, et cette cérémonie se réitère souvent plus de vingt fois avant que le nombre soit complet. Pendant tout ce temps les récoltes sont ravagées, les champs

restent sans culture, et souvent, quand les travaux commencent à reprendre, la saison de la moisson ou celle des semailles sont passées, et les produits d'une année entière sont perdus. Qu'on juge par là quelle somme énorme un soldat coûte au Pacha avant même d'être rendu sous les drapeaux. Vainement les fellahs se refuseraient-ils, sous prétexte de réformes précédentes, à suivre les agens du recrutement. Le bâton et au besoin le sabre sont là pour les y contraindre; et il faut en convenir, le moyen de remédier à ce grave inconvénient est bien difficile à trouver. On a dans le principe essayé de donner des certificats de réforme; mais indépendamment des erreurs auxquelles ce mode donnait lieu, la plupart des agens ne sachant pas lire, il arrivait que les fellahs qui, par leur âge ou leurs infirmités, étaient certains d'être réformés de nouveau, donnaient leurs certificats à leurs parens ou à leurs amis, et on ne trouvait plus de conscrits.

L'âge et les infirmités graves sont les seuls motifs d'exemption. Ni le mariage ni une famille nombreuse à soutenir ne sont admis comme excuse, et on a vu dans une levée six frères mariés, laissant plus de trente personnes sans ressources, déclarés bons pour le service, et arrachés tous les six à leurs familles.

Tel est l'amour des fellahs pour les champs qui les ont vus naître, qu'ils préfèrent leur misérable retraite de boue où ils meurent de faim, au métier de soldat et aux promesses d'être bien habillés et bien nourris; et l'horreur qu'ils éprouvent pour la nouvelle organisation militaire est si grande, qu'il est très commun de les voir s'arracher les dents de la mâchoire supérieure et même s'injecter de la chaux dans les yeux, pour se soustraire à la conscription à laquelle ils préfèrent même la cécité, misère si commune en Egypte, qu'ils sont comme familiarisés avec elle. Vainement a-t-on mis à mort plusieurs de ceux qui étaient reconnus coupables de s'être volontairement mutilés. Ces moyens préservatifs ne continuent pas moins d'être mis en usage.

Le recrutement venait alors d'avoir lieu aux environs de Manfalout, et l'intérieur de cette ville offrait l'aspect le plus déchirant. Les femmes des malheureux pris pour le service parcouraient les rues tout le long du jour, la figure et les vêtemens souillés de boue, s'arrachant les cheveux, se frappant la poitrine et poussant des cris aigus. Soutenues par leurs amies qui criaient elles-mêmes, elles s'arrêtaient devant les maisons où elles connaissaient quelques femmes, et celles-ci s'empressaient de les

rejoindre pour former ensemble de lugubres concerts de lamentation. Le moment du départ arriva.

Environ trois cents conscrits, enchaînés deux à deux, furent tirés de la prison; les coups de bâton des gardes les eurent bientôt forcés à prendre leurs rangs, et la caravane commença à se diriger vers le fleuve. On ne saurait mieux comparer ce triste cortége qu'à une chaîne de condamnés se mettant en route pour les bagnes. Un silence profond, une résignation admirable, étaient la seule réponse de ces infortunés aux barbares traitemens dont on les accablait; les femmes, se précipitant sur leurs pas, poussaient d'affreux hurlemens, elles vomissaient mille imprécations contre le Pacha, et se jetaient avec fureur sur les gardes pour embrasser encore une fois ceux qu'elles ne devaient plus revoir. Pendant ce temps, les chefs de l'escorte, impassibles au milieu du tumulte, faisaient gravement défiler leur troupe, sans paraître seulement s'apercevoir de ce qui se passait autour d'eux. Bientôt on atteignit le bord du Nil, et pendant qu'on entassait les conscrits dans les barques pour les diriger sur le Caire, le rivage offrait une scène de confusion et de désespoir inexprimable. Enfin, les barques mi-

rent à la voile; alors, pendant que la plupart des femmes, hors d'elles-mêmes, se livraient aux actes d'une douleur insensée, quelques-unes, plus fortes ou plus courageuses que les autres, se réunirent pour suivre à pied, sur le bord du fleuve, le triste convoi, et chargées de leurs enfans, se mirent en route seules, sans vivres, sans ressources, décimées en route par la fatigue et la faim. Ces femmes arrivent ainsi à la suite de chaque troupe de conscrits au camp, vers lequel leurs maris sont dirigés, et construisent près de là des huttes de terre où elles vivent de la part que le soldat peut retrancher de sa ration pour les nourrir. Chacun des camps du vice-roi est ainsi entouré d'un autre camp plus nombreux peuplé de femmes et d'enfans où la misère et bientôt la prostitution qui en est la suite, viennent étaler ce qu'elles ont de plus hideux.

Profondément indignés de l'affreux spectacle que nous avions sous les yeux, nous nous demandions comment l'Europe avait pu décorer du nom de civilisation un pareil régime, et comment elle pouvait se faire illusion sur sa durée éphémère; comment elle pouvait croire à la stabilité de cette administration dévoratrice qui attaque jusque dans leur source tous les

élémens de prospérité du pays, et dissipe en une semaine le produit de toute une année. Sans doute les fellahs sont aujourd'hui trop abrutis pour que Méhémed-Ali puisse craindre, pour le moment, une révolte sérieuse; d'ailleurs, ils sont sans armes, mais les villages se dépeuplent, et le sable envahit chaque année des champs naguère fertiles. En enlevant à la terre les derniers bras qui lui restaient pour les armer d'un mousquet, le vice-roi voit déjà cette terre devenir à son tour avare envers lui, et lui refuser son secours. Les produits de l'Egypte diminuent tous les ans, car, que peuvent faire les femmes, les vieillards et les enfans qui restent seuls pour la culture des terres? Que feront-ils surtout sous un gouvernement qui leur enlève le fruit de leur travail, et les condamne à mourir de faim auprès des moissons recueillies pour lui seul. Non, tant que ce système d'égoïsme compact et dévorant sera continué; tant que le souverain persistera à exploiter dans son intérêt seul, et sans songer à son peuple, toutes les ressources du pays, il n'aura pas commencé l'œuvre de la civilisation de l'Egypte, et les princes, dont l'imprudente politique aura cru voir dans les Egyptiens une nation, dans l'alliance de son gouvernement une alliance durable, s'apercevront trop tard

qu'ils ont fondé sur le sable, et placé leur espoir dans un édifice miné de toutes parts, et dont chaque jour avance la ruine.

CHAPITRE VIII.

Grotte de Samoun. — El-Hamrah. — Syout. — Son commerce. — M. Massari. — Révision. — Déserteurs. — Marché d'esclaves. — Leur prix. — Abyssiniennes. — Nécropoles de Syout. — Zawyet-el-Deïr. — Eunuques. — Aboutig. — Kaou-el-Kebir. — Cheïkh-Haridy. — Opium. — El-Akhmym. — Son commerce. — Djirgeh. — Moutons de Djirgeh. — Le père Tomaso. — Madfouneh. — Abydos. — Ses antiquités. — Crocodiles. — Zagzag. — Samhoud. — Farchout. — Hou. — Cheïkh-Emir-Durrar. — Kéneh. — Bardaks de Kéneh. — Hassan-Bey. — Seïd-Hussein. — Oasis d'el-Ouah. — Denderah. — Ses antiquités. — Son commerce. — Combat de Benoud. — Koft.

Vers le soir nous quittâmes Manfalout et nous traversâmes le fleuve pour aller visiter la grotte de Samoun, immense dépôt de corps momifiés, peu connu des habitans eux-mêmes et qui n'est encore indiqué sur aucune carte.

Arrivés à El-Mahabdeh, village situé à une demi-lieue du fleuve et à trois heures au-dessus de Manfalout, nous nous rendîmes chez le Kachef qui nous accueillit avec une extrême

politesse, et s'occupa de nous procurer un guide pour notre exploration. Un fellah qui, déjà plusieurs fois, avait pénétré dans la grotte de Samoun, nous fut signalé comme le seul homme capable de nous diriger dans ce labyrinthe. Malheureusement il venait d'être mis en prison et devait y rester jusqu'à l'entier paiement du miri. Sur nos sollicitations, le Kachef permit qu'il nous accompagnât, à condition toutefois qu'il serait à son retour remis en prison et qu'il lui paierait le prix de sa journée, non pas, comme nous l'avons su depuis, en à-compte de sa dette, mais à son profit personnel. Maître de faire de son prisonnier l'usage que bon lui semblait, il nous l'avait prêté, et il était bien juste que le fruit de sa complaisance lui appartînt.

Le village d'El-Mahabdeh est éloigné d'un peu plus d'un quart de lieue de la chaîne arabique, et les bas-fonds qui occupent la plus grande partie de cet espace ont été, au moyen de quelques digues, convertis en étangs qui conservent de l'eau presque toute l'année. Toute la montagne est d'une affreuse aridité; nous employâmes plus d'une heure à en gravir péniblement le flanc, au pied de rochers verticaux qui nous obligeaient à de longs détours. Parvenus sur le plateau, il nous fallut nous

diriger vers le nord-est, pendant le même espace de temps, avant d'arriver à un trou irrégulier qu'on rencontre à fleur de terre; c'est là l'ouverture de la grotte.

Le rocher calcaire fort dur qui forme la masse de la montagne, contient, dans toute cette partie de la chaîne, des noyaux noirâtres siliceux parfaitement sphériques, du diamètre de vingt à soixante centimètres, qui, successivement détachés des flancs du rocher, se trouvent réunis en assez grand nombre au fond des ravins, et semblent autant d'énormes boulets. Sur le plateau, on trouve épars à la surface du sol, ou réunis en monceaux plus ou moins considérables, de beaux cristaux transparens rhomboïdaux, entièrement semblables au spath d'Islande, et jouissant comme lui de la double réfraction, et étincelans de mille feux aux rayons du soleil. L'abondance de ces cristaux augmente à mesure qu'on s'éloigne du fleuve.

Rien ne signale l'entrée de la grotte de Samoun, creusée dans le cœur de la montagne par les seules mains de la nature et que quelques pierres suffiraient pour boucher. L'ouverture qu'on rencontre dans le rocher peut avoir trois mètres environ de profondeur verticale. Arrivé au fond de cette espèce de puits, on se trouve dans une caverne naturelle, inex-

tricable dédale de salles et de couloirs fort bas pour la plupart et qui se croisent dans tous les sens et à toutes les hauteurs. Il faut, pour pénétrer plus avant, quitter tous ses vêtemens, faute de quoi on courrait risque de demeurer accroché par quelque pointe de rocher, lorsqu'on se glisse péniblement de couloir en couloir, en rampant sur le ventre. On traverse ainsi une suite de salles irrégulières plus ou moins vastes, plus ou moins élevées, séparées par des cloisons de stalactites de la même nature que celles de la grotte d'Anti-Paros. Jadis brillantes, ces stalactites sont aujourd'hui recouvertes d'une couche épaisse de suie grasse et luisante qui suffirait pour faire penser que cette grotte a été le foyer d'un vaste incendie, si les amas d'ossemens calcinés sur lesquels on se traîne n'en fournissaient une preuve suffisante, aussi bien que l'odeur de fumée qu'on y respire encore, mêlée à celle plus infecte que répandent des myriades de chauve-souris, habitans de ce sombre séjour.

La tradition du pays, d'accord avec ces traces, ne permet pas de douter que le feu n'ait été mis dans la grotte de Samoun; qu'il soit le résultat de l'imprudence ou de mauvais desseins, toujours est-il incontestable qu'il y a brûlé sourdement pendant plusieurs années.

C'est à cet incendie qu'on doit de pouvoir pénétrer aujourd'hui dans ces vastes catacombes, et il en faudrait maintenant un nouveau pour qu'on pût aller plus avant, car, après un quart d'heure de marche, on voit succéder aux ossemens réduits en cendres, des restes de momies d'abord à demi consumés, puis mieux conservés à mesure qu'on s'avance davantage.

C'est un triste et bizarre spectacle que celui de ces débris altérés par le feu, de ces cadavres calcinés que vos pieds achèvent de réduire en poussière, ou qui, demeurés suspendus sur quelque anfractuosité du rocher, laissent pendre sur vos têtes leurs membres décharnés ou les lambeaux de leurs linceuls. On est frappé d'une sorte de terreur lorsqu'on voit la flamme des torches s'approcher de ces linges imprégnés de résine; lorsqu'on pense qu'une seule étincelle suffirait pour allumer à l'instant un nouvel incendie, dont l'imprudent qui l'aurait provoqué serait infailliblement la victime; puis, lorsqu'au fond d'une étroite galerie sans issue on rencontre les cadavres de quelques malheureux que l'avidité ou peut-être le besoin de chercher un asile conduisirent dans ces tristes lieux, et qui, faute de pouvoir retrouver leur route, y sont morts dans les angoisses de la faim et du désespoir, le cœur se serre involon-

tairement. L'idée des mille détours qu'on a parcourus et dans lesquels on peut s'égarer soi-même, vient se réunir à celle de cette mort affreuse. Il semble alors que ces voûtes funèbres pèsent sur vous de tout leur poids, qu'elles vous séparent de l'existence, et l'on ne se sent dégagé de cette espèce d'oppression, que lorsqu'on aperçoit les premiers rayons du jour apparaître de loin à l'entrée du souterrain.

Les momies humaines et celles des crocodiles forment la presque totalité de celles qu'on rencontre à Samoun. On en trouve cependant quelques autres, ainsi que des ossemens de divers animaux, parmi lesquels Cuvier a reconnu des vertèbres qui ont appartenu à des squales, sans qu'il soit possible d'imaginer ni à quelle époque, ni par quelle série de circonstances, les débris de ces énormes poissons ont pu être ensevelis dans cette grotte, éloignée de plus de cent lieues de la Méditerranée.

Les momies humaines sont régulièrement rangées par lits, alternativement croisés l'un sur l'autre. Toutes sont soigneusement enveloppées de linges et de bandelettes; mais sans peinture comme sans cercueil. Quelques-unes ont de petites feuilles d'or collées sur le front sur la poitrine et sur les pieds et les mains.

Quant aux crocodiles, les plus grands (et l'on

y en rencontre de dix mètres de longueur) sont de même individuellement enveloppés d'une telle quantité de linges qu'on en chargerait plusieurs bâtimens, tandis que ceux qui n'ont que de trente à cinquante centimètres sont réunis au nombre de quinze ou vingt dans de petits ballots alongés, formés de feuilles et de branches de palmiers; enfin des ballots semblables contiennent les plus petits et jusqu'à des œufs de crocodile, réunis en masse par une sorte de résine et agglutinés avec des noyaux de dattes, des fruits inconnus, des feuilles de sycomore, des serpens de toutes les tailles, des grenouilles, des lézards, enfin des hirondelles, en nombre pour le moins égal à celui des œufs.

Le nombre de ces momies est incalculable; les salles en sont remplies, et c'est avec la plus grande peine qu'on parvient à se glisser dans l'étroit espace qui reste entre les voûtes et ces énormes monceaux de cadavres qui finissent par obstruer entièrement le passage, et empêchent de pénétrer plus avant. On pourrait, sans risque d'être taxé d'exagération, porter à plusieurs centaines de mille le nombre des momies qu'il est permis maintenant d'apercevoir, et il a dû en périr bien davantage dans l'incendie de cette grotte dont rien ne peut encore faire présumer les limites. La partie qu'il est aujour-

d'hui possible de parcourir peut avoir une demi-lieue de profondeur.

En retournant au village, nos guides nous racontaient l'histoire de l'origine de la grotte et celle des malheureux dont nous y avions rencontré les cadavres.

Il y a bien long-temps, nous disaient-ils, qu'un insigne magicien mogrebin vint dans le pays avec sept chameaux, et engagea six fellahs à se joindre à lui pour enlever un trésor qu'il connaissait, promettant d'abandonner à chacun d'eux un chameau chargé d'or, et de se contenter du septième. Il conduisit ses compagnons au désert, et s'étant arrêté au lieu où est aujourd'hui l'entrée du souterrain, il força par ses enchantemens le rocher à s'ouvrir, et envoya les pauvres fellahs sous la terre pour chercher de l'or. Déjà six chameaux étaient chargés; mais comme ils retournaient pour prendre la charge du septième, l'infame magicien alluma, par ses charmes, un immense incendie sous leurs pas, et les fit périr, emportant tout seul le trésor.

Depuis ce temps, on n'entendit plus parler de lui; mais pendant quatre années, une épaisse colonne de fumée sortit de la grotte, en s'élevant jusqu'au ciel; et lorsque enfin on put y pénétrer, on ne trouva plus que les corps

desséchés des malheureuses victimes de ses maléfices.

Notre exploration terminée, nous nous hâtâmes de regagner le fleuve, pour profiter du vent favorable, à l'aide duquel nous parvînmes à gagner, dans la nuit, le village d'El-Hamrah, qui sert de port à Syout, l'antique *Lycopolis*. On remarque à El-Hamrah un vaste magasin du gouvernement, récemment construit, et destiné à rassembler les produits de la Haute-Égypte, qui sont ensuite dirigés sur le Caire ou sur Alexandrie, pour satisfaire aux engagemens commerciaux contractés par le vice-roi.

Syout, capitale du Saïd ou Haute-Égypte, et la ville la plus importante après le Caire et Alexandrie, a cependant considérablement perdu depuis la destruction des Mamlouks. Elle était alors le séjour habituel des Beys mécontens ou chassés du Caire, auxquels elle offrait par sa position un asile sûr contre leurs rivaux plus heureux. Située au pied de la chaîne libyque et à une demi-heure du fleuve, auquel elle est jointe par une digue qui reste à sec, même dans les années de forte inondation, Syout offre de loin un aspect gracieux et varié; les environs sont occupés par de nombreux jardins, et sa campagne y est admirable de fertilité.

Des rues plus larges et plus propres que ne le sont ordinairement celles des villes de l'Égypte, des places publiques, des bazars, une fabrique de coton, le palais du gouverneur, et surtout deux superbes mosquées, ornent l'enceinte de Syout. Un bain public d'une beauté remarquable s'élève au milieu de la ville : il a été construit aux frais du Defterdar-Bey, et les colonnes de granit qui le décorent intérieurement ont été apportées de Denderah. Les revenus de ce bain sont affectés à l'entretien d'une mosquée, qui a été également construite aux frais de Defterdar, et qui lui est contiguë.

L'état de délabrement dans lequel sont en Égypte, et en général en Orient, la plupart des mosquées, est d'autant plus étonnant, que presque toujours les fondateurs avaient eu, comme le Defterdar, la précaution de construire à côté, soit un bain, soit un bazar, soit quelque autre établissement productif, dont le revenu était affecté à leur entretien; mais la mauvaise foi des administrateurs, ou les exactions des gouvernans, ont été telles, qu'il est bien rare que le produit de ces fondations pieuses n'ait pas été détourné, ou affecté à d'autres usages; et sur trois mosquées dont l'existence remonte à plus d'un siècle, il est

rare de ne pas en rencontrer au moins deux écroulées ou menaçant ruine.

Le commerce de Syout a beaucoup diminué depuis que le monopole exercé par le vice-roi a détruit les avantages que trouvaient à venir en Égypte les caravanes du Dar-Four qui y arrivaient plusieurs fois l'année, et qui se dirigent maintenant le plus souvent sur les régences barbaresques ; cependant cette ville a encore conservé quelques relations avec les contrées du sud, et surtout avec le Kordofal et le Sennâr, provinces soumises au vice-roi. Les habitans musulmans ou chrétiens de Syout, se livrent presque tous à des professions industrielles, et on peut évaluer sa population à plus de vingt mille ames.

M. Massari, médecin napolitain attaché à Chérif-Bey, Moudir du gouvernement de Syout, nous accueillit de la manière la plus affectueuse. Nous lui apportions de Stancho des nouvelles de la famille de sa femme à laquelle, en cette considération, il voulut bien nous présenter; nous fûmes d'autant plus sensibles à cette faveur que, vieil habitant de l'Égypte, le docteur avait sur ce point toute la susceptibilité orientale et que, seuls entre tous les voyageurs de notre connaissance, nous pûmes jouir de cet avantage.

Madame Massari portait le gracieux costume des dames arabes, auquel sa jeunesse et sa beauté ajoutaient un charme nouveau. Coiffée d'un fess autour duquel un *tchewrè* (mouchoir) de crêpe rose, bordé de festons d'or et roulé avec élégance, formait un léger turban, on voyait ses beaux cheveux noirs, lisses sur le front, tomber en tresses nombreuses sur ses épaules. Un large pantalon de mousseline brochée, serré autour de la cheville, se dessinait avec grâce au-dessous d'une robe étroite, mais fort longue, ouverte sur le devant, et fendue des deux côtés jusqu'au dessus du genou; les manches étroites, ouvertes jusqu'au milieu de l'avant-bras, et dont l'extrémité retombait presque jusqu'à terre, laissaient apercevoir celles d'une large chemise de soie. La robe était découverte carrément jusqu'au-dessous de la gorge, que dissimulait avec coquetterie un mouchoir de mousseline blanche brodée d'or; des babouches rouges, également brodées d'or, dans lesquelles étaient enfermés de jolis pieds nus, et un shall noué négligemment autour de la ceinture, complétaient cette toilette orientale. Ce costume séduisant qu'accompagne de la façon la plus piquante un voluptueux abandon, plaît encore davantage chez les femmes qui, comme madame Massari, savent mêler la

grâce européenne à la négligence orientale.

Bien que M. Massari ne fût pas attaché au service du vice-roi, il avait été chargé par son patron Chérif-Bey de la visite des conscrits de Syout. Sous le titre de médecins, car dans l'Orient, tout Européen dont la profession n'est pas connue, doit nécessairement être médecin, nous accompagnâmes M. Massari dans son inspection.

Au milieu d'une grande cour s'élevait un bâtiment, primitivement destiné à servir de magasin, et métamorphosé en prison depuis la levée des nouvelles recrues. C'est dans ce réduit obscur que les malheureux conscrits étaient renfermés; on les fit sortir un à un, les uns complètement nus, les autres à peine couverts de quelques haillons. Un de ceux qui attira le plus notre attention, était un beau jeune homme aux formes athlétiques, qui s'était arraché deux dents et avait aussi cherché à se mutiler le pouce droit, mais ce doigt n'ayant pas entièrement perdu son jeu, le conscrit fut déclaré bon pour le service; seulement, pour le punir d'avoir voulu s'estropier, on lui appliqua préalablement cinquante coups de bâton sur le dos.

La visite terminée, on relâcha ceux que des infirmités par trop graves, rendaient absolument incapables de servir, et on les chassa à

coups de courbach. Les autres, réunis deux à deux par des menottes faites de deux pièces de bois, jointes par de grands clous soigneusement rivés, furent enfermés de nouveau pour être plus tard conduits sous bonne escorte au Caire ou à Alexandrie.

Un chef de bataillon, commandant des cinq cents hommes qui formaient la garnison de Syout, assistait avec nous à la visite de recrutement de M. Massàri. On amena devant lui un déserteur que les Bédouins venaient d'arrêter. Sommé de déclarer pourquoi il avait quitté son régiment, s'il manquait de quelque chose, s'il avait été puni injustement : — « Non, repondit-il froidement, mais il était écrit que je devais déserter. — Tu savais bien que tu recevrais cinq cents coups de courbach et que tu ne pouvais échapper. — C'était écrit. Dieu est grand! — et il fut impossible d'en tirer d'autre réponse.

La justice est sommaire en Orient, aussi l'exécuteur fut-il appelé sur-le-champ. C'était un vieux soldat de la garnison, connu par son habileté dans ces sortes d'expéditions, et dont l'impartialité ne s'était jamais démentie en faveur de personne; en attendant que son tour pût venir, il était en possession d'exercer son adresse sur le dos de ses camarades. Il s'avança

armé de l'instrument du supplice: à sa vue, un éclair terrible brilla dans les yeux du malheureux déserteur; ses traits se crispèrent convulsivement, puis ils reprirent leur expression accoutumée. Il baissa la tête sans rien dire, se dépouilla de ses vêtemens et se coucha le ventre contre terre. Un cri de douleur se fit entendre en même temps que le premier bruit du courbach; puis ce fut tout. Le patient tenait entre ses dents serrées la manche de son habit, et sans ses mains qui semblaient chercher un point d'appui, sans ses pieds qui frappaient la terre par un mouvement involontaire, on aurait pu le prendre pour un cadavre. L'exécuteur compta un, deux, trois...... Nous intervînmes, et en notre faveur l'officier voulut bien réduire la peine à cent coups que nous voulûmes voir administrer jusqu'au bout, pour nous assurer que le nombre n'en serait pas augmenté après notre départ.

La bastonnade est ordinairement en Égypte la seule peine infligée aux déserteurs; seulement le nombre de coups augmente chaque fois qu'ils sont repris et conduits à leur corps; et cela s'est renouvelé jusqu'à dix fois pour quelques-uns. On avait essayé dans le commencement de fusiller ceux qui étaient pris en état de récidive; mais on s'est aperçu que ce moyen

violent n'arrêtait pas les désertions, et on y a renoncé : — « Que peut-on me faire? répondait un soldat qu'on menaçait de la peine capitale pour avoir quitté quatre fois son régiment : me tuer? tant mieux, je ne serai plus bâtonné... tout sera fini!... *Allah Kérim!* (Dieu est miséricordieux!) »

Les caravanes du Sennâr et surtout celles du Kordofal, qui, plusieurs fois l'année, arrivent à Syout, y ont fait établir un marché d'esclaves assez important. Ces malheureux à demi-nus, le corps frotté d'huile et luisans comme de l'ébène polie, étaient exposés en vente autour d'une vaste place, séparés par lots comme des marchandises, suivant les maîtres auxquels ils appartenaient. Il fallait voir les chalans les examiner, soulever négligemment la lèvre supérieure de celui-ci, pour voir ses dents et sa langue, entr'ouvrir avec ses doigts l'œil de celui-là, flairer ses oreilles ou tordre ses coudes, et sourire satisfaits ou secouer la tête d'un air mécontent, après cette dégoûtante visite. Pendant qu'on les faisait ainsi se lever, se baisser, marcher, tousser et étendre leurs membres, eux nous regardaient en souriant et ne paraissaient nullement fâchés de se voir exposés en vente comme des animaux. Le cœur se serre, à l'idée des souffrances qu'ont dû éprouver ces infortunés avant d'arriver à cet

état d'insensibilité, dernier degré de dégradation auquel puisse descendre l'espèce humaine.

Trois cas prévus par les lois musulmanes entraînent la résiliation de la vente d'un esclave: *chekkher*, s'il ronfle; *madjnoun*, s'il est somnambule; *el-bowl*, s'il pisse au lit. Ces vices doivent être signalés dans les trois jours qui suivent l'achat et l'acquittement du prix. Si le *Djellab* (marchand d'esclaves) soupçonne qu'il y a mauvaise foi de la part de l'acheteur, il peut exiger que l'esclave soit déposé dans une maison tierce, pour y subir l'épreuve pendant les trois jours. Il est entendu que si on en a abusé, le marché ne peut jamais être annulé (1).

(1) Voici le prix ordinaire des esclaves dans l'intérieur de l'Afrique et à Syout ou au Caire:

	DANS L'INTÉRIEUR :	A SYOUT.
	EN PIASTRES.	EN PIASTRES.
(a) *Telati*, enfans des deux sexes qui ont trois pans de hauteur, en mesurant depuis la cheville jusqu'à l'oreille. . . .	de 80 à 100	de 150 à 200
(a) *Rouba'ï*, enfans de quatre pans.	de 100 à 160	de 300 à 400
(a) *Khomassi*, enfans de cinq pans.	de 180 à 200	de 500 à 600
(a) *Sedassi*, enfans de six pans.	de 250 à 400	garçons, de 700 à 800 filles. . 900

(a) Ces noms signifient *de trois, de quatre, de cinq, de six.*

L'affluence des caravanes a rendu le nombre des femmes publiques encore plus considérable à Syout que dans les autres villes de l'Égypte. Plusieurs beautés cuivrées de l'Abyssinie, aussi remarquables par la régularité de leurs traits que par l'élégance de leurs formes, se promenaient dans la ville, parées de riches vêtemens, la figure découverte, le cou et la tête ornés de plusieurs rangs de sequins. La plupart d'entre elles sont esclaves et appartiennent à des djellabs qui les laissent jouir d'une entière

Ces quatre qualités d'esclaves ne peuvent, vu la difficulté de connaître leur âge, être désignés que par leur taille.	DANS L'INTÉRIEUR. EN PIASTRES.	A SYOUT. EN PIASTRES.
Amrat, garçons de quinze à vingt ans.	de 150 à 250	de 400 à 500
Takhen, filles qui ont la gorge naissante..	de 600 à 800	de 1000 à 1200
Naët, filles qui ont la gorge formée.	de 500 à 700	de 900 à 1000
Kasser, femmes de dix-huit à vingt-cinq ans.	de 300 à 400	de 600 à 700
Oumm-Bekir, femmes qui ont eu un enfant.	de 250 à 300	de 500 à 600
Oumm-Tanè, femmes qui ont eu deux enfans.	de 150 à 200	de 400 à 500
Ousta, femmes qui ont déjà l'habitude du ménage. . . .	. . . . . .	de 1000 à 1500
Mourda, nourrices.	de 250 à 300	de 900 à 1000

Ces dernières sont peu estimées des djellabs, parce qu'elles consomment davantage et que leur état exige plus de soins.

liberté moyennant une rétribution fixe qu'elles leur paient, chaque mois, sur le produit de leur infâme métier.

Ces femmes occupent un quartier séparé. Elles sont inscrites sur les registres du fisc; et l'impôt que le gouvernement prélève sur elles et sur les djellabs auxquels elles appartiennent, ne laisse pas que d'être considérable. On l'évalue à Syout à quarante mille piastres environ.

Les courtisanes ont à Syout et dans toute l'Égypte une organisation et des réglemens particuliers. Elles sont, comme tous ceux qui exercent quelque métier, réunies en corporation et reconnaissent un chef auquel elles obéissent. Ce chef les administre dans le plus grand intérêt de la communauté, et les envoie, souvent par détachemens, exploiter les principaux bourgs de la province, et surtout ceux où se célèbrent des fêtes de santon.

Deux nécropoles se pressent aux portes de Syout; l'une, la nécropole antique, occupe sur un vaste développement le flanc de la chaîne libyque; l'autre remplit l'espace qui s'étend entre la ville et la montagne.

Après avoir traversé un large canal dérivé du Nil qui fertilise la plaine, on trouve, au-delà de quelques jardins, une longue avenue de sycomores qui conduit aux tombeaux de

Mamlouks. Chacune de ces sépultures se compose d'une enceinte de murs de quatre à cinq pieds d'élévation, construits en briques crues et surmontés de créneaux dentelés et travaillés à jour. Au milieu de cette enceinte s'élève un petit édifice carré surmonté d'un dôme et destiné à couvrir les tombes. On compte plus de cent de ces dômes soigneusement peints à la chaux et d'une éblouissante blancheur.

En arrivant au pied dela montagne, on rencontre les premiers tombeaux de la nécropole antique, formée d'excavations qui s'élèvent par étages jusqu'à son sommet. Ces hypogées, presque tous fort dégradés et d'un travail brut et irrégulier, servaient d'entrée à des salles inférieures où l'on descendait par des couloirs inclinés, aujourd'hui obstrués pour la plupart.

Toute la montagne est percée de ces grottes funéraires, dont plusieurs sont de vastes dimensions, et qui souvent communiquent avec celles qui leur sont contiguës. Les signes chrétiens qu'on trouve dans plusieurs d'entre elles, annoncent qu'elles ont servi d'habitation aux solitaires des premiers siècles.

Le plus remarquable de ces hypogées, celui qui se distinguait surtout des autres par la régularité de son travail et la prodigieuse quantité d'hiéroglyphes dont il était orné, se trou-

vait, quand nous le visitâmes, rempli d'ouvriers qui, sans respect pour les magnifiques peintures dont toutes ses parois étaient revêtues, les exploitaient en guise de carrière. Les agens de Chérif-Bey achevaient de détruire la représentation de quelques sacrifices, eutourés d'étoiles parsemées sur un plafond d'azur, et d'ornemens disposés avec autant de goût que d'élégance.

Les tombeaux de Syout ont été tant de fois bouleversés qu'on ne pourrait peut-être pas y rencontrer aujourd'hui un seul corps intact. Les momies d'hommes, de chiens, de chakals ou d'oiseaux, qui y furent déposées, ont été roulées le long des flancs de la montagne, pêle-mêle avec la terre et les éclats de pierre produits par l'exploitation des rochers. C'est au milieu de ces éboulemens qu'on rencontre maintenant leurs débris; et cependant leur préparation était si parfaite, que, dans les mutilations qu'elles ont subies, on peut partout reconnaître la main des hommes, et presque nulle part l'action du temps.

C'est à Zawyet-el-Deïr, près de Syout, que se font les eunuques; et l'on peut considérer cet affreux commerce comme l'unique ressource industrielle de ce bourg, où l'on ne compte guère que des chrétiens. Les prêtres coptes s'oc-

cupent, concurremment avec les autres habitans, de cette opération, qu'ils pratiquent avec une adresse telle qu'il ne meurt, dit-on, que six sur cent des malheureux qui y sont soumis. On opère, en général, des Noirs de huit à neuf ans amenés par les caravanes, et l'automne est regardé comme la saison la plus favorable. Le Pacha prélève son droit en nature sur cette barbare industrie; et sur les trois cents eunuques qui sont opérés annuellement à Zawyet-el-Deïr, il en prend pour droit quatre-vingts, qui sont destinés pour son usage, ou pour les cadeaux qu'il fait au Sultan et aux grands de la Porte (1).

Favorisés par une bonne brise du nord, nous dépassâmes rapidement Aboutig (l'antique *Abotis*), siége d'un évêché copte, où l'on voyait autrefois un couvent de franciscains, Kaou-el-Kebir (*Antæopolis*), et Cheïkh-el-Haridy (*Passalon*). De vieilles fondations, des hypogées dégradés, quelques colonnes ou des fragmens de granit épars sur le sable, voilà tout ce qui atteste aujourd'hui l'existence de ces antiques cités; car là aussi la destruction a fait des progrès rapides, et l'on navigue maintenant sur l'emplacement qu'occupa le temple d'Antæopolis, englouti de-

(1) Le prix des eunuques varie, suivant l'âge, de 1500 à 3000 piastres.

puis peu d'années par suite d'un changement de direction du fleuve.

La culture du pavot à opium nouvellement introduite en Égypte, est très répandue dans le district d'Aboutig. Pour obtenir cette substance, dès que les derniers pétales de la fleur sont tombés, on pratique dans la tête du pavot des incisions horizontales dont les bords se garnissent de larmes d'opium. Chaque matin, avant le lever du soleil, on ramasse ces larmes brunes et visqueuses, avec un petit couteau de bois ; et quand les premières incisions cessent de produire, on en pratique d'autres à côté jusqu'à l'entier épuisement de la plante. La qualité de l'opium d'Égypte est excellente; mais la poussière qui l'altère toujours, lui fait préférer, sur les marchés d'Europe et même sur ceux d'Amérique, l'opium de l'Asie mineure; et il est douteux que le vice-roi retire jamais de ce produit tous les avantages qu'il en attendait (1).

La quantité de maisons abandonnées qu'on aperçoit en arrivant à El-Akhmym (*Panopolis*), atteste combien cette ville a perdu de son importance. Derrière les buttes qui l'entourent est un vaste bas-fond qui conserve de l'eau long-

(1) On peut évaluer à vingt mille kilogrammes la récolte annuelle de l'opium en Égypte.

temps après l'époque de l'inondation. Cette eau, qui ne tarde pas à se corrompre, devient noire et infecte, et cependant l'incurie des habitans est telle, qu'ils aiment mieux en abreuver leurs bestiaux, et s'en servir eux-mêmes pour les usages de la vie, que d'aller puiser, à quelques pas plus loin, l'eau toujours salubre du Nil; aussi la population d'El-Akhmym est-elle, comme celle du Fayonm, décimée par les fièvres intermittentes. Sur les bords de cette mare, on remarque, à côté de quelques grands blocs calcaires qui portent des traces d'hiéroglyphes, les restes d'un portique du temple consacré, par Ptolémée-Philopator, à Ammon-Générateur, le dieu Pan des Grecs, et dont les débris ont servi à la construction des deux mosquées d'El-Akhmym. Dans une autre excavation plus au sud, sont deux grandes pierres semblables aux premières, et qui ont dû faire partie du même monument. L'une d'elles porte une inscription grecque à peu près indéchiffrable, mais d'une époque assez récente.

El-Akhmym est, comme le Caire, divisé en quartiers formant des impasses, et fermés par des portes. Cette ville compte près de mille chrétiens, et on y voit un beau couvent de franciscains. Elle est encore aujourd'hui le centre d'un petit commerce assez actif; mais on

n'y connaît plus ces fines étoffes de soie qui avaient jadis rendu célèbre la ville de Pan.

Quelques voyageurs ont signalé aux environs d'El-Akhmym de vastes catacombes, sur lesquelles nous ne pûmes obtenir aucun renseignement. Au-delà de cette ville, la chaîne arabique se rapproche du fleuve, qu'elle longe pendant plusieurs lieues. Toute cette partie de la montagne est, surtout vis-à-vis de Menchyeh (*Ptolémaïs*), percée de grottes sépulcrales peu différentes de celles que nous avons déjà décrites. Ce sont presque partout les mêmes ornemens, la même fraîcheur dans les peintures, et à peu près les mêmes sujets.

Djirgeh, où nous arrivâmes le 20 mars, était comme Syout un centre de ralliement pour les Mamloucks mécontens, réfugiés dans le Saïd. Cette ville a conservé, sous la domination des Turcs et des Arabes, la trace de son origine chrétienne, et on y trouve encore des églises coptes, placées sous l'invocation de saint Georges, à qui elle doit son nom. Quoique singulièrement déchu aujourd'hui, Djirgeh possède encore un vaste bazar et quelques maisons assez élégantes, et on y compte huit belles mosquées. La ville, entourée de jardins, occupe sur la rive gauche du Nil un terrain assez élevé; mais le fleuve, dont le cours en cet endroit se

« pas que les consuls ne me fassent rendre « prompte justice; mais s'il en était autrement; « si dans ce siècle de perversité et d'irréligion, « on exigeait des titres que je ne puis fournir, « je me verrais forcé d'excommunier cette mal-« heureuse spoliatrice du bien de l'Église, et de « la vouer à toutes les peines de l'enfer. »

Nous essayâmes vainement de faire entendre raison au père, qui connaissait, nous dit-il, trop bien ses priviléges pour les laisser tomber en désuétude. Il termina sa visite en nous proposant de nous vendre fort cher une petite momie d'enfant, dont nous lui persuadâmes qu'il tirerait meilleur parti au Caire, et nous le quittâmes fort peu édifiés de la manière dont il comprenait son apostolat.

A quatre heures, au sud de Djirgeh, mais à deux heures seulement du bord du Nil, s'élève, au pied de la chaîne libyque, le bourg de Madfouneh (la ville enterrée), bâti sur l'emplacement de l'antique *Abydos*. Parmi les villes de l'Égypte, Abydos est une de celles dont la destruction remonte à l'époque la plus reculée; et du temps de Strabon elle était déjà réduite au rang d'un simple village; cependant, malgré cette destruction si ancienne, les fouilles importantes qui y ont été exécutées depuis quelques années ont été couronnées du succès le

plus brillant. C'est des catacombes d'Abydos qu'est sortie cette foule d'objets de toute forme et de toute matière, appartenant à tous les usages de la vie publique et privée, civile et religieuse, dont se sont enrichies les collections de l'Europe; restes si curieux de la civilisation antique qui nous ont révélé tant de faits sur la religion et sur l'histoire des Égyptiens, en même temps qu'ils fournissaient une preuve du talent et de l'inépuisable fécondité de leurs artistes. On voit encore à Abydos les restes d'un temple et d'un palais envahis par le sable. Le temple, bâti en pierre calcaire d'une blancheur éblouissante, laisse encore admirer quelques fragmens de colonnes, décorés, aussi bien que les murs, d'hiéroglyphes de la peinture et du travail les plus remarquables. Le palais, construit en majeure partie de grès, est tellement dégradé, et tellement encombré par le sable qu'il serait difficile d'en reconnaître le plan général. Sa construction remonte, suivant Champollion, au règne de Ménephtah Ier Pharaon de la XVIIIe dynastie; mais les différences de travail et de style qu'on remarque dans ses diverses parties permettent d'assigner à la fondation de quelques-unes une époque plus récente.

Plusieurs salles du monument sont voûtées en plein cintre, et offrent l'exemple d'une disposi-

cophages de pierre tendre ou de terre cuite, dont on voit épars un grand nombre de fragmens. Ces sarcophages, de peu d'épaisseur, sont carrés au pied et modelés, dans la partie supérieure, sur la forme de la tête et des épaules : le visage et les mains s'y trouvent souvent figurés comme sur les cercueils en bois.

Le village de Madfouneh, situé à peu de distance des ruines, et dont on peut évaluer la population à six cents ames, est un des plus importans et des moins misérables des environs. L'argent qu'ont dépensé les faiseurs de fouilles, s'il n'y a pas fait régner l'aisance, a du moins donné à la misère une physionomie moins repoussante que dans les villages voisins. Au pied de la hutte sur laquelle il est situé, passe le canal latéral du Nil, qui suit constamment le pied de la chaîne libyque depuis Farchout, en communiquant de temps en temps par des canaux transversaux avec le fleuve auquel il ne se réunit qu'au-dessous de Terraneh. Ce canal, encore utile aujourd'hui, serait de la plus haute importance pour l'agriculture de l'Égypte, si dans plusieurs endroits, et notamment à Abydos, il n'était tellement comblé qu'on a peine à en reconnaître la place.

Nous venions de remettre à la voile, lorsque nous aperçûmes, pour la première fois, des cro-

codiles sur une petite île de sable, au milieu du Nil. On ne rencontre pas ordinairement ces féroces animaux au-dessous de Djirgeh; cependant il n'est pas sans exemple qu'on en ait tué jusque dans le Delta, lors des grandes inondations. Les crocodiles ne s'écartent jamais du fleuve que de quelques pas; ils fréquentent de préférence les plages, et surtout les îles de sable où ils courent moins de risque d'être surpris, et au moindre bruit ils prennent la fuite à une si grande distance qu'il est bien difficile de pouvoir les approcher à portée de fusil. On les voit pendant les heures les plus chaudes de la journée, réunis au nombre de cinq ou six, et quelquefois davantage, se reposer couchés sur les îlots que le Nil laisse à découvert et où ils aiment à s'exposer aux rayons d'un soleil ardent.

Parmi les espèces d'oiseaux qui viennent alors voltiger autour d'eux, il en est une que les Arabes nomment *zag-zag* (1), à cause de son cri, et qui est, s'il faut les en croire, fort liée d'amitié avec les crocodiles. Les zag-zags, disent-ils, se chargent d'avertir par leurs cris les crocodiles de l'approche d'un ennemi, pour prix de la complaisance avec laquelle ceux-ci leur permettent de prendre jusque dans leur

(1) Le *charadrius niloticus*.

gueule, qu'ils laissent entr'ouverte pendant leur sommeil, les moucherons que leur bave y retient attachés.

Ces oiseaux, très faciles à effrayer, et dans lesquels il est impossible de méconnaître le trochylos d'Hérodote, se réunissent en effet le plus souvent auprès des crocodiles endormis, qu'ils réveillent par les cris qu'ils poussent en s'envolant. On voit aussitôt ceux-ci lever leur tête hideuse, se dresser sur leurs pattes, et traînant leur énorme queue qui laboure le sable, courir vers le fleuve dans lequel ils se précipitent lourdement et avec fracas.

La lâcheté des crocodiles et leur empressement à fuir, pour rendre leur voisinage moins dangereux, n'empêchent cependant pas les accidens de se reproduire fréquemment. Ces animaux sont, dit-on, surtout à craindre quand ils ont mangé de la chair humaine dont ils deviennent alors très avides. Toutefois, on n'a rien à redouter de leurs attaques, soit sur la terre, où leur démarche lourde et embarrassée, et surtout la difficulté qu'ils éprouvent à se tourner, ne leur permet pas de poursuivre l'animal le moins agile avec quelque chance de succès, soit dans les endroits profonds du fleuve, où leur principal moyen d'attaque, la queue, leur devient nécessaire pour nager. Mais il n'en

est pas de même sur les bords et dans les endroits où l'eau n'a que quelques pieds de profondeur. Ils se laissent alors amener par le courant, se traînent doucement sur le sable du fond, et favorisés par la couleur louche de l'eau, s'approchent sans être aperçus de leur victime, qu'ils renversent d'un violent coup de queue; ils l'emportent ensuite sous l'eau où ils l'étreignent jusqu'à ce qu'elle soit privée de vie; après quoi ils la rapportent le plus souvent sur le sable pour la dévorer.

Le bruit causé soit par un grand nombre de personnes qui se baignent dans le même endroit, soit par une bande de buffles ou de chameaux qui traversent le fleuve, suffit pour écarter les crocodiles; mais ils restent dans le voisinage, occupés à guetter les animaux jeunes ou affaiblis qui demeurent en arrière, et qui dès-lors manquent rarement de devenir leur pâture.

Pour chasser les crocodiles dans ces parages, où ils sont extrêmement multipliés, les Arabes pratiquent sur les îles de sable à fleur d'eau fréquentées par ces animaux, de petites fosses où ils se couchent immobiles. Bientôt les crocodiles, venant se reposer à leur place accoutumée, s'approchent tellement qu'il est facile de les tuer à coups de fusil et souvent même